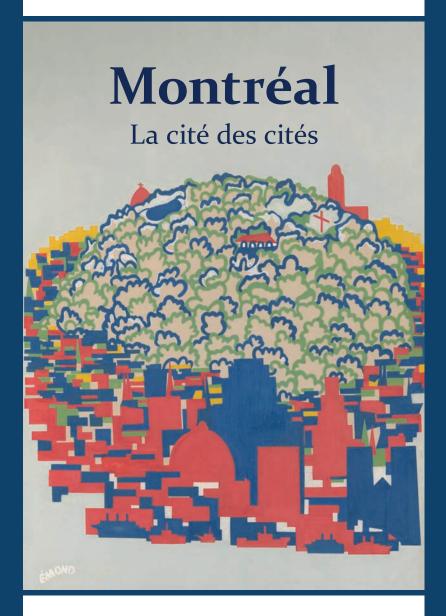
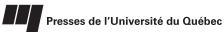


Sous la direction de JUAN-LUIS KLEIN et RICHARD SHEARMUR







La collection Géographie contemporaine a pour mission de diffuser des travaux de nature scientifique ou pédagogique qui permettent d'enri-

chir la réflexion géographique. Cette collection qui, au départ, voulait remplir un vide s'est avérée féconde. Depuis 1998, plus de trente titres ont été publiés, plusieurs ayant donné lieu à des rééditions. Analysant le monde à toutes ses échelles, du mondial au local, des travaux de chercheurs du Québec et d'ailleurs ont interrogé le territoire et les possibilités qu'il offre dans un contexte qui requiert la révision des choix de développement de nos sociétés. La collection devient ainsi ce qu'elle cherchait à être, soit une tribune en langue française pour l'analyse des territoires. Le monde, dans sa globalité, est impensable sans des repères territoriaux qu'il importe de rendre visibles. Sans ces repères, les liens sociaux sont impossibles, la préoccupation pour le bien commun disparaît et seul l'individualisme a droit de cité. Les repères territoriaux sont nécessaires pour un développement respectueux des générations futures, certes, mais aussi des collectivités qui nous entourent et avec lesquelles nous partageons la planète. C'est ce que l'éducation géographique des citoyens rend possible et c'est le défi qui a guidé et qui continuera de guider les travaux de la collection Géographie contemporaine.

Juan-Luis Klein

Directeur de la collection

La cité des cités



Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) GIV 2M2 Téléphone: 418 657-4399 Télécopieur: 418 657-2096

Diffusion/Distribution:

CANADA Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec) J7H 1N7

Tél.: 450 434-0306/1800 363-2864

FRANCE Sofédis, 11, rue Soufflot, 75005 Paris, France – Tél.: 01 53 10 25 25

Sodis, 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77 403 Lagny, France – Tél.: 01 60 07 82 99

BELGIQUE Patrimoine SPRL, avenue Milcamps 119, 1030 Bruxelles, Belgique - Tél.: 027366847

SUISSE Servidis SA, Chemin des Chalets 7, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse - Tél.: 022 960.95.32

Diffusion / Distribution (ouvrages anglophones):

Independent Publishers Group, 814 N. Franklin Street, Chicago, IL 60610 - Tel.: (800) 888-4741



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du «photocopillage».

La cité des cités

Sous la direction de JUAN-LUIS KLEIN et RICHARD SHEARMUR



Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Vedette principale au titre:

Montréal: la cité des cités (Géographie contemporaine) Comprend des références bibliographiques.

ISBN 978-2-7605-4720-9

1. Quartiers (Urbanisme) – Québec (Province) – Montréal. 2. Montréal (Québec) – Conditions sociales. 1. Klein, Juan-Luis. II. Shearmur, Richard G. III. Collection: Géographie contemporaine.

HT127.M66 2017

307.7609714'28

C2017-940043-6



Funded by the Government of Canada





Conseil des arts Canada Council du Canada for the Arts



Révision Isabelle Canarelli

Correction d'épreuves Céline Bouchard

Conception graphique Richard Hogdson

Mise en pages

Interscript

Image de couverture

Affiche produite en 1951 par feu Lucien Émond, ex-professeur à l'École des Beaux-Arts de Québec et à l'École des Arts visuels de l'Université Laval

Dépôt légal : 2e trimestre 2017

- › Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- > Bibliothèque et Archives Canada

© 2017 - Presses de l'Université du Québec

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

Imprimé au Canada D4720-1 [01]

Avant-propos



'idée du présent ouvrage a émergé il y a plusieurs années. Diverses publications sur la globalisation et la métropolisation nous ont incités à réfléchir sur les processus territoriaux qui structurent les métropoles et qui jalonnent la différenciation de leurs quartiers, une différenciation qu'un discours par trop homogénéisant tend à passer sous silence.

Avec l'avènement du 375e anniversaire de la fondation de Montréal, cet ouvrage a gagné en actualité. En effet, la ville de Montréal est un bon exemple, pour ne pas dire un laboratoire, d'actions et d'organisations portant des aspirations qui révèlent les spécificités locales, tout en s'inscrivant dans des tendances convergentes. Aussi, cet ouvrage se veut-il un apport à la compréhension de la complexité du phénomène métropolitain.

Pour la réalisation de ce livre, nous avons pu compter sur la collaboration de Matthieu Roy, agent de recherche au Centre de recherche sur les innovations sociales de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui a assuré la coordination du travail éditorial ainsi qu'une première révision des chapitres. Nous avons aussi pu bénéficier du travail minutieux de Mourad Djaballah, technicien en cartographie au Département de

VIII Montréal

géographie de l'UQAM, pour la création de cartes qui illustrent les différents chapitres. Nous devons souligner par ailleurs la collaboration du personnel des PUQ, dont le professionnalisme et l'efficacité sont essentiels pour la production d'un ouvrage de qualité. Pour terminer, nous remercions les auteurs, qui ont répondu avec diligence à nos requêtes.

Juan-Luis Klein et Richard Shearmur



Table des matières

Avant-propos	VII
Liste des figures	XV
Liste des tableaux	XVII
Liste des sigles et des acronymes	XIX
Introduction	1
Les quartiers et la ville: la construction des petits récits urbains	2
Montréal et ses quartiers: une évolution jalonnée par plusieurs phases	5
Phase 1: l'industrialisation	6
Phase 2: les restructurations de l'après-guerre	6
Phase 3: la reconversion à la «nouvelle économie»	7
sur la culture	8
La structure et le contenu du présent ouvrage	9
Conclusion	11
Bibliographie	11

X Montréal

PART	IE 1 – LI	ES VILLAGES URBAINS ET L'EMPREINTE CULTURELLE	13
Chapi		E PLATEAU-MONT-ROYAL : FIGURE-PHARE DE LA MONTRÉALITÉ enza Benali	15
1.	La sit	tuation géographique	16
2.		ormation et la transformation du quartier	16
	2.1.	XVIIIe siècle: un premier noyau autour des carrières	16
	2.2.	XIXe siècle: un assemblage de villages urbains	20
	2.3.	Tournant du XX ^e siècle : un quartier ouvrier multiethnique	21
	2.4.	1914-1950: la stagnation urbaine	22
	2.5.	Des années 1950 à 1970: un quartier en déclin et menacé par l'urbanisme moderne	23
	2.6.	Les années 1980-1990: le quartier à la métamorphose spectaculaire	26
3.	Les c	aractéristiques du quartier: un emblème de la montréalité	33
	3.1.	Le quartier « branché » de Montréal	34
	3.2.	Une mosaïque sociale à l'image de Montréal	38
	3.3.	Une attraction touristique typiquement montréalaise	39
Co	onclusior	1	41
Bi	ibliograp	hie	42
Chapi		E VILLAGE GAI : les paradoxes de la visibilité	45
1.	La ce	entralité, le changement social et la revalorisation urbaine	47
2.	La ge	enèse du Village: identité gaie et changement urbain	51
3.	Les p	paradoxes du Village d'aujourd'hui	55
4.	La fii	n du Village, la fin des quartiers gais?	58
Bi	ibliograp	hie	61
Chapi		E QUARTIER CHINOIS AU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL:	
		PROCESSUS DE CONSTRUCTION D'UN QUARTIER	63
1.	L'évo	olution historique: de la blanchisserie au quartier	65
	1.1.	Les blanchisseries et la naissance du Quartier chinois	65
	1.2.	La percée commerciale et la signalétique cantonaise: la montée en présence d'une communauté	66
	1.3.	Les premières institutions du Quartier chinois	67
	1.4.	Quelle identité pour le Quartier chinois?	67
	1.5.	Le déclin et la menace à la survie du quartier	68
	1.6.	Le renouveau urbain par l'affirmation culturelle et la folklorisation	69
	1.7.	Le monumentalisme et la mise en tourisme à l'ère de la mondialisation	71

Table des matières X

	1.8.	Les nouveaux investissements et la mise en lumière exubérante	
	1.9.	La consolidation du quartier comme pôle touristique	
2.		uence de la Ville et la gouvernance communautaire éclatée	
3.		incipaux enjeux: entre l'éclatement et la convergence	
-	3.1.	La multiplication des pôles chinois	
	3.2.	La résolution du problème des terrains vacants	
		et du taux de vacance	
	3.3.	Le maintien d'une offre culturelle	
	3.4.	L'implication de la nouvelle génération de Chinois	
	3.5.	La réinvention de la tradition	
Bibl	iograph	nie	
Chapitr		RC-EXTENSION : UN QUARTIER MONTRÉALAIS PRESQUE ORDINAIRE roline Patsias	
1.	Le qu	artier Parc-Extension en quelques chiffres	
2.	L'évol	ution historique du quartier	
3.		ucturation de la société civile : fragmentation et tensions ır de l'expression des spécificités	
4.		uvernance et les exercices de la démocratie	
4.	dans l	Parc-Extension	
Con			
		nie	
	J .		
PARTIE	2 – LE	S QUARTIERS OUVRIERS EN RESTRUCTURATION	•
Chapitr	e 5 – L' <i>A</i>	AXE DU CANAL DE LACHINE ET LES QUARTIERS	
•		J SUD-OUEST: GRANDEUR ET MISÈRE DU BERCEAU	
		L'INDUSTRIALISATION DU PAYS?aire Poitras	
1.	Une o	géographie favorable à l'industrialisation	
2.	_	ution historique du secteur: une histoire industrielle	
		quable liée à celle de la métropole et du pays	
3.		ritalisation économique et sociale du Sud-Ouest:	
		odalités de gouvernance et de coordination innovantes	
4.		njeux et les défis de l'avenir: se réinventer tout en conservant lentité	
Bibl		nie	
Chapitr	ET	MILE END: UN QUARTIER AU CARREFOUR DE LA VIE CULTURELLE ÉCONOMIQUE	
		orma M. Rantisi et Deborah Leslie	
1.		nnées 1980: la désindustrialisation et la création d'un paysage	

	2.		nnées 1990: la renaissance créative du Mile End – qu'est-ce tire et retient les producteurs culturels?	131
	3.	De la	renaissance créative à la commercialisation quartier tendance: la transformation du Mile End	
			secteur privé et par l'État	138
	4.		ouvement organisé contre l'embourgeoisement,	
			par l'État	139
	5.		eux de création des artistes, au cœur de la lutte	140
	6.		le End peut-il conserver son statut de carrefour?	142
	Biblio	graph	nie	143
Cha	apitre	INI	TECHNOPÔLE ANGUS À ROSEMONT: UNE TRAJECTOIRE NOVATRICE DE REVITALISATION ANCRÉE DANS LA COMMUNAUTÉ	149
	1.		clencheur: la fermeture des Ateliers Angus mobilisation communautaire	150
				150
		1.1.	La voie ferrée du Canadien Pacifique: facteur structurant du quartier Rosemont	150
		1.2.	L'essor et le déclin des Ateliers Angus	151
		1.3.	La fermeture des Ateliers Angus en deux étapes	151
	2.		action communautaire face à la désindustrialisation	154
	۷.	2.1.	Le conflit entre le CP et la communauté provoqué	134
		2.1.	par la fermeture des Ateliers Angus	154
		2.2.	De la confrontation au compromis: le partage du site	156
	3.		chnopôle Angus et son imbrication	150
	٥.	dans	le quartier Rosemont	157
		3.1.	L'implantation: une phase d'expérimentation	158
		3.2.	La consolidation: la mise en place d'un pôle	4.50
			d'emplois diversifié	160
	4.		chnopôle Angus et la contribution de la Société veloppement Angus à la qualité de vie de Rosemont	162
	5.	La pa	rt de la SDA dans la gouvernance territoriale	163
	Conc	lusion		164
	Biblio	graph	nie	166
Cha	pitre	8 – «N	MIDTOWN » FLORISSANT: LA PETITE-PATRIE AUX ABORDS	
			CHEMIN DE FER	169
	1.		sissance et le développement	172
	2.	La co	ntinuité et les changements sociodémographiques	176
	3.	La soc	ciété civile et la gouvernance dans le secteur	182
	4.	Les de	éfis et les enjeux	184
	Biblio	graph	nie	188

Table des matières XIII

PARTII	E 3 – LES PROJETS STRUCTURANTS ET LES NOUVEAUX ENJEUX	191
Chapitr	re 9 – LE QUARTIER DES SPECTACLES: LA MISE EN SCÈNE D'UNE CENTRALITÉ CULTURELLE ET FESTIVE	193
1.	Un territoire riche en histoires et en symboles	193
2.	L'invention d'une nouvelle identité territoriale sur les vestiges d'anciens quartiers	195
3.	Des acteurs et des tensions dans la ville: le Quartier des spectacles comme microcosme des enjeux de la centralité urbaine	199
4.	Un quartier en mouvement: de nouveaux défis d'expansion et de consolidation	204
Bib	liographie	207
Chapitr	re 10 – LE QI DE MONTRÉAL: QUARTIER DE L'INNOVATION OU QUARTIER IMAGINAIRE?	209
1.	Griffintown: un bref historique	210
2.	Griffintown: deux histoires de renaissance	214
3.	Et l'innovation dans tout cela?	217
٥.	3.1. Une innovation urbanistique?	217
	3.2. Le Quartier de l'innovation.	218
4.	L'avenir du Quartier de l'innovation	22
	liographie	224
		22.
Chapitr	re 11 – LA CITÉ DU MULTIMÉDIA : L'ACTION PUBLIQUE POUR DÉVELOPPER LE BRANDING DE LA CITÉ	229
1.	Une présentation géographique générale	23
2.	L'évolution historique du quartier	233
	2.1. L'historique du quartier: un district industriel de la première industrialisation	233
	2.2. La mise en friche du quartier	234
3.	Le contexte du multimédia: un secteur en effervescence	
	et en transformation	234
4.	Le processus de gouvernance de la reconversion	235
	4.1. Les acteurs	236
	4.2. Du rôle de la société civile à l'action gouvernementale	239
5.	Les enjeux pour l'avenir: la nouvelle image du quartier	243
Bib	liographie	246

XIV Montréal

Cha	pitre	12 – S	AINT-MICHEL ET LA CITÉ DES ARTS DU CIRQUE :	
			N PARTENARIAT EN ÉVOLUTION	247
	1.	Saint-	Michel: trajectoire d'un quartier multiculturel et défavorisé	248
	2.	Des ca	arrières, sources de conflit et de cohésion sociale!	252
		2.1.	La lutte contre les carrières	252
		2.2.	La lutte contre la pauvreté	253
	3.	Après	le conflit, le Soleil brille à Saint-Michel	254
		3.1.	Un Cirque et une Cité des arts du cirque pour Montréal	254
		3.2.	Le choix de Saint-Michel	255
	4.	La To	hu: facteur de cohésion sociale à Saint-Michel?	256
		4.1.	La créativité culturelle et la revitalisation des quartiers	257
		4.2.	La mise en place d'un cluster créatif et la restructuration	
			du lien social à Saint-Michel	258
	5.	Les er	njeux et les défis pour l'avenir	261
	Biblio	ograph	iie	262
Épil	oque	– LA \	/ILLE COMME SYSTÈME DANS UN SYSTÈME DE VILLES	265
	5		ard Shearmur et Juan-Luis Klein	
	Biblio	ograph	ie	269
Not	ices b	iogran	phiques	271



Liste des figures

rigure I.T.	Localisation des quartiers de Montreal traites dans le livre	4
Figure 1.1.	Carte du Plateau-Mont-Royal	17
Figure 1.2.	Évolution du Plateau-Mont-Royal	18
Figure 1.3.	Vue de la rue Saint-Denis en 2007	37
Figure 2.1.	Carte du Village gai	48
Figure 2.2.	Piétonnisation de la rue Sainte-Catherine dans le Village	54
Figure 2.3.	Projet de construction de copropriétés rue Amherst	56
Figure 3.1.	Carte du Quartier chinois	64
Figure 4.1.	Carte de Parc-Extension	87
Figure 5.1.	Carte de l'arrondissement Le Sud-Ouest	110
Figure 5.2.	Édifice de la Northern Electric Company vu du sud, depuis le toit de la filature Belding Corticelli, Montréal, Québec, 1985	115
Figure 6.1.	Évolution culturelle et économique du Mile End au fil du temps	127
Figure 6.2.	Carte du Mile End	130
Figure 6.3.	Café Club Social	136
Figure 7.1.	Les Ateliers Angus et leur inscription dans la trame urbaine, en 1973 et en 2013	152

XVI Montréal

Figure 7.2.	Représentation spatiale de l'entente entre la CDEC-RPP, la Ville de Montréal et le CP sur l'utilisation du terrain laissé en friche par la fermeture des Ateliers Angus	158
Figure 7.3.	Marché hebdomadaire se tenant sur le site Angus, face au Locoshop	163
Figure 8.1.	Carte de la Petite-Patrie	171
Figure 9.1.	Vue sur la place des Festivals	199
Figure 9.2.	Réalisation du projet du Quartier des spectacles	200
Figure 10.1.	Carte du Quartier de l'innovation	211
Figure 10.2.	Habitations Sainte-Anne, rue de la Montagne, démolies pour faire place à des habitations en copropriété	215
Figure 11.1.	Carte de la Cité du multimédia	232
Figure 12.1.	Carte du quartier Saint-Michel	249
Figure 12.2.	La Cité des arts du cirque	257
Figure 12.3.	Cluster créatif du Cirque du Soleil	261



Liste des tableaux

Tableau 5.1.	du Sud-Ouest, de 1659 à nos jours	113
Tableau 5.2.	Population des différents quartiers du Sud-Ouest, 1971-2011	117
Tableau 5.3.	Taux de chômage de la population de Montréal et du Sud-Ouest, 1981-2011	118
Tableau 6.1.	Données démographiques sur le Mile End	128
Tableau 7.1.	Gestion du terrain des Ateliers Angus par secteurs responsables	159
Tableau 11.1.	Mesures fiscales d'appui aux entreprises dans la Cité du multimédia	242
Tableau 12.1.	Indicateurs socioéconomiques des résidents du quartier Saint-Michel	251





@FR Agence du Faubourg des Récollets

ADISQ Association québécoise de l'industrie du disque,

du spectacle et de la vidéo

AMT Agence métropolitaine de transport

BCDTI Bureau des centres de développement des

technologies de l'information

BDNE Bureau de développement de la nouvelle économie

CAPE Comité d'action de Parc-Extension CCA Centre Canadien d'Architecture

CDEC Corporation de développement économique

communautaire

CDTI Centre de développement des technologies

de l'information

CEIM Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal CEMRS Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation

de sites

CHUM-CRCHUM Centre hospitalier de l'Université de Montréal-

Centre de recherche du CHUM

XX Montréal

CIRQ Centre d'intervention pour la revitalisation

des quartiers

CLD centre local de développement

CN Canadien National CP Canadien Pacifique

CPE Centre de la petite enfance CRA Comité de relance Angus

CRISES Centre de recherche sur les innovations sociales

CSN Confédération des syndicats nationaux CSSS centre de santé et de services sociaux

ENC École nationale de cirque

ÉTS École de technologie supérieure

FTQ Fédération des travailleurs et travailleuses

du Québec

GIUM Groupe d'intervention urbaine de Montréal

HLM habitation à loyer modique

INRS Institut national de la recherche scientifique LGBT lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres

LGBTQ lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres et queer

NPD Nouveau Parti démocratique

OCPM Office de consultation publique de Montréal

ONU Organisation des Nations Unies
OSBL Organisme sans but lucratif

PEYO Park-Extension Youth Organization

PME petite et moyenne entreprise

PPU Programme particulier d'urbanisme PQDS Partenariat du Quartier des spectacles

QDS Quartier des spectacles QI Quartier de l'innovation

QIM Quartier international de Montréal

QMOO Québec, Montréal, Ottawa and Occidental Railway RAMPE Regroupement en aménagement de Parc-Extension

RCM Rassemblement des citoyens de Montréal

R-D recherche et développement

RESO Regroupement économique et social du Sud-Ouest

RMR Région métropolitaine de recensement

RPP Rosemont-La Petite-Patrie

de La Petite-Patrie

SAQ Société des alcools du Québec
SDA Société de développement Angus
SDC Société de développement commercial
SDM Société de développement de Montréal

STM Société de transport de Montréal TIC technologies de l'information et

de la communication

UQAM Université du Québec à Montréal VSMS Vivre Saint-Michel en Santé

YMCA Young Men's Christian Association

Introduction



Juan-Luis Klein et Richard Shearmur

e présent ouvrage vise à montrer la diversité qui caractérise Montréal, diversité qui, au fil des ans, a eu un effet structurant en fait de morphologie urbaine, à l'échelle des quartiers, si bien que certaines collectivités ont développé une image et une identité propres, assumées par leurs résidents, reconnues socialement et, souvent, affichées publiquement. Plusieurs de ces collectivités sont associées à des territoires aux limites reconnues et reçoivent de façon officielle ou officieuse des noms évocateurs de leur identité. Qui n'a pas entendu parler à Montréal de la «Petite-Italie», du «Village gai» ou du «Quartier chinois»? Dans plusieurs cas, collectivité et territoire constituent des quartiers où des formes particulières de leadership et de gouvernance coiffent des agencements d'acteurs générés par

l'attachement au lieu et insufflent des stratégies distinctives de développement. Certains de ces quartiers deviennent des icônes révélatrices de collectivités à la recherche de modes de vie ou de modes de développement particuliers. Leur existence et leur affichage public donnent à voir les marques d'une ville hétérogène qui prend la forme d'une collection urbaine bigarrée, mais pas pour autant chaotique. Cette spécificité identitaire des quartiers constitue une des richesses de Montréal, richesse que le présent ouvrage cherche à mettre en lumière en proposant une lecture de la ville qui met en évidence un ensemble de cités dans la cité. Cette lecture conçoit la ville comme l'expression de trajectoires territoriales distinctives. Elle révèle Montréal comme une mosaïque de territoires, chacun possédant une histoire et une culture, dans certains cas bien instituées, dans d'autres, en construction, imbriquées de différentes façons dans les multiples réseaux personnels, culturels, économiques et institutionnels qui constituent la ville.

Les quartiers et la ville: la construction des petits récits urbains

La lecture de Montréal proposée dans le présent ouvrage puise dans la conception que Claude Raffestin (1980), géographe d'origine française, a proposée du rapport entre la ville et ses composantes territoriales. Cette vision fait référence au degré d'intégration sociale et, surtout, politique des villes. Elle situe les villes entre deux pôles. Il y aurait d'un côté les villes au sein desquelles les acteurs convergent sur la base d'une histoire commune ou d'une vision stratégique. On pourrait ainsi voir un lien entre ce genre de convergence et les coalitions dont ont parlé, entre autres, Logan et Molotch (1987) en se référant aux alliances politiques qui se construisent entre les principaux acteurs pour affirmer les intérêts de la ville par rapport à leurs États d'appartenance ou à d'autres villes considérées comme concurrentes. De l'autre côté, il y aurait des villes plutôt morcelées au sein desquelles les acteurs ne convergent pas et poursuivent leurs intérêts propres sans égard pour les intérêts collectifs.

Les célébrations du 375° anniversaire de Montréal en cours en 2017 font partie d'un effort politique pour présenter Montréal comme un territoire unifié. Les Montréalais sont invités à célébrer une histoire considérée comme commune, voire à y adhérer. L'histoire étant ce que l'on se raconte sur soi-même, cette célébration tente de façonner un imaginaire collectif et de renforcer une identité montréalaise. Ici, le politique, par la voie de la culture, prend la place des grands projets économiques jadis capables de mobiliser les acteurs dans les grandes villes, mais qui, comme le dit Hay (2013), ne sont plus rattachés à leur territoire.

Introduction 3

Depuis l'avènement des États-nations, les États font des efforts pour se construire des récits historiques unificateurs, pour s'inventer des traditions et mettre en avant une culture nationale. Ces efforts se font sentir aussi, surtout depuis quelque temps, à l'échelle des villes. C'est ainsi que des récits urbains liés davantage aux citoyens s'avèrent plus féconds que les «grands récits», idéologiques et téléologiques, en crise, du moins en Occident, depuis la fin des Trente Glorieuses (Lyotard, 1979). Comme on le verra dans certains chapitres de ce livre, cette construction de récits opère aussi dans certains quartiers. Elle peut s'ancrer dans leur passé historique, comme dans le cas de Rosemont et du projet Angus (Klein, Fontan et Lévesque, chapitre 7 de ce livre) ou traduire des essais de structuration territoriale basés sur des visions projectives, comme dans le cas du Quartier de l'innovation (Shearmur, chapitre 10). Le Quartier chinois, où les commerces vietnamiens, thaïlandais et cambodgiens sont aussi nombreux que les commerces tenus par des Chinois, existe en partie grâce à l'histoire que l'on en (re)construit (Cha, chapitre 3), et à Griffintown, on tente de réinscrire une tradition irlandaise pourtant délaissée depuis une cinquantaine d'années (Shearmur, chapitre 10).

Il faut d'ailleurs souligner que les quartiers retenus pour faire l'objet d'un chapitre dans ce livre (figure I.1) affichent une identité distinctive claire, ancrée sur des traces historiques certes, mais, dans plusieurs cas, construite au profit de projets. Cette construction identitaire peut voir ses racines à l'intérieur du quartier, mais peut aussi être construite de l'extérieur. Soulignons qu'un quartier sur lequel les regards externes se portent tend à refléter ce regard¹. D'ailleurs, comme l'a bien établi le sociologue Michel Bassand (1990), cette identité peut être positive ou négative. Lorsqu'elle est négative, elle constitue un stigmate, comme dans le cas de Parc-Extension (Patsias, chapitre 4). Mais lorsqu'elle est positive, elle agit comme un emblème mobilisateur des acteurs territoriaux. Tous les cas présentés dans ce livre affichent des identités coconstruites, soit par les acteurs de ces quartiers, soit par des interventions exogènes, et souvent par la convergence des deux, où on cherche à poser des emblèmes mobilisateurs.

^{1.} Ce processus est bien documenté en management (Chen et Klimoski, 2003) et en éducation (De Boer, Bosker et Van der Werf, 2010), et sous-tend aussi la politique – controversée – de l'ancien maire de New York, Rudolph Giuliani (no broken windows) qui prenait comme point de départ que l'impression visuelle d'un quartier façonne le comportement et les attentes des personnes qui s'y trouvent, menant à une spirale ascendante (si le quartier projette une image plutôt positive) ou descendante (si l'image en est négative) (Kelling et Wilson, 1982). La controverse tourne autour de la nature très superficielle des interventions municipales qui découlent de ce point de départ, et de la répression sévère d'actes d'incivilité mineurs que cette approche a justifiée.

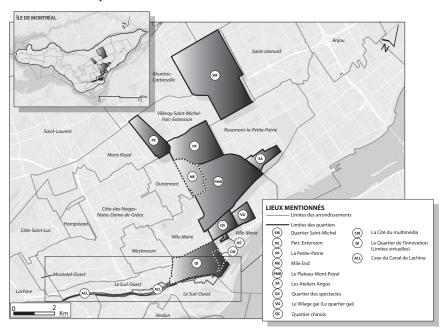


Figure 1.1. Localisation des quartiers de Montréal traités dans le livre

Source: Réalisée par Mourad Djaballah, GÉOLAB - Département de géographie, UQAM, 2017.

Certes, les quartiers dont on parle dans ce livre ne sont pas les seuls quartiers repérables à Montréal. Il en existe d'autres que nous n'avons pas inclus, mais qui auraient pu et, peut-être, dû l'être. Certains de ces quartiers présentent une image bien consolidée (Westmount, Outremont). Mais dans plusieurs autres cas, cette image est en construction (Snowdon, Petit-Vietnam ou Petit-Maghreb) ou est territorialement plus floue (Côtedes-Neiges). Dans d'autres cas, ces quartiers n'ont pas (encore) attiré l'attention des architectes de l'imaginaire collectif.

Comme le montreront les chapitres de ce livre, ce qui fait qu'un quartier ou un territoire s'avère fort d'une identité et d'intérêts partagés, c'est soit une certaine homogénéité sociale, soit de fortes pressions extérieures qui nuancent les différences internes, soit un imaginaire collectif particulièrement riche. D'ailleurs, ces images ne sont pas fixes. Le quartier du multimédia (Tremblay, chapitre 11), par exemple, est passé de friche sans réelle identité à Cité à vocation technologique reconnue comme telle par le biais d'un processus de développement immobilier et par l'intervention du gouvernement du Québec, de la mairie de Montréal et de promoteurs immobiliers. Le Village gai (Giraud, chapitre 2) a suivi un

Introduction 5

cheminement semblable (de quartier marginalisé, à cause de la transformation des quartiers centraux, à quartier reconnu internationalement), mais par le biais d'un processus plus organique. Par ailleurs, ce quartier évolue et semble en passe soit de se morceler, soit de virer vers une réalité plus commerciale. Le quartier Rosemont voit son histoire ancrée dans l'industrie ferroviaire typiquement fordiste se réécrire par l'initiative locale que représente le Technopôle Angus, un projet ancré dans la communauté (Klein, Fontan et Lévesque, chapitre 7). Le quartier Saint-Michel (Trudelle et Klein, chapitre 12), longtemps stigmatisé par une vision extérieure liée, d'abord, aux carrières qui y étaient exploitées et, ensuite, à l'enfouissement sanitaire qui le marquait, se forge aujourd'hui une identité axée sur les arts du cirque et l'environnement. Le Mile End (Rantisi et Leslie, chapitre 6), quartier ouvrier et industriel axé sur le vêtement et le textile, est en passe de devenir un quartier gentrifié, et il n'est pas certain que la nouvelle génération de résidents parvienne à y maintenir la diversité et l'accessibilité qui en ont forgé le caractère. Bref, l'identité et les institutions qui façonnent un quartier évoluent et peuvent soit s'affirmer, soit s'effriter.

Au sein de tous ces quartiers, on observe des institutions (codes souvent tacites, habitudes), des organisations (structures, comités, tables) ainsi que des leaders (politiques, communautaires, culturels) qui structurent leur trajectoire. Le quartier comme unité sociogéographique est indissociable des individus et organisations qui y donnent corps, qui en précisent les contours, l'évolution désirée et les rapports avec l'extérieur. Mais il va de soi que chaque acteur d'un quartier fait aussi partie de communautés ethniques, de classes sociales, de secteurs économiques, etc. Lire la ville par le prisme de ses quartiers est un moyen, bien sûr parmi beaucoup d'autres, de la subdiviser pour mieux la saisir, mais ce sont ses imbrications identitaires multiples qui font qu'aucun quartier n'est jamais isolé de son contexte urbain, national et même mondial, et qu'aucune personne n'est attachée uniquement à son quartier (Massey, 2005). Ces imbrications, il va sans dire, sont ancrées dans l'évolution de la ville en tant qu'entité locale et en tant que composante d'un ensemble global.

Montréal et ses quartiers: une évolution jalonnée par plusieurs phases

La morphologie de Montréal et de ses quartiers est largement tributaire d'une évolution sociale et économique jalonnée, au départ, par l'industrialisation, ensuite, par les transformations induites dans sa trame sociale et urbaine comme conséquences de la modernisation productive et sociale amorcée à partir des années 1950, puis par des reconversions provoquées

par la crise de l'économie industrielle à partir des années 1980 et, enfin, par les nouvelles options privilégiées à partir des années 2000 axées sur le *branding* (valorisation de la marque). Ces phases se succèdent, mais ne se remplacent pas. Elles se superposent et s'entrecroisent, et on en retrouve les expressions remodifiées dans des conjonctions locales restructurées. La géographie de Montréal, comme dans toute autre ville, est ainsi une sorte de palimpseste où se lisent les traces de cette évolution.

Phase 1: l'industrialisation

Rappelons que le processus d'industrialisation de Montréal s'amorce dans les dernières décennies du XIXe siècle, processus qui a fait de cette ville la métropole du Canada (Blanchard, 1992 [1947]). Mentionnons, à titre d'exemple, des réalisations qui jalonnent ce processus: la construction du canal de Lachine qui permet le passage de la navigation vers l'Ouest canadien, la mise en place des grands réseaux ferroviaires, qui génère d'importantes concentrations industrielles, la mise sur pied d'un secteur bancaire fort et la mise en valeur de capitaux nationaux et internationaux. Cet élan crée aussi les premières institutions d'éducation supérieure. En même temps, cette croissance de la richesse coexiste avec la pauvreté et la misère et avec des conditions de vie des classes populaires marquées par l'absence de services, la mortalité et la morbidité. C'est dans ce contexte que prennent racine l'expansion de la ville et le développement de nombreuses paroisses qui deviennent des quartiers avec des personnalités ancrées dans des sentiments d'appartenance forts. Le développement industriel de Montréal requiert une main-d'œuvre abondante pourvue par l'immigration provenant des pays d'Europe, dont les ressortissants marquent des zones de la ville qui se succèdent dans l'axe du boulevard Saint-Laurent. Cette main-d'œuvre est pourvue aussi par des migrants provenant des régions rurales du Québec, lesquels s'entassent dans des quartiers impulsés par le développement industriel et par des promoteurs (Nadeau, 2009).

Phase 2: les restructurations de l'après-guerre

Dès l'après-guerre, une conjonction de facteurs économiques et politiques va provoquer un processus intensif de restructuration de l'armature productive de la ville et, par conséquent, de ses quartiers (Coffey et Shearmur, 1998; Polèse, 1999). L'économie se déplace, ce qui entraîne la dévitalisation de certains quartiers, tout en générant des dynamismes nouveaux, aussi bien dans la ville de Montréal comme telle qu'au plan de son inscription dans l'économie canadienne (Polèse, 2009). Les autoroutes deviennent les nouveaux facteurs de localisation pour de nouvelles industries dont les matières premières et les produits transitent désormais surtout par

Introduction 7

camion. Les quartiers qui avaient été structurés à l'aune du développement des chemins de fer et du transport portuaire sont progressivement délaissés par les entreprises. En même temps, un changement culturel qui affecte les modes de vie des différentes classes sociales dissocie le lieu de résidence des travailleurs de leur lieu de travail, phénomène qui est favorisé par les changements dans les habitudes de transport et par la construction des autoroutes.

Ce changement s'accentue avec la tertiairisation. La manufacture, en tant que moteur de croissance de la ville, est progressivement remplacée par les services, et Montréal s'affirme comme une ville tertiaire. La Révolution tranquille amorcée en 1960, avec la multiplication des fonctions administratives et des emplois dans les services publics, intensifie cette tendance. Les standards de vie changent et la banlieue s'impose comme lieu de résidence.

Phase 3: la reconversion à la «nouvelle économie»

À partir des années 1980, l'économie montréalaise, comme la plupart des anciennes métropoles industrielles de l'est de l'Amérique du Nord, doit faire face au défi de la reconversion économique (Fontan, Klein et Tremblay, 2005). Dans les années 1980, ce processus est accéléré par le redéploiement industriel et par la conversion aux nouvelles technologies. Ce basculement va mettre les anciens espaces industriels devant le défi de l'adaptation, défi qui interpelle fortement les acteurs sociaux, surtout les représentants du milieu des affaires, les instances gouvernementales et les universités. La convergence entre ces acteurs est à la base d'un groupe de travail créé par le gouvernement fédéral, présidé par Laurent Picard, et dont le rapport diffusé en 1986² recommande, entre autres, le développement de nouvelles filières productives. Ces orientations ont un effet majeur sur les choix faits à Montréal et dans l'ensemble de la région métropolitaine. Le développement des secteurs liés aux nouvelles technologies (l'aéronautique, la pharmaceutique, les télécommunications), lesquels nichent le long des principaux axes de communication (les autoroutes 40 et 15), renforce l'étalement de la ville à travers des banlieues sans histoire ou des zones de transition, voire des non-lieux (Augé, 1992).

^{2.} Connu sous le nom de «Rapport Picard» (Canada, 1986).

Phase 4: le tournant des années 2000: vers un marketing axé sur la culture

Les années 2000 voient s'installer à Montréal une nouvelle mentalité en matière de développement urbain. Cette mentalité favorise la mixité des fonctions urbaines et de classes sociales, ainsi que la concertation comme moyen pour aboutir à des consensus sociaux à l'échelle des quartiers. La Ville de Montréal et les acteurs locaux font le choix de la culture comme axe de développement et de promotion. Cette culture s'inscrit en cela dans le mouvement de diffusion des réflexions autour de thèmes tels que celui de «villes créatives» ou de «classes créatives» où la culture est posée comme un vecteur de développement économique (Tremblay et Tremblay, 2010; Rantisi et Leslie, 2010). La «nouvelle politique urbaine» qui inspire ces choix (Swyngedouw, Moulaert et Rodriguez, 2002; Moulaert, Demuynck et Nussbaumer, 2004) n'est pas sans susciter des critiques au sujet des conséquences qui peuvent s'avérer négatives, surtout pour les résidents des quartiers défavorisés, en fait de gentrification et de fracture sociale, dont témoignent les nombreux incidents qui ont lieu dans plusieurs quartiers, notamment à Hochelaga-Maisonneuve.

Néanmoins, l'option culturelle énoncée par le slogan «Montréal, métropole culturelle» suscite l'adhésion et donne lieu à un plan d'action, voire à une stratégie adoptée par la Ville de Montréal³. En complément de cette stratégie, dans laquelle il faut inscrire la réalisation du Quartier des spectacles (Lefebvre, chapitre 9), les organismes Culture Montréal, le Chantier de l'économie sociale et les Corporations de développement économique communautaire (CDEC)⁴ mettent de l'avant une approche axée sur les quartiers culturels, option qui rallie l'ensemble des acteurs locaux. Cette stratégie mise davantage sur une culture de proximité, appuyée sur des exemples tels le Cinéma Beaubien (Rosemont), le théâtre Paradoxe (Pointe-Saint-Charles) ou les ateliers d'artistes (Saint-Jacques et Mile End), tous des projets culturels portés par des organismes de la société civile en vue de favoriser la vitalité territoriale (Klein et Morrissette, 2014).

^{3.} Pour la mise en œuvre de ce plan d'action, voir http://coupdoeil.montrealmetropoleculturelle.org/, consulté le 19 janvier 2017.

^{4.} Dissoutes en 2016 à la suite d'une réforme de la gouvernance du développement territorial au Québec réalisée sous le signe de l'austérité adoptée par le gouvernement du Québec en 2015.

Introduction 9

La structure et le contenu du présent ouvrage

Le présent ouvrage est divisé en trois parties. La partie 1, intitulée «Les villages urbains et l'empreinte culturelle», comprend quatre chapitres qui portent le regard sur différents aspects de la construction de quartiers qui, progressivement, acquièrent une marque culturelle. Dans le chapitre 1, Kenza Benali présente le quartier Plateau-Mont-Royal, l'un des quartiersphares de Montréal. Ce quartier a complété un processus de gentrification qui lui a donné une image de village urbain à l'instar du Greenwich Village de New York, où se mettent en place des mesures communautaristes qui en font une cité distinctive à l'intérieur de Montréal. Le Plateau symbolise ainsi l'habitat, voire l'habiter d'une élite francophone caractérisée comme «bourgeoise-bohème», renforcée par une importante immigration française récente. Au chapitre 2, Colin Giraud montre comment une minorité (les homosexuels) peut investir un ancien quartier ouvrier paupérisé à partir des transformations économiques des années 1960 et en faire un espace refuge lui permettant de s'épanouir, de s'institutionnaliser, de participer à la requalification et d'offrir une nouvelle identité qui transcende la réputation de Montréal. Celle-ci serait l'une des villes gay-friendly (ouvertes aux gais) les plus reconnues internationalement. Au chapitre 3, Jonathan Cha décrit la façon dont la communauté chinoise et différents intervenants gouvernementaux et municipaux ont peu à peu «enchinoisé» une zone du centre-ville de Montréal par le biais de processus successifs de marquage territorial et d'aménagement. Cet imaginaire unifié du quartier s'est opéré malgré les difficultés de la communauté chinoise à s'unifier elle-même. L'aménagement joue un rôle fondamental dans la construction identitaire du quartier, ce qui montre la place du politique dans la construction d'un territoire urbain. Au chapitre 4, Caroline Patsias présente un portrait de la gouvernance du quartier Parc-Extension, lequel a la particularité d'être l'un des quartiers les plus pauvres et les plus multiethniques de Montréal. Son analyse montre que la vision extérieure, homogénéisante et stigmatisante, cache une grande diversité non seulement ethnique, mais aussi en matière d'intérêts sociaux et politiques qui peuvent même s'avérer concurrents.

La partie 2, intitulée «Les quartiers ouvriers en restructuration» présente différentes orientations découlant des processus de reconversion économique et sociale d'anciens quartiers issus de l'industrialisation et dévitalisés par la crise du fordisme. Dans cette partie, au chapitre 5, Claire Poitras s'intéresse à la zone structurée par le canal de Lachine, zone où a pris place la révolution industrielle à Montréal, voire au Canada, durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Le chapitre expose les différentes actions de revitalisation où l'action communautaire, le développement immobilier privé et la fonction commerciale se conjuguent dans un processus aux fortes allures «gentrificatrices» que l'action communautaire, par ailleurs

très présente, n'est pas parvenue à infléchir. Au chapitre 6, Norma M. Rantisi et Deborah Leslie abordent le Mile End, un autre quartier à forte concentration industrielle reconverti par l'apport symbolique des artistes. Devenu un important pôle de production artistique, ce quartier est marqué par les tensions inhérentes au processus de gentrification qui marquent ce quartier. Au chapitre 7, Klein, Fontan et Lévesque analysent le cas particulier de la reconversion d'un site industriel à partir de l'action communautaire dans la perspective du développement local. Le Technopôle Angus, à Rosemont, est devenu l'exemple d'une reconversion qui garde des attaches avec la communauté tout en contribuant à améliorer le niveau de vie du quartier. Au chapitre 8, Nik Luka décrit les transformations économiques, sociales et politiques du quartier Petite-Patrie, voisin de Rosemont, où la qualité du milieu de vie est affectée par une situation géographique qui en fait un lieu de transit incontournable.

La partie 3, intitulée «Les projets structurants et les nouveaux enjeux», porte sur des quartiers où sont déployées des fonctions nouvelles et où des leaderships politiques et entrepreneuriaux externes reconstruisent des identités et redécoupent des territoires d'action. Dans le premier chapitre de cette partie, le chapitre 9, Sylvain Lefebvre aborde le processus qui a mené à la création du Quartier des spectacles, processus qui, tout en déployant une stratégie culturelle, a contribué à la revalorisation foncière d'un secteur du centre-ville délaissé par les projets de nature commerciale et financière, et constitue un exemple de branding territorial. Au chapitre 10, Richard Shearmur analyse le cas du Quartier de l'innovation, soit un territoire pour le moment virtuel qui coiffe la renaissance, bien concrète dans son cas, du quartier Griffintown. Par une opération qui combine l'aménagement et le branding, une coalition institutionnelle cherche à ancrer un nouveau récit territorial axé sur l'innovation. Au chapitre 11, Diane-Gabrielle Tremblay analyse le cas de la Cité du multimédia, inscrite partiellement dans le Ouartier de l'innovation, mais dont la conversion autour du concept de multimédia est achevée. L'auteure montre les limites d'un type de branding qui ne crée pas toujours les effets voulus: Montréal est reconnu pour être un pôle du multimédia, mais la concentration des entreprises travaillant dans ce domaine ne s'est pas traduite par une capacité nouvelle d'innovation, ce qui était l'objectif recherché. Au chapitre 12, Catherine Trudelle et Juan-Luis Klein analysent l'effet de la Cité des arts du cirque sur le quartier Saint-Michel. Ce projet, impulsé par l'implantation dans le quartier du Cirque du Soleil, s'est greffé au quartier en s'ouvrant aux actions partenariales avec les organisations de la société civile, transformant ainsi l'image du quartier.

Introduction 11

Conclusion

Les quartiers décrits dans ce livre contribuent tous à faire de Montréal ce que la ville est aujourd'hui – plus encore, ces quartiers sont Montréal, car sans eux, Montréal n'existerait pas en tant que communauté urbaine vivante. Notre but a été de choisir des exemples de quartiers dont la personnalité est reconnue, des exemples de restructuration avancée et des exemples de quartiers dont l'identité repose sur la conjonction d'apports endogènes et exogènes afin de montrer les trajectoires de la construction de la ville. Il va sans dire, nous sommes loin d'avoir couvert tous les quartiers qui la constituent, et loin, aussi, d'avoir fourni des exemples de chaque type de quartier. Notre sélection représente principalement des quartiers en restructuration, souvent en voie de gentrification, et, dans tous les cas, qui s'inscrivent dans ce qu'on pourrait désigner comme un «projet territorial» (Pecqueur et Peyrache-Gadeau, 2010). Nous n'avons pas inclus des espaces liminaires ou peu structurés socialement qui, tout en constituant des espaces au sein de la ville, où certes des gens résident et où des activités économiques ont lieu, ne sont pas portés par des communautés aux sens politique, identitaire, culturel, voire territorial du terme. Tous les quartiers qui figurent dans ce livre cherchent, soit par le biais d'acteurs et d'institutions internes, soit par le biais d'interventions venant de l'extérieur, à se définir de façon explicite. Ce sont ces définitions, et la façon dont chaque quartier y parvient, qui sont au cœur des chapitres qui constituent ce livre.

Bibliographie

- Augé, M. (1992). *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.
- Bassand, M. (1990). *Culture et régions d'Europe*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Blanchard, R. (1992 [1947]). *Montréal: esquisse de géographie urbaine,* édition préparée et présentée par Gilles Sénécal, Montréal, VLB éditeur.
- Canada (1986). Rapport du Comité consultatif au Comité ministériel sur le développement de la région de Montréal, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services Canada.
- Chen, G. et R. Klimoski (2003). «The impact of expectations on newcomer performance in teams as mediated by work characteristics, social exchanges, and empowerment», *Academy of Management Journal*, vol. 46, no 5, p. 591-607.
- Coffey, W.J. et R.G. Shearmur (1998). «Employment growth and structural change in the urban Canada, 1971-1991», *Review of Urban and Regional Development Studies*, vol. 10, no 1, p. 60-88.

De Boer, H., R. Bosker et M. van der Werf (2010). «Sustainability of teacher expectation bias effects on long-term student performance», *Journal of Educational Psychology*, vol. 102, no 1, p. 168-179.

- Fontan, J.-M., J.-L. Klein et D.-G. Tremblay (2005). *Innovation socioterritoriale et reconversion économique*, Paris, L'Harmattan.
- Hay, I. (dir.) (2013). Geographies of the Super-Rich, Cheltenham, Edward Elgar.
- Kelling, G.L. et J.Q. Wilson (1982). «Broken windows: The police and neighborhood safety», *Atlantic Monthly*, mars, https://www.theatlantic.com/magazine/archive/1982/03/broken-windows/304465/, consulté le 19 janvier 2017.
- Klein, J.-L. et P. Morrissette (2014). «Le développement économique communautaire et la cohésion sociale à Montréal», dans J.-M. Fontan, J.-L. Klein et D. Bussières (dir.), Le défi de l'innovation sociale partagée, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 159-188.
- Logan, J.R. et H.L. Molotch (1987). *Urban Fortunes. The Political Economy of Place*, Berkeley, University of California Press.
- Lyotard, J.-F. (1979). La condition postmoderne. Rapport sur le savoir, Paris, Éditions de Minuit.
- Massey, D. (2005). For Space, London, Routledge.
- Moulaert, F., H. Demuynck et J. Nussbaumer (2004). «Urban renaissance: From physical beautification to social empowerment», CITY, vol. 8, no 2, p. 229-235.
- Nadeau, G. (2009). Angus: du grand capital à l'économie sociale, Montréal, Fides.
- Pecqueur, B. et V. Peyrache-Gadeau (2010). «Fondements interdisciplinaires et systémiques de l'approche territoriale. Introduction», Revue d'économie régionale et urbaine, nº 4, p. 613-623.
- Polèse, M. (1999). «La dynamique spatiale des activités économiques au Québec: analyse pour la période de 1971-1991 fondée sur un découpage centre-périphérie», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 43, n° 118, p. 1-24.
- Polèse, M. (2009). Montréal économique: de 1930 à nos jours. Récit d'une transition inachevée, Montréal, INRS-UCS.
- Raffestin, C. (1980). Pour une géographie du pouvoir, Paris, Librairies techniques.
- Rantisi, N. et D. Leslie (2010). «Materiality and creative production: The case of the Mile End neighborhood in Montreal», *Environment and Planning A*, vol. 42, p. 2824-2841.
- Swyngedouw, E., F. Moulaert et A. Rodriguez (2002). «Neoliberal urbanization in Europe: Large-scale urban development projects and the new urban policy», *Antipode*, vol. 34, n° 3, p. 542-577.
- Tremblay, R. et D.-G. Tremblay (2010). *La classe créative selon Richard Florida: un paradigme urbain plausible?*, Québec/Rennes, Presses de l'Université du Québec/Presses universitaires de Rennes.



Les villages urbains et l'empreinte culturelle

Chapitre



Le Plateau-Mont-Royal Figure-phare de la montréalité

Kenza Benali

omme plusieurs quartiers centraux des villes occidentales, le Plateau-Mont-Royal¹ a connu, après une période de déclin au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, une renaissance remarquable grâce, entre autres, à une politique de revitalisation urbaine (patrimonialisation, restauration du bâti, réhabilitation des artères commerciales, etc.) mise en œuvre par les instances publiques. De façon synchrone à ce renouveau, le Plateau a été l'un des quartiers touchés par le phénomène dit de reconquête par la classe moyenne ou de gentrification, effet fréquent des exercices de

^{1.} Il convient de préciser que nous aurons souvent recours à l'abréviation «Plateau» pour désigner l'ensemble du quartier afin d'alléger le texte.

revitalisation ailleurs dans le monde également. En effet, autrefois mésestimé, le quartier acquit dès les années 1970, à travers certains mouvements sociaux, une notoriété inédite, et ce, malgré une saignée de sa population durant la même décennie. Partant de l'idée que l'identité spatiale d'un territoire relève autant de données géographiques objectives que d'un ensemble de représentations sociales (Bailly *et al.*, 1995), ce chapitre² retrace, à travers l'analyse des quotidiens montréalais de 1969 à 1998, les événements (mutation physique et sociale), mais aussi les discours qui ont concouru à l'image actuelle du Plateau-Mont-Royal. La première partie du chapitre porte sur la délimitation territoriale. La deuxième partie dresse un bref historique du quartier. La troisième partie est consacrée aux caractéristiques physiques et idéelles. Enfin, dans la conclusion, nous revenons sur les moments forts de cette revalorisation urbaine qui a propulsé le Plateau au rang de quartier mythique de Montréal.

1. La situation géographique

Situé au cœur de Montréal, le Plateau est l'un des plus vieux quartiers de la ville (figure 1.1). Ce territoire d'une superficie de 8,1 km² est délimité au sud par la rue Sherbrooke, l'une des principales artères de la ville, et bordé au nord et à l'est par la voie ferrée du Canadien Pacifique. Quant à la limite ouest, elle longe la rue Hutchison (au nord de l'avenue du Mont-Royal), l'avenue du Parc (entre l'avenue du Mont-Royal et l'avenue des Pins) et la rue University (au sud de l'avenue des Pins) (Le Bot, 2002). Il compte actuellement une population de 100 390 habitants (données de 2011) et constitue la zone la plus densément peuplée de Montréal.

2. La formation et la transformation du quartier

2.1. XVIIIe siècle: un premier noyau autour des carrières

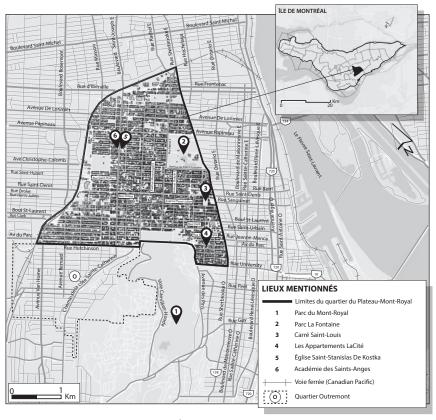
Dès la première moitié du XVIII^e siècle, la cité de Montréal déborde largement de son enceinte datant du Régime français³. En 1792, l'administration de Montréal décide d'étendre ses limites à 100 chaînes⁴ des fortifications (pour se fixer sur l'actuelle rue Duluth), englobant les différents noyaux d'habitations *extra-muros*, à savoir le Faubourg des Récollets

^{2.} Tiré de Benali (2008).

^{3.} La construction de l'enceinte de pierre se termine en 1740. Cette dernière sera démolie entre 1801 et 1817 (Lussier, 1984).

^{4.} Environ un mille et quart.

Figure 1.1. Carte du Plateau-Mont-Royal



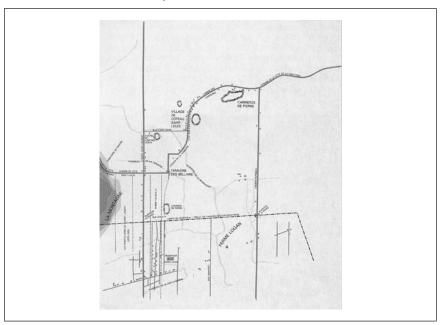
Source: Réalisée par Mourad Djaballah, GÉOLAB – Département de géographie, UQAM, 2017.

à l'ouest, le Faubourg Québec à l'est et le Faubourg Saint-Laurent⁵ au nord (Lussier, 1984). À cette époque, le chemin Papineau (avenue aujourd'hui) est également tracé, permettant de relier la ville à la rive nord de l'île. L'ensemble du territoire du Plateau est composé de deux territoires agricoles situés à l'ouest et à l'est du chemin Papineau: la Côte-Saint-Louis et la Côte-de-la-Visitation. La partie sud de la Côte-Saint-Louis est nommée la «Côte à Baron», en raison du nom du propriétaire d'une de ses terres, un dénommé Jean Augé dit Baron. Bordant de part et d'autre l'actuelle rue Sherbrooke, elle annonce les hauteurs de Montréal, dominées par de vastes

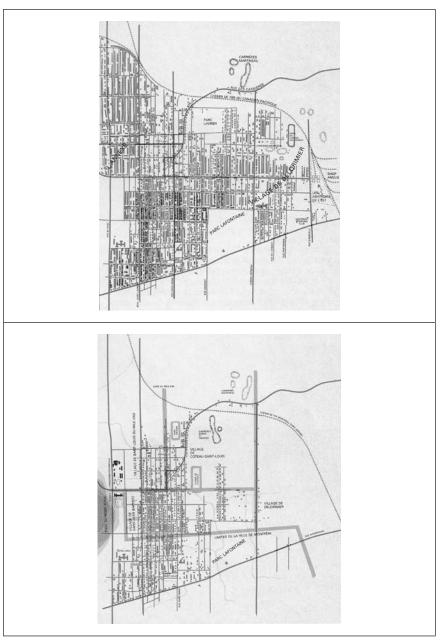
^{5.} La porte de Saint-Laurent s'ouvre sur le chemin du même nom qui est aménagé en 1717 pour rejoindre le Sault-au-Récollet et l'île Jésus (Ville de Montréal, 1984).

terres agricoles et une riche forêt qui servait notamment de terrain de chasse pour les citadins fortunés. Vers 1760, un dénommé Jean Brazeau achète aux Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, une large bande de terrain située aux environs des actuelles rues Henri-Julien et Mont-Royal (Lussier, 1984). Durant les années qui suivent, un officier de milice anglais habitant sur le site, M. Fay, fait tracer quelques sentiers. Cette pratique va permettre la découverte de grands gisements de pierre calcaire propice à la construction. Cette découverte attire aussitôt des investisseurs qui se pressent d'acheter des terrains et d'y installer des équipes de manœuvres. L'extraction de la pierre, qui commence en 1773, donne le coup d'envoi au développement urbain de la zone (Courcy-Legros et Verret, 1979). D'autres carrières de pierre seront par la suite découvertes et exploitées de part et d'autre du «chemin des Carrières» (figure 1.2). Un autre pôle de développement émerge, autour de la tannerie construite en 1800 par M. Plessis dit Bélair, située sur le terrain entre les actuelles rues Saint-Denis et Henri-Julien (Lussier, 1984). L'agglomération qui prend forme dans cette partie du Plateau sera nommée jusqu'à la moitié du XIXe siècle le village des «Tanneries des Bellaire»6.

Figure 1.2. Évolution du Plateau-Mont-Royal (1850, 1890 et 1914)



^{6.} Parfois orthographié «Tanneries des Bélair».



Source: Ville de Montréal (1984).

2.2. XIX^e siècle: un assemblage de villages urbains

Dès le début du XIX^e siècle, l'exploitation des gisements calcaires s'intensifie grâce à la croissance urbaine de Montréal, qui nécessite de grandes quantités de pierres pour la construction de ses nouveaux édifices (Lussier, 1984). Cette activité en pleine effervescence attire de nombreuses familles de travailleurs (charretiers, coupeurs de pierre, etc.) qui s'installent à proximité des lieux de travail. Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, le grand territoire du Côteau Saint-Louis se subdivise en plusieurs villages. Le village de Côteau Saint-Louis, devenu par la suite Ville de la Côte-Saint-Louis en 1890 (Ville de Montréal, 1965), se réduit à la partie nord, entre le chemin Papineau à l'est, la rue Saint-Denis à l'ouest et l'avenue du Mont-Royal au sud. Le deuxième village, Saint-Jean-Baptiste, constitue la partie sud qui se détache en 1861 (Lussier, 1984). Il est compris entre la rue Duluth au sud, le Mont-Royal à l'ouest et le chemin Papineau à l'est. Au début, sa population comprend surtout des ouvriers des carrières et de la «Tannerie des Béllaire», mais avec le développement du transport intra-urbain qui monte le long de la rue Saint-Denis jusqu'à l'avenue du Mont-Royal, elle s'accroît davantage et attire commerçants et professionnels. Avec l'introduction d'un système de tramways en 1864, cette partie passe du statut de zone rurale à celui de banlieue de Montréal. Vers 1880, le village Saint-Jean-Baptiste connaît un boom démographique engendré par la vague d'expansion de la ville de Montréal. En 1884, le village devient une ville (Ville de Montréal, 1965). En 1876, la création du chemin de fer reliant Montréal à Saint-Jérôme, passant par la rue Bernard et le boulevard Saint-Laurent, va permettre le développement de l'agglomération qui s'était formée autour du centre d'extraction connu sous le nom de Pierreville. Il s'agit du troisième village, celui de Saint-Louis du Mile End, qui se situe dans la partie nord-ouest de Côteau Saint-Louis et qui se détache de ce dernier en 1878. Il est délimité au nord par la municipalité de la paroisse de Saint-Laurent, la rue Mont-Royal au sud, les rues Sanguinet et Drolet à l'est et Outremont à l'ouest. Vers 1888, des propriétaires implantent de nouvelles industries dans le village, attirés par les perspectives économiques que permet le chemin de fer. De nombreux ménages ouvriers s'y installent, de même que des familles bourgeoises qui se concentreront dans la zone appelée l'Annexe. En 1895, le statut de ville est demandé et accordé: le village de Saint-Louis du Mile End devient la ville Saint-Louis (Courcy-Legros et Verret, 1979; Lussier, 1984). Enfin, plus à l'est du territoire du Côteau Saint-Louis, le noyau qui se développe le long du chemin Papineau se détache du village de la Côte de la Visitation en 1895 pour former le village de De Lorimier. Parallèlement à la fondation de ces villages, plusieurs paroisses se forment, à savoir celles de Saint-Jean-Baptiste en 1875, Saint-Edouard en 1895, Saint-Denis en 1899 et Saint-Georges érigée en 1908 (Marois, 2001). Il est important de signaler que

l'implantation de ces nouvelles paroisses va être essentielle pour le développement des villages, puisque celles-ci constituent à l'époque les piliers de l'organisation sociale (GIUM, 1989). En effet, autour de chaque ensemble ecclésial (formé d'une église, d'une école, d'un couvent et souvent d'un hôpital), qui assure à la communauté les services en éducation et en santé, s'érigent des édifices publics (hôtel de ville, bureau de poste, etc.), puis plus tard des caisses populaires. Entre-temps, la partie du Plateau comprise à l'intérieur des limites de Montréal (au sud de la rue Duluth), connue sous le nom de la Côte à Baron, s'embourgeoise. La bourgeoisie anglophone est la première à s'établir le long de la rue Sherbrooke⁷. Avec l'arrivée de la bourgeoisie francophone, au tournant du XXe siècle, l'aspect prestigieux de la rue se consolide (Lussier, 1984). D'autres rues adjacentes présenteront le même caractère, telles que Saint-Denis, habitée par des notables, les rues Sainte-Famille et Parc La Fontaine ou encore celles qui entourent le square Saint-Louis, ancien réservoir d'aqueduc construit en 1848 et qui devient après sa reconversion en 1878, l'un des plus beaux squares de la ville (Ville de Montréal, 1984). Elles inspireront par la suite les rues bourgeoises des autres parties du Plateau telles que la rue Saint-Hubert, le boulevard Saint-Joseph et l'avenue De Lorimier. Il faut souligner que la fin du XIXe siècle est également marquée par la création des grands parcs du quartier, à savoir le parc du Mont Royal (1875) ainsi que le parc La Fontaine (1888), sur le site de ce qui fut autrefois la ferme Logan (GIUM, 1989).

2.3. Tournant du XXe siècle: un quartier ouvrier multiethnique

À la fin du XIX^e siècle, le développement urbain de Montréal s'accélère sous l'impulsion de l'industrialisation, de l'exode rural, de la croissance démographique et de l'immigration. Les municipalités et villages qui se sont développés sur le Plateau au cours du siècle précédent se voient annexés de 1880 à 1909 pour devenir en bloc des quartiers montréalais (Ville de Montréal, 1965; Marois, 2001). Jusqu'à la fin des années 1960, le territoire du Plateau actuel sera composé des quartiers Saint-Louis, La Fontaine, Saint-Jean-Baptiste, Laurier, Saint-Michel, Saint-Denis et De Lorimier. Ce n'est qu'à partir de 1971, lorsque apparaît pour la première fois dans la documentation municipale le nom du Plateau-Mont-Royal, que ces différents quartiers deviennent des «quartiers de planification» avec les délimitations que nous connaissons aujourd'hui. La fin du XIX^e siècle annonce une ère de prospérité pour ce quartier central de la ville. On qualifie même cette période «d'âge d'or du développement» du

^{7.} En 1817, la rue Sainte-Marie est rebaptisée rue Sherbrooke, en l'honneur du gouverneur général du Canada de 1816 à 1818, Sir John Cooper Sherbrooke (Lussier, 1984).

Plateau (Ville de Montréal, 1984), en raison du boom de la construction résidentielle, qui porte la densité à un point inégalé jusqu'ici, mais aussi de l'importante production architecturale de grande qualité. C'est à cette époque que vont être érigés les plus beaux bâtiments institutionnels et religieux du Plateau et que va apparaître la forme architecturale typique de ce secteur montréalais, les duplex et les triplex, fruit de la réglementation d'homogénéisation du parcellaire mise en œuvre par la Ville à partir de 1880. Dès le début du XX^e siècle, le Plateau prend le visage qu'on lui connaît aujourd'hui (Ville de Montréal, 1984). En effet, en 1914, pratiquement toute la superficie du Plateau-Mont-Royal est construite. Il faut également signaler que c'est durant cette période que le boulevard Saint-Laurent confirme son statut de grande artère avec ses commerces, ses manufactures et ses banques (GIUM, 1989).

Par ailleurs, le Plateau devient, en cette fin de siècle, le principal quartier d'accueil des nouveaux immigrants provenant de l'Europe orientale et qui fuient les troubles politiques qui vont mener, plus tard, à la Première Guerre mondiale (LaFerrière, 1995). De nombreux Juifs, Allemands, Russes, Polonais, Roumains et Lithuaniens viennent s'installer à Montréal, alors en plein boom économique. Ils vont y élire domicile et établir leurs commerces et manufactures le long du boulevard Saint-Laurent, communément appelé «la Main» et désigné comme la «frontière ethnique entre le monde anglophone à l'ouest et francophone à l'est» (Ville de Montréal, 1984, p. 7).

Les immigrants occuperont également la partie nord-ouest, surnommée l'Annexe, contribuant grandement au développement rapide de ce secteur. Dès 1900, Saint-Louis du Mile End devient une ville cosmopolite (Ville de Montréal, 1984). Si, après la Seconde Guerre mondiale, la plupart des communautés immigrantes se déplacent vers les quartiers de l'ouest (Outremont, Westmount, Côte-des-Neiges), ce secteur du Plateau continuera, cependant, d'être le premier point de chute des vagues d'immigration qui se succéderont.

2.4. 1914-1950: la stagnation urbaine

Le développement accéléré au tournant du siècle atteint un point de saturation à la veille de la Première Guerre mondiale. Le Plateau amorce dès lors une longue période de stagnation qui se poursuit jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale (Ville de Montréal, 1984). C'est surtout la crise des années 1930 qui ralentira quelque peu l'ardeur de ce fulgurant développement économique et urbain, et engendra une conjoncture difficile pour le quartier et sa population essentiellement de couche ouvrière. De plus, le déménagement de l'Université de Montréal à l'ouest

du Mont-Royal durant les années 1920⁸ entraîne le départ de la bourgeoisie francophone. En effet, plusieurs familles bourgeoises, qui habitaient alors les belles demeures de la rue Sherbrooke, suivent cette migration institutionnelle. La bourgeoisie anglophone délaissera elle aussi peu à peu les lieux au profit des quartiers plus verdoyants comme Westmount et Notre-Dame-de-Grâce (Ville de Montréal, 1984).

2.5. Des années 1950 à 1970: un quartier en déclin et menacé par l'urbanisme moderne

Les années d'après-guerre annoncent le déclin des quartiers centraux. En effet, le retour à la paix, loin d'avoir avantagé les quartiers anciens, a plutôt déclenché une nouvelle vague d'expansion au profit des espaces périphériques. Largement favorisée par l'interventionnisme étatique, cette vague va engendrer une restructuration du territoire montréalais (renforcement des transports, développement du réseau autoroutier, création des banlieues et de zones industrielles en périphérie, etc.). La migration industrielle qui en découle, stimulée par les restructurations économiques et l'étalement urbain des années 1950-1960, va avoir des répercussions tragiques sur les quartiers anciens, notamment celui du Plateau-Mont-Royal, qui assiste au déménagement de plusieurs entreprises en raison des nouvelles exigences spatiales (Marois, 2001). Cette situation affecte durablement le quartier et le transforme en profondeur: exode de sa population, affaiblissement de ses activités commerciales et économiques, détérioration majeure du cadre bâti. En outre, le Plateau-Mont-Royal, comme l'ensemble des quartiers centraux, va connaître à partir des années 1960 une hémorragie démographique radicale due, entre autres, au vieillissement de la population, à la baisse de la natalité et à l'exode des jeunes familles vers la banlieue (Marois, 1989, 2001). Durant la seule période allant de 1971 à 1981, la population du Plateau chute de 30% (GIUM, 1985).

^{8.} Fondée en 1887, l'Université de Montréal, alors succursale de l'Université Laval de Québec, comporte trois facultés qui sont dispersées géographiquement (occupant respectivement le Grand Séminaire de Montréal, le Cabinet de lecture des Sulpiciens et le château Ramezay). En 1895, l'Université de Montréal déménage à l'angle sud-est des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, dans un seul immeuble regroupant alors l'ensemble des facultés (l'actuel pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM). Pendant plus de 40 ans, l'Université formera le berceau de la vie culturelle et sociale des quartiers environnants (le Quartier latin et le Plateau). Pour plus de détails sur l'histoire de cette université, consulter le lien: <secretariatgeneral.umontreal.ca/histoire-de-luniversite>, consulté le 19 janvier 2017.

Cette période est également consacrée aux grands travaux d'aménagement entrepris, dès l'aube des années 1950, par les autorités municipales fortement animées par l'idée de création d'un centre-ville moderne. En effet, le mouvement d'après-guerre de modernisation de la société québécoise va toucher les autorités municipales de Montréal, qui manifesteront une volonté de renouveau urbain. Le contexte économique favorable des années 1950 et 1960, dominé par l'optimisme, va permettre à Jean Drapeau⁹, alors maire de Montréal, d'entreprendre d'importants projets urbains en vue de rehausser l'image de la ville sur le plan international. Animé par les idées nouvelles, Drapeau veut faire de Montréal «la métropole du progrès». C'est dans cet esprit que les autorités municipales, largement inspirées par les principes de l'*Urban Renewal* alors à la mode dans les pays occidentaux, entreprennent très tôt de vastes opérations urbanistiques.

Cependant, tout un courant populaire de contestation s'organise à Montréal au tournant des années 1970 pour s'opposer aux démolitions du centre-ville occasionnées par l'urbanisme moderne. Ce mouvement, lancé par des groupes de citoyens et appuyé par les célèbres groupes de protection du patrimoine architectural – Espaces verts, Sauvons Montréal et Héritage Montréal, fondés respectivement en 1971, 1973 et 1975 –, tire la sonnette d'alarme face aux pertes imminentes causées par la politique de la table rase des autorités municipales. Le Montréal des années 1970 va devenir le lieu d'une véritable effervescence «patrimonialiste». On se mobilise pour la sauvegarde d'une rangée de maisons historiques, d'un édifice menacé ou d'un espace vert à protéger. Si, au départ, les luttes de défense de l'environnement urbain se concentrent sur des éléments ou ensembles ponctuels, c'est la réalisation du grand projet de développement La Cité Concordia (de 1972 à 1979) qui prévoit la construction de quatre tours¹⁰ dans le secteur ouest du Plateau-Mont-Royal, connu sous le nom de Milton-Parc, qui fait prendre conscience de la menace qui pèse sur le «milieu de vie». Depuis son annonce à la fin des années 1960 jusqu'à la dernière étape de sa réalisation à la fin des années 1970, le projet La Cité Concordia constituera le projet urbanistique le plus controversé de l'histoire récente de Montréal.

^{9.} Jean Drapeau fut maire de Montréal de 1954 à 1957 et de 1960 à 1986.

^{10.} Complexe comprenant un immeuble de bureaux de 29 étages, un hôtel de 500 chambres et 2 tours d'habitation totalisant 2400 logements.

Dès 1969, ce gigantesque projet se heurte à une vive opposition de la part des résidents du secteur, regroupés dans le Comité des citoyens de Milton-Parc et qui multiplient les actions d'éclat¹¹. Toute cette agitation ne peut cependant empêcher la mise en œuvre en 1972 de la première phase du projet immobilier, qui occasionne en l'espace de quelques années la démolition de «225 logements et le déplacement d'au moins 700 personnes¹²». La destruction des maisons victoriennes provoque toute une vague d'indignation chez la population locale, qui s'empresse d'entamer la première lutte de défense du territoire. La presse de l'époque couvre largement cette lutte vigoureuse et informe avec diligence les lecteurs de toutes ses étapes: manifestations, grève de la faim, confrontations, arrestations¹³.

Malgré le cortège de manifestations et les efforts déployés pour tenter d'arrêter la destruction d'une partie du tissu urbain du secteur, la Ville permet aux promoteurs de La Cité Concordia de poursuivre. Pire encore, elle autorise d'autres projets de grande envergure dans le Plateau, comme celui de Saint-Louis qui prévoit la construction de 2 tours de 24 étages au sud du carré Saint-Louis et celui d'un édifice multifonctionnel de 14 étages sur un terrain vague situé rue Rachel, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent. Cet «excès» urbanistique ne fait que renforcer la combattivité des militants qui, largement épaulés par Sauvons Montréal, ne désarment pas devant l'avancée des projets. Toute une coalition d'acteurs (résidents locaux, artistes, experts en aménagement, journalistes, etc.) se prend de passion pour ce territoire menacé et lance une importante campagne de défense, largement relayée par la presse locale. Le Plateau se voit alors investi d'une mission de sauvegarde par le biais d'un discours qui l'érige comme le symbole de la «ville traditionnelle» qu'on dit trahie

^{11. «}Les citoyens du quartier Milton-Parc s'insurgent contre le projet Concordia», Le Devoir, 24 mai 1969; «Le projet Concordia: le comité Milton-Parc s'en prend aux déclarations de Saulnier», Le Devoir, 29 mai 1969; «Face au projet Concordia, McGill pourrait venir à l'aide des citoyens de Milton-Parc», Le Devoir, 30 août 1969; «Le comité des citoyens de Milton-Parc présente à la commission parlementaire des Affaires municipales un mémoire», Le Devoir, 27 novembre 1969; «Deux agences sociales demandent que l'Assemblée nationale garantisse par une loi les droits des résidents du secteur Milton-Parc», Le Devoir, 18 décembre 1969; «Le comité des citoyens de Milton-Parc s'en prend à la ville de Montréal et au gouvernement de la province pour l'adoption du Bill 249 permettant la réalisation du projet Concordia», Le Devoir, 22 décembre 1969.

^{12. «}Saint-Louis: le cas type du grand quartier cosmopolite appelé à disparaître sous la poussée du centre-ville», *Le Jour*, 4 novembre 1974.

^{13.} Entre autres: Chalvin, Solange, «Le projet de Cité Concordia: les cris des citoyens se mêlent au fracas des pics démolisseurs», *Le Devoir*, 20 mai 1972; Trait, Jean-Claude, «Onze citoyens de Milton Parc entreprennent la grève de la faim», *La Presse*, 10 juin 1972, ainsi que «Milton-Parc: le nombre des grévistes de la faim augmente», *La Presse*, 14 juin 1972.

par l'urbanisme moderne. Grâce à sa vitalité, assurée par sa centralité, à sa composition sociale diversifiée, à son hétérogénéité architecturale et fonctionnelle, on le dit un « exemple d'urbanisme 14 » et un lieu nécessitant une protection patrimoniale pour cause d'exemplarité (Ritchot et al., 1977). Le Plateau se voit aussi propulsé, à cette époque où l'identité de Montréal est tiraillée entre internationalisme et nationalisme, comme le «véritable Montréal» en réaction à «la métropole au style international» promue par la municipalité et à la «ville historique préindustrielle» soutenue par l'État québécois. Le Plateau vient ainsi incarner doublement la ville: la ville comme concept (urbanité, théâtre de sociabilité, etc.), mais aussi la ville comme espace géographique, à savoir Montréal. Les luttes épiques et les plaidoyers enflammés vont finalement porter leurs fruits puisque, durant la seconde moitié des années 1970, la Ville opte pour une tout autre approche, en adoptant des mesures freinant les constructions en hauteur. Ces dernières empêchent finalement la réalisation de la deuxième phase du projet Concordia, le limitant ainsi à quatre tours (Germain et Rose, 2000; Ville de Montréal, 1984). Cette restriction préservera surtout le Plateau de la «mutilation» qu'avait subie le quartier Centre-Sud.

2.6. Les années 1980-1990: le quartier à la métamorphose spectaculaire

2.6.1. Un quartier privilégié en matière d'opérations de revitalisation urbaine

Avec l'impulsion donnée à la fin des années 1970, le Plateau s'engage dès lors dans une deuxième phase, celle du changement. Durant les années 1980, le quartier va faire l'objet d'importantes transformations d'ordres physique et économique opérées par la municipalité, qui inscrit de la sorte sa nouvelle vision urbanistique. C'est à partir de 1980 que la Ville entreprend concrètement sa politique de revitalisation urbaine des quartiers centraux avec «l'opération Tournesol». L'application de ce programme, soutenu financièrement par le gouvernement du Québec, constitue le point de départ de ce revirement urbanistique qu'on annonce depuis quelques années et qui privilégie la restauration résidentielle, la revitalisation des artères commerciales et la conservation patrimoniale. De tous les quartiers montréalais en transformation, c'est probablement le Plateau qui est le plus choyé, mais aussi le plus médiatisé. Dès l'été 1981, on ne cesse de le décrire comme «le quartier qui bouge¹5», «un quartier en

^{14.} Duhamel, Alain, «Selon Jean-Claude Marsan: le plateau Mont-Royal est un exemple d'urbanisme», *Le Devoir*, 9 juin 1977.

^{15. «}Le "Plateau": un quartier qui bouge», La Presse, 12 octobre 1982.

pleine effervescence¹⁶», un «*neighborhood* [*getting a*] *makeover*¹⁷», un «*neighborhood* in transition, [*having*] *a* changing face¹⁸», un «*old* neighborhood [*undergoing*] *a* rapide change¹⁹» ou encore le «site d'une transformation intense²⁰». Toutefois, cette mutation physique et économique suscite toute une controverse. Deux discours s'affrontent principalement, l'un y voyant les germes d'un renouveau urbain et l'autre, les prémices du déclin de la vie de quartier. En effet, pour plusieurs résidents du quartier, ce réaménagement ne profite nullement à la qualité de vie du quartier, mais uniquement aux gens «extérieurs» et aux touristes.

Si, durant les années 1970, on craignait l'effet négatif de la rénovation urbaine sur la vie de quartier, durant cette décennie, on redoute celui de la revitalisation urbaine, à savoir la spéculation foncière, la hausse des taxes et, par conséquent, l'exode de la population locataire à faible revenu. Les vives oppositions d'une fraction de la population du Plateau ne réussissent pas pour autant à freiner la prolifération de commerces, ni à entraver la poursuite du développement urbain de la municipalité. Au contraire, cette dernière renforce davantage sa politique de revitalisation commerciale au cours de l'année 1985, grâce notamment à l'appui des gouvernements provincial et fédéral pour la relance économique et touristique de la métropole²¹.

^{16.} Propos d'un entrepreneur situé dans le quartier, Claude Laframboise, dans Masse, Denis, «Le Plateau Mont-Royal: un nouveau visage qui plaît. Les jeunes y reviennent», *La Presse*, 12 octobre 1982.

^{17.} Saper, Shana, «Montreal neighborhood gets makeover», *The Globe and Mail*, 15 mars 1983.

^{18.} Ackerman, Marianne, «Plateau Mont-Royal South: Changing face of the inner city», *The Gazette*, 18 avril 1987.

^{19.} Todd, Jack, «Plateau Mont-Royal North: Melting pot where East meets West», The Gazette, 23 mai 1987.

^{20.} Garceau, Linda, «Les quartiers de Montréal: le Plateau Mont-Royal, site d'une transformation intense», *Habitabec*, 9 mars 1990.

^{21.} Cette entente intergouvernementale est conclue en 1985, mais le projet a été annoncé en 1984. Entre autres, «Québec donnera \$23 millions pour revitaliser les centres-villes de Québec et Montréal», Le Journal de Montréal, 20 juin 1984; «Revitalisation du centre-ville: Québec offre un crédit de taxe à la Ville», The Monitor, 3 juillet 1984; Dagenais, Angèle, «\$72 millions pour revitaliser les artères commerciales de Montréal», Le Devoir, 21 août 1984; Bernard, Florian, «\$72 millions pour donner un "look" au centre-ville de Montréal», La Presse, 21 août 1984; Favreau, Marianne, «\$30 millions pour revitaliser le centre-ville», La Presse, 29 mars 1985; Duhamel, Alain, «Des engagements financiers de \$29 millions pour Montréal: Québec s'engage dans la revitalisation des artères commerciales de la métropole», Le Devoir, 29 mars 1985; Duddin, Jean-Maurice, «\$29 millions pour la revitalisation des rues du centre-ville», Le Journal de Montréal, 29 mars 1985.

L'apparition exponentielle de commerces de « nouvelle vague » et l'implantation d'équipements publics et privés suscitent immanquablement l'exaspération de la population locale, celle-ci dénonçant l'achalandage et le cortège de nuisances qu'ils causent²².

Les tensions vont s'apaiser avec l'arrivée du nouveau maire, Jean Doré, qui prône pour Montréal une réglementation plus stricte, une protection plus renforcée du patrimoine architectural et naturel, ainsi que l'amélioration et la création d'espaces verts²³. Avec ses Plans directeurs d'aménagement et de développement de 1990, la municipalité assure une protection accrue des secteurs patrimoniaux jugés intéressants et des édifices dits de valeur exceptionnelle que l'on retrouve en grand nombre dans le Plateau. À l'échelle du quartier, la Ville ne se limite pas à cette mise en valeur du patrimoine bâti et naturel, elle lance une véritable politique d'amélioration urbaine qui est reçue avec grand enthousiasme. Elle compte entre autres le projet de stationnement prioritaire pour les résidents du Plateau-Mont-Royal²⁴ et l'amélioration des infrastructures (enfouissement du système électrique, éclairage et asphaltage des ruelles, réfection des trottoirs²⁵). Il reste que c'est la création de nombreux espaces verts, comme les trois implantés dans le secteur Saint-Louis/Mile End «reconnu par tous comme l'un des secteurs les plus pauvres en espaces verts de Montréal²⁶» qui suscite la satisfaction collective. La Ville va pousser encore plus loin. En 1988, elle annonce un important projet de réaménagement pour le Plateau qui, une fois de plus, va être gâté sur le plan urbanistique²⁷.

^{22. «}Dans le Plateau Mont-Royal, on est 86,000, faut s'imposer!», *Guide Mont-Royal*, 22 mai 1985; Piette, François, «L'association des résidants et résidantes du Plateau prépare une première offensive», *Guide Mont-Royal*, 12 juin 1985; «Quartier St-Louis/Mile End, la qualité de vie menacée», *Hebdo Saint-Louis*, 26 juin 1985; Wimhurst, David, «Plateau residents protest in the streets to let city hall know that they're fed up», *The Gazette*, 25 juin 1985.

Politique annoncée en 1984 et rapportée dans Dagenais, Angèle, «Jean Doré prône une réglementation stricte pour l'aménagement du centre-ville», Le Devoir, 11 octobre 1984.

^{24.} Paré, Isabelle, «Projet de stationnement prioritaire: les résidants du Plateau ont assez fait de compromis », *Le Devoir*, 25 novembre 1987; Favreau, Marianne, «Certains résidants du Plateau Mont-Royal auront priorité de stationnement, de Berri à Laval, entre les rues Rachel et Roy », *La Presse*, 17 décembre 1987.

^{25.} Côté, Raymond, «PIQA Bienville: les poteaux disparaîtront», *Liaison St-Louis*, 29 avril 1987; Thériault, Robert, «Michel Prescott: avant tout pour le quartier», *Liaison St-Louis*, 1er avril 1987.

^{26.} Thériault, Robert, «Un petit poumon vert», Liaison St-Louis, 22 avril 1987.

^{27.} N., G., «Le parc Lafontaine va être réaménagé en 3 ans. Le Plateau va profiter des \$7 millions consacrés à la réfection des trottoirs», *Super Hebdo*, 16 octobre 1988.

2.6.2. Le symbole de la gentrification abusive

La grande attention que connaît le Plateau durant les années 1980 est aussi, et surtout, liée à la gentrification qu'il subit. Attirés par le «nouveau visage²⁸» du Plateau et ses nombreux avantages (centralité, diversité fonctionnelle et sociale, proximité des lieux de travail, architecture patrimoniale, accessibilité au transport en commun), ces gentrificateurs sont souvent décrits comme issus de la nouvelle élite socioculturelle, formée de diplômés relativement à l'aise financièrement. L'installation de ces gentrificateurs consacre le Plateau comme le quartier « le plus convoité » de Montréal, un quartier «à la mode, très à la mode²⁹», qu'il «demeure à toutes fins utiles, un quartier où l'on aime revenir y vivre³⁰». Néanmoins, cette gentrification ne fut ni sans causer des inconvénients d'ordre social ni exempte de sérieuses contradictions. C'est que ces gentrificateurs, qui valorisaient au départ la mixité sociale du Plateau, semblent l'avoir paradoxalement perturbée. Si, au début des années 1980, ce n'est que la population « autochtone» qui voit dans cette vague de gentrification «la destruction de l'identité du quartier³¹ », à partir de la moitié de la décennie, tous ou presque sont unanimes sur l'imminent danger qu'elle fait peser sur les résidents locaux à faible revenu. En effet, lorsque le mouvement prend de l'ampleur (grâce, entre autres, aux incitatifs à la rénovation domiciliaire et à l'accès à la propriété), la gentrification, qu'on avait jusqu'ici vue comme un moyen d'enrayer le déclin du quartier, se voit rapidement associée à un mouvement d'infiltration massive qui tend à minoriser, voire à expulser, les populations locales vulnérables, incapables de se maintenir dans les logements locatifs en raison de l'inflation des coûts d'accès au logement et de la spéculation immobilière engendrées par la forte demande en logements. Même si certains affirment que la présence de ces professionnels dans le Plateau-Mont-Royal n'est pas «un phénomène nouveau», puisque «déjà en 1971, ils étaient proportionnellement plus nombreux dans le quartier qu'ailleurs à Montréal³²», il reste qu'on les présente souvent

^{28.} Masse, Denis, «Le Plateau Mont-Royal: un nouveau visage qui plaît. Les jeunes y reviennent», *La Presse*, 12 octobre 1982.

^{29.} Truffaut, Serge, «Le Plateau Mont-Royal, quartier canaille», *Le Devoir*, 13 septembre 1986.

^{30.} Millette, Réjean, «Marché immobilier: le Plateau Mont-Royal... un quartier de locataires», *Habitabec Montréal*, 14 juin 1985.

^{31.} Pontbriand, Claire, «Sondage du GIUM: les résidents parlent de leur quartier», *Liaison St-Louis*, s. d. (probablement 1982).

^{32.} Fortier, Alain, «Selon les invités du Club des Ami-e-s de Liaison St-Louis: le Plateau est encore peu touché par la gentrification», *Liaison St-Louis*, 2 juillet 1986.

comme une population provenant de l'extérieur du quartier, une population d'«envahisseurs» qui, en «déferlant» sur le Plateau-Mont-Royal, a désapproprié la population «autochtone» de son quartier.

On assiste alors à une longue saga médiatique qui, pendant plusieurs années, s'axera sur l'ampleur du phénomène (revitalisation/gentrification/spéculation) et de ses répercussions sur les personnes affectées. La rhétorique du «retour à la ville fatal à la population locale à faible revenu» est utilisée à profusion par la presse montréalaise (spéculation immobilière, effets de la rénovation domiciliaire et de la conversion des logements en copropriétés, pénurie de logements locatifs pour familles nombreuses, rareté et précarité des maisons de chambres, augmentations de loyers, hausses des taxes, etc.)³³. Le phénomène fait couler beaucoup d'encre, si bien que le Plateau-Mont-Royal se voit imposer peu à peu le label de quartier à l'embourgeoisement outrancier: dès 1986, on le dit le «quartier canaille³⁴», l'endroit où le phénomène «est le plus avancé³⁵» ou encore le secteur de la ville centrale où «the effects [of the gentrification] have been spectacular³⁶». Érigé ainsi comme le symbole de «la gentrification abusive³⁷», le Plateau est souvent dépeint

^{33.} Entre autres, «Campagne d'information auprès des locataires et petits propriétaires pour le RCM-Plateau Mont-Royal», Guide Mont-Royal, 19 février 1986; Venne, Michel, «L'Association des résidents s'inquiète: la spéculation provoque des hausses de taxes», Liaison St-Louis, 26 mars 1986; Gutknecht, Charles, «Sommet économique de Montréal: rien de neuf pour le logement des aînés», Liaison St-Louis, 25 juin 1986; Truffaut, Serge, «Le Plateau Mont-Royal, quartier canaille», Le Devoir, 13 septembre 1986; Laprade, Yvon, «Les chambreurs du Plateau partent en guerre», Le Journal de Montréal, 10 octobre 1986; «L'Opération 10 000 Chambres», Le Devoir, 14 octobre 1986; Labrosse, Serge, «Les locataires demandent l'arrêt des conversions de logements en condominiums», Le Journal de Montréal, 29 octobre 1986; Soumis, Laurent, «Une coalition veut faire interdire la conversion des logements locatifs en condos», Le Devoir, 29 octobre 1986; «"Sauvons nos logements" demande qu'on protège les droits des assistés sociaux», La Presse, 29 octobre 1986; Berthault, Madeleine, «Le Plateau Mont-Royal est menacé par la spéculation», La Presse, 31 mars 1987; Thériault, Robert, «Toujours moins de logements locatifs », Liaison St-Louis, 8 avril 1987; Ackerman, Marianne, «Plateau Mont-Royal South: Changing face of inner city», The Gazette, 18 avril 1987; Todd, Jack, «Plateau Mont-Royal North: Melting pot where East meets West», The Gazette, 23 mai 1987.

^{34.} Truffaut, Serge, «Le Plateau Mont-Royal, quartier canaille», *Le Devoir*, 13 septembre 1986.

Propos de François Saillant, responsable du FRAPRU, dans Rivière, Daniel, «Dossier noir du FRAPRU: la gentrification a un quartier», Liaison St-Louis, 8 avril 1987.

^{36.} Todd, Jack, «Plateau Mont-Royal North: Melting pot where East meets West», The Gazette, 23 mai 1987.

^{37.} Fortier, Alain, «Selon les panellistes invités du Club des Ami-e-s de Liaison St-Louis: "I have met the enemy: he is us" », *Liaison St-Louis*, 9 juillet 1986.

comme le théâtre d'un combat territorial inéquitable entre anciens résidents dépourvus financièrement, perçus comme de véritables victimes, et nouveaux résidents plus aisés, parfois étiquetés de citoyens n'ayant pas de conscience sociale. Il faudra attendre la décennie suivante, au moment où le Plateau entre dans sa «phase de stabilisation», pour que la polémique prenne fin. Le discours des années 1990 viendra alors nuancer la thèse du «ghetto bourgeois» en prouvant, à l'aide de statistiques, que le Plateau demeure, malgré l'importante vague de délogements qu'il connut, un lieu où cohabitent toutes les couches socioéconomiques de la population.

2.6.3. Le quartier magnifié par le célèbre auteur-dramaturge montréalais Michel Tremblay

L'image du Plateau doit également à la légende de Michel Tremblay, auteurdramaturge montréalais largement reconnu comme l'un des piliers de la littérature et du théâtre québécois³⁸. La réputation du quartier se nourrit fortement de la renommée de cet auteur-dramaturge exceptionnel, né rue Fabre au cœur de ce Plateau et considéré comme le «prolifique auteur du Plateau Mont-Royal³⁹». On souligne souvent que le Plateau-Mont-Royal est un «Michel Tremblay neighborhood⁴⁰» ou «le fief de Michel Tremblay⁴¹». On rappelle que ce quartier, «qui a inspiré Michel Tremblay dans ses Chroniques du Plateau-Mont-Royal⁴²», possède toutes les qualités requises «pour avoir imprégné l'imaginaire d'écrivains devenus célèbres⁴³». De même, les habitants interrogés par La Presse n'hésitent pas à afficher leur fierté de vivre dans «la petite patrie de Michel Tremblay⁴⁴». Cela dit, il n'y a pas uniquement l'image de Tremblay qui a joué un rôle significatif dans la construction de la légende du quartier, mais l'œuvre elle-même. Ce sont Les chroniques du Plateau au succès retentissant – particulièrement celui de La grosse femme d'à côté est enceinte, en 1978 – qui allaient conférer au quartier un caractère «mythique», comme l'affirme le professeur de littérature Alonzo LeBlanc (1995). Souvent dans la presse écrite, on ne peut

^{38.} Lévesque, Robert, «Michel Tremblay au milieu de son monde», *Le Devoir*, 31 août 1993.

^{39. «}Les meilleurs hommages littéraires à Montréal», *Le Devoir*, 11 septembre 1992.

^{40.} Fiorito, Joe, «The Plateau: A Michel Tremblay neighborhood», *The Gazette*, 3 septembre 1995.

^{41.} Myles, Brian, «L'avenue du Mont-Royal prend du ventre», *Le Devoir*, 22 juin 1996.

^{42.} Deschênes, Joanne, «À la découverte du Plateau Mont-Royal», *La Presse*, 21 juin 1996.

^{43.} Duff, Jocelyn, «La banalisation de l'avenue du Mont-Royal, *La Presse*, 21 avril 1991.

^{44. «}Bye bye banlieue!», La Presse, 18 septembre 1994.

s'empêcher de faire un clin d'œil à l'œuvre de Tremblay lorsqu'on présente le Plateau. Certains journalistes dépeignent le Plateau comme la «Patrie de la Binerie du *Matou* et de nombreux personnages évoluant dans les romans de Michel Tremblay⁴⁵». D'autres y font référence lorsqu'ils décrivent les rues⁴⁶ ou encore l'architecture particulière du quartier comme le fait par exemple Jean Dion, quand il parle de l'église Saint-Stanislas et de l'Académie des Saints-Anges «rendues célèbres par Michel Tremblay dans le deuxième tome de ses *Chroniques du Plateau-Mont-Royal*⁴⁷» ou Marian Scott lorsqu'il traite du triplex: «*Tremblay, famed for his plays chronicling life in working-class Montreal, describes a setting you couldn't find anywhere else. The setting is a triplex, a type of housing that Montreal invented⁴⁸».*

Cette œuvre a en fait donné au quartier ses lettres de noblesse, comme le confirme le journaliste Denis Masse lorsqu'il avance que Michel Tremblay, avec le cinéaste André Melançon, « ont donné au Plateau-Mont-Royal ses lettres de noblesse en y situant l'action de leurs œuvres les plus attachantes⁴⁹». C'est qu'à travers l'œuvre, le Plateau, qui est décrit avec un soin scrupuleux, se présente comme le «cœur» de Montréal, le lieu où «l'action véritable se passe» (Brochu, 2002, p. 48). Il faut souligner également que «l'univers sublimé qui va du Plateau Mont-Royal à la Main⁵⁰», instaure une vision du «village urbain» chargé d'humanisme. Plusieurs pages des Chroniques du Plateau-Mont-Royal s'attardent sur la beauté du quartier, du parc La Fontaine, de ses rues dans lesquelles les gens virevoltent, de ses boulevards où se croisent les passants et où la diversité sociale se donne à voir, ou encore les arrière-cours des duplex et triplex où se déroule une vie de quartier intense. L'œuvre de Tremblay est, en ce sens, une apologie de la sociabilité de voisinage que la densité et la promiscuité autorisent: un lieu où les uns et les autres cohabitent, dialoguent, se côtoient au marché, dans les parcs, bavardent à la sortie de la messe, conversent dans les bistrots du coin de la rue. Le Plateau devient un décor de la convivialité et un haut lieu des interactions sociales. Ce Plateau «tremblayen» va considérablement nourrir l'image du Plateau comme «village urbain» et populariser la vie de quartier (Carreau et Serfaty, 1998).

Garceau, Linda, «Le Plateau Mont-Royal, site d'une transformation intense», Habitabec, 9 mars 1990.

^{46.} Dupaul, Richard, «Avenue Mont-Royal: un vent de renouveau», *La Presse*, 21 mars 1995.

^{47.} Dion, Jean, «Étonnante promenade sur le Plateau Mont-Royal», *La Presse*, 15 novembre 1991.

^{48.} Scott, Marian, "The "livable, breathable house": Triplex – with its outside stair case – is unique to Montreal", The Gazette, 21 avril 1994.

^{49.} Masse, Denis, «Le Plateau-Mont-Royal, une ville dans la ville», *La Presse*, 8 août 1981.

^{50.} Lévesque, Robert, «Le cœur éclaté», Le Devoir, 12 juin 1993.

Cette image de «village urbain» convivial a été d'autant plus significative qu'elle fut inspirée de la réalité du milieu, comme le suggèrent Philippe Poullaouec-Gonidec et François Tremblay, qui voient dans le «Plateau-Mont-Royal tel que décrit par Michel Tremblay» un bel exemple de «littérature » qui « nous dessine » de « "beaux paysages de vie", indépendants de considérations formelles mais fortement ancrés dans une réalité sociale et culturelle⁵¹». André Brochu (2002, p. 11) partage également cette idée lorsqu'il révèle que «les Chroniques valent certainement par l'authenticité et la richesse de leur représentation d'un milieu populaire de Montréal». Cependant, certains journalistes affirment qu'aujourd'hui, «l'univers géographique de Michel Tremblay n'existe plus, sinon dans ladite œuvre et dans la mémoire de quelques anciens du Plateau⁵²», ce qui expliquerait le fait que le film C't'à ton tour, Laura Cadieux dut être tourné dans Hochelaga-Maisonneuve, considéré comme le quartier populaire montréalais qui a encore conservé «l'atmosphère du Plateau-Mont-Royal de l'époque, avec ses cordes à linge, ses enfants qui jouent dans les ruelles, ses immeubles délabrés et certaines des grosses bonnes femmes qui sont au cœur de l'œuvre de Tremblay⁵³». Si le Plateau actuel ne correspond plus tout à fait à celui du «Québec urbain et prolétaire d'avant la Révolution tranquille» (Brochu, 2002, p. 35) que Tremblay a brillamment dépeint, il reste que ce dernier continue d'alimenter l'imaginaire collectif⁵⁴.

3. Les caractéristiques du quartier : un emblème de la montréalité

Dès les années 1970, la position privilégiée que le Plateau occupe au «cœur de Montréal⁵⁵» est considérée comme un atout incontestable, tel qu'en témoigne un article du journal *Le Devoir*, en 1978, qui affirme que «c'est lui en effet qui forme le centre quasi-géographique de l'île, en tout cas un

^{51.} Poullaouec-Gonidec, Philippe et François Tremblay, «Ressources patrimoniales: mythes et fantasmes du paysage québécois: une réflexion sur les paysages devra tenir compte des valeurs inhérentes à un milieu», *Le Devoir*, 12 mai 1997.

Calvé, Julie, «Les vieux commerçants du Plateau: Artefacts du temps présent», Voir, 19 juin 1997.

^{53.} Bilodeau, Martin, «Toutes des belles-sœurs!», Le Devoir, 3 octobre 1998.

^{54.} Larue, Monique et Jean-François Chassay, «Promenades littéraires dans Montréal: le Plateau-Mont-Royal et le charme baroque de ses escaliers», La Presse, 10 décembre 1989; Pelletier, Francine, «... et le logement social, bordel?», La Presse, 11 avril 1992.

^{55.} Comme l'expression est courante, nous n'énumérerons pas ici tous les articles qui en font mention.

point d'équilibre et une plaque tournante⁵⁶». Identifiée comme la principale raison d'attachement des habitants au quartier⁵⁷, la centralité s'impose dès le début des années 1980 comme un thème récurrent. Le Plateau se révèle alors comme le «commutateur urbain» par excellence de par son accessibilité aux espaces urbains montréalais les plus significatifs⁵⁸. C'est surtout l'avantage d'une accessibilité aux différents lieux sans le recours à l'automobile qui est fortement souligné⁵⁹. C'est que sa situation médiane (mais «juste assez éloignée⁶⁰») au centre-ville, où se concentrent les services spécialisés (assurances, banques, sièges sociaux, universités, etc.) et un marché de l'emploi aux gammes étendues de qualifications, présente des avantages certains. On ne s'étonne pas, d'ailleurs, qu'il y ait eu une corrélation entre cette dynamique économique et la concentration des couches sociales plus qualifiées dans ce secteur. C'est aussi dans ce secteur que les gentrificateurs pouvaient facilement accéder aux équipements publics et privés éducatifs, culturels, commerciaux qui correspondent à leurs pratiques de consommation.

3.1. Le quartier «branché» de Montréal

Il faut préciser que la centralité invoquée n'est pas uniquement entendue dans un sens géographique, mais aussi symbolique. Elle évoque «la qualité de vie en milieu urbain» ou l'urbanité, de par le fait qu'elle favorise, ou tout au moins autorise, un éventail de consommations, de pratiques, d'activités, de rencontres, de fréquentations supposément absentes dans les zones urbaines plus éloignées ou dans les espaces suburbains réduits à une vocation exclusivement résidentielle. Dans la presse montréalaise, le Plateau n'est pas seulement le quartier «au cœur de la métropole», il est «le cœur même de la ville de Montréal⁶¹». On justifie ce statut privilégié d'urbanité par le fait que le Plateau est le quartier «le plus densément

^{56.} Roberge, Françoy, «Le centre-ville ne veut pas mourir: 4) Les villages du Plateau-Mont-Royal», *Le Devoir*, 2 octobre 1978.

^{57.} Constantin, Michael, «Plateau-Mont-Royal: le GIUM fait parler les résidants», Montréal Campus, 5 avril 1983.

^{58.} Ferko, John L., «Plateau-Mont-Royal, vie urbaine et vie de quartier... en harmonie», *Habitabec*, 1er novembre 1991.

^{59.} Truffaut, Serge, «Le Plateau-Mont-Royal et ses architectures singulières», *Le Devoir*, 16 mars 1996.

^{60.} Chartier, Jean, «L'avenir du quartier Centre-Sud reste bouché: la situation est loin de s'améliorer, constatent les citoyens», *Le Devoir*, 31 mai 1996.

^{61.} Bonhomme, Jean-Pierre, «Le cœur même de la ville de Montréal: Québec approuve le projet de revalorisation du Plateau-Mont-Royal», *La Presse*, 31 octobre 1979.

peuplé de l'île de Montréal⁶²», voire du Canada⁶³, et qu'îl a toujours su se distinguer, «hier comme aujourd'hui», «par sa diversité urbaine, son hétérogénéité économique, ses disparités ethniques tout comme ses variétés sociales⁶⁴». Il est reconnu comme le seul quartier montréalais qui «possède un cachet particulier et de nombreuses richesses, tant au plan de sa vie culturelle que de sa convivialité, son activité commerciale, son histoire et son architecture⁶⁵». On avance que c'est le «bouillonnement⁶⁶» assuré par ses artères commerciales, renommées déjà en 1978 pour être de véritables « marchés urbains⁶⁷ » à l'échelle de la ville, qui fait que « la vie bat son plein au Plateau-Mont-Royal⁶⁸». On le présente comme l'espace qui offre au citadin un «bain de foule⁶⁹» exceptionnel, un endroit d'animation et de « lieux de rencontre improvisés dont la popularité, selon l'éditorialiste Agnès Gruda, tient du mystère⁷⁰». Ce dynamisme lui valut par ailleurs la consécration sous le titre de « zone de rencontre par excellence de Montréal⁷¹».

Durant deux décennies, on observe une remarquable floraison d'articles qui saluent sa revitalisation urbaine souvent perçue comme un témoignage de la renaissance de la ville, une ville qui retrouve son dynamisme d'antan, comme le résume avec force le titre, en forme de jeu de mots, d'un article du magazine *Voir*: «Retour vers le futur»; ou encore sa conclusion: «Tel un flashback vers le bon vieux temps, le quartier revit⁷².» En fait, on louange la régénérescence du quartier comme si cette dernière se voulait une métaphore du triomphe citadin. En résistant aux vicissitudes

^{62.} Picard, André, «"It's exactly what a street should be": City Streets, a celebration of urban life », *The Globe and Mail*, 10 août 1991.

^{63.} Pelletier, Réal, «Faire des courses: Avenue du Mont-Royal entre du Parc et Saint-Hubert», *La Presse*, 15 juillet 1994.

^{64.} Truffaut, Serge, «Le Plateau Mont-Royal, un quartier canaille même dans les prix », *Le Devoir*, 8 juin 1991.

Deschênes, Johanne, «À la découverte du Plateau-Mont-Royal», La Presse, 21 juin 1996.

^{66.} Calvé, Julie, «Sur un plateau d'argent», Voir, 19 juin 1997.

^{67.} Roberge, Françoy, «Le centre-ville ne veut pas mourir: 4) Les villages du Plateau-Mont-Royal», *Le Devoir*, 2 octobre 1978.

^{68.} Ferko, John L., «Plateau Mont-Royal, vie urbaine et vie de quartier... en harmonie», *Habitabec*, 1er novembre 1991.

^{69.} Lebel, Andrée, «Faire des courses: Boulevard Saint-Laurent entre Sherbrooke et Mont-Royal», *La Presse*, 19 août 1994.

^{70.} Gruda, Agnès, «Bars barbares?», La Presse, 15 août 1994.

^{71.} Truffaut, Serge, «Le Plateau-Mont-Royal, un quartier canaille même dans les prix », *Le Devoir*, 8 juin 1991.

^{72.} Roy, Jean-Hugues, «Brève histoire du Plateau: Retour vers le futur», *Voir*, 18 février 1993.

de l'histoire et aux traumatismes urbanistiques, la ville remporte en quelque sorte une victoire symbolique. Le vocable employé dans la plupart des articles des années 1990 exprime cette célébration de «l'héroïsme» du Plateau, qu'on peut déceler implicitement dans les propos du journaliste Roy lorsqu'il s'interroge ainsi: «Comment quatre villages en marge de la ville sont devenus un quartier qui a failli crever, mais qui, aujourd'hui, vit une renaissance? Cette résurrection est d'autant plus appréciée qu'elle ne s'est pas produite dans d'autres quartiers centraux, comme le quartier voisin, le Centre-Sud⁷⁴. C'est ainsi, pour illustrer cette «gloire» du quartier, que certains journalistes insistent sur la description et la beauté des réaménagements urbains (places, mobilier urbain, aménagements paysagers, pistes cyclables, etc.) ou encore proposent des promenades dans le quartier revitalisé.

En outre, plusieurs journalistes consacrent, durant les années 1990, des articles entiers à l'ambiance et à l'agitation des rues et des boulevards du Plateau-Mont-Royal, signe non pas d'une nouveauté en soi, mais de l'ampleur de leur dynamisme à l'échelle de Montréal. Le discours médiatique s'attarde surtout aux biens sophistiqués de consommation culturelle qu'il offre, à ses attraits gastronomiques et à toutes ses activités ludiques. L'abondance d'expressions élogieuses et de superlatifs dans la presse montréalaise fait foi de cet émerveillement envers la vie trépidante et l'effervescence commerciale et culturelle du quartier, jugées sans équivalent à Montréal.

À travers cette apologie des rues où pullulent bars, restaurants, cafés, bistrots, boutiques de mode, épiceries fines, théâtres, cinémas, galeries d'art (figure 1.3), c'est bien d'une théâtralisation, à la fois forte et subtile, de la vitalité particulière du Plateau qu'il s'agit. C'est que le quartier est placé, en arrière-plan de ce tableau flatteur des parcours, comme le haut lieu de la consommation culturelle et ludique à Montréal. Cette urbanité sophistiquée lui vaudra plusieurs étiquettes: on le dira le «quartier à la mode⁷⁵», le quartier «branché de la ville⁷⁶», le quartier «in⁷⁷», «the

^{73.} Ibid.

^{74.} Chartier, Jean, «L'avenir du quartier Centre-Sud reste bouché: la situation est loin de s'améliorer, constatent les citoyens», *Le Devoir*, 31 mai 1996.

Laberge, Yvon, «Le Plateau-Mont-Royal est un quartier à la mode», La Presse, 30 mars 1997.

^{76.} Rivard, Sylvie, «Plein air en ville: les dessous du Plateau », Voir, 30 avril 1998.

^{77. «}Bars in Plateau add urban charm, but rowdy bar-life residents», *The Gazette*, 11 août 1994.





funky village⁷⁸», «un quartier unique à Montréal⁷⁹», le «meilleur⁸⁰» de tous les secteurs de la métropole, un «lieu privilégié, voire culte⁸¹». Sa popularité a même dépassé les frontières de Montréal, puisqu'il fut classé par le magazine américain *Utne Reader* «au quatrième rang des quartiers les plus *hip* en Amérique⁸²», en raison, entre autres, de son charme bohème, de son cosmopolitisme et de sa frénésie urbaine.

Au début du millénaire, l'urbanité dont le Plateau était l'emblème change de visage: on ne célèbre plus l'agitation des rues commerçantes du Plateau; on vise au contraire leur «apaisement» par la mise en place d'un urbanisme durable. En effet, l'administration municipale adopte, sous

^{78.} Picard, André, «"It's exactly what a street should be": City Streets, a celebration of urban life», *The Globe and Mail*, 10 août 1991.

^{79.} Propos de Jean Lamothe, fondateur et vice-président de l'Association touristique du Plateau, dans Arcand, Denis, «Le Plateau au quatrième rang des quartiers les plus *hip* en Amérique», *La Presse*, 24 octobre 1997.

^{80. «}Best neighbourhood», Montreal Mirror, 30 avril 1998.

^{81.} Calvé, Julie, «Le marché immobilier sur le Plateau: condo or not condo», *Voir*, 19 juin 1997.

^{82.} Classé 4° sur 15 par le magazine américain *Utne Reader*: après les quartiers Lower Garden à La Nouvelle-Orléans, Inner Mission à San Francisco et Williamsburg à Brooklyn; tiré de Curran, Peggy, «Plateau on hip list», *The Gazette*, 22 octobre 1997; Arcand, Denis, «Le Plateau au quatrième rang des quartiers les plus *hip* en Amérique», *La Presse*, 24 octobre 1997; Preville, Philip, «The Plateau in decline?», *Montreal Mirror*, 6 novembre 1997.

le premier mandat du controversé maire d'arrondissement Luc Ferrandez⁸³, de nombreuses mesures dissuasives pour limiter le trafic automobile dans plusieurs rues du Plateau (augmentation du nombre et du tarif des parcomètres, changement du sens de la circulation dans plusieurs rues, réduction des services de déneigement). Si ces initiatives environnementalistes et communautaristes (prônant la vie de quartier et la sécurité des piétons et des cyclistes) ont enthousiasmé la majorité des résidents du quartier (ce qui vaudra au maire d'être réélu en 2013⁸⁴), elles ont aussi soulevé un tollé au sein de la communauté commerçante (comme celle de l'avenue du Mont-Royal), qui s'est vue, du coup, privée d'une bonne partie de sa clientèle extérieure⁸⁵. Malgré les foudres qu'il s'attire, le maire Ferrandez inaugure, avec ces dispositions, une nouvelle phase pour le Plateau, à savoir celle de l'urbanisme durable, qu'il s'attachera à concrétiser lors de son second mandat⁸⁶.

3.2. Une mosaïque sociale à l'image de Montréal

L'autre caractéristique qu'on a abondamment invoquée pour signifier la «montréalité» du Plateau-Mont-Royal est sa diversité sociale. Truffaut observe, dans un de ses articles, que la population actuelle du quartier s'apparente quelque peu à celle du XIXe siècle. Après le déclin des années 1950-1960 et la fuite de la bourgeoisie qui avait fait du Plateau-Mont-Royal un quartier «populaire», le quartier aurait repris alors son visage hétéroclite d'antan avec l'arrivée des gentrificateurs – dont la majorité d'ailleurs a investi les lieux laissés par la bourgeoisie partante. C'est cette néodiversité sociale, qualifiée par certains comme «une diversité intéressante⁸⁷» ou encore «un heureux mélange d'une population professionnelle ou instruite et d'une population pauvre⁸⁸», qui amena le professeur Marois à dire, lorsqu'on l'invita à se prononcer sur l'embourgeoisement supposé du

^{83.} Maire du Plateau élu pour un premier mandat en 2009 et réélu pour un second en 2013.

^{84.} Fortin, Jean-Louis, «Plateau-Mont-Royal: Luc Ferrandez fier de son coup», *Journal de Montréal*, 3 novembre 2013.

^{85.} Caron, Catherine, «En auto sur le Plateau?», *Le Devoir*, 27 mai 2015; Baillargeon, Stéphane, «L'avenue atteint un plateau», *Le Devoir*, 1er mars 2014.

^{86.} Le maire Ferrandez propose, dans le cadre de son second mandat, un ambitieux projet d'urbanisme durable comprenant, entre autres, le verdissement du quartier, ainsi que le renforcement des modes de déplacements alternatifs à l'automobile (agrandissement des voies piétonnes, rajout de voies cyclables, interdiction d'accès de certaines rues à l'automobile, etc.).

^{87.} Propos de M. Depatie cités dans Calvé, Julie, «Michel Depatie: sur un plateau d'argent», *Voir*, 19 juin 1997.

^{88.} Chartier, Jean, «L'avenir du quartier Centre-Sud reste bouché: la situation est loin de s'améliorer, constatent les citoyens», *Le Devoir*, 31 mai 1996.

Plateau, qu'il constituait un quartier «à l'image de Montréal⁸⁹». C'est dire que l'analogie entre le Plateau-Mont-Royal et Montréal est fondée sur le fait qu'ils constituent tous deux une mosaïque ethnique. En effet, à l'instar de la métropole, le Plateau est un ensemble de «petites patries⁹⁰». Il est «à la fois un quartier et une somme de quartiers⁹¹». Avant les années 1990, on ne percevait pas le Plateau comme un «tout», mais plutôt comme un espace composé de deux types de territoires, séparés, selon les cas, soit par la rue Saint-Denis, soit par le boulevard Saint-Laurent (réputé déjà pour être une frontière ethnique). Il y avait d'une part le secteur ouest renfermant les quartiers Saint-Louis et Mile End, défini comme le secteur «qui revêt l'allure internationale⁹²», «an ethnic potpourri⁹³» et, d'autre part, le petit Plateau à l'est, vu comme un territoire essentiellement francophone. Cette dichotomie francophone/multiethnique, franchement ou implicitement évoquée dans les années 1970-1980, sera progressivement balayée pour laisser place à cette notion de multiculturalisme si appréciée durant la dernière décennie pour sa charge sémantique (esprit de tolérance). Ainsi, avec la nouvelle pensée qui privilégie «la diversité montréalaise», le Plateau, avec son secteur francophone et son secteur cosmopolite, symbolise à lui seul ce Montréal francophone épanoui dans le multiculturalisme.

3.3. Une attraction touristique typiquement montréalaise

Durant les années 1990, la presse s'efforce activement de faire reconnaître le Plateau-Mont-Royal comme une des principales vitrines touristiques de la métropole. On compte un nombre élevé d'articles qui évoquent les nombreux attraits qui « make the area special⁹⁴» (tels que l'histoire, l'architecture, l'œuvre de Michel Tremblay, les espaces ludiques, les espaces verts et les pistes cyclables). Par l'énumération des nombreuses attractions du Plateau, la presse célèbre en fait la « montréalité » qui s'exprime à travers toute cette diversité sociale, physique et culturelle. Elle transmet de la sorte cette vision du quartier comme le « véritable Montréal », animé et approprié, qui s'oppose au Vieux-Montréal, encore perçu comme un tableau

^{89.} Cité dans Collard, Nathalie, «La gentrification: Yuppies, quels yuppies?», *Voir*, 18 février 1993.

^{90.} Picard, André, «"It's exactly what a street should be": City Streets, a celebration of urban life», *The Globe and Mail*, 10 août 1991.

^{91.} Dion, Jean, «Étonnante promenade sur le Plateau-Mont-Royal», *La Presse*, 15 novembre 1991.

^{92. «}Vivre à Montréal: le quartier Saint-Louis revêt l'allure internationale», Le Journal de Montréal, 4 août 1984.

^{93.} Todd, Jack, «Plateau Mont-Royal North: Melting pot where East meets West», *The Gazette*, 23 mai 1987.

^{94. «}Selling the Plateau», The Gazette, 14 octobre 1997.

figé, même s'il constitue «[the] Montreal's most popular tourist attraction, [which] draws about 4 million people a year⁹⁵». C'est dans ce sens qu'on rappellera que le tourisme de ce Plateau, reconnu comme «one of Montreal's most characteristic districts%, est un «tourisme d'immersion» qui révèle aux visiteurs les vraies facettes de la vie montréalaise et les nombreuses «places where local people – the hearthbeat of the city – live⁹⁷». D'où la désignation du quartier comme « une attraction typiquement montréalaise 98 ». C'est d'ailleurs sur ce concept touristique que tableront les membres de la corporation touristique du Plateau⁹⁹. Ainsi, le discours élogieux sur le Plateau-Mont-Royal se double d'un procès envers le Vieux-Montréal. Si les détracteurs de ce dernier quartier lui ont toujours reproché son incapacité à acquérir le «titre de quartier résidentiel» et de ne jamais pouvoir ressembler « au Plateau-Mont-Royal ou à Outremont¹⁰⁰ » (faute de services de proximité, de mixité sociale, de parcs et d'accessibilité autre que par la voiture) ou encore d'être un « musée, plastifié, stérilisé¹⁰¹ », on n'hésite pas à critiquer aussi son type de tourisme. Lorsqu'on lui reconnaît certains mérites (architecture, proximité du fleuve, restos huppés, etc.), il demeure que c'est au Plateau qu'on associe le véritable charme de Montréal¹⁰². Enfin, par l'évocation des nombreux attraits touristiques du quartier, la presse montréalaise révèle tout le mythe du Plateau qui s'est construit en trois décennies. Elle rappelle indirectement comment le «Plateau a évolué pour le meilleur» et comment il est devenu «plus joli, plus animé, plus populaire que jamais¹⁰³». Ses différents atouts lui ont permis, en tout cas, d'être reconnu comme quartier unique à l'échelle de Montréal, voire à l'échelle mondiale¹⁰⁴.

^{95.} Ibid.

^{96.} Gauthier, Natasha, «New brochure touts Plateau as a tourist destination», The Gazette, 26 mai 1996.

^{97.} McGovern, Sheila, «The Plateau as tourist Mecca», *The Gazette*, 14 octobre 1997.

^{98.} Rivard, Sylvie, «Tourisme sur le Plateau: Plateauland», Voir, 19 juin 1997.

^{99.} Cité dans Calvé, Julie, «Michel Depatie: sur un plateau d'argent», *Voir*, 19 juin 1997.

^{100.} Le problème a été soulevé en 1978 dans Roberge, Françoy, «Le centre-ville ne veut pas mourir: 5) Que faire du vieux quartier?», Le Devoir, 10 octobre 1978; et évoqué à nouveau en 1999 dans Alarie, Marie-Hélène, «Résidants privilégiés», Le Devoir, 25 septembre 1999.

^{101.} Scully, Robert-Guy, «Montréal ville laide», Le Devoir, 21 août 1973.

Gauthier, Natasha, «New brochure touts Plateau as a tourist destination», The Gazette, 26 mai 1996.

^{103.} Calvé, Julie, «Les vieux commerçants du Plateau: artefacts du temps présent», *Voir*, 19 juin 1997.

^{104.} Rivard, Sylvie, «Tourisme sur le Plateau: Plateauland», Voir, 19 juin 1997.

Conclusion

L'imaginaire construit autour du Plateau a connu, en accompagnant le processus de restructuration du paysage urbain du quartier, trois moments importants. Le premier moment (décennie 1970), caractérisé par la déstabilisation de la ville sous la poussée de l'urbanisme moderne, est le moment le plus décisif de l'histoire de la revalorisation du Plateau, à savoir le moment où furent jetées les bases de sa consécration. Par opposition à la «ville internationale» destructrice, le Plateau se voit investi d'une mission de sauvegarde par le biais d'un discours qui l'érige, entre autres, comme un modèle d'urbanité et d'urbanisme, le lieu privilégié de la sociabilité, le cadre par excellence de la tolérance sociale et l'un des joyaux de l'identité montréalaise. Le Plateau vient ainsi incarner doublement la ville: la ville comme concept (urbanité, théâtre de sociabilité, etc.), mais aussi la ville comme espace géographique, à savoir Montréal. Son image viendra aussi se nourrir de l'œuvre et de la légende du célèbre Michel Tremblay, qui a fortement marqué l'imaginaire collectif et plébiscité la qualité de vie des quartiers populaires.

Avec sa métamorphose urbanistique et sociale entamée durant les années 1980, le Plateau incarne, à ce moment-là, le renouveau urbain. Cependant, l'effet du changement social et physique est loin d'avoir fait l'unanimité. Si plusieurs ont apprécié cette métamorphose urbaine, d'autres l'ont vivement contestée. Il n'en demeure pas moins que l'arrivée des gentrificateurs – même farouchement condamnée – a permis au Plateau d'acquérir un certain statut résidentiel. En effet, c'est à partir de ce moment que le Plateau commence à perdre sa réputation de «quartier populaire» au profit du statut de quartier «convoité» et «cher». Ces gentrificateurs n'ont pas uniquement investi l'espace reconsidéré, mais ont ajouté, ce faisant, du sens à l'espace, en superposant sur le cadre initial une autre image, celle du quartier qui s'embourgeoise.

Enfin, durant les années suivantes, le quartier connaît une sublimation sans précédent. Le développement urbanistique et culturel achevé, le Plateau devient, grâce à ses nombreux espaces ludiques et culturels, un bastion de la postmodernité. Ce qui lui permet d'être classé dans la liste des quartiers les plus «branchés» en Amérique du Nord. En ce qui concerne sa gentrification, on le déculpabilise en insistant sur le fait qu'il a su se prémunir contre l'embourgeoisement «homogénéisé», même s'il accueille une dernière vague de gentrificateurs au statut économique relativement élevé. La question de son statut résidentiel reste toutefois mitigée: pour certains, il constitue un quartier «cher» et inaccessible, pour d'autres, il est loin de ressembler à un quartier «bourgeois» en raison de la diversité socioéconomique de sa population. Néanmoins, on avance que la mixité

sociale qu'il affiche - assurée notamment par la présence des gentrificateurs – lui permet de retrouver l'équilibre d'antan, mais aussi l'envergure pour incarner ce Montréal décliné, depuis le début de la décennie, sous les traits de la diversité. Aussi, s'il suscite, en ce début de siècle, autant d'appréciations positives, c'est aussi parce qu'on le perçoit comme le quartier qui a réussi, en bout de course, à créer un équilibre que plusieurs quartiers peinent (encore) à assurer. On remarque que ce quartier «qui n'a jamais connu de repos dans son histoire¹⁰⁵» a su finalement allier urbanité et vie de quartier, effervescence commerciale et convivialité, patrimoine bâti et espaces verts, population modeste et population aisée, francophonie et cosmopolitisme, traditions et avant-gardisme. Toutes ces qualités - qu'elles soient intrinsèques ou acquises - ont fait du Plateau-Mont-Royal un quartier exceptionnel. Il constitue aussi un formidable laboratoire urbanistique cristallisant près d'un demi-siècle d'utopies urbaines, allant de la rénovation urbaine des années 1970 à l'urbanisme durable du nouveau millénaire.

Bibliographie

- Bailly, A., C. Beaumont, J.-M. Huriot et A. Sallez (1995). *Représenter la ville*, Paris, Economica.
- Benali, K. (2008). Les représentations médiatiques d'un quartier en processus de gentrification: le cas du Plateau Mont-Royal à travers la presse francophone, thèse de doctorat, Montréal, UQAM/INRS-Urbanisation.
- Brochu, A. (2002). *Rêver la lune. L'imaginaire de Michel Tremblay dans les* Chroniques du Plateau-Mont-Royal, Montréal, Cahiers du Québec, Hurtubise HMH.
- Carreau, S. et P. Serfaty (dir.) (1998). Le patrimoine de Montréal : document de référence, Montréal/Québec, Ville de Montréal/Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Courcy-Legros, L. et J. Verret (1979). Petite histoire du Plateau: le développement du quartier rattaché à son patrimoine bâti, Montréal, L. Courcy-Legros.
- Germain, A. et D. Rose (2000). *Montreal: The Quest for a Metropolis*, Hoboken, Wiley. Groupe d'intervention urbaine de Montréal (GIUM) (1985). *Utilisation du sol: analyse du cadre bâti des quartiers St-Louis et Mile End*, Montréal, Groupe d'intervention urbaine de Montréal.
- Groupe d'intervention urbaine de Montréal (GIUM) (1989). *Dossier urbain de l'arron-dissement Plateau-Mont-Royal/Centre-Sud: penser pour agir*, Montréal, Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain de Montréal.

^{105.} Propos de David Hanna cités dans Truffaut, Serge, «Le Plateau-Mont-Royal, un quartier canaille même dans les prix», *Le Devoir*, 8 juin 1991.

- LaFerrière, S. (1995). «Les visages du Plateau-Mont-Royal», *Continuité*, nº 66, p. 14-16.
- LeBlanc, A. (1995). «Le lieu d'une œuvre», Continuité, nº 66, p. 27-31.
- Le Bot, I. (2002). Portrait de territoire: l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, étude réalisée au Service d'allocation et d'analyse sociale, Montréal, Centraide du Grand Montréal.
- Lussier, R. (1984). *Le Plateau Mont-Royal au 19e siècle*, Montréal, Comité logement Saint-Louis.
- Marois, C. (1989). «Caractéristiques des changements du paysage urbain dans la ville de Montréal», *Annales de géographie*, vol. 98, nº 548, p. 385-402.
- Marois, C. (2001). «Le Plateau-Mont-Royal: du village des tanneurs aux quartiers centraux», dans C. Manzagol et C.R. Bryant (dir.), *Montréal 2001*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 237-240.
- Morin, R. (2003). « Des pays dans la ville? Quartiers et arrondissements à Montréal », dans L.K. Morisset, P. Dieudonné et J.-F. Simon (dir.), *Réinventer pays et paysages : Bretagne-Québec*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, p. 23-38.
- Ritchot, G. et al. (1977). Rapport d'étude sur le patrimoine immobilier, commandé par le ministère des Affaires culturelles, Direction du patrimoine, Montréal, Centre de recherches et d'innovations urbaines, Université de Montréal.
- Ville de Montréal (1965). *Montréal: historique de ses quartiers municipaux*, Montréal, Archives municipales.
- Ville de Montréal (1984). *Les villages du « Plateau ». Le patrimoine de Montréal : quartiers du Plateau-Mont-Royal*, Montréal, Guérin, coll. « Pignon sur rue », n° 6.

Chapitre



Les paradoxes de la visibilité

l'été 2016, la participation du premier ministre du Canada, Justin Trudeau, à plusieurs marches des fiertés dans différentes villes canadiennes a suscité l'attention et les commentaires de nombreux observateurs dans le monde entier. Pour la première fois, un premier ministre participait, en tenue décontractée, à des défilés de célébration des fiertés LGBT (lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres) avec un enthousiasme et un naturel déconcertants pour des générations d'hommes et de femmes politiques plus anciennes et réputées moins à l'aise avec les questions homosexuelles et les droits et revendications des personnes LGBT. Cet événement traduit évidemment l'ampleur des changements sociaux, culturels et politiques au sujet des différences d'orientation sexuelle, de la perception et

du traitement des personnes homosexuelles dans la société canadienne, comme dans de nombreux pays occidentaux. S'il ne masque pas la persistance des attitudes et des comportements homophobes, il accompagne un vaste processus sociohistorique conjuguant reconnaissance et acquisition de droits pour les populations LGBT d'une part, et visibilité sociale et publique croissante de ces populations d'autre part (Chauvin et Lerch, 2013). Depuis les années 1960-1970, les sociétés occidentales ont vu l'homosexualité changer de régime à travers de multiples évolutions et transformations (législatives et juridiques, mais aussi politiques, sociales et culturelles). Dans Quartiers gays, j'ai montré comment les métropoles et l'investissement par les gais¹ de certains de leurs quartiers centraux avaient participé à ces transformations socioculturelles (Giraud, 2014). Ce livre portait sur une enquête comparative fondée sur les cas de Paris et Montréal, mais une partie de ses résultats convergent vers de nombreux travaux portant sur d'autres grandes villes occidentales. Devenus «vitrines urbaines» de l'homosexualité, essentiellement masculine, les quartiers gais ont à la fois constitué des espaces de visibilité et de reconnaissance sociale, et des lieux de socialisation pour différentes générations d'hommes gais, de San Francisco à Paris, en passant par Madrid, Los Angeles, Toronto ou Londres (Aldrich, 2004). Le Village, quartier gai de Montréal, fait partie de cette géographie urbaine occidentale gaie et son développement a contribué en grande partie à la réputation gay-friendly (ouverte aux gais) de Montréal. S'il accueille un nombre conséquent de bars, de restaurants et de clubs identifiés comme précisément gais, son statut de «quartier gai» repose aussi sur une image, des symboles et une identité qui s'est progressivement forgée depuis les années 1980, ainsi que sur certaines institutions locales et un nombre relativement conséquent d'habitants gais, en particulier jusqu'au début des années 2000 (Remiggi, 1998; Giraud, 2013). Mais le quartier n'a plus grand-chose à voir avec celui dans lequel les premiers bars gais ont ouvert en 1979. Sa physionomie urbaine, sa sociologie résidentielle et ses usages ont profondément changé. L'analyse de ces transformations permet de comprendre ce qui fait la spécificité du Village dans l'histoire récente et le paysage de Montréal, comme dans l'histoire sociale et culturelle du Québec. Ce qui se joue dans ce quartier de Montréal, depuis 30 ans, permet en fait de comprendre comment une minorité a trouvé dans l'espace urbain une ressource spatiale et sociale, a conquis puis investi cette ressource au moment même où des mutations économiques et sociales rendaient cet espace disponible. Mais le Village montre

^{1.} On utilise dans ce texte le terme gai pour désigner les homosexuels masculins uniquement. On utilise aussi l'orthographe «gai» francophone, plus pertinente dans le contexte montréalais et québécois. On accorde par ailleurs le terme au pluriel et au féminin en gais, gaie ou gaies. Pour de nombreuses raisons, notre livre Quartiers gays mobilise l'orthographe plus anglo-saxonne, gay(s).

Le Village gai 47

aussi les ambiguïtés et les paradoxes de la «renaissance urbaine» des quartiers centraux dans les métropoles nord-américaines. Leur retour en grâce dans la vie urbaine s'accompagne d'une valorisation qui aiguise les convoitises, les concurrences et certaines formes de tensions (Ray, 2004). De même, l'histoire des homosexualités occidentales se cristallise autour de celle du quartier: si son émergence accompagne de près l'ère de la visibilité tous azimuts pour les gais, ses évolutions récentes montrent les paradoxes de cette visibilité collective. Pour comprendre ces évolutions, il faudra ainsi revenir sur les spécificités géographiques, historiques et contextuelles du quartier Centre-Sud en montrant comment s'y articulent réhabilitation urbaine d'un ancien quartier industriel de Montréal et construction, puis consolidation, d'une identité gaie de quartier. Ce rapide parcours sociohistorique s'appuiera sur une littérature scientifique produite sur les quartiers gais, sur des travaux portant précisément sur ce quartier de Montréal et sur un matériau de première main produit dans le cadre d'une enquête et ayant déjà donné lieu à plusieurs publications².

1. La centralité, le changement social et la revalorisation urbaine

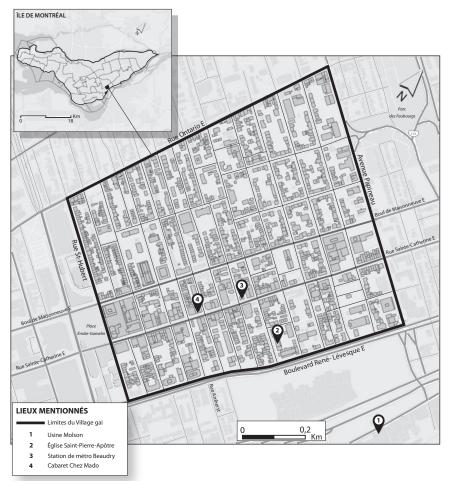
Dans les représentations de nombreux observateurs et dans celles de ses habitants, le Village constitue aujourd'hui un quartier central de Montréal. Mais cette «centralité» urbaine n'est pas qu'une donnée purement géographique, elle est surtout le produit d'une histoire récente et d'un regain

^{2.} Dans le cadre d'une enquête comparative sur les quartiers gais de Paris et Montréal, nous avons conduit une enquête sur le Village en 2007-2008. Déjà relativement ancienne, cette dernière a rassemblé plusieurs matériaux: données statistiques sur le quartier (commerces, populations, logements, activités) issues des recensements de population et des annuaires commerciaux; archives de presse (presse gaie, presse généraliste locale et montréalaise) et quelques archives institutionnelles sur la période 1978-2008; observations et matériaux ethnographiques; entretiens exploratoires (commerçants, associatifs) et une vingtaine d'entretiens approfondis avec des gais ayant habité le quartier à un moment donné de leur vie. Ces derniers ont été recrutés par des canaux variés (annonces, associations, réseaux de relations et méthode dite «boule de neige»). Ils étaient âgés de 26 à 62 ans et appartenaient à des milieux sociaux variés, avec une prédominance de diplômés et de classes moyennes et supérieures, à l'exception des plus âgés, souvent plus modestes. Les entretiens abordaient différents aspects de leurs parcours, de leurs modes de vie et de leurs pratiques. Les pratiques, discours et représentations évoqués dans ce texte sont pour l'essentiel issus des matériaux de cette enquête. Des éléments empiriques issus d'autres travaux cités complètent ces données. Les résultats de cette enquête ont par ailleurs donné lieu à plusieurs publications régulièrement citées ici et présentées en bibliographie.

d'attractivité pour un espace urbain longtemps délaissé et peu convoité. L'histoire récente du quartier est à la fois celle d'un «réveil» et d'une recomposition de la centralité urbaine portée par certains groupes sociaux.

Le Village gai prend place dans le quartier Centre-Sud, lui-même situé dans l'arrondissement administratif de Ville-Marie, au sud-est de l'île de Montréal, sur les rives du Saint-Laurent. Son découpage quasi officiel correspond au quadrilatère délimité par les rues Saint-Hubert à l'ouest, Ontario au nord, par l'avenue Papineau à l'est et par le boulevard René-Lévesque au sud (figure 2.1). Parcouru par l'artère centrale de la

Figure 2.1. Carte du Village gai



Source: Réalisée par Mourad Djaballah, GÉOLAB – Département de géographie, UQAM, 2017.

rue Sainte-Catherine, le Village s'étend sur 1,7 kilomètre carré et compte environ 15 500 habitants au milieu des années 2000. En matière de morphologie urbaine, le quartier est relativement typique de l'urbanisation nord-américaine: un plan en damier, une longue artère centrale concentrant aujourd'hui l'activité commerçante et desservant de petites rues perpendiculaires et résidentielles dessinant des «blocs» de logements. Le bâti est relativement hétérogène et rappelle aussi certaines transformations d'usages et de fonctions du quartier. S'y côtoient encore quelques entrepôts et bâtiments industriels datant de la seconde moitié du XIXe siècle et de la première moitié du XXe, un bâti plus récent, peu élevé et de qualité moyenne, accueillant des logements divisés en «plex», des copropriétés et des constructions plus récentes (années 1990-2010) offrant des logements bien plus confortables dans de nouveaux bâtiments. Ces nouvelles constructions tranchent visuellement et historiquement avec le passé du quartier Centre-Sud. Ce dernier s'est largement développé et urbanisé avec l'industrialisation rapide du XIX^e siècle qui marque le paysage urbain (entrepôts, usines, bâtiments industriels) et laisse des traces encore visibles aujourd'hui (usine de la brasserie Molson), notamment au sud de la rue Sainte-Catherine. Longtemps dévolu aux activités industrielles installées à proximité du fleuve et du port, le Centre-Sud reste jusqu'aux années 1970 un quartier peu attractif, dont la population francophone est largement composée de familles ouvrières employées dans l'industrie et les petites entreprises locales et habitant des logements de mauvaise qualité. À l'image d'autres quartiers ouvriers et industriels des villes occidentales, le Centre-Sud connaît une dégradation considérable de son bâti dans les années 1950, conjuguée à un ralentissement de l'activité économique à partir de la fin des années 1960 en raison du déclin de nombreuses activités industrielles et de la fermeture de nombreuses usines. La pauvreté, l'insalubrité et le dépérissement du quartier sont évoqués par plusieurs auteurs (Van Criekingen, 2001; Remiggi, 1998), et la paupérisation gagne les familles du Centre-Sud. Le quartier est objectivement pauvre et peu dynamique, dans les années 1960, il possède aussi une image négative et une réputation peu reluisante à l'échelle métropolitaine. D'abord associée à la pauvreté d'un quartier ouvrier, à partir des années 1970, elle se colore aussi d'autres images: la marginalité et l'itinérance, voire, au début des années 1980, la drogue et la prostitution (Ray, 2004).

Pour autant, les années 1970 montrent aussi des signes tendanciels de changements et de transformations socioéconomiques dans ce quartier de Montréal. La crise industrielle locale et la déprise économique ont en effet généré une vacance commerciale très forte (notamment rue Sainte-Catherine), et le départ de nombreuses activités ont laissé beaucoup d'espaces et d'édifices disponibles de fait à des prix très faibles. Or, progressivement, cette disponibilité spatiale est investie par des activités, des

institutions et des services très différents du passé. Ainsi, Radio-Canada s'y installe en 1974, tandis que l'UQAM y ouvre son campus à proximité en 1979. Ces nouvelles activités de service transforment les usages du quartier et drainent surtout de nouvelles populations dans le secteur Centre-Sud, à quelques blocs du centre-ville. S'il s'agit de populations qui fréquentent le quartier, y travaillent et y sortent, les données de recensement montrent aussi l'arrivée de nouvelles populations dans les logements du quartier dès le milieu des années 1970, en particulier de nouveaux ménages jeunes, diplômés, vivant seuls ou sans enfant, occupant des emplois du tertiaire plus ou moins avancé, mais disposant de revenus économiques moyens voire faibles, à l'échelle métropolitaine. Ces nouveaux habitants s'installent encore discrètement dans un quartier abordable et central à la fin des années 1970, mais leur part croît fortement dans les années 1980-1990. En parallèle, le réinvestissement commerçant de la rue Sainte-Catherine profite de loyers peu chers et se consolide durant la même période. Ces différents indicateurs montrent que le Centre-Sud connaît donc une forme de renaissance urbaine qualifiée de «gentrification marginale» par plusieurs auteurs (Rose, 1984; Van Criekingen, 2001; Bidou-Zachariasen, 2003). Si elle n'efface ni une pauvreté urbaine encore manifeste ni le maintien de catégories populaires dans le quartier, elle contribue largement aux changements sociaux locaux et à la requalification sociospatiale du quartier. Cette hétérogénéité est d'ailleurs l'un des traits notables du Village gai d'aujourd'hui: le niveau de revenu moyen des ménages y est faible, le taux de logements sociaux important, mais il accueille à présent aussi des populations plus diplômées et plus riches dans ses secteurs les plus chers et les plus réhabilités. Si le Village constitue aujourd'hui un guartier central de Montréal, cette centralité est certes géographique, mais surtout synonyme d'attractivité, de dynamisme économique et d'animation urbaine depuis les années 1990. Réhabilité et partiellement gentrifié, le Village prend donc place dans un ancien quartier industriel et peu attractif du Montréal francophone ayant connu de multiples formes de requalification urbaine depuis une trentaine d'années. Cette requalification renvoie à la fois à une conversion des fonctions économiques, à une réanimation commerçante de la rue Sainte-Catherine et à l'arrivée de populations plus favorisées, plus jeunes et plus diplômées que l'ancien tissu populaire local. Si on peut observer ce type de processus dans d'autres contextes urbains ou d'autres quartiers de Montréal à différentes époques, il a aussi été, dans le Village, porté en partie par une dynamique particulière: l'investissement du quartier par les gais.

2. La genèse du Village: identité gaie et changement urbain

La spécificité du Village tient, en grande partie, de son statut de « quartier gai » de la ville. Il émerge à la fin des années 1970 et participe aux transformations sociospatiales du quartier depuis. Il illustre aussi la façon dont des minorités socialement stigmatisées ont progressivement fait d'un secteur de Montréal une ressource investie et valorisée.

L'investissement du Centre-Sud par les gais commence donc à la toute fin des années 1970. Ils y trouvent un espace disponible de fait, accessible et dans lequel vont ouvrir une première génération de bars pionniers dans les années 1978-1982 (Giraud, 2014). Alors que les lieux fréquentés par les gais étaient traditionnellement localisés dans quelques rues de l'ouest anglophone de la ville, ces derniers connaissent plusieurs difficultés à la fin des années 1970: des difficultés financières, mais aussi de nombreuses opérations de police et des fermetures administratives (Higgins, 1999; Giraud, 2014). De façon presque synchrone, quelques commerçants pionniers se détournent de ces secteurs urbains pour ouvrir de nouveaux lieux dans le Centre-Sud. Les archives de la presse gaie de l'époque et les annuaires commerciaux montrent bien les débuts de ce déplacement commerçant et géographique des lieux gais, mouvement qui se confirme et s'amplifie durant toute la décennie des années 1980 (Giraud, 2013). On observe ainsi un double mouvement tout au long des années 1980 dans le quartier : la «conquête» d'un espace par une minorité sexuelle de plus en plus visible et le «réveil» d'un quartier, réveil auquel participe activement cette minorité³. Ce réveil est porté par une médiatisation importante qui, d'une part, perçoit et décrit cette migration urbaine, et d'autre part, l'encourage en célébrant de nouveaux lieux et de nouvelles pratiques émergeant localement, en particulier du côté de la presse gaie spécialisée de l'époque. En référence au quartier new-yorkais de West Village, investi par les gais depuis le début des années 1970, la dénomination «Village» apparaît alors et se diffuse dans les années 1981-1983 pour désigner ce nouvel espace de sorties, célébré pour sa nouveauté, son marquage identitaire et ses possibilités: «C'est tout nouveau et c'est à l'Est! Les gays de Montréal auront, eux aussi, leur Village, bien loin des bars de l'Ouest» (Le Berdache, octobre 1981).

^{3.} Les termes «conquête» et «réveil» sont omniprésents dans les archives de presse et repris ici entre guillemets pour y faire référence.

«Notre quartier», «notre Village»⁴, est donc celui d'une visibilité nouvelle qui incite les gais à ne plus se cacher, à se montrer visibles et à s'approprier cet espace, disponible de fait. L'enquête montre le rôle de nombreux facteurs dans cette localisation inédite: les prix immobiliers faibles, la vacance commerciale élevée, mais aussi la vivacité des mouvements francophones contestataires dans l'est de Montréal et du militantisme nationaliste, qui s'accommode alors plutôt facilement d'un militantisme homosexuel montréalais fortement politisé et très largement francophone (Giraud, 2013). Une telle célébration tient aussi du développement et de l'audience grandissante des mouvements homosexuels militants et contestataires (Demczuk et Remiggi, 1998). Cette visibilité déborde largement le cadre minoritaire; la presse généraliste y participe aussi. Ainsi, La Presse du 18 mars 1984 titre: «Les gais déménagent. De l'ouest au "Village de l'est". » L'investissement gai du quartier y prend le sens d'une conquête à la fois spatiale et sociale participant au «réveil de l'Est, après des années de ron-ron» (Fugues, vol. 2, nº 8, 1985). Dès les années 1980, cette image médiatique de la conquête signale des changements urbains locaux, mais aussi des logiques socioculturelles plus générales d'émancipation et d'affirmation homosexuelle au Québec. La genèse du Village gai renvoie à la fois à des changements urbains dans un quartier en cours de mutation et à une séquence particulière de l'histoire des homosexualités contemporaines (Demczuk et Remiggi, 1998; Guindon, 2001).

Durant les années 1990, cette identité de quartier s'enracine et s'affirme par trois aspects principaux. On y constate d'abord la croissance du nombre de lieux identifiés et labellisés comme gais, en particulier des bars, restaurants et autres commerces et services gais installés rue Sainte-Catherine, devenant la vitrine urbaine d'une vie gaie montréalaise de plus en plus animée et développée. Cette croissance quantitative se double d'une diversification de plus en plus forte de l'offre en lieux, commerces et services gais. Aux lieux de sorties tels que les bars, restaurants et discothèques s'ajoute maintenant toute une gamme de commerces et de services: boutiques de vêtements, agences immobilières et de voyage, boulangeries, librairies, services médicaux et de santé, services bancaires et d'assurances spécialisés dans la clientèle gaie et adaptés à ses besoins. Cette spécialisation commerciale locale traduit à la fois un enracinement spatial des populations gaies dans le Village et une présence plus visible, plus quotidienne et plus diffuse. Le Village n'est plus seulement un quartier de sorties et de loisirs pour les gais, il devient aussi un espace du quotidien,

^{4.} Expression reprise dans la presse gaie spécialisée de l'époque, en particulier les deux supports exploités principalement ici, Le Berdache, en début de période, et Fugues par la suite.

un lieu de résidence où la vie gaie urbaine ne se limite plus seulement à des sorties dans les bars, mais prend des formes beaucoup plus durables et diffuses dans Montréal. Par ailleurs, cette diversification s'oriente vers des types d'activité, de consommation et des modes de vie socialement situés: beaucoup plus proches de ceux des jeunes professionnels et des ménages diplômés qui s'installent à présent davantage dans le quartier que de ceux des anciens habitants et des familles populaires du Centre-Sud (Giraud, 2014). Là est aussi l'une des formes de participation des gais à la gentrification et à ses effets sociologiques dans le quartier.

La présence gaie locale prend aussi des formes beaucoup plus institutionnelles qui participent à sa consolidation. Le commerce gai se structure: en 1999 naît l'Association des commercants et professionnels du Village, qui devient, en 2003, la Société de développement commercial (SDC) du Village. Régulièrement consultées par les autorités municipales, ces nouvelles structures entrent progressivement dans le jeu institutionnel de la vie locale, dont la SDC du Village devient un acteur incontournable. Cette dernière militera par exemple activement pour la piétonnisation estivale de la rue Sainte-Catherine dans les années 2000. La portion de rue se trouvant dans le Village est aujourd'hui piétonnisée de mai à septembre (figure 2.2). La station de métro locale, Beaudry, est rénovée en 1999 et prend les couleurs de l'arc-en-ciel, tandis que, progressivement, le centre communautaire du quartier, initialement en charge de certains services sociaux et culturels destinés aux familles populaires du quartier, accueille de nombreuses associations de loisirs et de santé destinées aux gais. Autre institution du quartier, l'église Saint-Pierre-Apôtre s'affiche également, depuis une quinzaine d'années, comme «église ouverte⁵». Située rue de la Visitation, cette ancienne église du quartier s'est progressivement accommodée de l'homosexualité en accueillant notamment des malades du sida au début des années 1990 et en inaugurant, en 1996, un mémorial aux victimes du sida dans sa chapelle (Koussens, 2007). Ces exemples témoignent d'une reconnaissance progressivement institutionnalisée du caractère gai du quartier du Village au cours des années 1990 et d'une consolidation de l'identité gaie du Village. Dans les archives de presse, cette consolidation se traduit aussi dans les représentations et les images produites au sujet du quartier. Citons ici quelques titres exemplaires de la période dans la presse gaie et dans la presse généraliste: «Maîtres de la rue» (La Presse, 22 juillet 1990); «Un pouvoir gai?» (Le Devoir, 31 octobre 1992); «Montréal: la Mecque rose d'Amérique?» (Fugues, numéro spécial Été, juillet 1995); «Le Village est là pour rester!» (Fugues, décembre 1995);

Expression utilisée par l'église elle-même et inscrite sur un panneau à l'entrée de l'église.





«Après la croissance, la consolidation » (Fugues, août 1996). S'il est question ici de visibilité et de consolidation d'une identité gaie, c'est aussi à la réhabilitation et à la revitalisation urbaine d'un ancien quartier industriel et délaissé que les gais participent de plusieurs façons: réanimation commerçante et réinvestissement des espaces publics, réhabilitation de l'image du quartier et renouvellement du tissu social local.

Les différents travaux menés sur le Village soulignent enfin le rôle du quartier gai dans la vie des citadins depuis trois décennies, en particulier dans celle des gais (Ray, 2004; Giraud, 2014). Dans l'enquête que nous avons menée auprès d'habitants gais du quartier de différentes générations, nous constatons combien le Village a pu jouer un rôle central dans des parcours sociaux et des trajectoires biographiques. Il constitue d'abord, dans les années 1980, un espace refuge et un quartier où l'on peut vivre son homosexualité plus facilement qu'ailleurs et en plus grande sécurité. C'est alors surtout le cas pour des gais d'origine populaire, et très souvent provinciale, qui s'y installent (Guindon, 2001; Giraud, 2013). Dans les années 1990, ce rôle subsiste, mais le quartier devient surtout un espace de socialisation gaie où, au-delà du refuge, les gais interrogés se

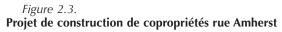
construisent des ressources sociospatiales: des pratiques et des modes de vie singuliers, des liens sociaux et des sociabilités locales, des ressources sociales, parfois économiques et professionnelles. Ainsi, le retour en grâce du Centre-Sud s'accompagne et se nourrit de l'investissement du quartier par les gais, de l'émergence puis du développement considérable du Village. Son affirmation a non seulement participé au regain d'activité économique et commerçante local, mais aussi au réinvestissement symbolique d'un espace resté longtemps peu attractif. C'est ce qui justifie l'usage du terme gaitrification pour décrire cette participation des gais aux processus de gentrification visibles dans de tels quartiers. Pourtant, les années 2000 révèlent aussi les paradoxes de cette revalorisation qui pose aujourd'hui des questions sociologiques nouvelles.

3. Les paradoxes du Village d'aujourd'hui

Au début des années 2000, le Village constitue donc un quartier singulier de Montréal qui associe l'affirmation d'une identité gaie dans un espace urbain bien délimité et un renouvellement socioéconomique des activités, des populations et des modes de vie associés. De moindre ampleur que dans d'autres quartiers de Montréal, la gentrification du Village prend des formes particulières et les processus de *gaitrification* s'avèrent ambigus. D'abord, le développement de l'économie rose (*pink economy*), concentrée rue Sainte-Catherine, s'accompagne d'une concurrence commerciale et d'une hausse des prix fonciers dans le quartier qui suscitent certaines tensions et concurrences, à l'image d'autres quartiers gais occidentaux (Binnie et Skeggs, 2004). Du côté des commerces, la multiplication des boutiques et des restaurants rue Sainte-Catherine, le taux de roulement (*turn-over*) élevé de certains établissements gais et la hausse des loyers dans le quartier signalent ces contraintes économiques nouvelles.

Si le Village des années 1980 était ainsi célébré pour son authenticité, sa permissivité et ses lieux alternatifs, l'image du quartier gai se trouve profondément transformée dans les années 2000 et suscite des critiques virulentes de la part des gais eux-mêmes, à la fois dans le cadre d'entretiens et dans la presse spécialisée. Nombreux sont les gais interrogés qui fustigent la hausse des prix et le virage commercial pris par le quartier gai depuis une dizaine d'années, effaçant en grande partie les liens historiques entre le quartier gai et les dimensions militantes, contestataires et politiques de la visibilité gaie encouragée dans les années 1980 (Remiggi, 1998; Guindon, 2001). Ce paradoxe apparaît d'autant plus net dans les années 2000 que la réhabilitation du Village a aussi attiré des commerces, des lieux de sorties et des populations non exclusivement gais.

L'emballement médiatique de la presse généraliste pour l'animation, les lieux de sorties et les nouveaux commerces du quartier a aussi contribué à faire de celui-ci un espace de sorties et à la mode à une échelle bien plus large, dépassant le seul cadre des populations gaies. Là est aussi le paradoxe de la construction d'une identité gaie dans le Village: participant à la revalorisation d'un espace urbain peu attractif, elle a produit aussi, en retour, concurrence, spéculation et exclusion socioéconomique (Binnie et Skeggs, 2004). En parallèle, les différents projets de constructions neuves et le développement des copropriétés dans le Village ciblent des populations favorisées et des ménages aisés qui s'installent dans le quartier, par exemple rue Amherst et aux alentours (figure 2.3). Mais le Village accueille toujours des populations pauvres et de nombreux logements sociaux, ainsi qu'une population d'itinérants et de jeunes marginaux visibles dans ses rues. C'est dire si le quartier offre aujourd'hui de multiples et de visibles fractures socioéconomiques que la proximité spatiale ne contribue pas à résorber, mais, au contraire, à rendre plus visibles encore. Ces inégalités et ces tensions se doublent d'autres formes de différenciation sociale qui parcourent les populations gaies elles-mêmes.





L'histoire du quartier gai de Montréal concerne différentes générations gaies. Les entretiens avec des membres de ces populations montrent la diversité des parcours et des rapports socialement construits au quartier gai. Au-delà d'une orientation intime homosexuelle, les habitants gais du Village s'y sont installés à des époques différentes, dans des contextes historiques et biographiques différents, avec des propriétés sociales et des attentes variées. Si les pionniers des années 1980 y ont trouvé un espace refuge, encore accessible et encore relativement confidentiel, la gentrification et l'institutionnalisation du quartier gai ont profondément transformé les lieux, les paysages, les populations et les pratiques locales (Remiggi, 1998). Une fois de plus, ils sont nombreux à critiquer le développement commerçant et touristique du Village, à se sentir surtout dépossédés d'un quartier «authentique» et d'un «refuge» aujourd'hui investi par des établissements bien différents du passé, par des gais plus jeunes aux attentes bien différentes, ainsi que par des touristes, des citadins non gais et des populations plus favorisées y trouvant surtout un lieu de sorties nocturnes, un espace récréatif et festif ayant largement perdu son caractère contestataire. Depuis les années 1990, d'autres générations de gais, plus favorisés et plus ouvertement affichés comme gais, ont trouvé ici un espace d'affirmation et de visibilité aux significations bien différentes. Plus souvent propriétaires, plus riches et plus jeunes, ils vivent le quartier sur un mode beaucoup plus hédoniste et entrétiennent, dans les faits, peu de liens avec leurs prédécesseurs. Ils ont souvent bénéficié de la «gaitrification» tout en y participant par leur présence et leur appropriation du quartier, mais leurs attentes et leurs usages de l'espace diffèrent clairement de ceux des plus âgés. De même, les gais investissant le Village dans les années 2000 le font de manière bien plus distanciée à présent. Ils s'y sentent moins attachés et fréquentent d'autres quartiers, leur sociabilité est davantage mixte et non plus uniquement gaie, ils déclarent aussi un besoin moins fort du quartier gai dans leur vie (sociabilité, sorties, rencontres). Comme dans d'autres espaces gentrifiés, ces usages différenciés révèlent des tensions classiques entre anciens et nouveaux. Mais celles-ci se doublent aussi de tensions particulières entre, d'une part, des gais modestes et ayant trouvé dans le quartier un refuge accueillant par contraste avec des espaces et des milieux plus hostiles dans leur vie (famille, origines populaires, province), et d'autre part, des générations gaies plus récentes socialisées différemment, pour qui l'homosexualité se vit de façon beaucoup plus «normale» et normalisée, s'affiche dans l'espace public et se mélange aussi à des amis, des publics et des populations hétérosexuelles (Pollak, 1982; Adam, 1999). Par ces usages différents de l'espace urbain et ces rapports au Village contrastés, ce sont des questions nouvelles qui sont posées aux quartiers gais dans leur ensemble et à celui du Village en particulier.

4. La fin du Village, la fin des quartiers gais?

Depuis quelques années, le Village et bien d'autres quartiers gais subissent de nombreuses critiques et sont confrontés à une vague de désaffection. Après des années de conquête et de développement, l'heure serait donc au déclin. Cette hypothèse a été développée et soutenue dans plusieurs travaux annonçant d'une certaine manière la « fin des quartiers gais » (Ghaziani, 2014). À Montréal, le Village semble en partie confronté aux mêmes questions et enjeux que d'autres quartiers gais historiques aux États-Unis et en Europe occidentale.

En premier lieu, les gais les plus jeunes semblent aujourd'hui se détourner, à Montréal comme à New York ou Paris, du cœur historique de la vie gaie urbaine des années 1980-2000. Ayant grandi et vécu à une époque de plus grande visibilité et de légalisation croissante des pratiques homosexuelles, ils ont moins connu que leurs prédécesseurs certaines contraintes et obligations de tenir secrète leur orientation sexuelle. Dans les enquêtes empiriques, ils se montrent ainsi plus distants symboliquement et pratiquement à l'égard du quartier gai et en critiquent le conformisme, les aspects stéréotypés et consuméristes. Leurs sociabilités sont assez mixtes, mélangeant filles, garçons, homos et hétéros, et surtout leurs pratiques se déploient largement en dehors du Village dans différents quartiers de Montréal, plus diversifiés et plus mixtes. De plus, la diffusion des nouvelles technologies est régulièrement évoquée comme une concurrence dévastatrice des lieux et des quartiers gais. En multipliant les sites et applications de rencontre, ces nouvelles technologies rendent aussi la fréquentation des bars et du Village moins nécessaires que par le passé: nombreux sont les commerçants gais et les acteurs de la vie gaie urbaine à voir dans les réseaux de rencontre virtuels le facteur principal de baisse de fréquentation et d'attractivité du Village. Ce sont des changements sociohistoriques profonds qui sont ici à l'œuvre. Si la genèse du Village correspondait à un besoin et une ère de visibilité croissante pour les gais, cette visibilité acquise ainsi que plusieurs formes de reconnaissance sociale et juridique des gais rendraient moins nécessaires leur concentration et leur regroupement dans la ville. Par ailleurs, on constate aussi l'apparition et la diffusion d'autres lieux d'un nouveau type dans divers quartiers de Montréal. Depuis une dizaine d'années, d'autres lieux et d'autres types de soirées LGBT ont fleuri à Montréal dans quelques quartiers, le plus souvent gentrifiés ou en voie de l'être. Ainsi, le Plateau-Mont-Royal et surtout le Mile End accueillent des lieux et des événements orientés vers les publics LGBTQ ou ouverts aux gais, mais non uniquement masculins et exclusivement gais. Rappelons aussi que le Village s'est largement construit au masculin et de façon très blanche: les femmes et les lesbiennes, les minorités sexuelles racisées n'y ont jamais été très présentes ni visibles.

Leurs pratiques et leur inscription dans l'espace urbain se sont déployées selon des logiques plus réticulaires et dans une géographie bien différente (Podmore, 2006). Ce moindre besoin d'un quartier gai et cette dissémination des minorités sexuelles dans l'espace urbain ont nourri des formes alternatives d'appropriation de l'espace urbain par les populations minoritaires, venant remettre en cause l'hégémonie d'un unique territoire gai normatif. Loin du modèle de l'appropriation d'un quartier polarisant les pratiques et les parcours d'une communauté fortement soudée, c'est plutôt le modèle de la dissémination et de l'archipel qui serait aujourd'hui de mise. Déjà manifeste pour d'autres minorités sexuelles, notamment lesbiennes, il se diffuserait aussi aujourd'hui chez les gais (Podmore, 2006; Cattan et Clerval, 2011). C'est là l'un des premiers arguments à venir soutenir, selon Amin Ghaziani, la thèse de l'effacement des quartiers gais dans une ère « postgai » de moindre lutte pour la reconnaissance et la visibilité collective (Ghaziani, 2014).

Le second argument tient aussi des évolutions visibles au sein même des quartiers gais et que l'on observe, en partie, dans le cas du Village. On l'a déjà mentionné, le Village, comme d'autres quartiers gais, attire aussi depuis plusieurs années des citadins au-delà des seuls gais. Rue animée, bars accueillants, restaurants et lieux de sorties, Sainte-Catherine accueille aussi bon nombre d'événements festifs au cours de l'année, dont l'audience dépasse aujourd'hui les seuls gais montréalais. Certains lieux gais historiques sont eux-mêmes fréquentés par des publics très variés, des Montréalais, des banlieusards et des touristes, gais ou non: le célèbre cabaret Chez Mado en est un bon exemple. Cette attractivité participe à la redéfinition des espaces récréatifs et de loisirs, dans une ville comme Montréal. Elle nourrit des pratiques citadines et un tourisme urbain d'un genre nouveau qui repose sur un attrait et une forme de goût pour l'altérité, la différence et l'étrangeté. C'est ce que certains chercheurs ont conceptualisé comme un tourisme de l'exotisme prenant place dans des espaces allosexuels (queer spaces) et qui est en partie vérifié dans le cas du Village (Rushbrook, 2002). Les observations et entretiens menés sur le terrain montrent bien que le quartier est fortement investi, la fin de semaine ou en période estivale, par une population très diversifiée qui vient sortir, se divertir et se balader dans un espace urbain différent permettant de se confronter à l'altérité et à des normes sociosexuelles différentes. Le Village serait ainsi confronté aux risques de la muséification et d'une patrimonialisation urbaine que subiraient à la fois les habitants du quartier et les gais ayant participé à l'aventure urbaine de sa constitution (Giraud, 2013). Parallèlement, c'est aussi la question des frontières identitaires qui semble reposée, au moment où l'identité gaie du quartier est doublement remise en cause: d'une part, parce que les populations homosexuelles s'orienteraient

vers d'autres espaces, d'autres lieux et d'autres types d'ambiance, puis parce que le quartier attirerait des populations plus diversifiées, moins homogènes et dont l'orientation et les identités sexuelles seraient moins systématiquement gaies (Rushbrook, 2002; Ghaziani, 2014; Giraud, 2014). À l'image d'autres quartiers gais dans d'autres villes, le Village serait-il en train de s'effacer et de disparaître en tant que quartier gai?

La réponse à cette question reste encore ouverte et débattue. En effet, si les logiques commerciales et le contexte sociopolitique ont profondément changé depuis les années 1980, le Village et, plus généralement, les quartiers gais n'ont pas totalement disparu pour autant. À Montréal, le Village continue de concentrer le plus grand nombre de commerces et de services gais et le plus grand nombre de marqueurs urbains visibles de la communauté gaie (drapeaux arc-en-ciel, événements festifs de la communauté). Il reste aussi un symbole et un espace de référence à l'échelle métropolitaine, nationale et internationale. Plus encore, si les jeunes gais, les gais les mieux dotés en ressources sociales et culturelles, les gais ouvertement affichés comme tels, semblent pouvoir aujourd'hui vivre leur homosexualité ailleurs dans la ville et autrement, ce n'est pas le cas de bien d'autres franges des populations homosexuelles (Adam, 1999; Giraud, 2014). Autrement dit, si la thèse de la fin des quartiers gais peut paraître séduisante, il reste à savoir de quelle population on parle et au regard des attentes et des pratiques de quels gais on se réfère. De ce point de vue, un ouvrage comme celui de Ghaziani (2014) fonde surtout ses analyses sur la base d'une homosexualité urbaine, blanche, autour de la quarantaine et appartenant aux catégories sociales favorisées. Pour ce type de population, le Village est sans doute moins nécessaire et moins attirant que par le passé et que d'autres lieux de résidence ou de sorties. En revanche, l'enquête menée montre que le quartier gai, y compris lorsqu'il est décrié, continue de jouer un rôle non négligeable pour des populations moins favorisées, moins urbaines et moins ouvertement ou facilement affichées comme gaies dans leur vie, leur entourage ou leur quotidien. De manière plus générale encore, les enquêtes qualitatives sur les pratiques et les lieux gais montrent que de tels lieux peuvent continuer de constituer des espaces de rencontre, de socialisation et de construction de soi sans équivalent dans l'espace urbain comme dans l'ensemble des lieux fréquentés par les populations les moins dotées en capitaux économiques, sociaux et culturels. Plutôt que de prédire la fin du Village, il faut plutôt insister sur la diversité et la complexité des rapports socialement construits à cet espace de visibilité collective et de référence dans Montréal.

Objet d'un investissement inédit depuis le début des années 1980, le Village s'est donc nourri des changements urbains locaux et des transformations sociohistoriques plus vastes de la condition homosexuelle et

de la société québécoise. Les gais y ont construit une visibilité et une ressource urbaine à un moment particulier de leur histoire. Ils ont aussi participé à un mouvement plus profond de «retour en ville», tendance caractéristique des espaces centraux des métropoles occidentales depuis les années 1980. Ces deux mouvements ont produit des bénéfices économiques, sociaux, culturels et politiques, mais ont aussi eu un prix: celui de la gentrification et de la valorisation de l'espace urbain, celui du conformisme et d'une visibilité homonormative, aujourd'hui décriés et critiqués. Espace fondateur et référent dans l'histoire récente des homosexualités montréalaises, le Village offre surtout aujourd'hui l'image d'un espace de cohabitation et de confrontation des différences vis-à-vis duquel les citadins se situent de façon plus ou moins proche et dans lequel ils se confrontent, au quotidien, à la multiplicité des appartenances et des différenciations sociales.

Bibliographie

- Adam, P. (1999). «Bonheur dans le ghetto ou bonheur domestique? Enquête sur l'évolution des expériences homosexuelles», *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 128, p. 56-72.
- Aldrich, R. (2004). «Homosexuality and the city: An historical overview», *Urban Studies*, vol. 41, nº 9, p. 1719-1737.
- Bidou-Zachariasen, C. (dir.) (2003). Retours en ville, Paris, Descartes et Cie.
- Binnie, J. et B. Skeggs (2004). «Cosmopolitan knowledge and the production and consumption of sexualized space: Manchester's Gay Village», *The Sociological Review*, vol. 52, p. 39-61.
- Cattan, N. et A. Clerval (2011). «Un droit à la ville? Réseaux virtuels et centralités éphémères des lesbiennes à Paris», *Justice spatiale*, nº 3, http://www.jssj.org/article/un-droit-a-la-ville-reseaux-virtuels-et-centralites-ephemeres-des-lesbiennes-a-paris/, consulté le 19 janvier 2017.
- Chauvin, S. et A. Lerch (2013). Sociologie de l'homosexualité, Paris, La Découverte.
- Demczuk, I. et F.W. Remiggi (dir.) (1998). Sortir de l'ombre: histoire des communautés lesbienne et gaie de Montréal, Montréal, VLB Éditeur.
- Ghaziani, A. (2014). There Goes the Gaybourhood?, Princeton, Princeton University Press.
- Giraud, C. (2013). «Le Village Gai de Montréal. Une aventure urbaine minoritaire», Espaces et sociétés, nº 154, p. 33-48.
- Giraud, C. (2014). Quartiers gays, Paris, Presses universitaires de France.
- Guindon, J. (2001). La contestation des espaces gais au centre-ville de Montréal depuis 1950, thèse de doctorat, Montréal, Université McGill.
- Higgins, R. (1999). De la clandestinité à l'affirmation: pour une histoire de la communauté gaie montréalaise, Montréal, Comeau & Nadeau.

Koussens, D. (2007). «Une pastorale aux frontières de la normativité catholique», *Journal of Religion and Culture*, vol. 18-19, p. 158-174.

- Podmore, J. (2006). «Gone "underground"? Lesbian visibility and the consolidation of queer space in Montreal», *Social and Cultural Geography*, vol. 7, n° 4, p. 595-625.
- Pollak, M. (1982). «L'homosexualité masculine: le bonheur dans le ghetto?», *Communications*, nº 35, p. 37-55.
- Ray, B. (2004). «Un paradoxe de la diversité: le Village gai de Montréal», *Nos diverses cités*, nº 1, p. 70-74.
- Remiggi, F.W. (1998). «Le Village gai de Montréal: entre le ghetto et l'espace identitaire », dans I. Demczuk et F.W. Remiggi (dir.), *Sortir de l'ombre: histoire des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB Éditeur, p. 267-289.
- Rose, D. (1984). «Rethinking gentrification: Beyond the uneven development of Marxist urban theory», *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 2, nº 1, p. 47-74.
- Rushbrook, D. (2002). «Cities, queer space and the cosmopolitan tourist», *GLQ: A Journal of Lesbian and Gay Studies*, vol. 8, nos 1-2, p. 183-206.
- Van Criekingen, M. (2001). La rénovation résidentielle à Montréal et à Bruxelles. Dynamiques, impacts sociaux et rôle des pouvoirs publics, thèse de doctorat, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.

Chapitre



Le Quartier chinois au centre-ville de Montréal Le processus de construction d'un quartier

Jonathan Cha

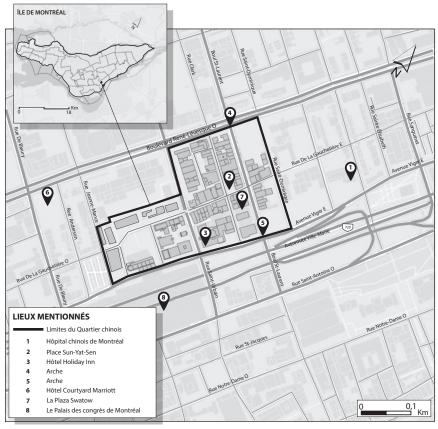
e Quartier chinois de Montréal se situe entre le boulevard René-Lévesque au nord, la rue Jeanne-Mance à l'ouest, l'avenue Viger au sud et la rue Sainte-Élisabeth à l'est¹. Il est bordé par le Vieux-Montréal, le

^{1.} Ce texte revisite un article publié par mes soins en 2004: «La représentation symbolique dans le contexte de la mondialisation. L'exemple de la construction identitaire du Quartier chinois de Montréal», JSSAC/JSÉAC, vol. 4, nº 3, p. 3-18. Je remercie Xixi Li, directrice générale du Service à la famille chinoise du Grand Montréal et du Centre sino-Québec de la Rive-Sud, puis Raynald Macher-Poitras, du Bureau de projets du centre-ville, Direction des travaux publics de l'arrondissement de Ville-Marie, pour les informations qu'ils m'ont transmises.

Quartier latin, le Quartier des spectacles et le Quartier international de Montréal. Situé au cœur du centre-ville, il est traversé par le boulevard Saint-Laurent (figure 3.1). Autrefois nommé Petit Dublin, ce secteur de l'ancien Faubourg Saint-Laurent a été un lieu de vie des francophones, anglophones, Allemands, Écossais, Irlandais et Juifs, mais ce sont les Chinois qui s'y sont implantés le plus durablement. La communauté chinoise s'est donc intégrée au tissu urbain montréalais et s'est graduellement approprié son espace en superposant ses référents culturels. C'est par un processus d'«enchinoisement» que le caractère chinois du quartier s'est révélé au fil des décennies. Le concept d'enchinoisement définit des phases d'intervention ou d'aménagement visant à conférer un caractère chinois à un

Figure 3.1.

Carte du Quartier chinois



Source: Réalisée par Mourad Djaballah, GÉOLAB – Département de géographie, UQAM, 2017.

lieu ne l'étant pas au départ, par une réinterprétation de symboles culturels. Plusieurs gestes individuels et institutionnels ont contribué à y asseoir l'identité chinoise et à en faire un lieu unique.

Le Quartier chinois de Montréal a traversé les étapes «classiques» de l'évolution urbaine d'un quartier chinois (naissance, expansion, déclin, extinction ou réhabilitation). Devant son existence en partie aux préjugés et à la discrimination ouverte de la communauté blanche, le Quartier chinois s'est aussi constitué par le désir de perpétuer une culture et des coutumes de vie propres, de répondre à des besoins économiques, d'établir un réseau social et d'influencer la chaîne migratoire. Un siècle après l'arrivée des premiers immigrants chinois (vers 1880), le quartier s'est muté en un lieu de représentation de la communauté chinoise de Montréal. Cet ancrage identitaire a fait appel à des images fortes qui ont remodelé le paysage construit, rendant mieux le caractère et l'identité chinois.

1. L'évolution historique: de la blanchisserie au quartier

1.1. Les blanchisseries et la naissance du Quartier chinois

C'est dans un quartier où vivent déjà des immigrants pauvres, tels les Irlandais, que les premiers Cantonais venus de l'Ouest canadien ouvrent, à compter de 1877, le premier commerce de blanchisserie à Montréal (propriété de Jos Song Long, 633, rue Craig Ouest). D'autres buanderies chinoises ouvriront par la suite leurs portes dans les rues Saint-Antoine et de Bleury (dont la Troy Steam Laundry et la Montreal Steam Laundry). Aux buanderies s'ajoutent des commerces tels «un magasin d'exportation et de vente de thé» ouvert par Jung Fook et Wong Wing, qui «y vendent des objets exotiques pour la clientèle blanche et des produits chinois de consommation pour les immigrants» (Chuenyan Lai et Chiu Man Chan, s. d.). Les Cantonais veulent devenir propriétaires et commerçants et s'installent au cœur du nouveau quartier marchand de la métropole, près du boulevard Saint-Laurent, au sud de la rue Saint-Catherine. Émergent alors, durant les années 1890, les premiers fondements de ce qui deviendra le Quartier chinois de Montréal, rue De La Gauchetière, entre les rues Saint-Urbain et Clark, dans le quartier Dufferin. Plusieurs propriétaires transforment progressivement leurs lieux de travail, leurs locaux et leurs arrière-boutiques en cuisines, dortoirs et lieux de rencontre et de jeu. C'est en 1902 qu'apparaît officieusement dans un quotidien montréalais l'appellation Quartier chinois: «Tout le monde sait que la partie de De La Gauchetière, comprise entre

Saint-Charles-Borromée² et Chenneville, est en grande partie habitée par des Chinois. C'est là ce qu'on appelle le Quartier chinois de Montréal³.» La population chinoise ne compte que quelque 30 membres en 1888, mais voit ce nombre augmenter considérablement en 2 décennies. Les associations, épiceries et missions chrétiennes chinoises s'établiront graduellement dans le quartier et renforceront l'enclave du Quartier chinois de Montréal où résident désormais près d'un millier de Cantonais (Chuenyan Lai et Chiu Man Chan, s. d.).

1.2. La percée commerciale et la signalétique cantonaise : la montée en présence d'une communauté

Après 20 ans d'acclimatation, la communauté chinoise, qui atteint 1000 personnes au début des années 1900 (Helly, 1987), peut se permettre de réorienter ses activités, vu sa population grandissante. Avec une population résidant dans une zone ouvrière, la demande pour des restaurants, des cafés et autres services est croissante. Ce sont donc les immigrants chinois qui vont y répondre. Le premier geste d'enchinoisement, celui d'un signal visuel, est attribué à Lee Wah, qui a dessiné une «enseigne particulière» devant son commerce « précisant à la clientèle qu'elle a affaire à une buanderie chinoise californienne» (Helly, 1987, p. 64). Selon les écrits, c'est en 1894 que des marchands cantonais suspendent leur enseigne rue De La Gauchetière, entre les rues de Bleury et Saint-Urbain. «En 1900, sur [sic] la rue De La Gauchetière, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Côté, Hung Fung inaugure la première salle à manger cantonaise de la ville» (Helly, 1987, p. 81). Il y a donc transformation graduelle des bâtiments et des locaux. Peu à peu commence à se créer une image distincte dans le secteur. Une cinquantaine de commerces et de restaurants se trouvent dans le Quartier chinois en 1915. Le quartier est désormais connu par une appellation précise, par un paysage distinct, des odeurs et des caractères étrangers. Le deuxième geste d'enchinoisement est la coloration (peinture) des façades. Ce processus de décoration, populaire jusque dans les années 1980, ajoute de la couleur au quartier, notamment le rouge, et devient un des éléments du marquage culturel du quartier.

La taxe d'entrée de 50 \$ par immigrant imposée par le gouvernement fédéral passe «à 100 dollars en 1900, puis à 500 dollars en 1903 ». En 1912, l'administration municipale ajoute une nouvelle taxe annuelle de 50 \$, en plus des frais de service de 50 \$ pour les buanderies, « soit le même prix qu'un restaurant de première classe. Ce montant représente 4 mois

^{2.} Aujourd'hui la rue Clark.

^{3.} La Presse, 27 août 1902.

de travail pour un buandier chinois » (Chuenyan Lai et Chiu Man Chan, s. d.). Ces mesures draconiennes visent à décourager les Chinois de venir au pays ou de chercher à y rester.

1.3. Les premières institutions du Quartier chinois

En 1911, le Quartier chinois abrite 1300 habitants. «En 1917, au moment de la grippe espagnole, les Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception demandent à l'archevêché l'ouverture d'un hôpital d'urgence pour les Chinois, principalement pour les buandiers pauvres» (Chuenyan Lai et Chiu Man Chan, s. d.). Les dirigeants de la communauté achètent l'immeuble en 1920 et fondent l'Hôpital chinois de Montréal. En 1921, la population atteint un nouveau sommet avec 1734 habitants. Entre les années 1920 et 1960, la population chinoise de Montréal passe de 2000 à 10 000 habitants. Elle est affectée par les crises économiques, la concurrence, le racisme, la guerre et la Loi de l'immigration chinoise, aussi appelée Loi d'exclusion des Chinois (1923-1947), en vertu de laquelle aucun Chinois n'est autorisé à entrer au pays. «Le gouvernement canadien a carrément interdit les réunifications familiales avec sa Loi de l'immigration chinoise. Cela a créé une communauté d'hommes isolés, qui ne se sentaient bienvenus ni au Québec ni ailleurs au Canada» (Chuenyan Lai et Chiu Man Chan, s. d.). C'est dans ce contexte que les Chinois sont forcés de vivre en ghetto. La population chinoise connaît alors un déclin. En 1941, elle compte 1703 habitants, une légère diminution comparativement à 1921. C'est au travers de ces difficultés que s'ouvriront de grandes institutions chinoises, soit, dans les années 1920, le Sun Cafe et le Montreal Chop Suey, suivis en 1933 du célèbre Nanking Cafe, puis du Paradise Cabaret et du restaurant Lotus Garden en 1939, et de la fabrique de biscuits chinois et de pâtes alimentaires Wing Hung Lung Noodles en 1946.

1.4. Quelle identité pour le Quartier chinois?

La période moderne (1950-1980) correspond au déclin du Quartier chinois causé par sa dépopulation, la spéculation foncière et la désunion au sein de la communauté chinoise. Le Quartier chinois connaît alors des difficultés. Sa salubrité et son esthétisme sont remis en cause par l'administration municipale. Durant les années 1950 et 1960, outre l'agrandissement du boulevard Dorchester, la valeur des propriétés autour du Quartier augmente fortement et les spéculateurs achètent de vieux bâtiments afin de les démolir, d'utiliser les terrains pour les reconvertir en parc de stationnement ou les revendre à profit. Ces pratiques affectent grandement l'aspect du quartier, alors que plus de 10 lots vacants d'importance, conséquence des dynamiques de cette époque, parsèment toujours le Quartier

chinois. Dans les années 1960, un premier plan de développement du quartier est réalisé, mais celui-ci ne sera jamais mis en œuvre en raison de la désunion qui règne au sein de la communauté, et particulièrement du manque d'intérêt. La communauté chinoise étant très divisée politiquement et religieusement, le consensus communautaire est difficile à atteindre. Malgré cette réalité, et à l'instar des autres quartiers chinois nord-américains, les propriétaires installent de grandes enseignes lumineuses stylisées sur leurs devantures. Le troisième geste d'enchinoisement est la décoration et l'ornementation complète de la façade de bâtiments afin de leur donner un caractère chinois plus «authentique» (enseignes, parement de briques, toitures de tuiles vernissées, lions, etc.).

Quant à la Ville de Montréal, soucieuse de son image internationale lors de l'Expo 67, elle décide d'installer un peu partout dans le quartier de grands panneaux métalliques couronnés par une stylistique à la chinoise. Cette intervention, qui relève de l'éphémère, ne vise pas à renforcer le caractère chinois du lieu, mais plutôt à lui donner une meilleure apparence en ayant recours au placage et à la diversion afin de dissimuler les nombreux lots vacants. Un exemple éloquent de ce geste est la construction temporaire d'une arche colorée suspendue au-dessus d'une ruelle comme stratégie de dissimulation à la vue de l'étranger. Ce quatrième geste d'enchinoisement est un geste de camouflage par l'administration municipale d'une plaie urbaine qu'on ne veut pas laisser transparaître.

À la même époque, le petit « parc de la Pagode » est réalisé, afin de célébrer le centenaire de la fondation du Canada. Contrairement aux réaménagements de la Ville, le parc de la Pagode est issu d'une initiative individuelle. Dédiée à la cause de la paix et de l'harmonie parmi les Canadiens, cette pagode à l'esthétisme primaire a été donnée par un membre de la communauté, non seulement pour la promotion des idéaux canadiens, mais aussi afin de donner une véritable identité chinoise au quartier. L'aménagement du parc de la Pagode a pour objectif premier d'identifier les Chinois dans le domaine public. Ce n'est plus seulement une question d'affichage, il s'agit désormais d'un espace public et d'un monument commémorant la spécificité de la communauté chinoise de Montréal.

1.5. Le déclin et la menace à la survie du quartier

Les années 1970 et le début des années 1980 constituent une période noire du Quartier chinois. Environ un millier de familles chinoises quittent Montréal entre 1975 et 1977, dans la foulée de l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, en 1976, et de l'adoption de la Loi 101, en 1977. Un vaste quartier résidentiel – comprenant notamment une école, une église presbytérienne chinoise, une église pentecôtiste chinoise, le square Dufferin, quelques

boutiques d'alimentation chinoise et la manufacture Wong Wing - est démoli au profit de «l'axe culturel et institutionnel» du centre-ville Est, dans lequel se construisent notamment les mégaprojets immobiliers du Complexe Desjardins, du Complexe fédéral Guy-Favreau, du Palais des congrès de Montréal et de la place du Quartier. Seule l'église catholique résiste à cette destruction massive, classée in extremis monument historique en 1977. Le Palais des congrès et le complexe Guy-Favreau sont perçus par les gouvernements comme une motivation et le catalyseur de la revitalisation du Quartier chinois, même si les liens entre les buts visés par ces projets et les aspirations de la population locale sont difficiles à établir, les intentions à l'origine de ces efforts de revitalisation semblant plutôt être de démolir un secteur de taudis. Les expropriations, la modernisation du centre-ville, l'élargissement de la rue Saint-Urbain et les grands projets de développement vont ainsi défigurer le quartier. La disparition d'un milieu de vie, de maisons et de logements abordables contribue à la dispersion de la population chinoise. Dans les années 1960, moins de 700 personnes issues de cette communauté résident dans le quartier. Avec la démolition de plusieurs îlots, une perte de population considérable et la disparition du parc de la Pagode, l'identité et la survie du Quartier chinois sont remises en cause. Le processus identitaire du Quartier chinois a évolué en un siècle d'existence, mais jamais son cadre bâti et son cadre de vie n'ont été aussi menacés qu'à cette époque.

1.6. Le renouveau urbain par l'affirmation culturelle et la folklorisation

La vapeur semble se renverser en 1981-1982 lorsqu'un imposant dispositif d'enchinoisement est mis en branle afin de rétablir l'identité chinoise du quartier et de lui conférer une image unique, et ce, malgré la perte du tiers de son espace. La reprise du Quartier a été rendue possible grâce à la création d'un comité de travail, dirigé par l'architecte Henry Ng, formé de représentants communautaires chinois, dont le père Tou⁴, figure emblématique du Quartier chinois, et de représentants de la Ville de Montréal. Le programme de revitalisation du Quartier chinois est un projet de réaménagement, d'embellissement urbain, de revitalisation, mais aussi de consolidation de l'identité chinoise. Il était important qu'une étroite collaboration soit établie entre la communauté et les aménagistes afin que le projet réponde correctement à ses objectifs.

^{4.} Le *Father Tou* était à la tête de la Montreal Chinatown Development Association.

Le comité est convaincu que si l'on fait un aménagement esthétique, l'intérêt et les investissements viendront *de facto*. Mais comment rendre l'identité chinoise perceptible et visible par un projet d'aménagement global, plutôt qu'en aménageant au cas par cas, comme cela avait toujours été fait depuis la naissance du Quartier? Pour répondre en partie à cette question, le comité décide d'inviter des artistes et des artisans chinois à participer activement au processus afin qu'ils réinterprètent l'identité chinoise montréalaise. Le projet reçoit l'appui du maire Jean Drapeau et de son conseil municipal.

Le projet, déclenché à partir de 1982, débute avec l'installation de plaques de rue et de mobilier urbain réparti sur tout le territoire, et la construction du Centre catholique communautaire et de la maison de retraite Bo Ai Lou. L'Association pour le développement du Quartier chinois de Montréal collabore étroitement avec la Ville sur ce projet de rénovation et de revitalisation de 3,5 millions de dollars. À cela s'ajoute l'élément majeur, soit la conversion de la rue De La Gauchetière en un mail piéton, pavé de briques, planté d'arbres, muni de deux arches décoratives, le tout conclu par la création du parc Sun-Yat-Sen en 1986⁵. Plusieurs édifices anciens sont nettoyés et repeints au cours du processus.

Le nouveau mobilier urbain consiste en des cabines téléphoniques stylisées, une murale et un bas-relief⁶ représentant la mythologie chinoise, des pierres levées⁷, des médaillons au sol et des lampadaires aux formes et figures ornementales chinoises. Stylisés à la chinoise, ce mobilier, ces bâtiments et ces icônes se rattachent idéologiquement à un paysage folklorique évocateur pour la communauté principalement cantonaise du Guangdong habitant le Quartier chinois de Montréal. Le cinquième geste d'enchinoisement ne camoufle plus des parcelles du quartier, il les aménage, les décore et réinterprète la culture chinoise. C'est en fait une adaptation simpliste de symboles chinois puisant ses référents dans la mythologie, l'horoscope, les cartes, les traditions, les vertus et les croyances populaires. Il s'agit d'un aménagement folklorique destiné surtout à une communauté issue d'un milieu paysan qui accorde beaucoup d'importance à ces références légendaires et populaires.

^{5.} Le parc remplace un stationnement existant depuis des décennies à l'angle de la rue Clark, face à l'ancien Lotus Cafe.

^{6.} La murale *Le roi Singe* est l'œuvre de Tin Neon Pang (1984) et le bas-relief *Les sons de la musique* est l'œuvre d'Andrew Lui (1984).

^{7.} Une pierre levée est une pierre sculpturale positionnée debout dans un jardin classique chinois.

Au niveau de la rue, deux arches, répliques contemporaines montréalaises de portes chinoises, sont installées rue De La Gauchetière en plein cœur commercial du Quartier chinois. En plus d'encadrer, elles protègent symboliquement les passants et contribuent à l'expérience piétonne et au caractère chinois. Elles sont les pièces maîtresses de l'aménagement, avec le kiosque qui se trouve dans le parc Sun-Yat-Sen. Situé au centre de la zone commerciale du quartier, ce parc, qui remplace un stationnement, diversifie le paysage et constitue le point de rassemblement de la communauté et de l'esprit chinois.

Les nouveaux édifices se substituent aux terrains vacants, consolident le cadre bâti et posent les assises de lieux répondant aux besoins collectifs des Chinois. Ils constituent les premiers bâtiments construits par la communauté et dotés d'une enveloppe stylistique chinoise8. Les années 1987-1990 amènent d'autres projets de développement aidant à revitaliser le Quartier chinois, tels les foyers pour personnes âgées et la rénovation de l'ancienne église. Ces nouveaux bâtiments renforcent le rôle du Quartier chinois comme point de rencontre de la communauté chinoise, même si le quartier est délaissé sur le plan résidentiel. Son aménagement et son architecture rappellent la tradition et jouent plus que jamais un rôle symbolique dans le quartier. La construction de l'hôtel Holiday Inn en 1991 vient remplacer un terrain vacant et compléter cette phase de construction de bâtiments ornementés à la chinoise. Construit selon les principes rigides du Feng Shui, le bâtiment présente une ornementation remarquée, qui fait office de rappel culturel en ce qui a trait aux balcons supérieurs, aux icônes insérées dans les façades, à la toiture, et surtout à la décoration située sur le toit de l'édifice, soit deux kiosques d'inspiration impérialiste9.

1.7. Le monumentalisme et la mise en tourisme à l'ère de la mondialisation

La période 1998-2001 marque un vif regain dans le désir d'enchinoisement du Quartier chinois avec la mise en œuvre du premier plan de développement du Quartier chinois de Montréal (Ville de Montréal, 1998). À cette

^{8.} Il s'agit du Centre catholique communautaire chinois (angle Côté et Viger Ouest), de la maison de retraite Bo Ai Lou (angle Saint-Urbain et Viger Ouest) et d'une tour d'habitations à loyer modique Wah Yen Tai Lou (Chinese United Building) (phase 1) (angle Saint-Dominique et De La Gauchetière). Le foyer catholique chinois Ren Ai Lou (phases 1 et 2) construit rue Sainte-Élisabeth en 1988 est une autre résidence pour personnes âgées. D'anciennes maisons victoriennes de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville sont aussi transformées en logement communautaire chinois (phase 2).

^{9.} À ces deux icônes s'ajoute un autre kiosque à l'intérieur de l'hôtel, où se trouvent un bassin et une promenade.

occasion, l'ancien maire de Montréal, Pierre Bourque, présente le Quartier comme étant à la fois un symbole culturel, un pôle touristique international et un centre névralgique au cœur de la ville qui constitue une force et un pouvoir d'attraction de Montréal. Les objectifs de ce Plan sont de contribuer à la relance et à la prospérité du Quartier chinois, de renforcer les liens entre le Quartier chinois et les autres secteurs touristiques, commerciaux et résidentiels environnants, et de le rendre plus attrayant.

Ayant développé des relations privilégiées avec la Ville de Shanghaï, notamment depuis la réalisation du jardin de Chine au Jardin botanique de Montréal, en 1990, la Ville de Montréal poursuit ses échanges et fait venir des artisans chinois à Montréal afin de réaliser les deux icônes qui vont doter le quartier d'une image de marque claire, reconnaissable et universelle. La volonté politique, le vouloir économique, l'idée d'un renforcement de l'identité culturelle et d'une pérennité territoriale mènent à l'implantation de deux immenses arches rouges et or vif enjambant l'emblématique boulevard Saint-Laurent. L'objectif était au départ d'ajouter des éléments signalétiques aux entrées du quartier, des œuvres d'art originales marquant la présence des Chinois à Montréal et aidant culturellement et touristiquement à caractériser le quartier. Les arches à l'architecture traditionnelle construites par des artisans chinois encadrent et annoncent les points d'accès et, selon la communauté chinoise, jouent un rôle d'ouverture et de marquage spatial venant confirmer sa fierté et sa présence sur le territoire montréalais. Par contre, il faut constater que ces arches rompent la continuité du boulevard Saint-Laurent et «privatisent» au profit de la communauté chinoise l'espace public de cette rue définissant Montréal sous toutes ses traditions et cultures. Une partie du sens des arches est délaissée au profit d'une compréhension nord-américaine et plus globale du caractère et du symbolisme chinois. Ainsi, les arches qui se retrouvent habituellement au cœur d'un parcours se trouvent désormais aux extrémités de la zone commerciale chinoise, et ce, afin d'en marquer les limites spatiales et de faciliter leur lisibilité. Durant cette période, la dynamique de marquage territorial passe de processus de folklorisation et d'affirmation culturelle à ceux de mise en tourisme et d'appropriation spatiale.

À cela s'ajoute le réaménagement de la place Sun-Yat-Sen, caractérisé par un nouveau pavillon dont les éclatants coloris, rouge et or, contrastent avec les parois délabrées des bâtiments adjacents et s'imposent en quelque sorte au paysage environnant. Cette intervention dans l'espace contribue à projeter le visiteur dans un paysage chinois à démarcation claire. Les arches présentent ainsi le passage d'un état urbain à un autre, d'une réalité montréalaise à une Chine achalandée, bourdonnante d'activités, de kiosques pêle-mêle, d'objets sensoriels et de symboles omniprésents. Aux artefacts chinois déjà présents s'ajoutent des bancs stylisés et

une grande murale à la place Sun-Yat-Sen, des lions protecteurs (gardiens de l'entrée) au pied des arches du boulevard Saint-Laurent et des lanternes suspendues. Ce sixième geste d'enchinoisement se veut symbolique certes, mais fortement orienté vers la mise en tourisme et le développement économique du secteur, tout en affirmant le partenariat entre Montréal et la Chine. Le pavillon et les arches flamboyantes renvoient l'image grandiose de la Chine impériale et réinterprètent le sens des objets dans une optique de consolidation du produit, de muséification.

Durant cette période, le nouvel hôpital chinois de Montréal est inauguré à l'est du quartier en 1999. Son architecture plutôt quelconque présente, à l'instar des projets de la fin des années 1980, des éléments d'ornementation à la chinoise (luminaires, marquises, couronnements stylisés), ici métalliques plutôt que faits de tuiles vernissées. Une porte lune devant le jardin et une statue de Confucius ponctuent le site. Le complexe Guy-Favreau, qui lors de son implantation avait entraîné la démolition d'une superficie considérable du Quartier chinois, restructure alors complètement son espace extérieur. D'un caractère plutôt moderniste, sobre, l'espace est transformé en jardin à la chinoise par l'ajout de kiosques et de végétation.

1.8. Les nouveaux investissements et la mise en lumière exubérante

En 2010, la Plaza Swatow (Changsheng Guangchang), signifiant «longue prospérité», est aménagée sur un vaste terrain vacant entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent. Construite au coût de 20 millions de dollars grâce à des capitaux étrangers, elle est présentée par ses promoteurs comme le «nouveau géant des centres commerciaux en hauteur¹0». S'inscrivant dans la lignée des centres commerciaux de banlieue tels ceux de Markham en Ontario, la Plaza Swatow propose une quantité de petits commerces, le tout surmonté par un restaurant haut de gamme, le Crystal. Bien que respectant les teintes des édifices de pierre contigus, la Plaza Swatow présente une certaine démesure, une architecture peu recherchée, massive et imposante. Ce centre commercial multifonctionnel rompt avec la tradition des ornements à la chinoise, mais suggère malgré tout une grande arche, notamment par son couronnement. La mise en lumière multicolore kitsch rappelle les extravagances de la Chine contemporaine. L'hôtel Courtyard Marriott complété en 2013 (angle René-Lévesque et

Agence QMI, «La Plaza Swatow à Montréal est presque déserte», TVA Nouvelles, 27 juillet 2011.

Jeanne-Mance) adopte pour sa part l'approche des néons pour éclairer ses façades. Ces deux cas de figure marquent leur époque et détonnent tant dans le paysage du Quartier chinois que dans celui de Montréal.

1.9. La consolidation du quartier comme pôle touristique

Après la restauration des œuvres *Le roi Singe* et *Les sons de la musique*, une nouvelle grande murale de 13 mètres de hauteur est inaugurée en août 2015. Créée par l'organisme MU et deux artistes québécois d'origine asiatique, Gene Pendon et Bryan Beyung, elle est intitulée *May an Old Song Open a New World*.

La murale illustre une chanteuse d'opéra chinoise ornée d'une fleur de lys jaune. Chaque élément de la murale a sa propre signification. Le fond rouge est synonyme de prospérité, d'héroïsme et de bravoure dans la culture chinoise. Le cercle en arrière-plan représente l'unité, et les masques latéraux évoquent l'optimisme et la nostalgie qui caractérisent l'arrivée dans un nouveau pays (Radio-Canada, 2015).

Le dernier projet de réaménagement lancé par la Ville de Montréal en 2015 se décline en trois phases. La phase 1, réalisée en 2015 au coût de 6 millions de dollars, a revisité la rue piétonne De La Gauchetière entre les rues Jeanne-Mance et Clark. Des objectifs de propreté, de sécurité, de récupération des eaux, de verdissement et de durabilité, pour répondre aux préoccupations de la communauté et des responsables politiques municipaux, ont orienté sa conception. La volonté de la Ville était d'éviter de recourir au stéréotype chinois, de transgresser l'image de la Chine folklorique, du «Lotus bleu», en optant pour une facture plus contemporaine. Cela répond aussi à des impératifs d'entretien. En optant pour l'uniformité plutôt que pour la fantaisie, la Ville facilite les remplacements et les réparations du mobilier urbain. Les symboles au sol, les pierres levées et les lampadaires traditionnels de la rue De La Gauchetière ont été retirés, seuls les lampadaires des rues transversales ont été conservés. Les nouveaux luminaires, rappelant la forme d'une lanterne chinoise, augmentent la puissance de l'éclairage dans la partie commerciale de la rue, alors que les séquences de petits bancs sont inspirées de typologies chinoises de mobilier urbain. Le projet marque donc une rupture avec les différentes phases d'enchinoisement réalisées entre 1982 et 2001, tout en maintenant une certaine continuité du référent chinois.

La mise en œuvre du projet de réaménagement a inclus une démarche de concertation réalisée en 2012 auprès de la communauté comptant aujourd'hui environ 600 personnes (Transfert Environnement, 2012). Les organismes, les résidents, les citoyens, les restaurateurs, les commerçants et les propriétaires fonciers ont été appelés à se prononcer, à cerner

leurs problèmes et à suggérer des pistes de solutions. Bien que la communauté ne parle pas d'une seule voix, la majorité des gens consultés a apprécié le projet dans son ensemble. L'une des principales critiques soulevées était toutefois celle de l'absence de caractère asiatique dans les aménagements. Des suggestions ont été faites, à savoir «l'ajout d'éclairage aux couleurs asiatiques, d'espèces d'arbres asiatiques, de dalles aux emblèmes asiatiques, de têtes de dragon ou d'une fontaine de style asiatique dans la place Sun-Yat-Sen, etc.» (Transfert Environnement, 2012).

La phase 1 du projet inclut la réparation et la restauration des quatre arches (*paifang*) et du pavillon du parc Sun-Yat-Sen. Une modification aux techniques de fixation des tuiles de Chine et l'enduit d'un produit scellant permettront d'augmenter leur performance et leur durabilité. Des matériaux et des artisans chinois sont au cœur de ce processus.

La phase 2 des travaux entre les rues Saint-Dominique et Sanguinet comprendra la transformation de la rue De La Gauchetière en rue partagée et sera réalisée par la firme Exp. Elle permettra de lier adéquatement le pôle du Quartier chinois à celui de la santé (CHUM-CRCHUM). Un langage différent et sans accent chinois sera utilisé pour le mobilier. La phase 3 prévue pour 2018 permettra de revitaliser la rue Clark en travaillant notamment sur la qualité des façades. Elle vise à préserver un Quartier chinois à échelle humaine et à accentuer le rôle central de la rue De La Gauchetière comme artère piétonnière. L'ensemble du projet vise à réaffirmer l'importance commerciale et touristique du Quartier chinois et à rendre cette partie du centre-ville plus attrayante pour les Montréalais et les visiteurs.

Tenant compte de ces derniers projets d'aménagement, on peut affirmer que le septième geste d'enchinoisement est moins marqué. De nouvelles constructions optent pour une mise en lumière multicolore typique des nouvelles villes chinoises, certaines traces d'enchinoisement (affichage, coloration, ornementation de façade) disparaissent au profit de l'évolution des occupants des commerces et un réaménagement du domaine public retire une partie des symboles traditionnels, tout en ajoutant des références chinoises plus subtiles. Une certaine continuité et une mutation s'observent sans bouleverser significativement l'essence même du Quartier chinois construite dans le temps long.

2. L'influence de la Ville et la gouvernance communautaire éclatée

Au début des années 1900, près de 90 % des Chinois à Montréal se nomment Tam (Hom), Wong ou Lee. À ces principales dénominations s'ajoutent les Chan, Woo et Ng. La communauté forme des associations de familles,

les clans, qui permettent de s'assembler, mais aussi de résoudre les conflits interfamiliaux fréquents. Dans les années 1920, la communauté demeure profondément divisée sur plusieurs aspects. «Un conflit existait entre la Chee Kung Ton et le Kuomintang. Des rixes entre les membres des deux associations éclataient souvent dans le Quartier chinois. Il y avait également une compétition entre les catholiques et les protestants dans le Quartier chinois » (Chuenyan Lai et Chiu Man Chan, s. d.). Les églises, institutions importantes, organisent alors des cours de langue et fournissent un enseignement scolaire.

Alors que des projets menacent la survie du Quartier chinois, et après l'échec d'un consensus autour d'un plan de développement du quartier dans les années 1960, la communauté chinoise de Montréal est encore déchirée dans les années 1970 entre les factions pro-Chine et pro-Taïwan et ne parvient pas à former un front commun pour résister à ces projets qui entraîneront la démolition de près de la moitié du quartier.

La décision de la Ville de Montréal d'élargir la rue Saint-Urbain au tournant de 1980 entraîne la démolition du parc de la Pagode, principal lieu public identitaire aménagé par la communauté chinoise. Cette dernière conteste peu le projet, notamment en raison de ses conflits internes persistants. Le conseiller municipal Abraham Cohen explique: «As long as the community remained broken in rebellious and irreconcilable elements, not only would Chinatown continue to stagnate, but it would be extirpated by a gradual incursion of speculators» (Cohen, 1982, p. 3, cité dans Chuenyan Lai, 1988, p. 151). L'année 1981 marque (enfin) un rassemblement de la population chinoise, historiquement divisée politiquement et religieusement. En effet, la communauté se mobilise et lance une pétition qui permet de recueillir plus de 2000 noms afin d'empêcher la démolition du bâtiment abritant l'association clanique des Lee (angle De La Gauchetière et Saint-Urbain). Malgré l'élargissement de la rue Saint-Urbain, le bâtiment sera conservé. Ce geste marque une étape importante dans la survie du Quartier chinois de Montréal, soit l'arrêt des démolitions et le commencement des projets de revitalisation. «En dépit de l'apathie générale à l'égard de l'avenir du Quartier chinois, plusieurs leaders préoccupés de la communauté chinoise ont créé le Centre uni de la Communauté Chinoise de Montréal en septembre 1980. Celui-ci réunissait les représentants d'environ quarante-huit regroupements de Chinois» (Chuenyan Lai et Chiu Man Chan, s. d.) et visait à unifier les forces de la communauté pour sauver le Quartier chinois. De nombreux acteurs chinois participeront au programme de revitalisation.

En 1984, «la Ville permet que le côté ouest du boulevard Saint-Laurent puisse servir à des fins commerciales et a zoné la plus grande partie de la rue De La Gauchetière à l'est en tant que secteur résidentiel. Ce zonage allait empêcher le Quartier chinois de s'étendre vers l'est» (Chuenyan Lai et Chiu Man Chan, s. d.). À la suite de vives protestations de la communauté chinoise, l'administration Drapeau modifie en 1985 le règlement et réserve à des fins commerciales les immeubles situés entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique. Cette décision change la destinée du Quartier chinois alors que le boulevard Saint-Laurent en devient le principal axe commercial. La même année, on propose un plan de développement connu sous l'appellation Renaissance Chinatown, qui consiste en l'expansion commerciale et résidentielle vers l'est, soit jusqu'à la rue Sainte-Élisabeth. En 1987, à la suite d'une démarche de concertation, est créé un comité consultatif sur le développement du Quartier chinois (Chinatown Development Consultative Committee). La préoccupation première de la Ville et de ses partenaires dans l'élaboration de ce Plan est la protection et la promotion de l'identité et de l'héritage culturel de la communauté par l'établissement d'une image de quartier forte.

En 2002, une centaine de personnes de la communauté manifestent leur opposition au projet annoncé de « minicasino » (incluant des machines de loterie vidéo et un centre de paris équestres) dans le Quartier chinois. Il s'agit de l'une des rares démonstrations de front commun des acteurs, bien au fait ici des problèmes de jeu compulsif qui touchent certains membres de la communauté. Le projet, tenu secret et n'ayant pas été soumis à la concertation, a été lancé par le promoteur Tommy Hum, propriétaire du restaurant Jardin de jade Poon Kai. Il est abandonné peu de temps après. Le projet Swatow lancé en 2007 le remplacera.

Les regroupements et organismes communautaires ont toujours été nombreux dans le Quartier chinois. Les plus connus aujourd'hui sont la Chambre de commerce chinoise de Montréal, le Comité de développement économique et culturel du Quartier chinois, le Service à la famille chinoise du Grand Montréal et le Centre uni de la communauté chinoise de Montréal. La communauté a historiquement présenté des divisions, tant sur les plans familiaux, culturels et politiques que religieux. Elle ne parle pas d'une seule voix. Il y a plusieurs idées et générations qui se confrontent. Il n'y a pas de société de développement économique, et plusieurs interlocuteurs ne parlent pas le français, ni l'anglais pour certains, ce qui rend difficiles la collaboration et la communication, tant pour l'arrondissement de Ville-Marie que pour la Ville de Montréal.

Sous les symboles chinois, le quartier présente une grande diversité culturelle. Le cœur cantonais situé rue De La Gauchetière (entre les rues Clark et Saint-Urbain) côtoie l'Asie du Sud-Est boulevard Saint-Laurent, alors que d'autres commerces coréens et japonais jalonnent le quartier. Les anciennes générations qui ont vu les principales phases de transformation et d'enchinoisement du quartier depuis les années 1980 demeurent attachées aux symboles, même si ceux-ci relèvent de la construction identitaire autour des archétypes associés à une Chine révolue. En effet, peu de quartiers en Chine recèlent une aussi grande concentration de rouge et d'arches que Montréal!

3. Les principaux enjeux : entre l'éclatement et la convergence

3.1. La multiplication des pôles chinois

Le Quartier chinois demeure le cœur culturel de la communauté chinoise du Grand Montréal. Bien localisé, il est abondamment fréquenté par les Montréalais et les touristes, et il compte pas moins de 200 commerces. Les communautés asiatiques figurent parmi les plus dispersées sur le territoire montréalais. Brossard est devenue la principale concentration de population chinoise en banlieue (10% des habitants sont d'origine chinoise) et un second *Chinatown* a émergé dans la dernière décennie à l'ouest du centre-ville, dans les environs de l'Université Concordia (20% des habitants y sont d'origine chinoise). C'est là que s'est implanté le Consulat général de la République populaire de Chine. Comparés au quartier traditionnel, ces quartiers ont cependant peu de «chinoiseries», d'espaces publics et d'institutions culturelles et religieuses. Si la nouvelle cuisine chinoise a surtout émergé dans le «deuxième Quartier chinois», dans le secteur de l'Université Concordia, le Quartier chinois traditionnel s'est finalement aussi renouvelé.

Le Quartier chinois a bien changé dans la dernière année. C'est même la renaissance culinaire entre les deux lions qui gardent le boulevard Saint-Laurent. Un peu délaissé ces derniers temps pour Brossard, Verdun et les environs de l'Université Concordia, le quartier attire de nouveau les restaurateurs (Dumas, 2013).

Les restaurants Qing Hua et KanBai ont même ouvert leurs deuxièmes succursales dans le Quartier chinois traditionnel, marquant ainsi l'importance historique et stratégique de ce dernier.

3.2. La résolution du problème des terrains vacants et du taux de vacance

D'importants terrains vacants ceinturent le Quartier chinois et de nombreux étages supérieurs demeurent vacants ou utilisés comme lieu de stockage. En 2007, un grave incendie détruit l'édifice situé à l'angle nord-ouest du boulevard Saint-Laurent et de la rue De La Gauchetière. L'édifice, qui servait d'épicerie, a historiquement abrité le Rodéo et le Lodéo Café, une boîte de nuit célèbre. Le terrain est encore placardé et vacant en 2016. L'immense terrain vacant depuis 30 ans à l'angle de René-Lévesque et Saint-Laurent, anciennement propriété de Tony Accurso, aurait été vendu en 2015. Un projet immobilier « potentiel » de 14 étages a circulé, mais rien ne permet de croire que le site de 40 000 pieds carrés sera comblé et densifié à court terme. Les terrains vacants avenue Viger sont aussi au cœur de discussions, mais aucun projet immobilier n'est prévu à moyen terme. Le stationnement demeure un enjeu préoccupant. Plusieurs membres de la communauté ne viennent plus dans le quartier en raison de la difficulté à y trouver facilement une place de stationnement. Signe encourageant, les faibles loyers ont attiré de nouveaux commerces non asiatiques depuis 2014 (Orange Rouge, Le Mal Nécessaire, Le Capital Tacos, Café Bonita, The Captain's Boil). Avec l'émergence des commerces de bubble tea et des bars tels le Luwan, le Quartier chinois se renouvelle et attire une clientèle plus diversifiée, jeune et branchée.

3.3. Le maintien d'une offre culturelle

Le Centre communautaire et culturel chinois, une institution significative, a fermé ses portes en 2013.

[II] était le seul centre communautaire non gouvernemental qui proposait non seulement des cours de langue aux immigrants, mais aussi des cours à la population non chinoise sur la langue et la culture, notamment la calligraphie, la peinture, la danse et la musique chinoises (Barlow, 2013).

Pour stimuler la vitalité du quartier, un carnaval a été mis sur pied en 2010.

En plus de soutenir l'économie du quartier, le carnaval vise à faire connaître la culture chinoise aux Montréalais et aux touristes. Ainsi, des danseurs, chanteurs, acrobates, joueurs de tambour, experts en arts martiaux et personnages d'époque assureront l'animation du Quartier (Guthrie, 2010).

Promu par le Comité du développement économique et de la culture du Quartier chinois et soutenu par la Ville de Montréal, le carnaval vise à tisser des liens entre les communautés et à contribuer à l'économie du quartier. La transmission culturelle demeure une mission et un enjeu de la communauté et du quartier.

3.4. L'implication de la nouvelle génération de Chinois

Les jeunes Québécois d'origine chinoise rompent avec l'isolement de leur communauté, sont engagés dans leur milieu, maîtrisent parfaitement la langue française et occupent des emplois importants et diversifiés (Barlow, 2013). La Young Chinese Professional Association (YCPA) regroupe 450 membres qui veulent participer au développement du Québec. Contrairement à ce que ce nom indique, «c'est l'attachement au français qui démarque les jeunes Chinois d'aujourd'hui de ceux des générations précédentes» (Guy, 2012, cité dans Barlow, 2013). La presque totalité des jeunes d'origine chinoise vont à l'école en français. Depuis au moins 5 ans, la population chinoise québécoise augmente de près de 5500 personnes chaque année, avec une moyenne d'âge de 30-40 ans pour les nouveaux arrivants. La communauté se renouvelle donc rapidement. Elle a un intérêt à rénover, entretenir et embellir le quartier, mais doit respecter les acteurs en place et les manières de faire en vigueur depuis des décennies, et trouver un équilibre dans ses relations avec eux. Progresser dans la continuité en quelque sorte...

3.5. La réinvention de la tradition

Les avantages du Quartier chinois de Montréal sont qu'il est situé au centre-ville, à proximité de plusieurs commerces, bureaux et activités, qu'il a une artère principale commerciale vibrante, animée, colorée et dense, des institutions communautaires (associations claniques, centre communautaire, chambre de commerce, école de langue, hôpital, lieux de culte), qu'il tient des festivals, des cérémonies et des expositions culturelles, qu'il a un parc ou une place publique centrale et un mobilier urbain singulier et des icônes (arches, pagodes, temples, lanternes). Le guide Michelin parle d'un quartier au cachet ethnique bien particulier et où l'on peut faire une promenade pittoresque.

Les principaux enjeux et défis du Quartier chinois sont de fédérer ses groupes, d'allier les idées et les forces des différentes générations, d'inciter les propriétaires à entretenir, rénover et restaurer leur patrimoine immobilier, d'attirer de nouveaux investisseurs pour stimuler l'économie, de miser sur ses avantages pour assurer sa pérennité et de maintenir l'attrait

touristique en perpétuant l'image d'une Chine authentique ou de ce que doit être un véritable quartier chinois, sans oublier l'idée de préserver et de rehausser la qualité du milieu de vie. Il faut renforcer le sentiment d'appartenance des Chinois pour le quartier, établir une certaine forme de passation des pouvoirs et créer un esprit de communauté pour que le Quartier chinois de Montréal continue d'être un lieu d'accueil, de passage et de transmission culturelle inclusif au même titre qu'un espace patrimonial dans une métropole en évolution.

Bibliographie

- Barlow, J. (2013). «Voici les nouveaux Sino-Québécois», *L'Actualité*, 5 juin, http://www.lactualite.com/societe/voici-les-nouveaux-sino-quebecois/, consulté le 19 janvier 2017.
- Cha, J. (2004). «La représentation symbolique dans le contexte de la mondialisation. L'exemple de la construction identitaire du Quartier chinois de Montréal», *JSSAC/JSÉAC*, vol. 4, n° 3, p. 3-18.
- Chuenyan Lai, D. (1988). *Chinatowns, Towns within Cities in Canada*, Vancouver, University of British Columbia Press.
- Chuenyan Lai, D. et T. Chiu Man Chan (s. d.). «Le Quartier chinois de Montréal, des années 1890s à 2014», *Quartiers chinois du Canada*, http://www.sfu.ca/chinese-canadian-history/PDFs/Montreal-FrChi-WebFinal.pdf, consulté le 19 janvier 2017.
- Dumas, É. (2013). «Renaissance chinoise», *La Presse*, 3 mai, http://www.lapresse.ca/voyage/destinations/quebec/montreal/201305/03/01-4647280-renaissance-chinoise.php, consulté le 19 janvier 2017.
- Guthrie, J. (2010). «Nouveau carnaval dans le Quartier chinois», *Journal Métro*, 8 août, http://journalmetro.com/actualites/montreal/33650/nouveau-carnaval-dans-le-quartier-chinois/, consulté le 21 février 2017.
- Helly, D. (1987). *Les Chinois à Montréal 1877-1951*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture.
- Radio-Canada (2015). «Nouvelle murale dans le Quartier chinois de Montréal», Radio-Canada, 24 août, http://ici.radio-canada.ca/regions/Montreal/2015/08/24/002-montreal-quartier-chinois-murale-art-inauguration.shtml, consulté le 19 janvier 2017.
- Transfert Environnement (2012). Rapport de concertation. Projet de réaménagement de la rue De La Gauchetière du Quartier chinois, Montréal, Transfert Environnement.
- Ville de Montréal (1998). Le plan de développement du Quartier chinois, Montréal, Service de l'urbanisme, Ville de Montréal.



Parc-Extension Un quartier montréalais presque ordinaire

Caroline Patsias

ourquoi s'intéresser à Parc-Extension dans un ouvrage consacré à la métropole montréalaise? La réponse peut sembler relever de l'évidence: Parc-Extension est bien un quartier de la cité québécoise, mais alors pourquoi lui plutôt que les autres? L'argument attendu soulignerait la représentativité du quartier quant au contexte montréalais, mais justement, Parc-Extension ne l'est point, comme le montrent les premières sections de ce chapitre, dédiées à sa géographie et à son histoire. Plutôt, par sa situation particulière, un quartier parmi les plus pauvres de Montréal avec une forte population immigrante, Parc-Extension permet de penser par les extrêmes certains des défis qui se posent à la métropole. Ces défis concernent notamment l'organisation de la vie en commun et la participation politique.

Plusieurs études en science politique ou en sociologie ont en effet souligné que la mobilisation des groupes de la société civile, favorable à la participation politique, est plus difficile au sein des populations moins nanties. L'arrivée plus récente au Canada peut aussi être un obstacle à la politisation des citoyens. Enfin, la diversité est un atout comme une difficulté supplémentaire à la construction du vivre-ensemble et à l'organisation des groupes. Les différentes visions sur le sujet renvoient au débat plus large entre identité, sociabilité et conflit (par exemple, Lee, 2007; Mansbridge, 1983, 2003; Polletta, 2002; Young, 2000). Une identité partagée pourrait encourager une sociabilité forte qui rendrait possible le partage d'opinions et d'intérêts différents, l'amitié entre les membres permettant de pallier les désaccords idéologiques et de supporter l'expression des conflits (par exemple, Domhoff, 1989; Lee, 2007; Mansbridge, 2003; Naurin, 2002; Polletta, 2002). Cette conception fait aussi écho à une vision de la démocratie selon laquelle un socle de valeurs communes est propice à une démocratie plus forte en encourageant un sentiment d'appartenance et une citoyenneté plus active (Barber, 1984; Fung, 2003; Mansbridge, 1983; Putnam, 1993). La diversité rendrait alors l'émergence d'un bien commun et la formulation du vivre-ensemble plus problématique. Un autre courant va à l'inverse souligner que si la sociabilité et une identité partagée peuvent graisser les rouages de la conversation «politique», elles peuvent tout aussi bien conduire à éviter l'échange de points de vue opposés par crainte de divisions. Ainsi, alors que l'homogénéité des groupes (binding groups) entraînerait un repli sur soi et un danger d'exclusion, la diversité de ces derniers (bridging groups) aiderait à la construction d'un vivre-ensemble plus ouvert (Putnam, 2002). D'autres études soulignent encore que si la socialisation au sein des associations est importante pour l'intégration et la participation politique, il s'agit surtout de jauger des interactions nouées entre les membres. Ces interactions sont certes liées au parcours et à l'histoire des individus, mais aussi à la nature des groupes et aux types d'interactions développées (Lichterman et Eliasoph, 2014).

Pointant le rôle de l'espace dans la construction d'une ou de plusieurs communautés sociales et politiques, les études urbaines sont aussi utiles pour penser l'organisation civique et politique. Elles soulignent notamment que les quartiers sont également des construits sociaux dans lesquels se côtoient des populations aux identités et aux trajectoires multiples. Les écrits empruntant entre autres à l'École de Chicago distinguent entre des «quartiers fondateurs», définis comme des territoires de première arrivée que les immigrants quittent lorsque s'améliore leur situation socioéconomique et qu'ils revisitent à l'occasion, et des «quartiers intermédiaires» moins dominés par des populations issues de la communauté

d'origine (Rémy, 1990). La notion de *quartier d'intégration* insiste, elle, sur les dynamiques propres au quartier plutôt que sur les flux spatiaux (Simon, 1992). Elle met l'accent sur la réappropriation du quartier par les nouveaux groupes au moyen des associations, des commerces et d'une participation à la vie politique locale.

Qu'en est-il à Parc-Extension? De quelle façon l'arrondissement montréalais illustre-t-il les tendances mises en exergue dans la littérature? Ma réponse s'appuie sur plusieurs enquêtes menées au sein du quartier entre les années 2008 et 2015. Ces enquêtes concernaient respectivement la politisation du comité de citoyens Parc-Extension et celle du conseil d'arrondissement. Je voulais alors savoir si les citoyens traitaient des enjeux municipaux sous un angle politique lors de leurs interactions avec les élus. Ce chapitre n'est pas le résultat de ces recherches, néanmoins, il a largement profité de mes pérégrinations dans le quartier. L'observation participante au centre des deux projets m'a permis non seulement d'assister aux conseils d'arrondissement, mais aussi à plusieurs activités des groupes communautaires et de discuter avec certains de leurs dirigeants - Vrac-Environnement, Park-Extension Youth Organization (PEYO), le Comité d'action de Parc-Extension (CAPE), le Centre local de développement (CLD). J'ai aussi suivi certains membres du comité de citoyens Parc-Extension alors qu'ils se lançaient dans la course au poste de conseiller municipal pour le district. Ainsi, j'ai pu assister à plusieurs rencontres avec les représentants des organisations communautaires et des communautés ethniques du quartier qui ont émaillé la campagne. Sans être l'objet d'étude principal, le comité de citoyens et ses membres occupent une place privilégiée dans ma réflexion sur les modalités de la gouvernance au sein du quartier Parc-Extension comme sur les tensions et les conflits au sein du quartier. Comme toute perspective, celle-ci comporte des biais, je n'ai notamment pas recueilli les points de vue de tous les acteurs du quartier. En outre, selon les activités, le comité pouvait réunir jusqu'à 200 personnes, mais les 10 membres du comité exécutif n'étaient pas représentatifs du quartier, et ce, malgré une rotation au fil des années. Si celui-ci comptait bien une diversité générationnelle, la diversité ethnique ne reflétait que peu celle du quartier, puisque, à une exception près, les membres étaient des citoyens implantés à Montréal depuis plusieurs générations. Néanmoins, l'observation du comité de citoyens et celle du conseil d'arrondissement ont favorisé une vue panoramique du quartier au moins sous deux angles:

 celui des organisations communautaires: le comité a été en contact avec plusieurs des autres groupes du quartier, et certains de ses membres siégeaient à leur conseil d'administration;

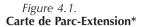
 celui de la gouvernance politique: la période d'observation de huit ans a offert une vision relativement pérenne de la façon de faire de la politique dans le quartier, comme des enjeux et des tensions en son sein.

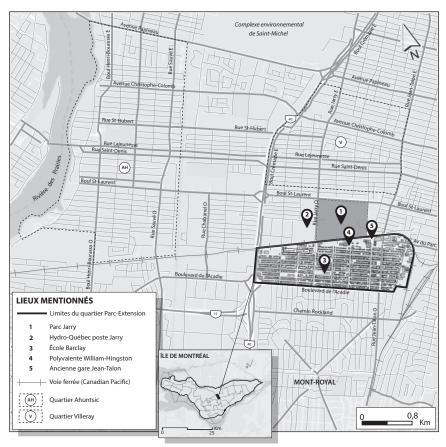
Après avoir exposé le contexte géographique et historique du quartier (sections 1 et 2) et souligné les spécificités qui en découlent (section 3), je m'attarderai plus longuement aux tensions et à la gouvernance au sein du quartier (section 4), pour conclure sur les défis que doit relever Parc-Extension dans les années futures au sein de Montréal, défis qui sont à certains égards symptomatiques des contours de l'avenir de la métropole montréalaise.

1. Le quartier Parc-Extension en quelques chiffres

Le quartier de Parc-Extension est situé dans l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Bordé au nord par le boulevard Crémazie et l'autoroute métropolitaine, il est délimité au sud par la gare de triage du Canadien Pacifique (CP) et l'avenue Beaumont, à l'est par l'avenue Casgrain et à l'ouest par le boulevard Acadie (figure 4.1). Ces limites géographiques dessinent un quartier enclavé. Une clôture sépare le quartier de la ville voisine, Mont-Royal, parmi les plus cossues de l'île de Montréal (Ville de Montréal, 2014a). Ces frontières «naturelles» ne recoupent que partiellement celles de la carte officielle, qui compte aussi les terrains situés à l'est de la voie ferrée du CP, notamment le parc Jarry, les terrains d'Hydro-Québec, et un quartier résidentiel, adjacent à Villeray, à la limite nord-est du secteur. Le caractère plus reculé de ces secteurs et un ajout plus récent au quartier expliquent cependant que la perception de l'espace du quartier des habitants reste cantonnée aux frontières historiques de celui-ci. Parc-Extension est traversé par des artères aux fonctions à la fois résidentielles, locales et métropolitaines, comme le boulevard Jean-Talon ou la rue Jarry. Les rues Beaumont et Querbes, d'usage local mais également voies d'accès à l'autoroute, sont marquées par une circulation importante. Enfin, l'avenue du Parc relie le quartier au centre-ville. La majorité du logement dans le quartier est composé de duplex et de maisons unifamiliales (RAMPE, 2001).

Le quartier est parmi les plus pauvres de la métropole. Le revenu moyen d'emploi après impôts est de 34 400 \$ alors qu'il atteint 41 585 \$ pour l'agglomération montréalaise. Sur une population active de 60,8%, 12,8% est au chômage (le taux ne dépasse pas 9,7% pour l'agglomération montréalaise) (Ville de Montréal, 2014b, p. 20). D'autres chiffres viennent conforter cette réalité économique et sociale: 74% des ménages





^{*} En faisant de la voie ferrée une frontière du quartier, cette carte présente les limites du quartier tel qu'il est perçu et vécu par les habitants de Parc-Extension. Celles-ci ne correspondent pas aux limites officielles du district, qui vont jusqu'à la rue Casgrain.

Source: Réalisée par Mourad Djaballah, GÉOLAB - Département de géographie, UQAM, 2017.

sont locataires et 39% d'entre eux consacrent plus de 30% de leurs revenus à leur loyer (Ville de Montréal, 2014b). Bien que le secteur manufacturier, et particulièrement le textile, ait subi les conséquences de la mondialisation, il reste le premier secteur d'emploi dans le quartier, suivi par la santé et l'assistance sociale (Ville de Montréal, 2014b). Une des caractéristiques du quartier réside aussi dans la présence de plusieurs petits commerces tenus par des immigrants et qui offrent des produits des communautés d'immigration récente (Inde, Pakistan) dans l'alimentation, la restauration

ou les vêtements. La précarité économique et sociale des habitants du quartier fait écho à un taux de diplomation moins élevé que dans l'agglomération montréalaise. En 2010, 20,4 % des habitants de l'arrondissement n'avaient aucun diplôme contre 12,1 % dans l'agglomération (Ville de Montréal, 2011). Ce taux peut en partie s'expliquer par une forte présence d'immigrants et de résidents non permanents dans le quartier, dont certains fuient des pays en situation de conflits (43,9 % dans l'arrondissement contre 33,2 % à l'échelle de la métropole) (Ville de Montréal, 2011).

Si, par le passé, l'immigration était surtout d'origine italienne et grecque, elle est aujourd'hui davantage d'origine sud-asiatique. Le profil statistique de l'arrondissement ne reflète que partiellement cette réalité, car l'immigration diffère nettement entre les territoires de l'arrondissement. Ainsi, les Haïtiens sont la population la plus importante, avec 13% de la population immigrante, devant les Italiens (7,4%), les Grecs (6%), les populations originaires de l'Inde (4,8%) et les Sri-Lankais (3,7%)1. Les langues maternelles des habitants du quartier sont aussi révélatrices de l'importance de l'immigration dans Parc-Extension. Pour 50,6 % des habitants de l'arrondissement, la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais (en comparaison de 33,7 % seulement dans l'agglomération montréalaise). L'arabe et l'italien arrivent en tête avec 5,8% et 5,2%, puis le grec (3,6%), le tamoul (1,6%), le bengali, le pendjabi, l'ourdou et le chinois (1,8%) (Ville de Montréal, 2011). Il faut également noter un recul du taux des nouveaux immigrants, même si ce dernier reste largement plus élevé que dans l'île de Montréal; il était de 28 % en 2001 (Poirier, 2006), de 18,1 % en 2006 (Paquin, 2010) et de 18,1% en 2011 contre 8% à l'échelle de l'île de Montréal pour la même période (Centraide, 2012). Le recul de ce taux souligne une relative stabilisation des habitants dans le quartier.

Ce portrait statistique sommaire dessine les contours d'un quartier pauvre, multiethnique, lieu d'accueil des vagues migratoires successives de la métropole. Cette réalité ne résume pourtant que partiellement l'histoire du quartier.

^{1.} Cécile Poirier (2006), se fondant sur des chiffres plus anciens du début des années 2000, mais concernant exclusivement le quartier, va cependant dans le sens de mes propos précédents avec une immigration plus ancienne grecque et italienne concurrencée aujourd'hui par les citoyens en provenance de l'Asie du Sud-Est. Plus précisément, les immigrants et les résidents non permanents comptent pour 67,6% de la population du quartier (comparativement aux 43,9% cités plus tôt pour l'arrondissement dans son ensemble), soit plus du double de la proportion de 32,8% pour l'île de Montréal. Les groupes venus d'Asie et du Moyen-Orient représentent 48,9% des immigrants arrivés en 2006 dans le quartier et donc 30,1% de la population totale du quartier.

2. L'évolution historique du quartier

Aux XVIIIe et XIXe siècles, Parc-Extension est encore un secteur agricole au sein d'une vaste paroisse rurale éloignée de Montréal alors limité à l'actuel centre-ville de la métropole. Le régime des seigneuries qui y perdurera malgré la conquête britannique explique la prédominance des populations francophones paysannes, alors que les Montréalais britanniques préfèrent le centre-ville où ce régime a déjà été supprimé. Au milieu du XIXe siècle, la servitude seigneuriale est remise en cause et ouvre le territoire agricole à la spéculation financière et au développement privé (Favretti, 2011; Linteau, 1992). Avec l'urbanisation commencent à se constituer des propriétés plus vastes. Durant la même période, la population locale double pour atteindre en 1891, 90 000 habitants. Le développement du secteur profite encore de l'arrivée du chemin de fer entre 1882 et 1891. L'implantation du tramway achève de transformer ce secteur rural en banlieue en plein essor. La construction ferroviaire réclame aussi de la main-d'œuvre qui sera en partie composée par les Italiens arrivés en 1899 à Montréal et qui, pour la plupart, résident dans l'actuelle Petite-Italie. Si le développement se poursuit, un élément récurrent de l'histoire de Parc-Extension peut être noté: le quartier croît plus lentement que les quartiers adjacents en raison de son enclavement (Favretti, 2011).

La dénomination « Parc-Extension », qui remonte au début de l'activité immobilière, désigne certains lots à la vente dans le village de Bordeaux, qui deviendra une ville en 1907, puis à nouveau un quartier lors de l'annexion de la paroisse Saint-Laurent à la ville de Montréal. Ainsi, le quartier Parc-Extension sera formé à partir du territoire annexé de la ville de Bordeaux et d'une partie des territoires de la paroisse Saint-Laurent. En 1916 sont réunis les quartiers Ahuntsic et Bordeaux, et en 1921, Parc-Extension est intégré au quartier Saint-Jean réunissant Laurier, Ahuntsic et Bordeaux. Cette histoire du limes et de la dénomination de Parc-Extension est significative dans la construction de la ville de Montréal et des frontières internes et externes mouvantes au gré des annexions de villes ou paroisses et des recompositions entre quartiers.

Le dessin des lisières de Parc-Extension est aussi révélateur du rôle des promoteurs immobiliers et des investisseurs dans le tracé et la construction de la ville. Il éclaire les frontières poreuses entre le monde de la finance et du développement immobilier et le monde politique. De ce point de vue, le phénomène «des portes tournantes²» est loin d'être un

^{2.} Traduction de l'expression *revolving door* qui souligne le passage d'une personne occupant un poste politique, permettant un acte de régulation dans un domaine donné, à un poste d'employé dans ce même domaine.

phénomène récent dans la métropole. C'est en effet au nom du développement et sous l'impulsion des investisseurs et des promoteurs immobiliers que Parc-Extension sera adjoint à la ville de Montréal entre les années 1910 et 1914. L'annexion permet de soustraire les lots du territoire rural et de partager les frais d'urbanisation avec la ville, notamment pour la construction des réseaux d'égout et des aqueducs. L'obtention de ces services pourra relever du parcours du combattant pour les résidents de Parc-Extension qui, devant la lenteur des travaux, se regrouperont au sein de la première association du quartier (Park-Extension Municipal Reform Association) pour réclamer les services auxquels ils ont pourtant droit. Ils devront cependant attendre 1926 pour un accès public à l'eau grâce à l'acquisition par le maire, Médéric Martin, de la Montreal Water and Power Company (Favretti, 2011).

Durant les années 1920, le développement est lent et confiné au sud. Plusieurs écoles sont construites, dont l'école Barclay qui deviendra un des plus importants établissements scolaires du quartier. L'érection du viaduc ferroviaire au-dessus de l'avenue du Parc et de la rue Jean-Talon (1931) crée un lien direct avec le reste de la ville par automobile et par tramway. Première tentative de désenclavement du quartier, elle sera prolongée par la construction de la gare Park Avenue Station durant la même année. Parc-Extension est cependant loin d'être densément peuplé, il reste encore un quartier champêtre caractérisé par une sociabilité de voisinage avec, notamment, l'organisation de fêtes dans les parcs. La crise économique et la Seconde Guerre mondiale en ralentiront le développement, et les habitants se replieront, pour subsister, sur leur espace privé (potager).

Ce sont les années 1945-1980 qui constituent un changement dans le mode de développement et d'urbanisation de Parc-Extension avec un décollage immobilier, le quartier profitant du boom économique de la période et de l'arrivée de vagues d'immigrants. Entre 1945 et 1970, plus de 88 % des logements du quartier sont construits afin de répondre à la hausse de la population (7 000 habitants en 1941, 35 000 en 1971) (Favretti, 2011). Ce rôle de quartier d'accueil des nouveaux arrivants se perpétuera dans les années suivantes, puisque Parc-Extension sera traversé par presque toutes les vagues d'immigration du XX^e siècle (les premiers immigrants en provenance des îles britanniques, puis des Juifs, des Italiens, des Grecs et des personnes d'origine sud-asiatique) (Poirier, 2006).

Si le bâti reste stable dans le quartier, les années 2000 voient la construction de nouveaux immeubles en copropriété (la plupart situés sur les rues Hutchinson et Beaumont). La majorité de leurs occupants effectuent un premier achat et ne sont ni des immigrants ni des habitants du quartier. Certains duplex du quartier ont également été rénovés par des familles nouvellement arrivées dans le quartier. Ces changements ne sauraient être

qualifiés d'embourgeoisement (*gentrification*) au sens strict du terme, puisque ce dernier évoque la situation d'un quartier pauvre où le revenu et le niveau d'éducation des habitants augmentent plus rapidement que la moyenne de ceux de la ville (Glass, 1964). Ils pointent cependant l'émergence de dynamiques urbaines qui dépassent la stricte dimension d'accueil, laquelle définit encore le quartier à la fin des années 2010. Outre des loyers modiques, le réseau ethnique et communautaire du quartier explique le choix des nouveaux arrivants de s'établir dans Parc-Extension.

Les associations communautaires et organisations religieuses, catholiques, anglicanes et protestantes d'abord, puis d'autres congrégations ou groupes religieux, assument, jusqu'au milieu du XXe siècle, l'essentiel des services de soutien, d'animation et de loisirs à la population locale. Entre les années 1950 et 1970, des organisations laïques prennent le relais avec notamment, en 1946, la création du Community Council of Park-Extension et, en 1967, la création de la Park-Extension Youth Association. Si le premier a disparu à la suite des conflits entre groupes, la seconde joue encore un grand rôle dans le quartier (voir infra). Plusieurs infrastructures publiques sont alors créées, dont de nouvelles écoles et notamment la polyvalente William-Hingston. Celle-ci sera réaménagée au début des années 2000 avec l'ouverture d'une bibliothèque, d'un centre communautaire, de cuisines collectives, d'une piscine intérieure et d'un parc pour enfants. À la fin des années 2000, l'école sera aussi le lieu choisi pour le développement d'un projet d'agriculture urbaine avec la création de jardins collectifs qui s'ajoutent aux jardins communautaires³ du quartier. Ces réaménagements viennent s'adjoindre au centre de loisirs déjà sur place.

Si les années 1980-2000 sont des années de récession économique dans l'ensemble du Québec, elles le seront encore davantage dans Parc-Extension, où le taux de chômage passe de 10,1% à 19,5% de 1981 à 1986, par rapport à 7,5% à 10% au sein de la ville de Montréal. En 1991, le quartier détient le plus haut taux de chômage de la ville, 24%, soit presque le double de la moyenne municipale (14%). Cette récession économique provoque la mobilisation de plusieurs citoyens et la formation de nouveaux groupes communautaires, mais aussi de regroupements de quartier qui entendent offrir un soutien aux populations les plus démunies (la popote roulante) ou revitaliser le quartier (le Regroupement en aménagement de Parc-Extension [RAMPE] ou le Comité d'action de Parc-Extension [CAPE]) (Favretti, 2011). À la fin des années 1990, émerge un dossier qui demeure encore aujourd'hui important pour Parc-Extension: le réaménagement de

^{3.} Les jardins collectifs ne sont pas divisés en parcelles attribuées à une famille, un groupe ou un citoyen. La récolte est donc, à l'inverse des jardins communautaires, commune à l'ensemble des participants et partagée entre ces derniers.

l'ancienne gare Jean-Talon. Dans un quartier désormais en manque d'espaces verts, cette revitalisation est cruciale pour les habitants. Ce réaménagement sera réalisé durant les années 2000 avec la création d'une place publique et l'implantation d'une épicerie Loblaws⁴ et d'une succursale de la Société des alcools du Québec (aujourd'hui fermée) à l'emplacement de l'ancienne gare.

Les années 2000 sont marquées par une relance, mais la situation économique reste précaire dans Parc-Extension, comme les chiffres précédents le soulignent. La reprise sera également trop timide pour élargir la zone industrielle, limitée par la récession au sud du quartier, entre la voie ferrée et l'avenue Beaumont. Le constat formulé par Robert Loranger (1995, p. 10) durant les années 1990, décrivant Parc-Extension comme «un espace urbain multiethnique physiquement enclavé et souvent oublié des décideurs publics et privés», est encore avéré. Son profil socioéconomique classe aujourd'hui le quartier parmi les plus défavorisés à Montréal. Des progrès ont tout de même été réalisés, notamment en matière d'urbanisme, avec davantage d'espaces verts, la réfection de certaines rues (Outremont), la décoration d'artères passantes comme la rue Jarry ou l'aménagement d'une piste cyclable et l'intégration du quartier dans le programme Bixi⁵ de la municipalité. L'accès aux services des habitants s'est aussi considérablement amélioré durant les 10 dernières années. Ces progrès, qui ne sont certes pas négligeables, restent cependant timorés en comparaison de ceux d'autres quartiers plus cossus (moins de pistes cyclables qu'ailleurs dans Montréal, parmi les derniers arrondissements à accéder aux Bixi par exemple). De plus, la question de la salubrité de certains logements locatifs persiste dans le quartier et pointe les limites du pouvoir municipal dans ce dossier6.

Les transformations du quartier doivent beaucoup à l'action des groupes communautaires et à certaines réformes de la politique municipale. Cependant, les spécificités du quartier ont rendu les modalités de la mobilisation et de la gouvernance plus complexes qu'ailleurs.

^{4.} L'enseigne est aujourd'hui celle d'un Provigo.

^{5.} Programme qui met à la disposition des citoyens des vélos à prix abordable.

^{6.} Le cas du propriétaire Di Giambattista, dont plusieurs logements attestaient de cas d'insalubrité, témoigne de la difficulté pour les locataires d'obtenir justice et de la longueur des procédures. C'est en 2003, après plusieurs années de luttes, que la Ville fera jouer son droit de faire des réparations en lieu et place du propriétaire, après que le bâtiment eut été saisi. L'affaire a défrayé la chronique dans les journaux locaux et au-delà (Gauthier, 2015; CAPE, 2016).

3. La structuration de la société civile: fragmentation et tensions autour de l'expression des spécificités

La construction de la société civile dans Parc-Extension s'est effectuée autour des églises et des leaders communautaires, en même temps qu'émergeaient des groupes laïcs. Parc-Extension est ainsi un quartier caractérisé par la cohabitation de plusieurs générations d'immigrants qui forment des groupes en concurrence (Poirier, 2006). L'intégration de la Maison de l'Inde dans le quartier peut ici être citée en exemple. En partie financée par la Ville de Montréal, qui souhaitait, grâce à son programme Quartier sensible, initier, dans un souci d'intégration, des activités spécialement consacrées à ses nouvelles communautés, l'implantation de la nouvelle organisation ne s'est pas fait sans heurts (Poirier, 2006). Outre la lutte pour les ressources communautaires au sein du quartier, une autre cause de tensions résidait dans la confrontation entre deux cultures d'intervention, celle de la concertation pratiquée habituellement par les organisations du quartier et celle de l'autosuffisance privilégiée par la Maison de l'Inde. Cette dernière offre en effet des services à des clientèles résidant dans toute la ville et discriminées selon leur origine ethnique. Elle intervient cependant peu pour promouvoir le développement local du quartier dans son ensemble. Ce mode de fonctionnement et cette vision expliquent des divergences avec les autres groupes communautaires du quartier (Poirier, 2006).

Les liens avec le comité de citoyens de Parc-Extension et les autres groupes, notamment ethniques, illustrent encore la façon dont les différences de fonctionnement entre les groupes rendent leur coopération plus difficile. Née en 2007, sous l'impulsion d'une résidente du quartier, cette organisation, uniquement composée de citoyens, ne recevait aucun financement des institutions. Afin de recruter des nouveaux membres reflétant la diversité d'origine des citoyens du quartier, le groupe mena plusieurs campagnes de porte-à-porte et de distribution de tracts, sans succès quant au recrutement. C'est seulement avec la venue d'un membre issu de la communauté bangladaise que le groupe changea sa stratégie à la suite des explications de ce dernier. Celui-ci souligna la nécessité de s'adresser en priorité aux leaders religieux ou communautaires pour publiciser l'existence du groupe et se faire connaître auprès des citoyens. Le groupe déploya aussi une autre technique en devenant membre du conseil d'administration d'autres organismes communautaires du quartier. Très vite, il apparut aussi aux citoyens du groupe que la distribution de services était essentielle pour élargir le recrutement, comme le montra la participation du comité dans la création d'un jardin communautaire (Patsias, 2016;

Patsias et Patsias, 2014). Néanmoins, attirer des membres issus des communautés ethniques demeura un défi, entre autres en raison de l'usage du français au sein du groupe.

La barrière linguistique peut aussi être invoquée comme une des raisons expliquant qu'alors même que la majorité des organisations communautaires du quartier ont pour objectif de fournir des services aux immigrants, leurs employés sont encore majoritairement issus des communautés francophone, anglophone, italienne ou grecque, à savoir, dans ces derniers cas, les communautés ethniques implantées de longue date dans le quartier. La situation se transforme lentement avec l'embauche, notamment par les groupes de loisirs, de personnel multilingue à l'image de la diversité du quartier (Poirier, 2005).

Une autre pierre d'achoppement ou à tout le moins de distinction entre les groupes a trait aux types d'enjeux à défendre et aux types de missions à mener. Outre l'opposition traditionnelle entre groupes communautaires et groupes communautaires autonomes (une mission de défense des droits étant ajoutée à la distribution de services), les groupes peuvent être en désaccord quant à la portée des enjeux à défendre. Pour les groupes communautaires, la distribution de services, au cœur de leur mission, nécessite de circonscrire leur action à l'échelle du quartier. Pour les groupes communautaires autonomes ou les associations, la question de la nature et donc de la portée de leur mission est plus ambiguë. Par exemple, le comité de citoyens se scinda en deux (la scission donna naissance à Parc-Ex Action Squad) à la suite d'un conflit sur les causes que le groupe devait soutenir. Pour certains membres, il s'agissait de se distancier des groupes communautaires en n'offrant pas un service aux citoyens, mais en œuvrant plutôt à une amélioration plus globale de la qualité de vie dans le quartier. Cette qualité de vie faisait aussi écho à un exercice de la citoyenneté et au développement d'un pouvoir et d'une autonomie politique (empowerment) des citoyens (Patsias, 2016; Patsias et Patsias, 2014). Pour d'autres membres, les actions ne devaient pas se limiter aux frontières du quartier, mais devaient d'emblée se situer au sein d'une cause plus large, par exemple la légalisation des immigrants illégaux. Si les membres pouvaient être d'accord sur certaines causes, pour le premier groupe, la «montée en généralité» devait s'effectuer à partir d'une problématique affectant le quartier, ce qui n'était pas une obligation pour le second (Boltanski et Thévenot, 1991). À bien y regarder, les divergences évoquées précédemment, entre la Maison de l'Inde et les autres groupes du quartier, peuvent aussi se lire selon une telle grille d'analyse. Des visions différentes séparent également les groupes concernant le développement du quartier. Si, pour certains (par exemple le comité de citoyens, la CDEC – Corporation de développement économique communautaire),

la «gentrification⁷» actuelle est un signe positif pour le développement du quartier, elle constitue pour d'autres (Parc-Ex Action Squad) une menace, non seulement pour les citoyens les plus pauvres, mais aussi pour la culture du quartier⁸.

Depuis 1999, cependant, la collaboration s'est accrue entre l'ensemble des groupes sans que le quartier dispose d'une table de concertation, pareille absence privant les organismes d'un financement pour leurs projets⁹. On assiste également à la montée en puissance des communautés d'origine sud-asiatique, qui ont accru leur visibilité politique et leur leadership sans encore accéder au pouvoir politique local, celui-ci restant l'apanage des Grecs et des Italiens.

Les tensions et disparités entre les groupes, dues à des différences linguistiques, de culture, de mode de fonctionnement et de vision dans le développement du quartier, peuvent être avivées par un mode de gouvernance fondé sur des liens de proximité entre élus et des méthodes de concertation peu propices à l'expression des conflits, mais qui mettent les groupes en concurrence pour l'accès aux élus et aux ressources (Patsias et Patsias, 2014).

4. La gouvernance et les exercices de la démocratie dans Parc-Extension

Parc-Extension est inclus dans l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension depuis le règlement de 1988 qui attribue certains pouvoirs aux élus locaux et crée un embryon d'administration locale. C'est cependant l'entrée en vigueur du projet de loi 170^{10} qui divise les territoires des villes fusionnées de l'île de Montréal en 27 arrondissements, nombre réduit à 19 à la suite des défusions de 2006. Si la réforme accroît les pouvoirs

^{7.} Les guillemets rappellent qu'il ne s'agit pas d'un processus de « gentrification » selon les termes de Glass (1964) (voir *supra* dans le texte).

^{8.} La lecture du phénomène par les opposants croise des lectures marxiste et postcoloniale, puisque ces derniers dénoncent le néo-orientalisme de certains et une réappropriation des éléments des cultures locales. Voir par exemple le débat dans la presse entre Fred Burrill (2013) et Adam Gollner (2013).

^{9.} Ces instances regroupent des partenaires locaux issus de divers secteurs et réseaux d'intervention (santé, éducation, emploi, intégration sociale, environnement, etc.) qui œuvrent ensemble à améliorer les conditions de vie de la communauté. Chaque table de concertation montréalaise bénéficie d'un financement de la Ville et de Centraide.

^{10.} Loi du 1^{er} janvier 2002 portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais.

et compétences des élus municipaux, elle demeure insuffisante pour changer le type de gouvernance de l'arrondissement, même si des visions concurrentes ont récemment émergé.

L'arrondissement illustre pleinement la vision traditionnelle associée à la politique locale au Québec, laquelle voue les municipalités à la réalisation de tâches administratives plutôt qu'à une politisation des enjeux et dessine un exercice strictement libéral de la représentation à travers la reddition de comptes (Tindal et Tindal, 2008). Avant les défusions de 2006, les pratiques consultatives de l'arrondissement étaient réduites à une portion congrue, même lorsqu'elles étaient considérées à partir d'une vision purement représentative de la démocratie. La reddition de comptes des conseils municipaux y est aussi parmi la plus faible, avec une équipe municipale peu sensible aux changements de pouvoir (Patsias, 2003)¹¹. Ces constats font écho à une démocratie de proximité (Lefebvre, 2004; Sintomer, 2008) où prédomine un lien individuel avec le citoyen: la mission de l'élu est de résoudre les problèmes des commettants en plus d'administrer la ville. La dimension personnelle du lien entre représentant et représenté est donc plus importante que l'appartenance idéologique associée à un parti politique.

Dans Parc-Extension, la démocratie de proximité s'est en partie appuyée sur des liens privilégiés avec les représentants des groupes communautaires et ethniques. Dans un tel système, les communautés implantées de longue date dans le quartier sont aussi celles qui, logiquement, occupent une place prédominante au sein du système politique (Mattina, 2007). Ainsi, dans Parc-Extension, la communauté grecque a longtemps été la plus représentée politiquement. Au sein du conseil d'arrondissement, l'élu en place depuis 1998 est issu de cette communauté. Au provincial, le quartier vote libéral, et entre 1994 et 2005, l'élu était d'origine grecque. L'allégeance partisane peut cependant être plus importante que l'origine ethnique, puisqu'en 1975 les membres de la communauté grecque ont préféré l'allégeance au parti plutôt qu'à la communauté, comme le montre l'élection d'un candidat libéral non grec au détriment du candidat du Nouveau Parti démocratique (NPD) d'origine grecque. Depuis les deux dernières élections, le vote NPD a cependant cru au sein de la circonscription fédérale de Papineau Saint-Denis, sans pour autant déloger le député, Justin Trudeau, élu en 2007 pour le Parti libéral et premier ministre du Canada depuis 2015. Bien que majoritaire dans le quartier, la population d'origine sud-asiatique demeure peu représentée dans la compétition politique, surtout au palier municipal. À de rares exceptions près, elle est

Sur les cinq élus membres du conseil après l'élection de 2013, la mairesse est présente au conseil depuis 1994, deux élus depuis 2009 et une autre depuis 1998.

aussi absente des conseils d'arrondissement. Il serait cependant faux de croire que des liens n'ont pas été tissés avec les élus. Ainsi, durant la campagne municipale de 2013, la candidate pour le parti Union Montréal, également membre du comité de citoyens, bénéficia pour sa campagne de l'aide d'un membre du parti, d'origine sud-asiatique, qui jouissait de nombreux réseaux dans la communauté et qui l'aida dans l'organisation «d'assemblées de cuisine». Cette façon de faire n'était pas propre à Union Montréal, l'ensemble des partis disposait de telles personnes-ressources chargées de présenter les candidats aux membres d'une communauté.

Pareil système a tendance à favoriser les élus sortants (ce qui n'est pas propre à Parc-Extension au palier municipal) ou les candidats disposant d'une organisation et de réseaux dans le quartier (Simard, 2004). Il encourage en outre une façon de faire de la politique qui privilégie la négociation, le marchandage, la concertation et la coopération plutôt que le conflit et la discussion idéologique (Médard, 1976). Ainsi, toujours lors de la campagne de 2013, seuls les élus sortants purent s'exprimer lors des fêtes communautaires, et leurs discours ne promurent pas une vision du quartier ou un débat d'idées sur le développement, mais plutôt la réalisation de projets ponctuels (rénovation du toit de l'église) que l'élue présenta comme un service accordé à la communauté (Patsias et Patsias, 2014). Cette absence de débat et une politique municipale conçue comme une distribution de services à l'administré sont aussi visibles au conseil municipal. Les dossiers n'étaient pas l'objet de discussions en public et, à l'habitude, aucune expression d'avis divergent ne transparaissait au conseil, malgré l'appartenance des élus à des partis politiques différents. Les édiles redoutaient en effet l'expression du conflit politique assimilé à des «chicanes¹²» et jugé nuisible auprès des citoyens (Patsias et Patsias, 2014; Patsias, 2016).

La position des élus n'est cependant pas réductible à un cynisme politique qui instrumentaliserait les citoyens ou limiterait leur expression¹³. Les représentants de l'arrondissement avaient par exemple soutenu la création d'un comité de citoyens, signe d'une mobilisation de la population du quartier. Leur attitude dénotait simplement une conception strictement représentative et de proximité de la démocratie municipale, s'écartant d'une vision plus participative centrée sur une conception globale des problèmes et une discussion publique de cette vision. Cette dernière implique une autre vision du métier d'élu et une adaptation de ce dernier (Patsias et Patsias, 2014; Patsias, 2016).

^{12.} Le terme est emprunté à la mairesse de l'arrondissement.

^{13.} Pour une vision plus précise, et donc plus nuancée, du travail des élus et de leurs réflexions quant aux transformations de leur métier, se reporter à Patsias et Patsias (2014) et Patsias (2016).

Ces visions différentes de la démocratie ne divisent pas uniquement les citoyens et les commettants, mais traversent également chacun des deux groupes. Au sein des commettants, la variable est aussi générationnelle, les profils des élus entrés plus récemment au conseil d'arrondissement attestent de deux éléments en commun: la majorité d'entre eux (deux sur trois) n'est pas issue d'une communauté ethnique et est ouverte à une conception plus politisée et plus participative de la démocratie municipale. Au sein des associations, différentes conceptions de la démocratie prévalent également. Certaines d'entre elles refusent tout lien de coopération avec le pouvoir, préférant le conflit ou la manifestation. Cette position résulte soit de convictions idéologiques proches du mouvement anarchiste (par exemple, Parc-Ex Action Squad), soit d'une méfiance à l'endroit du pouvoir et d'une volonté de n'œuvrer que dans la société civile en faveur d'une communauté précise (par exemple, la Maison de l'Inde). D'autres groupes désirent en revanche participer à la vie politique municipale, mais les formes de participation divergent. Tandis que certains groupes préfèrent des pratiques rejoignant l'exercice traditionnel de la démocratie de proximité dans le quartier (Germain, 1995; Poirier, 2000), d'autres revendiquent une démocratie plus participative ou à tout le moins une extension de la reddition de comptes (le comité de citoyens et citoyennes) (Patsias, 2016; Patsias et Patsias, 2014). Enfin, si la majorité des groupes évite le conflit avec les autorités et privilégie des actions relevant de la démocratie représentative (pétition, audition auprès des élus), certains choisissent tout de même le registre de l'action collective. Ainsi, des manifestations ont eu lieu dans le quartier pour défendre la cause des immigrants illégaux, le logement social (CAPE) ou le verdissement du quartier (le comité de citoyens s'opposant au bétonnage d'une partie des espaces verts de l'école Barclay pour construire un gymnase).

Ces tensions quant aux visions et exercices de la démocratie peuvent également affleurer au sein même des groupes où certains membres optent pour des campagnes électorales axées sur un débat d'idées, tandis que d'autres soulignent l'importance du réseautage et de la cooptation. Les élections au conseil d'administration de l'Organisation des jeunes de Parc-Extension (PEYO) illustrent ces différentes perspectives. Une des candidates, pourtant soutenue par un leader de la communauté lors de son élection, s'étonna qu'aucun des candidats ne fasse un discours de présentation. Une participante dans la salle répondit «À quoi cela sert, nous savons pour qui voter¹4» et demanda qu'on lui rappelle plutôt qui était justement le candidat de son réseau.

^{14.} Ma traduction (la conversation était en anglais).

Conclusion

Les dynamiques sociales et politiques à Parc-Extension ne synthétisent pas celles de la société montréalaise dans son ensemble. Néanmoins, elles témoignent de façon exacerbée des défis que la ville aura à résoudre concernant l'immigration, la pauvreté et, finalement, la construction d'une communauté politique.

Parc-Extension demeure un quartier d'immigrants où la rétention des habitants reste difficile. Aujourd'hui cependant, la baisse du nombre de nouveaux arrivants tend à souligner une relative implantation des immigrants. L'accès aux services a été considérablement amélioré, mais le logement et le verdissement du quartier constituent encore des enjeux de taille. Concernant le logement, et même si les dynamiques au sein du quartier ne sont pas assimilables à un embourgeoisement stricto sensu, des frémissements sont visibles avec l'arrivée de populations d'un autre type dans le quartier. Ces transformations demeurent positives pour le développement du quartier. Il n'en reste pas moins que l'équilibre entre développement et embourgeoisement se pose avec plus d'acuité dans un quartier comme Parc-Extension, les populations les plus démunies étant parmi les moins aptes à résister à de tels processus urbains. Les luttes des groupes du quartier ne loupent pas la cible ici. Dans un quartier comme Parc-Extension, l'accès au logement et le fait de ne pas dépenser plus de 25% de ses revenus totaux pour le loyer sont des enjeux cruciaux dans la vie quotidienne des habitants. À cet égard, il faut signaler que les coupes gouvernementales concernant le financement des logements sociaux comme celles qui affectent le financement des groupes communautaires ont des conséquences plus préjudiciables dans des quartiers comme Parc-Extension qu'ailleurs, car les services délivrés sont de première importance pour les citoyens.

La construction d'une communauté politique est certes plus problématique dans Parc-Extension, mais elle n'est pas pour autant beaucoup plus originale. Le quartier illustre les transformations de la démocratie contemporaine. Si ces transformations sont plus lentes et moins nettes que dans d'autres parties de l'île, Parc-Extension suit cependant les tendances en cours avec l'émergence d'un débat sur les façons d'exercer le métier d'élus et des demandes en faveur d'une démocratie participative. La spécificité du quartier réside dans la superposition des comportements. En ce sens, Parc-Extension offre certes le portrait d'une évolution, mais celle-ci prend la forme d'une juxtaposition des pratiques plutôt que celle d'un changement lent et linéaire. Ainsi cohabitent à la fois une démocratie tocquevilienne (Tocqueville, 1981), une autre de proximité voire clientéliste, des comportements relevant de stratégies individuelles et des comportements

relevant de logiques communautaires et ethniques. Les commettants comme les élus de Parc-Extension témoignent de plusieurs visions et pratiques de la démocratie. Ces divergences peuvent être le fait de groupes différents, mais aussi de mêmes acteurs qui s'adaptent à des lieux et donc à des règles différentes. L'exemple le plus significatif ici est celui d'une personne membre du comité de citoyens qui, tout en faisant partie d'un groupe qui revendique une démocratie plus participative, adopte, lors de l'élection au conseil d'administration de PEYO, un comportement qui s'inscrit dans une logique de cooptation.

Ce bref tableau de Parc-Extension semble confirmer certains éléments des écrits qui, tout en pointant le poids des socialisations, insistent sur le fait que les citoyens disposent de plusieurs casquettes qu'ils revêtent selon les circonstances et que ces derniers peuvent donc changer de comportements et de pratiques civiques selon les groupes qu'ils fréquentent et les interactions qu'ils y nouent (Eliasoph, 2010; Lichterman et Eliasoph, 2014). À cet égard, le quartier rappelle aussi les limites d'une vision par trop putnamienne des associations (Lichterman et Eliasoph, 2014; Theiss-Morse et Hibbing, 2005): certaines d'entre elles œuvrent bien à une ouverture plus large, tandis que d'autres peuvent tout aussi bien initier un repli sur un entre-soi et la fermeture aux autres communautés. Ces éléments ne sont pas propres à Parc-Extension, ils y sont simplement peut-être plus visibles en raison de la diversité du quartier. De plus, les affrontements y sont pacifiques. Outre les mœurs politiques, Parc-Extension est caractérisé par «des mondes», selon la thèse de Boltanski et Thévenot (1991), lesquels cohabitent sans toujours se croiser ou dont les croisements ne s'effectuent qu'au sein de certains lieux.

Bibliographie

Barber, B. (1984). *Strong Democracy: Participatory Politics for a New Age*, Berkeley, University of California Press.

Boltanski, L. et L. Thévenot (1991). De la justification. Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard.

Braconnier, C. et J.-Y. Dormagen (2007). La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieux populaires, Paris, Gallimard.

Burrill, F. (2013). «Orientalism, gentrification and irony in Parc Ex: A response to the *Globe and Mail*», *maisonneuve.org*, 6 avril, https://maisonneuve.org/post/2013/04/6/orientalism-gentrification-and-irony-parc-ex-respo/, consulté le 19 janvier 2017.

Centraide (2012). *Analyse territoriale. Villeray–Parc-Extension–Saint-Michel*, http://www.centraide-mtl.org/fr/documents/5535/upload/documents/Portrait-Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension-2012_9.pdf/, consulté le 19 janvier 2017.

Comité d'action de Parc-Extension (CAPE) (2016). «Immeubles vendus de feu M. Claudio Di Giambattista: promesse électorale non tenue par M. Denis Coderre», http://comitedactionparcex.org/?p=723, consulté le 19 janvier 2017.

- Domhoff, G.W. (1989). Who Rules America Now?, New York, Prentice Hall.
- Eliasoph, N. (2010 [1998]). L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne, Paris, Economica.
- Favretti, E. (2011). Parc-Extension: 100 ans d'histoire. Bilan et chronologie historique, Montréal, Centre d'histoire de Montréal.
- Fung, A. (2003). «Deliberative democracy, Chicago style: Grass-roots governance in policing and public education», dans A. Fung et E.O. Wright (dir.), *Deepening Democracy: Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*, New York, Verso, p. 11-143.
- Gauthier, A. (2015). «Parc-Extension: toujours pas de travaux dans des logements insalubres», *Journal Métro*, 26 juin, http://journalmetro.com/local/villeray-st-michel-parc-extension/actualites/799316/783-785-avenue-ball-et-7911-avenue-outremont-trois-ans-des-barricades-et-toujours-pas-dacheteur/, consulté le 19 janvier 2017.
- Germain, A. (dir.) (1995). *Cohabitation interethnique et vie de quartier*, Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, coll. «Études et recherches», nº 12.
- Glass, R. (1964). London: Aspects of Change, Londres, MacGibbon & Kee.
- Gollner, A. (2013). «Why you should eat in Park Ex, Montreal's ungentrified ethnic food», *The Globe and Mail*, 2 avril, http://www.theglobeandmail.com/life/food-and-wine/why-you-should-eat-in-park-ex-montreals-ungentrified-ethnic-food-paradise/article10682175/?page=2">http://www.theglobeandmail.com/life/food-and-wine/why-you-should-eat-in-park-ex-montreals-ungentrified-ethnic-food-paradise/article10682175/?page=2">http://www.theglobeandmail.com/life/food-and-wine/why-you-should-eat-in-park-ex-montreals-ungentrified-ethnic-food-paradise/article10682175/?page=2">http://www.theglobeandmail.com/life/food-and-wine/why-you-should-eat-in-park-ex-montreals-ungentrified-ethnic-food-paradise/article10682175/?page=2">http://www.theglobeandmail.com/life/food-and-wine/why-you-should-eat-in-park-ex-montreals-ungentrified-ethnic-food-paradise/article10682175/?page=2">http://www.theglobeandmail.com/life/food-and-wine/why-you-should-eat-in-park-ex-montreals-ungentrified-ethnic-food-paradise/article10682175/?page=2">http://www.theglobeandmail.com/life/food-and-wine/why-you-should-eat-in-park-ex-montreals-ungentrified-ethnic-food-paradise/article10682175/?page=2">http://www.theglobeandmail.com/life/food-and-wine/why-you-should-eat-in-park-ex-montreals-ungentrified-ethnic-food-paradise/article10682175/?page=2">http://www.theglobeandmail.com/life/food-and-wine/why-you-should-eat-in-park-ex-montreals-ungentrified-ethnic-food-paradise/article10682175/?page=2">http://www.theglobeandmail.com/life/food-and-wine/why-you-should-eat-in-park-ex-montreals-ungentrified-ethnic-food-paradise/article10682175/?page=2">http://www.theglobeandmail.com/life/food-and-wine/why-you-should-eat-in-park-ex-montreals-ungentrified-ethnic-food-paradise/article10682175/?page=2">http://www.theglobeandmail.com/life/food-and-wine/why-you-should-eat-in-park-ex-montreals-ungentrified-ethnic-food-paradise/arti
- Lee, C.W. (2007). «Is there a place for private conversation in public dialogue? Comparing stakeholder assessments of informal communication in collaborative regional planning», *American Journal of Sociology*, vol. 113, no 1, p. 41-96.
- Lefebvre, R. (2004). «Quand légitimité rime avec proximité», Mouvements, nº 32, p. 135-138.
- Lichterman, P. et N. Eliasoph (2014). «Civic action», American Journal of Sociology, vol. 120, n° 3, p. 798-863.
- Linteau, P.-A. (1992). Histoire de Montréal depuis la Confédération, Montréal, Boréal.
- Loranger, R. (1995). *Parc-Extension, le quartier oublié,* mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.
- Mansbridge, J. (1983). Beyond Adversary Democracy, New York, Basic Books.
- Mansbridge, J. (2003). «Practice—Thought—Practice», dans A. Fung et E.O. Wright (dir.), *Deepening Democracy: Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*, New York, Verso, p. 175-199.
- Mattina, C. (2007). «Changes in clientelism and urban government: A comparative case study of Naples and Marseilles», *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 31, no 1, p. 73-90.
- Médard, J.-F. (1976). «Le rapport de clientèle. Du phénomène social à l'analyse politique », Revue française de science politique, vol. 26, nº 1, p. 103-131.

Naurin, D. (2002). «Taking transparency seriously», Sussex European Institute Working Paper, no 59.

- Paquin, C. (2010). «Quelques indicateurs pour décrire la population de Parc-Extension», Montréal, CSSS de la Montagne, https://www.csssdelamontagne.gc.ca/fileadmin/csss_dlm/Publications/Indicateurs-PE.pdf, consulté le 19 janvier 2017.
- Patsias, C. (2003). Les pratiques de consultation dans les arrondissements de la nouvelle Ville de Montréal, rapport d'enquête, Montréal, Ville de Montréal, Chantier sur la démocratie.
- Patsias, C. (2016). Chronique de démocraties ordinaires: le politique au sein des comités de citoyens au Québec et en France, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Patsias, C. et S. Patsias (2014). «The municipal political campaign in the district of Park-Extension in Montreal: How representatives avoid politics», *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 23, n° 2, p. 123-142.
- Poirier, C. (2000). *Mobilisations associatives et conflits d'appropriation: le cas de la gare Jean-Talon à Montréal*, Montréal, INRS-Urbanisation, coll. «Culture et ville», nº 00-23.
- Poirier, C. (2005). L'ethnicité comme ressource politique: partage de l'espace urbain et gestion de la diversité à Montréal et Bordeaux, thèse de doctorat, Montréal/Bordeaux, INRS-UCS/Université Michel de Montaigne Bordeaux 3.
- Poirier, C. (2006). «Parc-Extension: le renouveau d'un quartier d'intégration à Montréal», *Diversité urbaine*, vol. 6, n° 2, p. 51-68.
- Polletta, F. (2002). Freedom Is an Endless Meeting: Democracy in American Social Movements, Chicago, University of Chicago Press.
- Putnam, R.D. (1993). *Making Democracy Work*, Princeton, Princeton University Press.
- Putnam, R.D. (dir.) (2002). Democracies in Flux: The Evolution of Social Capital in Contemporary Society, Oxford, Oxford University Press.
- Regroupement en aménagement de Parc-Extension (RAMPE) (2001). Rapport sur l'état du parc résidentiel de Parc-Extension, janvier, Montréal, RAMPE.
- Rémy, J. (1990). «La ville cosmopolite et la coexistence inter-ethnique», dans A. Bastenier et F. Dasseto (dir.), *Immigrations et nouveaux pluralismes. Une confrontation de société*, Bruxelles, De Boeck, p. 85-106.
- Simard, C. (2004). «Qui nous gouverne au municipal: reproduction ou renouvellement?», *Politique et sociétés*, vol. 23, nºs 2-3, p. 135-158.
- Simon, P. (1992). «Belleville, un quartier d'intégration», Migrations société, vol. 4, nº 19, p. 45-68.
- Sintomer, Y. (2008). «Démocratie participative, démocratie de proximité, démocratie d'opinion », dans A. Blondiaux, J.-M. Helvig, J.-P. Le Goff, A. Blondiaux, Y. Sintomer, P. Savidan, J.-M. Helvig, A.-G. Slama et P.-M. Vidal (dir.), *Où va notre démocratie*?, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information, p. 61-74.

Theiss-Morse, E. et J.R. Hibbing (2005). «Citizenship and civic engagement», *Annual Review of Political Science*, vol. 8, p. 227-249.

- Tindal, R. et S. Tindal (2008). *Local Government in Canada*, Toronto, Thompson Nelson.
- Tocqueville, A. de (1981[1835]). De la démocratie en Amérique, Paris, Garnier-Flammarion.
- Ville de Montréal (2011). Annuaire statistique. Agglomération de Montréal. Recensement de 2011. Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Montréal, Ville de Montréal, http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ANNUAIRE%20STATISTIQUE_2011_RECENSEMENT%20ET%20ENM.PDF, consulté le 19 janvier 2017.
- Ville de Montréal (2014a). *Profil socioémographique. Ville de Mont-Royal*, Montréal, Ville de Montréal, NOTAL.PDF, consulté le 19 janvier 2017.
- Young, I.M. (2000). Inclusion and Democracy, New York, Oxford University Press.



Les quartiers ouvriers en restructuration





L'axe du canal de Lachine et les quartiers du Sud-Ouest Grandeur et misère du berceau de l'industrialisation du pays?

Claire Poitras

n 1992, le Centre canadien d'architecture (CCA), implanté depuis quelques années dans le secteur dénommé le Village Shaughnessy situé au centre-ville de Montréal, présentait une exposition de photographies intitulée *Regards sur un paysage industriel*. Il était alors question de l'environnement bâti ayant été formé par le canal de Lachine, long d'un peu plus de 14 kilomètres et fermé à la navigation en 1970. En plus d'avoir stimulé le développement commercial et industriel de la métropole au XIX^e siècle, cette infrastructure maritime a aussi joué le rôle de porte d'entrée d'un réseau de canaux reliant l'océan Atlantique au cœur du continent nord-américain et à des villes en pleine expansion. En contournant les rapides de Lachine situés vis-à-vis de l'actuel arrondissement de LaSalle, les navires

avaient accès au Saint-Laurent et au bassin des Grands Lacs. Parmi les projets visant à souligner le 350e anniversaire de la fondation de Montréal, en 1992, celui de la réouverture à la navigation de plaisance du canal de Lachine a contribué, ainsi que le développement immobilier qui s'ensuivit, à changer la vocation des abords du plan d'eau.

Comme axe de développement traversant les secteurs composant le Sud-Ouest de Montréal, le canal de Lachine a joué, à partir des années 1820, un rôle clé dans l'expansion économique et industrielle de la région et du pays. L'exposition du CCA ayant lieu dans une ancienne demeure bourgeoise de la métropole, à laquelle était greffée une annexe contemporaine, venait en quelque sorte consacrer la valeur historique et patrimoniale d'une zone de la ville qui avait jusqu'alors peu attiré le regard des amateurs d'architecture et d'aménagement. Faisant partie de la programmation officielle des Célébrations du 350° anniversaire de Montréal (1642-1992), l'exposition présentait pour la première fois des images d'un paysage qui était en pleine transformation, affichant des signes de déclin urbain: nombreuses usines abandonnées, canal fermé à la navigation et fortement pollué, manque d'espaces verts, vastes terrains vacants, secteurs résidentiels détériorés.

Vingt-cinq ans plus tard, alors qu'on s'apprête à célébrer le 375e anniversaire de la fondation de Montréal, le contexte urbain du Sud-Ouest a considérablement changé: les terrains vacants sont devenus beaucoup moins nombreux; des parcs et des jardins communautaires ont été aménagés ou réaménagés; plusieurs usines et entrepôts anciens ont été réhabilités à des fins résidentielles; des centaines d'unités de logement ont été construites; de nouveaux commerces ont ouvert leurs portes et des institutions d'enseignement et de recherche y ont été établies. On peut sûrement attribuer cette métamorphose aux nombreuses initiatives communautaires, publiques et privées visant à revitaliser les quartiers du Sud-Ouest. Déjà dans les années 1980, le Sud-Ouest de Montréal vivait d'importantes transformations économiques et sociales. L'apport des groupes communautaires et des mouvements urbains dans l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants et le développement de nouvelles formes de solidarité a été inestimable (Le Collectif CourtePointe, 2006). Au cours des dernières années, de nouveaux acteurs, dont des promoteurs immobiliers, des organismes à but non lucratif et des établissements universitaires se sont aussi attachés au redéveloppement du Sud-Ouest.

Ce chapitre vise à faire ressortir la richesse du paysage urbain et social des secteurs bordant le canal de Lachine. Les quartiers qui composent cet arrondissement ont connu de profondes transformations depuis les années 1980, à l'instar des quartiers centraux (*inner cities*) des villes nordaméricaines de la Rust Belt (High, 2003). Frappés de plein fouet par le processus de désindustrialisation et la diminution de la classe ouvrière

qui en a découlé et par le départ des ménages et des activités économiques vers la banlieue, les anciens quartiers industriels ont vu leur population chuter et leur environnement bâti se détériorer. Grâce à de multiples initiatives locales et des appuis fournis par les paliers supérieurs de gouvernement, la revitalisation du Sud-Ouest est maintenant bien engagée, et les terrains et le nombre de sites à requalifier ont considérablement diminué. Cela dit, l'identité des secteurs urbains aménagés de part et d'autre du canal de Lachine continue d'être redéfinie dans un contexte de modernité avancée où les acteurs de la revitalisation urbaine peuvent miser sur une plus grande réflexivité et une critique accrue des savoirs et des pratiques sociales. Le présent chapitre est divisé en quatre sections. Premièrement, il dresse un portrait des caractéristiques géographiques du territoire qui ont contribué à son développement. Deuxièmement, il fait un bref rappel historique du développement du Sud-Ouest afin de mettre en lumière le contexte des luttes et des mobilisations sociales qui ont été menées par les acteurs sociopolitiques. Troisièmement, il expose les processus sociopolitiques ayant conduit à la revitalisation et à la relance des quartiers du Sud-Ouest. L'accent est mis notamment sur le rôle joué par les acteurs du milieu communautaire. Quatrièmement, il conclut en cernant les défis et les enjeux auxquels sont confrontés les acteurs sociocommunautaires, dont le rôle a été fondamental dans la relance du secteur.

1. Une géographie favorable à l'industrialisation

Le Sud-Ouest, comme son nom l'indique, est situé dans la partie sud-ouest de l'île de Montréal à proximité du centre-ville. Il est le seul arrondissement et l'un des rares quartiers montréalais à avoir un emplacement géographique comme toponyme officiel. Certes, le nom de quelques arrondissements, secteurs ou municipalités de l'île de Montréal fait référence à une position géographique – on peut penser au Centre-Sud et au Plateau-Mont-Royal, à Montréal-Nord, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Outremont, ou encore à Westmount –, mais celui qui nous intéresse dans ce chapitre exprime plus qu'une situation géographique. C'est toute une vision du développement et du redéveloppement urbain alimentée par des acteurs sociocommunautaires que le Sud-Ouest représente. À cet égard, en prenant la relève du Programme économique de Pointe-Saint-Charles, le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) créé en 1989 a joué un rôle clé dans la relance du milieu en assurant le maintien ou la création de l'emploi dans le secteur.

Le Sud-Ouest est en partie délimité par le fleuve Saint-Laurent et le canal de l'Aqueduc et par des grandes voies de circulation dont l'autoroute Ville-Marie desservant le centre-ville de Montréal. Cet arrondissement

regroupe cinq quartiers: Griffintown, Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne (qui correspond au territoire de l'ancienne ville de Sainte-Cunégonde, transformée par un projet de rénovation urbaine dans les années 1960), Saint-Henri et Côte-Saint-Paul-Ville-Émard. D'une superficie de 15,7 kilomètres carrés (figure 5.1), on y retrouve en 2011 plus de 71 000 habitants, soit 4,3% de la population de Montréal. Situé à l'entrée du centre-ville de Montréal, il bénéficie d'une très bonne connexion aux réseaux de transport, tout en étant enclavé en raison des nombreuses voies de circulation qui le délimitent.

Figure 5.1.

Carte de l'arrondissement Le Sud-Ouest

Source: Réalisée par Mourad Djaballah, GÉOLAB – Département de géographie, UQAM, 2017, sur la base d'une première version de Nathalie Vachon, INRS-Urbanisation Culture Société.

Comme nous l'avons mentionné, traversant les quartiers du Sud-Ouest, le canal de Lachine a été utilisé comme source d'approvisionnement en énergie hydraulique et ses abords ont accueilli plusieurs entreprises industrielles. Le canal a donc ouvert la voie à l'urbanisation du Sud-Ouest. À partir des années 1850, un important corridor industriel a été déployé. Ce dernier était caractérisé par la diversité de la production manufacturière qu'on y retrouvait: alimentation – y compris des abattoirs –, peinture, textile et vêtements, locomotives, wagons et tramways, produits du tabac, pièces de bois et de revêtement, structures en fer et en acier, gaz manufacturé, fils et câbles électriques et téléphoniques, appareils téléphoniques, appareils audio et vidéo, matelas et jouets (Desloges et Gelly, 2002).

2. L'évolution historique du secteur: une histoire industrielle remarquable liée à celle de la métropole et du pays

L'histoire du Sud-Ouest est intimement liée à celle de Montréal et en particulier de son industrialisation. Ouvert à la navigation en 1825, le canal de Lachine a constitué, jusque dans les années 1950, un axe de développement industriel et urbain incontournable dans la région de Montréal, voire au Canada. En facilitant la navigation entre Montréal et les Grands Lacs et grâce à son potentiel hydraulique, le canal a permis à la ville de jouer au XIXe siècle le rôle de métropole industrielle et commerciale du pays. De part et d'autre du canal naissent de nouveaux quartiers et de nouvelles municipalités qui accueillent les entreprises, les travailleurs et les ménages (Poitras et Bérubé, 2004): le faubourg des Récollets, Griffintown, Pointe-Saint-Charles, les municipalités de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, d'Émard, de Côte-Saint-Paul, de Saint-Pierre, de LaSalle et de Lachine. Entre 1871 et 1911, environ 20% de la population montréalaise habite dans les municipalités du corridor formé par le canal de Lachine. De nos jours, ces différents secteurs, quartiers et anciennes municipalités intégrées à Montréal composent l'arrondissement Le Sud-Ouest.

En raison de son histoire industrielle exceptionnelle, l'arrondissement Le Sud-Ouest est considéré comme le berceau de l'industrialisation au Canada (Lewis, 2000). De plus, compte tenu des nombreuses innovations sociales que ses habitants ont mises en place pour améliorer leurs conditions de vie, le Sud-Ouest occupe une place particulière dans l'histoire des grandes villes nord-américaines ayant connu une importante industrialisation. Dès la fin du XIX^e siècle, une partie de son territoire fait l'objet d'une analyse des conditions de vie des ménages – notamment d'origine irlandaise – habitant les secteurs de la ville situés «au pied de la colline» pour paraphraser le titre de l'ouvrage *The City Below the Hill. A Sociological Study of a Portion of the City of Montreal* publié en 1897 par le journaliste, homme d'affaires et politicien Herbert Brown Ames¹.

À la fin du XIX^e siècle, le Sud-Ouest se démarque par sa grande diversité socioculturelle. En fait, on peut le considérer comme l'un des premiers quartiers multiethniques du Canada: des ménages d'origines

^{1.} Plus récemment, l'historien Gilles Lauzon (2014) a analysé en détail les conditions de logement des ménages qui habitaient le quartier de Pointe-Saint-Charles à la fin du XIX^e siècle. Son analyse permet de revoir l'interprétation misérabiliste qui se dégage de l'ouvrage d'Ames, bien que les conditions sanitaires et le surpeuplement y constituaient, avec une alimentation de faible qualité due à un revenu insuffisant, les principales causes de mortalité infantile.

française, irlandaise, écossaise, ukrainienne, polonaise et britannique y cohabitent. Le quartier de Pointe-Saint-Charles reflète particulièrement ce pluralisme. Le patrimoine religieux de l'arrondissement en constitue également un témoin significatif: 25 lieux de culte sont toujours utilisés et ils peuvent être associés aux nombreuses dénominations qui expriment la diversité culturelle et la riche histoire passée et récente des quartiers composant l'arrondissement. En outre, les deux monumentales églises catholiques (Saint-Charles et Saint-Gabriel) implantées rue Saint-Charles dans le quartier du même nom reflètent bien le caractère biculturel – anglophone et francophone – du secteur.

L'aménagement du canal de Lachine a donc été déterminant pour l'industrialisation des secteurs le bordant. Parmi les entreprises d'envergure qui ont donné une impulsion économique et industrielle aux quartiers du Sud-Ouest, il faut mentionner le Grand Tronc, dont le réseau ferroviaire relie Montréal à Toronto à partir des années 1850. La construction du pont Victoria a également joué un rôle clé dans le développement du quartier de Pointe-Saint-Charles, car des milliers de travailleurs – dont plusieurs d'origine irlandaise – ont travaillé sur le chantier.

Durant la phase industrielle s'étalant des années 1840 à la fin des années 1940, une multitude de biens et d'objets allant des produits textiles jusqu'aux produits chimiques, en passant par les aliments, les boissons et le matériel de transport, sont fabriqués dans le Sud-Ouest. Les concepteurs de ces usines ont recours à de nouveaux matériaux comme le béton armé pour aménager des espaces fonctionnels, flexibles et à l'abri des incendies. On peut mentionner le complexe RCA Victor dans le quartier Saint-Henri actuel, où sont inventés, développés et fabriqués des appareils allant des gramophones aux radars, durant la Seconde Guerre mondiale.

Au tournant du XX^e siècle, le territoire Sud-Ouest est agrandi grâce à l'intégration des anciennes municipalités de la Ville de Montréal (tableau 5.1). En offrant des incitatifs fiscaux, les autorités locales des municipalités du Sud-Ouest ont été très actives pour attirer des entreprises, car leur présence génère des revenus fonciers. Cela dit, la croissance urbaine a entraîné des coûts liés à l'aménagement des infrastructures urbaines. Il en a résulté un endettement des municipalités et éventuellement leur intégration à la Ville de Montréal. Entre 1887 et 1905, trois municipalités du Sud-Ouest sont annexées au territoire montréalais: Saint-Gabriel, Saint-Henri et Sainte-Cunégonde. Plus récemment, la réforme municipale du début des années 2000 a également contribué à redéfinir le territoire de l'arrondissement. Il reste que, malgré les réaménagements des découpages institutionnels effectués dès le début du XX^e siècle, les identités locales et les références aux différents quartiers sont demeurées très fortes.

Tableau 5.1. Quelques jalons rappelant l'histoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, de 1659 à nos jours

Années	Événements
1659	Établissement par les Sulpiciens de la ferme Saint-Gabriel dans le Pointe-Saint-Charles actuel
1804	Création de Griffintown dans le quartier Sainte-Anne
1825	Inauguration du canal de Lachine et création du village de Saint-Henri
1843-1849	Élargissement du canal de Lachine
1847	Implantation du réseau ferroviaire continental
1859	Inauguration du pont Victoria construit par le Grand Tronc
1874	Création de la municipalité de village de Côte-Saint-Paul
1875	Constitution de la Cité de Saint-Henri et de la municipalité de Sainte-Cunégonde
1878	Constitution de la municipalité de Ville-Émard
1887	Annexion de la municipalité de village de Saint-Gabriel par Montréal
1905	Annexion de Saint-Henri par Montréal
1905	Annexion de Sainte-Cunégonde (Petite-Bourgogne) par Montréal
1910	Annexion de Ville-Émard et de Côte-Saint-Paul par Montréal
1964	Construction de l'autoroute Bonaventure et démolition du secteur Victoriatown (Goose Village)
1965	Lancement du projet de rénovation urbaine du secteur de La Petite-Bourgogne
1970	Fermeture à la navigation du canal de Lachine
1984	Établissement du Programme économique de Pointe-Saint-Charles (PEP) à titre d'expérience de développement économique communautaire en milieu urbain
1987	Découpage de Montréal en arrondissements par l'équipe du maire Jean Doré
1989	Création du Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO)
1989	Aménagement du technoparc Montréal métropolitain
1997	Implantation de l'École de technologie supérieure (ÉTS) dans Griffintown
2002	Création de la nouvelle Ville de Montréal. Le Sud-Ouest devient l'un des 27 arrondissements de Montréal

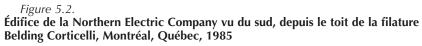
Tableau 5.1. (suite) Quelques jalons rappelant l'histoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, de 1659 à nos jours

Années	Événements
2002	Démarche de revitalisation urbaine intégrée découlant du Sommet de Montréal dans les secteurs Galt et Saint-Pierre
2005-2006	Mobilisation sociale visant à bloquer l'implantation d'un casino à Pointe-Saint-Charles
2008-2016	Relance immobilière du quartier Griffintown
2013	Établissement du Quartier de l'innovation
2016	Aménagement de la promenade Smith
2016	Transformation de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain

Au cours des dernières années, le Sud-Ouest a connu un redéveloppement urbain assez substantiel. Des quartiers comme Griffintown et Saint-Henri ont accueilli de nouveaux ménages et des activités économiques représentant de nouveaux secteurs d'activité: industrie culturelle, récréotourisme, communication, film et vidéo, services scientifiques, de même que design et architecture. Cela dit, malgré la revitalisation dont l'arrondissement a fait l'objet et l'arrivée de nouveaux ménages, le nombre d'habitants en 2011 reste plus faible qu'il y a 40 ans.

Situé tout juste à l'entrée du centre-ville de Montréal, le Sud-Ouest concentre encore d'importantes zones d'emploi, dont les anciens ateliers ferroviaires du Canadien National, qui accueillent dorénavant le centre d'entretien des trains de banlieue de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et le Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles. Ce terrain marécageux a longtemps servi de site d'enfouissement des déchets de la ville et il a accueilli d'intenses activités industrielles, d'où son potentiel de contamination très élevé (CEMRS et Ville de Montréal, 2009).

À partir des années 1970, plusieurs entreprises d'envergure quittent les quartiers du Sud-Ouest ou y cessent leurs activités: l'équipementier Northern Electric, qui a fabriqué depuis les années 1910 des fils et des câbles électriques, de même que des appareils pour le réseau téléphonique à Montréal dans son énorme usine de la rue Saint-Patrick (figure 5.2), délaisse le secteur en 1974; la sucrerie Redpath Sugar fait de même en 1976; le fabriquant de peinture Sherwin-Williams cesse ses activités dans le secteur en 1984; la Stelco (le plus gros producteur d'acier au Canada) et la Coleco





Source: Collection Centre canadien d'architecture / Canadian Centre for Architecture, Montréal. © 1985 David Miller.

(fabriquant de jouets) ferment aussi leur lieu de production en 1985 et 1986. Quant au secteur Griffintown, il est considéré dans les années 1960 par la Ville de Montréal comme une zone industrielle et d'entreposage. Cette vocation entraîne la disparition de nombreux logements.

La désindustrialisation, l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent en 1959 et la fermeture du canal de Lachine à la navigation en 1970 remodèlent le paysage urbain et social de la métropole et de ses quartiers ouvriers. Montréal traverse alors une période de déclin économique et démographique, et les acteurs sociopolitiques mettent en place des mesures pour relancer l'économie de la ville et de ses quartiers. Les nombreuses pertes d'emplois ont des effets dévastateurs sur le tissu social.

Dans le Sud-Ouest et ses quartiers adjacents, plusieurs initiatives sont prises par les acteurs locaux pour améliorer la qualité de vie des habitants: conservation et développement du parc de logements sociaux

et abordables, maintien des emplois, reconversion industrielle, amélioration des espaces publics et des interconnexions entre les quartiers, réduction des nuisances générées par les voies ferrées et autoroutières.

À partir de la fin des années 1990, avec la relance du marché immobilier commercial, résidentiel et institutionnel, des projets d'envergure prennent forme dans le Sud-Ouest et les secteurs limitrophes en partenariat avec des acteurs publics, communautaires et privés: l'aménagement de la Cité du multimédia dans l'ancien Faubourg des Récollets, la création du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (appelé auparavant le technoparc Montréal métropolitain), l'implantation de l'École de technologie supérieure (ÉTS) dans Griffintown, le projet Bonaventure visant à rabaisser l'infrastructure autoroutière. Plusieurs de ces projets et réalisations en aménagement urbain cherchent à jouer le rôle de vitrine de l'innovation et des nouvelles technologies du numérique à Montréal. C'est le cas du Quartier de l'innovation créé en 2013. Réalisé en partenariat avec l'ÉTS et l'Université McGill, le Quartier de l'innovation se définit comme un écosystème d'innovation. Il vise à mettre en réseau une série d'actifs économiques et urbains afin de stimuler le développement de nouvelles idées et d'agir comme vitrine de l'innovation à Montréal. Grâce au partenariat qui inclut des collaborateurs des milieux de pratique, on souhaite poursuivre et redéployer les activités scientifiques et créatives propres aux milieux innovateurs: démarrage et incubateurs d'entreprises, essaimage, réseautage, etc. Ce concept n'est pas sans rappeler le modèle des technopoles/technopôles ou des agglomérations scientifiques et technologiques planifiées qui ont été en vogue dans les années 1980 et 1990 et dont l'archétype était la Silicon Valley (Castells et Hall, 1994).

Quant au projet Bonaventure bordant la limite est du Sud-Ouest, son objectif est de créer une entrée de ville de prestige, tout en retissant les liens avec les secteurs adjacents. Un autre grand chantier de requalification urbaine qui marque la période contemporaine est celui du réaménagement de l'échangeur autoroutier Turcot. Les travaux réalisés en 2016 ont permis de mettre au jour des vestiges du village de Saint-Henrides-Tanneries, où on comptait dans les années 1820 environ une centaine d'artisans du cuir qui fabriquaient notamment des chaussures (Desloges et Gelly, 2001, p. 133).

Plus récemment, alors que l'enjeu de l'accès au logement demeure entier dans un contexte où le marché immobilier s'est redéployé à la faveur des habitations en copropriété (condos), les acteurs sociocommunautaires poursuivent leurs démarches pour assurer l'accessibilité à des logements abordables. À l'instar des autres arrondissements montréalais, celui du Sud-Ouest ne doit pas être saisi comme un tout homogène. Ainsi, il y

prévaut d'importantes disparités sociales et matérielles entre les ménages habitant dans les appartements en copropriété situés de part et d'autre du canal de Lachine et ceux qui occupent les logements locatifs ou les HLM (Poitras, 2009).

La revitalisation économique et sociale du Sud-Ouest: des modalités de gouvernance et de coordination innovantes

Les transformations physiques et sociales substantielles des quartiers composant le Sud-Ouest découlent de stratégies élaborées par des acteurs sociocommunautaires. Ainsi, en 1986, l'arrivée au pouvoir du maire Jean Doré (1944-2015) et de l'équipe du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) contribue à transformer le contexte social et politique et à redéfinir les enjeux urbains. La décentralisation et la démocratisation de l'administration municipale pour le bénéfice des groupes défavorisés sont les objectifs clés visés par les élus du RCM. Alors que la banlieue attire de plus en plus de ménages et d'entreprises, les quartiers centraux de Montréal perdent un nombre substantiel d'habitants. Dans le Sud-Ouest, entre 1971 et 2011, tous les quartiers, à l'exception de La Petite-Bourgogne – où, dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine, de nouveaux logements ont été construits pour remplacer des maisons ouvrières du XIX^e siècle –, voient leur population décliner (tableau 5.2).

Tableau 5.2.
Population des différents quartiers du Sud-Ouest*, 1971-2011

	1971	1981	1991	2001	2011
Pointe-Saint-Charles	19 713	14 044	13 111	13 210	13 831
Petite-Bourgogne	9 439	5 861	8 452	9 459	10 046
Saint-Henri	22 358	15 215	14 400	13 563	15 810
Côte-Saint-Paul	22 993	17 284	17 045	16 101	16 657
Émard	20 330	16 153	14 690	14 141	13 672
Total	94 833	68 557	67 698	66 474	70 016

^{*} Ce tableau ne comprend pas Griffintown, car son redéveloppement est assez récent. Pour donner une idée de l'intensité de l'activité immobilière qui y a pris place au cours des dernières années, on peut mentionner que près de 6500 personnes habitaient dans le quartier en 2014, alors qu'il était presque sans habitants au début des années 2000. De plus, on y dénote une forte proportion de ménages composés d'une seule personne (54,2 % contre 44,5 % dans le Sud-Ouest). Finalement, 37 % des habitants de Griffintown sont issus de l'immigration contre 24 % pour le Sud-Ouest (Ville de Montréal, 2014).

Source: Statistique Canada, recensements (1971, 1981, 1991, 2001 et 2011).

Durant les années 1980, alors que le secteur manufacturier est en crise dans les quartiers centraux de Montréal (tableau 5.3), les acteurs du développement de la région métropolitaine amorcent une transition vers l'économie du savoir (Trépanier, 2012, p. 1069). Celle-ci comprend des secteurs de haute technologie dont la microélectronique, le matériel de télécommunications, l'aéronautique et l'aérospatiale, le biopharmaceutique, les équipements de transport, le génie-conseil et les services informatiques – avec, parallèlement, une diminution du poids du secteur manufacturier.

Tableau 5.3.
Taux de chômage de la population de Montréal et du Sud-Ouest, 1981-2011

198	31	199	91	200)1	200)6	201	1
Montréal	Sud- Ouest								
14%	12,1 %	13,2 %	14,8%	9,2 %	11,6%	8,7 %	10,7%	9,7%	9%

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages (2001, 2006, 2011).

Commandé par le gouvernement fédéral, le Rapport Picard déposé en 1986 suggère les axes prioritaires suivants pour le développement économique de Montréal et son internationalisation: activités internationales, haute technologie, finance et commerce international, design, industries culturelles, tourisme et transport. Compte tenu de la situation de crise économique dans laquelle se trouve alors la métropole, les acteurs socioéconomiques se mobilisent pour mettre en place des pistes de solution. C'est dans ce contexte qu'est créé, en 1989, le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO), qui est une corporation de développement économique communautaire (CDEC), la première de Montréal, dont l'objectif est la revitalisation des quartiers. L'arrivée de cet acteur clé inaugure une ère nouvelle en matière de revitalisation économique et sociale. Intervenant déjà dans le développement économique communautaire, des organismes liés au Programme économique de Pointe-Saint-Charles se regroupent pour mettre sur pied, en 1989, une instance de concertation à laquelle participent des représentants du milieu patronal et syndical: le Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi du Sud-Ouest de Montréal, qui devient le RESO. Assumant le mandat de Centre local de développement (CLD) depuis la fin des années 1990, ce dernier travaille au développement de la main-d'œuvre et soutient des initiatives locales d'économie sociale. L'objectif est de favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences tout en assurant l'intégration professionnelle des personnes.

Plus récemment, la réforme mise en place par le gouvernement du Québec visant à remanier les instruments de développement du territoire, dont les instances de concertation comme les CLD, a remis à l'ordre du jour la nécessité de favoriser la concertation entre les acteurs. De plus, tout en s'engageant dans des démarches visant à soutenir l'économie locale et sociale, le RESO s'est de plus en plus intéressé au fil des ans aux enjeux d'aménagement et de redéveloppement urbains. Compte tenu du boom immobilier qu'a connu le Sud-Ouest au cours des dernières années, les acteurs sociaux et économiques ont dû revoir ou accroître leurs pratiques de collaboration. Ainsi, des partenariats ont été établis avec des sociétés et des agences de développement afin de fédérer les expertises et les expériences en matière de préservation et de mise en valeur des zones d'emploi². Des initiatives auxquelles adhèrent des acteurs provenant de différents milieux (enseignement supérieur, municipal, secteur privé, OSBL) se sont multipliées pour veiller à ce que les quartiers du Sud-Ouest demeurent des milieux mixtes d'un point de vue social et fonctionnel. Les tables de concertation des quartiers ainsi que le RESO ont été particulièrement actifs en matière de préservation des zones d'emploi et d'amélioration de la qualité de vie.

Plus récemment, les réformes touchant les instances de concertation ont néanmoins affaibli la portée de l'action locale en matière de développement. Ainsi, en octobre 2014, dans un contexte de mise en œuvre de mesures d'austérité par le gouvernement du Québec, le ministre des Affaires municipales a annoncé l'abolition des centres locaux d'emploi afin de réaliser des économies. En juin 2016, une coupe majeure dans le soutien au développement économique des quartiers urbains et des régions a été imposée. L'aide aux entreprises et aux entrepreneurs relève dorénavant de PME Montréal, un réseau d'experts en financement et accompagnement des entrepreneurs et entreprises. De plus, la restructuration des centres locaux de développement (CLD) sur le territoire de la Ville de Montréal a engendré la création d'un nouveau centre local de développement couvrant un Sud-Ouest agrandi, incluant dorénavant les arrondissements de LaSalle et de Verdun. Il est difficile d'évaluer si le nouveau recadrage territorial des CLD va améliorer le développement de l'emploi. Une chose est certaine, dénommée PME MTL Grand Sud-Ouest, cette

^{2.} La priorité de cet enjeu a d'ailleurs été soulignée lors d'un colloque intitulé «Les zones d'emploi: moteur de développement de Montréal et de ses quartiers», organisé par le réseau des CDEC de Montréal et la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier de l'UQAM et qui s'est tenu à l'UQAM en novembre 2014. Il visait à réaffirmer l'importance de maintenir des emplois dans les quartiers centraux de Montréal (http://ivanhoecambridge.uqam.ca/fr/quoi-de-neuf-archives/240-zones-emploi-montreal.html>, consulté le 19 janvier 2017).

instance de concertation affiche une nouvelle identité géographique intégrant un territoire plus vaste. En outre, cet acteur du développement local se met au diapason des nouvelles formes de travail qui favorisent la collaboration formelle et informelle en offrant aux travailleurs et travailleuses des espaces de travail partagés (coworking).

Le paysage urbain de l'arrondissement Le Sud-Ouest s'est longtemps distingué par la présence de nombreuses usines, dont certaines de taille très imposante. D'ailleurs, durant le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, la diversité de son tissu industriel était remarquable. Le cadre bâti ancien du Sud-Ouest constitue un atout qui a été mis en valeur au cours des dernières décennies.

Dans les différents secteurs de l'arrondissement, on retrouve un éventail très large de bâtiments et de sites rappelant les nombreuses étapes de l'histoire de Montréal, depuis l'ancienne ferme Saint-Gabriel dont la maison construite en 1698 est devenue un musée et un site historique, et les anciennes usines du XIX^e siècle bordant le canal de Lachine et qui ont été converties en lofts résidentiels ou en ateliers et bureaux, jusqu'aux secteurs résidentiels denses construits à partir des années 1850, lesquels constituent d'importants témoins de l'histoire des quartiers ouvriers. Au cours des dernières années, le secteur Griffintown a été particulièrement touché par le redéveloppement immobilier impulsé par des acteurs publics et privés. Dans cette foulée, le retour de l'habitation dans Griffintown constitue en fait un véritable boom résidentiel. Depuis le début des années 2000, le quartier s'est avéré très actif sur le plan du développement immobilier. Des centaines de nouvelles unités d'habitation en copropriété ont été construites. Alors qu'on comptait 1118 habitants dans le quartier en 2001, ce nombre était de 6446 habitants en 2011 (Boulanger, 2015), ce qui correspond à une hausse démographique de 477 % en 10 ans. En établissant l'ÉTS dans Griffintown, à la fin des années 1990, ses dirigeants ont aussi contribué au renouveau du secteur. De nos jours, l'ÉTS compte plus de 10 000 étudiants, dont plusieurs habitent dans les quartiers de l'arrondissement Le Sud-Ouest.

Plus récemment, un autre acteur institutionnel s'est joint au réseau d'intervenants publics et communautaires pour mettre en valeur les atouts des quartiers du Sud-Ouest. Constitué en organisme sans but lucratif en 2013, le Quartier de l'innovation (QI) s'affiche dorénavant comme le nouvel initiateur de la métamorphose du secteur. Découlant d'un partenariat entre l'ÉTS et les universités McGill et Concordia, ce projet vise à redynamiser un territoire d'un peu plus de 5 kilomètres carrés couvrant en partie Griffintown, Saint-Henri, La Petite-Bourgogne et un segment du centreville de Montréal. En capitalisant sur leurs expertises et forces respectives en recherche, en formation, en innovation et en entrepreneuriat, les

établissements universitaires souhaitent contribuer à la stimulation d'idées nouvelles. Ce type de partenariat interuniversitaire s'avère de plus en plus prisé dans les villes déjà réputées pour la richesse de leur capital intellectuel et scientifique (Katz et Wagner, 2014). Dans le cas montréalais, il est cependant encore trop tôt pour évaluer les retombées de cette initiative interinstitutionnelle et intersectorielle.

Dans les différents quartiers du Sud-Ouest, les principales artères commerciales ont aussi été engagées dans un processus de revitalisation et de transformation : la rue Centre dans Pointe-Saint-Charles, le boulevard Monk dans Émard-Côte-Saint-Paul et la rue Notre-Dame dans Saint-Henri. Différents exercices d'idéation ont été réalisés, au cours des dernières années, dans l'arrondissement afin de permettre aux gens d'exprimer leurs souhaits quant au type de mixité commerciale à favoriser et aux aménagements à réaliser. L'image de la rue de quartier – ou de la rue principale – regroupant des commerces de proximité est souvent évoquée dans le cadre de ces démarches de consultation publique. Or cet idéal ne reflète pas nécessairement la manière dont les ménages effectuent leurs achats dans le contexte contemporain3. Cela dit, la rue Notre-Dame est celle qui a été la plus marquée par l'arrivée de nouveaux commerces dans l'arrondissement. Située dans l'ancienne municipalité de Saint-Henri, elle regroupait auparavant un nombre important d'antiquaires. De nos jours, des prénoms comme Cunégonde et Henri sont redevenus à la mode pour nommer l'un des nombreux bars, brasseries, cafés ou restaurants qui animent dorénavant la vie commerciale des quartiers du Sud-Ouest.

4. Les enjeux et les défis de l'avenir : se réinventer tout en conservant son identité

À l'instar des quartiers centraux montréalais qui ont été développés à partir du XIX^e siècle, ceux du Sud-Ouest – en particulier les plus anciens – vivent les effets pervers de la revitalisation urbaine: hausse des loyers, construction de nouvelles unités résidentielles peu accessibles pour les moins fortunés, transformation de la mixité commerciale. Compte tenu de la complexité de son histoire, de sa grande taille et de la diversité des secteurs qui le composent, il est difficile de percevoir le Sud-Ouest comme un seul quartier. Il est connu et reconnu pour avoir vu naître de nombreux mouvements sociaux visant entre autres choses à conserver et à accroître le parc de logements sociaux et abordables. De plus, les acteurs du milieu

Par exemple, les consommateurs ont recours aux grandes surfaces et font des achats en ligne.

communautaire ont mené plusieurs luttes pour maintenir les emplois et assurer une reconversion industrielle, ou encore pour améliorer les espaces publics et les connexions aux secteurs limitrophes. Dans un quartier comme Pointe-Saint-Charles, l'enjeu de la qualité de vie urbaine est des plus importants, compte tenu des nombreuses nuisances sonores générées par les activités de transport. En outre, à l'échelle de l'arrondissement, l'enjeu de l'accès au logement demeure entier, dans un contexte où le marché immobilier s'est redéployé à la faveur de la construction de nombreuses unités d'habitation en copropriété.

Plusieurs secteurs sont appelés à être transformés et revitalisés, car le Sud-Ouest aurait, selon les planificateurs de l'arrondissement et de la Ville de Montréal, le plus important potentiel de redéveloppement de la ville (Ville de Montréal, 2016): presque la moitié de son territoire est composée de terrains vacants, d'anciens bâtiments industriels et de grands sites en friche. Ces sites comprennent les anciens ateliers ferroviaires du CN (Canadien National), les bassins du Nouveau Havre en cours de transformation, le site de la Canada Malting, le canal de Lachine, l'échangeur Turcot, l'ÉTS, des secteurs de Griffintown, les abords de la place Saint-Henri, l'espace libéré par le démantèlement de l'autoroute Bonaventure, le secteur du bassin Peel, le secteur Atwater-Lionel-Groulx, le secteur Cabot et le village Turcot. Comme on peut le constater, les quartiers de l'arrondissement du Sud-Ouest - y compris les acteurs sociaux, communautaires, publics et privés ayant contribué à leur revitalisation - s'inscrivent dans la tradition du développement industriel moderne ayant fortement marqué son histoire. Au fil des années, de nouveaux enjeux se sont ajoutés visant à assurer un partage équitable des nombreuses ressources urbaines dont l'arrondissement dispose. Pour terminer, bien que les termes de l'innovation et de la créativité soient quelque peu galvaudés dans le contexte contemporain, il n'en reste pas moins qu'ils caractérisent bien les dynamiques sociocommunautaires et culturelles du Sud-Ouest qui se sont déployées depuis le XIXe siècle.

Bibliographie

Ames, H.B. (1972 [1897]). *The City Below the Hill. A Sociological Study of a Portion of the City of Montreal*, Toronto, University of Toronto Press.

Boulanger, L. (2015). «Griffintown», La Presse +, Section débats, écran 4, 1er août.
 Castells, M. et P. Hall (1994). Technopoles of the World. The Making of 21st Century Industrial Complexes, New York, Routledge.

Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites (CEMRS) et Ville de Montréal (2009). Analyse, identification et recommandations de solutions pour le captage et le traitement des eaux souterraines et des plaques flottantes d'hydrocarbures du Parc

- d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles, août, PEPSC_REVISE.PDF, consulté le 19 janvier 2017.
- Desloges, Y. et A. Gelly (2002). Le canal de Lachine. Du tumulte des flots à l'essor industriel urbain, 1860-1950, Québec, Septentrion.
- High, S.C. (2003). *Industrial Sunset: The Making of North America's Rust Belt, 1969-1984*, Toronto, University of Toronto Press.
- Katz, B. et J. Wagner (2014). The Rise of Innovation Districts. A New Geography of Innovation, Washington, Brookings Institution.
- Lauzon, G. (2014). Pointe-Saint-Charles. L'urbanisation d'un quartier ouvrier de Montréal, 1840-1930, Québec, Septentrion.
- Le Collectif CourtePointe (2006). *Pointe Saint-Charles: un quartier, des femmes, une histoire communautaire,* Montréal, Les Éditions du remue-ménage.
- Lewis, R. (2000). Manufacturing Montreal: The Making of an Industrial Landscape, 1850 to 1930, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.
- Poitras, C. (2009). «Designing sustainability for whom? Recent housing developments in Southwest Montreal», *Local Environment*, vol. 14, nº 6, p. 513-526.
- Poitras, C. et H. Bérubé (2004). Étude historique du développement urbain. L'axe du canal de Lachine partie Sud-Ouest, rapport réalisé pour le compte du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Montréal, Ville de Montréal et INRS-Urbanisation Culture Société.
- Trépanier, M. (2012). «Science et technologie à Montréal. La longue naissance d'une ville du savoir », dans D. Fougères (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région*, t. 2, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 1039-1105.
- Ville de Montréal (2014). *Profil de quartier. Griffintown, Arrondissement du Sud-Ouest,* http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PQ_SUD-OUEST_GRIFFINTOWN_2011.PDF, consulté le 19 janvier 2017.
- Ville de Montréal (2016). «Projets urbains», http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7757,84805583&_dad=portal&_schema=PORTAL, consulté le 19 janvier 2017.



Le Mile End Un quartier au carrefour de la vie culturelle et économique

Norma M. Rantisi et Deborah Leslie

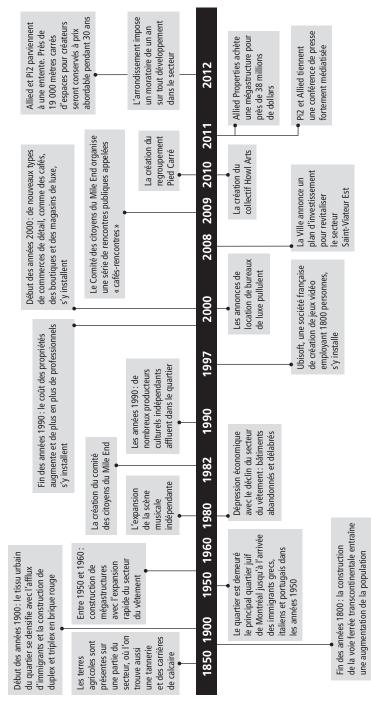
opularisé par les récits de Mordecai Richler et la musique d'Arcade Fire, le Mile End est aujourd'hui considéré comme l'épicentre de la production culturelle au Canada (Nevitt, s. d.). Ce quartier central situé à seulement 1,5 kilomètre au nord du centre-ville de Montréal peut se vanter de compter la plus forte concentration d'artistes au pays (Hill, 2010). Il a récemment été nommé «capitale canadienne de la création musicale » par la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) en raison de sa célèbre scène musicale indépendante (Lau, 2016). C'est également le terrain de jeu de Leonard Cohen et de Xavier Dolan, deux artistes canadiens de renom. Le statut de Mecque culturelle du Mile End est maintenant reconnu à l'échelle internationale, mais il ne s'est évidemment pas acquis du jour au lendemain. L'ouverture, la diversité et

la fluidité qui caractérisent les méthodes de production culturelle du Mile End peuvent être attribuées à son passé de terre d'accueil pour différents groupes d'immigrants et aux différentes propositions commerciales et résidentielles qui en découlent. Le quartier déborde de restaurants exotiques, de cafés bohèmes, de triplex colorés et d'anciennes usines qui, dans de nombreux cas, servent aussi de salles de spectacle. Le rôle tampon du Mile End se reflète également dans son emplacement géographique. Bordé par une voie ferrée au nord, un ancien secteur industriel à l'est, le très branché Plateau au sud et un quartier résidentiel francophone et bourgeois (Outremont) à l'ouest, ses limites sont aujourd'hui encore imprécises, ce qui renforce sa position de zone intermédiaire (ou de «carrefour») accueillant constamment de nouveaux courants.

Ce chapitre porte sur l'évolution du Mile End en tant que carrefour, ou point de rencontre pour les différentes communautés linguistiques, culturelles et économiques, où se côtoient une variété de styles architecturaux et des lieux à vocations diverses. Nous y retraçons l'évolution historique de l'endroit, notamment sa transition de centre industriel à carrefour créatif postindustriel, en affirmant que son industrie culturelle a profité de certains de ses attributs sociaux et physiques uniques (figure 6.1). Nous nous penchons sur la façon dont les caractéristiques physiques du Mile End (notamment l'architecture, l'urbanisme, les lieux publics et le faible prix des loyers) alimentent le processus créatif et favorisent, du même coup, l'inspiration, le soutien et les échanges. Nous explorons aussi les dynamiques sociales uniques de ce secteur, comme sa diversité, sa philosophie collective axée sur le soutien et ses solides réseaux locaux.

En plus d'évaluer l'incidence des facteurs sociogéographiques sur le développement du secteur, nous examinons le rôle joué par d'anciennes politiques municipales progressistes et mobilisations citoyennes pour préserver sa diversité. Même si ces facteurs ont joué un rôle important dans le développement du Mile End, nous soutenons que les caractéristiques uniques du quartier ont été exposées à un certain nombre de menaces, ces derniers temps. Nous nous intéressons tout particulièrement à de récents projets de développement immobilier privé à grande échelle parrainés par le gouvernement en vue de revitaliser un secteur du quartier. Si ces initiatives visent à transformer le secteur pour y accueillir des professionnels bien payés (aujourd'hui couramment regroupés sous l'appellation de « classe créative ») et menacent l'ouverture et la diversité à l'origine même de la popularité du quartier, nous abordons dans ce chapitre la façon dont les solides réseaux locaux, qui accordent une place centrale aux artistes, ont aidé à lutter contre le processus d'embourgeoisement du quartier, ainsi que les défis et les possibilités à long terme liés à l'accroissement des efforts de préservation de son statut de carrefour.





Source: Réalisée par Jessie Smith, Université Concordia, 2016.

Contrairement aux secteurs principalement francophones qui l'entourent, le Mile End se démarque par une diversité culturelle attribuable aux vagues successives d'immigrants qui s'y sont installés depuis le début du XX^e siècle. Une des premières a été celle des Juifs de l'est et du sud de l'Europe, et ses traces demeurent bien visibles dans le paysage architectural et commercial. Certains immeubles résidentiels et institutionnels portent des inscriptions en hébreu, et le quartier abrite aussi deux des plus célèbres magasins de bagels de la ville: Fairmount Bagel et St-Viateur Bagel. Le Mile End est demeuré le principal quartier juif de Montréal jusque dans les années 1950, après quoi d'autres vagues d'immigration en ont fait le cœur des communautés grecques, italiennes et portugaises. Depuis moins longtemps, le quartier accueille une communauté juive hassidique et des immigrants d'Amérique latine, en plus d'être un centre important pour la communauté allosexuelle de Montréal (English, 2015; Moreno Pina, 2015). Il compte aujourd'hui encore parmi les secteurs les plus diversifiés de la ville, avec 28% de résidents dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais (tableau 6.1). Il va sans dire que ce caractère multiethnique est un des aspects déterminants du quartier, et il est mis en évidence non seulement par les inscriptions en hébreu, mais aussi par les jardins portugais devant les résidences, par les restaurants grecs aux murs bleu et blanc, et par les cafés italiens (Fine, 2005). Comme l'ont souligné les géographes urbaines Annick Germain et Damaris Rose (2000, p. 228):

L'immigration européenne a eu une immense incidence... qu'il s'agisse de la tradition de la culture intensive d'aliments et de fleurs à l'avant et à l'arrière des maisons, de l'amélioration d'éléments architecturaux, parfois historiques, négligés sur les résidences, ou de la prolifération d'épiceries et de restaurants ethniques qui font maintenant partie intégrante de l'atmosphère de convivialité si souvent attribuée à Montréal.

Tableau 6.1. **Données démographiques sur le Mile End**

	Mile End	Montréal, RMR*
Population	19 870	3 752 475
Taux de chômage	6,76%	5,08%
Pourcentage des résidents indiquant une langue autre que l'anglais ou le français comme langue maternelle	28%	23%
Éducation: population totale âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut certificat, diplôme ou grade	81 %	68%

^{*} RMR = région métropolitaine de recensement

Source: Statistique Canada 2012. Recensement de la population de 2011.

La différence ethnique et l'humanisation du paysage de rue aident des gens d'origines variées à se sentir chez eux dans leur quartier [traduction libre].

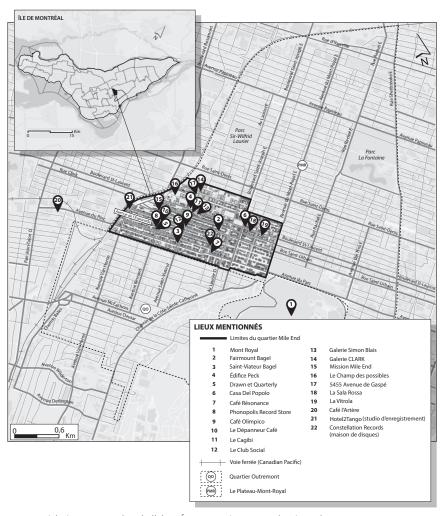
À ce mélange culturel s'ajoutent des exemples variés d'utilisation des lieux qui témoignent de l'évolution économique passée du Mile End. Selon les plus vieux registres, on constate que, dès le milieu du XIXe siècle, les terres agricoles sont présentes dans une partie du secteur, où l'on trouve aussi une tannerie et des carrières de calcaire, entourées de quelques habitations (Viger, 1841). Par la suite, l'arrivée de la ligne de chemin de fer transcontinentale à la fin des années 1800 et l'ouverture de la gare du Mile End (aujourd'hui fermée) entraînent une augmentation de la population. C'est ainsi qu'un tout nouveau village, Saint-Louis du Mile End, voit le jour. La croissance se poursuit ensuite avec l'apparition du tramway électrique, qui transforme une section du quartier en banlieue destinée aux gens aisés souhaitant fuir la «ville», à proprement parler. Dans la lignée du mouvement City Beautiful, de larges boulevards bordés d'élégantes résidences en pierre grise, comme le boulevard Saint-Joseph, sont aménagés pour l'élite (DeWolf, 2004).

Avec l'afflux d'immigrants du début des années 1900, le tissu urbain du quartier se densifie. De nouveaux bâtiments, comme des immeubles d'appartements ainsi que des duplex et des triplex en brique rouge, font leur apparition pour loger les grandes familles tout en faisant des économies d'espace et d'argent. Comme l'ont souligné Germain et Rose (2000), de nombreux entrepreneurs locaux disposent alors d'un capital limité. Par la suite, l'essor du secteur du vêtement, qui a remplacé les carrières comme principale source d'emplois, précipite la construction d'usines dans le secteur. Au départ, seules quelques usines aux façades de brique sont bâties, comme l'édifice Peck situé à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de l'avenue Saint-Viateur, deux rues commerçantes importantes de Montréal. Par la suite, lors de l'expansion rapide du secteur dans les années 1950 et 1960, des mégastructures en béton font leur apparition dans une section du quartier maintenant connue sous le nom de Saint-Viateur Est (en référence à sa situation géographique à l'est du boulevard Saint-Laurent, principale artère de Montréal et important couloir d'immigrants) (figure 6.2).

1. Les années 1980: la désindustrialisation et la création d'un paysage à l'esthétique renouvelée

À l'aube des années 1980, cependant, un nouveau chapitre de l'histoire économique du Mile End s'écrit en raison du déclin du secteur du vêtement et des pertes d'emplois qui en découlent. La dépression économique frappe,

Figure 6.2. Carte du Mile End



Source: Réalisée par Mourad Djaballah, GÉOLAB – Département de géographie, UQAM, 2017.

et des édifices abandonnés tombent dans un état de délabrement. C'est à cette époque que la législation sur le patrimoine entre en vigueur, ce qui entraîne un moratoire sur la conversion de bâtiments industriels en immeubles de copropriétés (Ackerman, 2007b; Germain et Rose, 2000). La riche architecture industrielle et les loyers exceptionnellement bas créent un milieu idéal pour les étudiants, les auteurs, les artistes visuels et de la scène ainsi qu'une nouvelle classe de femmes professionnelles. Rose (1984)

les a surnommés les «gentrificateurs marginaux», à savoir des résidents ayant un bagage culturel et social qui souhaitent être à proximité des services du centre-ville ou de leurs associés, mais qui ont souvent un capital économique insuffisant.

C'est au cours de cette période que la scène musicale indépendante commence à germer dans le Mile End. Les grands lofts inhabités servent de studios d'enregistrement ou de salles de spectacle en soirée (Cummins-Russell et Rantisi, 2012; Bedford, 2015). Les fêtes chez des particuliers deviennent le prétexte parfait aux rassemblements de musiciens. La désindustrialisation en est alors à ses débuts, et les maisons de disques et les vraies salles de spectacle sont rares. Cependant, à mesure que la scène locale s'enrichit et que d'autres musiciens affluent vers le secteur, les résidents commencent à mettre sur pied leurs propres studios d'enregistrement (comme Hotel2Tango), maisons de disques (comme Constellation) et salles de spectacle. Les groupes indépendants, comme Godspeed You! Black Emperor, jouent un rôle clé dans ces efforts de création d'une industrie et de lieux alternatifs (Bedford, 2015).

C'est aussi au cours de cette période qu'on assiste à une mobilisation citoyenne à grande échelle pour préserver la qualité du quartier alors qu'il traverse des moments difficiles. Le Comité des citoyens du Mile End est formé en 1982. Il est principalement composé de «gentrificateurs marginaux», ces gens très éduqués qui viennent d'arriver dans le quartier. Au départ, le groupe axe ses efforts sur l'esthétisme et la réduction de la circulation automobile. Au fil du temps, d'autres causes mobilisent son action concertée, comme la lutte contre la démolition du YMCA, l'obtention d'une bibliothèque municipale, la création d'espaces verts et la résolution des tensions entre les nouveaux et les anciens résidents (Germain et Radice, 2006). Le Comité des citoyens cherche régulièrement à attirer les résidents à des réunions publiques, fait pression sur les élus et travaille avec d'autres organismes sans but lucratif (comme le Centre d'écologie urbaine et Atelier Habitation Montréal) pour promouvoir des initiatives progressistes dans le quartier.

2. Les années 1990: la renaissance créative du Mile End – qu'est-ce qui attire et retient les producteurs culturels?

À l'aube des années 1990, de nombreux producteurs culturels indépendants, principalement des secteurs du design de mode, graphique et industriel, affluent vers le secteur. Les petites entreprises de conception se retrouvent contraintes de quitter les quartiers plus établis du centre-ville

et du Plateau en raison des prix devenus exorbitants (entrevues)¹. Les magasins, les lofts et les entrepôts du Mile End deviennent pour elles des studios tout à fait adéquats. Le gouvernement apporte son soutien au secteur du design dans le quartier en finançant l'ouverture du LABoratoire Créatif, un lieu de création pour les designers de mode et les concepteurs graphiques (entrevues; Klein, Tremblay et Bussières, 2010). L'arrivée de ces producteurs culturels indépendants ouvre ensuite la voie à de plus grandes entreprises de création, comme la société d'animation Discreet Logic, une des premières à s'être installée, au début des années 1990, dans une section de l'édifice Peck, une ancienne usine de vêtements. En 1997, elle est remplacée par Ubisoft, une société française de création de jeux vidéo employant 1800 programmeurs et concepteurs, et dont le studio de recherche occupe la totalité de l'édifice (Ackerman, 2007a).

Un des principaux aspects qui incitent les producteurs culturels à s'établir durablement dans le quartier est l'abordabilité des loyers fonciers. Le secteur est situé tout près du centre-ville, mais il est beaucoup moins coûteux:

[Lorsque] tous les édifices ont cessé d'abriter des fabriques de textile, [tout n'était que] partiellement occupé, ou on n'y retrouvait que des toxicomanes [...], se rappelle Sebastian Cowan, fondateur d'Arbutus Records, un studio d'enregistrement du quartier. [Ici,] nous pouvions louer un espace de 10 000 pieds carrés à très faible coût (Nevitt, s. d.).

L'accès à des studios et à des logements peu coûteux élimine de nombreux obstacles dès le départ (entrevues). Grâce à la faiblesse des loyers, les artistes n'ont pas besoin de travailler en entreprise ou pour des clients réguliers pour joindre les deux bouts. Ils ont ainsi la liberté d'expérimenter et de prendre des risques, de même que de s'adonner à plusieurs formes d'art (entrevues). Comme l'a mentionné le photographe Richmond Lam:

Sans l'abordabilité de la ville, poursuivre une carrière artistique aurait été plus difficile pour bon nombre d'entre nous. J'ai vécu pendant un certain temps à Londres, au Royaume-Uni, et il était impossible de s'y sortir la tête de l'eau. Du moins c'était mon cas. Montréal m'a permis de ne pas travailler à deux endroits différents, et j'ai vraiment pu progresser en tant que photographe. La scène musicale du Mile End a aussi eu une certaine influence sur moi à mes débuts. La communauté était tissée serré, tout le monde se connaissait... (cité dans Sproull, 2016).

Plus de 30 entrevues ont été réalisées avec des créateurs de mode, des graphistes et d'autres producteurs culturels du quartier Mile End, ainsi qu'avec les propriétaires d'établissements commerciaux et autres représentants communautaires, entre 2006 et 2010.

Un certain nombre d'autres aspects du milieu bâti rendent le secteur attrayant pour les artistes et les autres producteurs culturels. Comme nous l'avons déjà mentionné, le quartier abrite toute une variété d'usines et d'entrepôts. Ces structures offrent plusieurs avantages, notamment des plafonds hauts, des espaces ouverts et de la lumière naturelle (Zukin, 1989; Ley, 2003; Hutton, 2008). La lumière naturelle est particulièrement importante pour comparer des tissus ou réviser des esquisses. En outre, les espaces industriels sont vastes et polyvalents. Ils peuvent facilement être reconfigurés en fonction des besoins d'une entreprise de création (Markus, 1994). Dans certains cas, les designers créent une salle d'exposition ou une boutique à l'avant de leurs locaux, tout en se servant du reste des lieux pour la fabrication ou la conception (entrevues).

L'expérience de Sebastian Cowan, cofondateur d'Arbutus Records, illustre bien la polyvalence de ce type de lieux. À son arrivée dans le Mile End dans les années 1990, il loue le troisième étage d'un vieil entrepôt. Il y crée un espace d'improvisation musicale, qui devient ensuite un collectif artistique nommé Lab Synthèse. Plus tard, il fonde Arbutus Records (Nevitt, s. d.). La taille et la polyvalence de l'endroit lui permettent d'élargir son champ d'activité au fil du temps. Dans la même veine, Mike Kennedy fabrique des guitares de manière artisanale à partir de bois qu'il taille, plie et teint. Il travaille dans un immeuble à vocations multiples accueillant des peintres, des sociétés de production cinématographique et d'autres entreprises de création. Il décrit son atelier comme une «immense caverne vide», mais souligne qu'il a pu l'adapter à ses besoins en y créant un milieu complexe où la température et l'humidité sont adaptées à la fabrication d'instruments (Woods, 2012).

Les aspects architecturaux et esthétiques du secteur sont aussi importants. Les artistes et les autres acteurs du milieu de la culture sont attirés par le caractère affectif des immeubles. Ils aiment particulièrement l'apparence délabrée, brute et authentique de l'endroit (entrevues). Les designers que nous avons interrogés ont affirmé aimer les couleurs ternes du Mile End (en particulier la forte présence de gris et de noir), le désordre et le mélange des styles. Ils s'y sentent davantage chez eux que sur le Plateau, où l'esthétique est très uniforme et recherchée. Comme Bain (2003), Connell et Gibson (2003) et Watson, Hoyler et Mager (2009) le suggèrent, les artistes et les autres travailleurs créatifs tendent à graviter autour d'espaces marginaux et liminaux qui sortent du cadre habituel. Le design, l'architecture et le patrimoine du Mile End sont le fruit d'une série d'ensembles qui ouvrent la voie à une foule de possibilités et d'influences artistiques (Rose, 1998; Latham et McCormack, 2004). À leur tour, l'art et le design du Mile End se marient à l'identité et au tissu du quartier, créant du même coup de nouveaux ensembles.

La diversité des bâtiments – maisons, entrepôts, boutiques et cafés – offre une foule de sources d'inspiration et aide les producteurs à sortir des sentiers battus (Grabher, 2001; Amin, 2000). Outre les immeubles intéressants, on y trouve une scène artistique variée, puis des graffitis et de l'art urbain. À titre d'exemple, l'artiste Glen LeMesurier s'efforce d'intégrer l'art à la vie quotidienne. On trouve nombre de ses sculptures dans le Mile End, près des voies ferrées qui longent l'avenue Van Horne. Cette diversité esthétique donne lieu à un surplus localisé, soit un excès d'espaces où circulent de nombreux types d'entités (Amin, 2008).

Le quartier présente aussi une faune variée, dont des fournisseurs indépendants et des circuits de distribution. La variété d'intervenants indépendants aide les artistes et les autres créateurs professionnels à survivre en dehors de l'économie habituelle. Comme il en était question dans l'éditorial d'un journal, «une poignée de boutiques vintage et indépendantes permettent à des dizaines de jeunes designers de vendre leurs créations, ce qui renforce le caractère unique de la mode de rue » (Ackerman, 2007a, p. 3).

Les designers perçoivent le Mile End comme un milieu moins concurrentiel et plus orienté vers la collectivité. Une grande proportion du quartier est occupée par des artistes pigistes et indépendants, et la petite taille du secteur fait en sorte qu'ils se croisent constamment dans les rues, les cafés et lors des événements culturels. Un solide réseau de soutien s'est développé au fil du temps. Comme un auteur local le mentionne:

J'adore être dans une ville (et particulièrement dans la communauté du Mile End dont je fais partie) où je côtoie tant d'artistes qui en arrachent. Je ne veux pas dire qu'ils ont du mal à réussir, mais plutôt qu'ils ne se résignent tout simplement pas à aller travailler pour une agence de publicité ou à faire de la rédaction pour un journal. Il est si inspirant et motivant de savoir que tout un groupe de gens comme vous continue de se battre, particulièrement à la fin de la vingtaine et dans la trentaine, alors que tant de gens abandonnent... [traduction libre] (Sean Michaels, cité dans Coffen, 2015).

Les créateurs se réjouissent du fait que peu de travailleurs en entreprise habitent le secteur (entrevues). Des réseaux denses favorisent aussi la collaboration entre les différents domaines artistiques (p. ex., photographie, graphisme, design de mode et musique) (Lloyd, 2006, p. 361).

Les espaces publics, vastes et accessibles, renforcent le sentiment d'intimité et favorisent le réseautage et l'échange codifié d'informations, surtout en ce qui a trait au travail et aux événements culturels locaux (Stolarick et Florida, 2006). Les rues et les parcs jouent un rôle

particulièrement important. Les responsables des politiques appuient l'ambiance de rue et les espaces publics par la promotion d'un modèle de village urbain qui repose sur une intense circulation piétonnière et une culture commerciale locale bien ancrée (Germain et Rose, 2000). Par exemple, le Plan d'urbanisme de Montréal adopté en 1992 définit les artères commerciales locales (ou «rues principales») comme «des endroits où les citoyens se rencontrent et échangent, favorisant ainsi grandement la vitalité d'un quartier» [traduction libre] (Ville de Montréal, 1992, p. 31, cité dans Germain et Rose, 2000, p. 189).

Le dynamisme des rues est rehaussé par le fait que le Mile End affiche un des taux les moins élevés de propriétaires d'automobiles en Amérique du Nord et compte une multitude de rues principales animées qui accueillent des commerces indépendants, comme les avenues du Parc, Laurier et Fairmount, la rue Bernard, l'avenue Saint-Viateur et le boulevard Saint-Laurent (Agence métropolitaine de transport - AMT, 2005). La Ville a soutenu ce développement en encourageant l'établissement de zones polyvalentes – les logements sont permis au-dessus des commerces de détail -, et la Ville décourage fortement la construction de vastes centres commerciaux. Les grands espaces publics, comme les parcs, les terrasses extérieures et les trottoirs, favorisent l'atmosphère de village urbain (Franke, 2009). Encore aujourd'hui, les élus appuient ce mode de développement. Le Mile End fait partie de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, une des 19 unités administratives qui forment la Ville de Montréal, et le maire actuel de l'arrondissement a adopté des mesures qui visent à réduire le nombre de places de stationnement, à convertir des places de stationnement gratuites en places payantes et à élargir les trottoirs (Perreaux, 2015).

Le quartier compte également divers espaces consacrés à la création, aux expositions, aux prestations et à la promotion de l'art (Nevitt, s. d.). Par exemple, Drawn and Quarterly est une boutique de bandes dessinées de renommée mondiale où dessinateurs et lecteurs peuvent se rencontrer et discuter. La Casa del Popolo (qui signifie «maison du peuple»), le café Résonance! et Phonopolis sont des exemples d'espaces qui appuient les musiciens locaux (Nevitt, s. d.). Beaucoup sont dotés de divans confortables, et il y règne une atmosphère détendue qui incite les clients à s'y attarder. Le Café Olimpico est une institution du Mile End qui joue autant un rôle de club social (Rose, 2016), tandis que Le Dépanneur Café permet à des groupes de musique de se produire toute la journée et aux créateurs de se réunir pour discuter d'art. Le Cagibi est un célèbre restaurant végétarien qui organise un éventail d'événements qui vont du lancement de livre au spectacle de punk féminin.

Situé à l'intersection de deux rues principales du quartier, l'avenue Saint-Viateur Ouest et l'avenue de l'Esplanade, le Club Social est un lieu d'échange particulièrement important (figure 6.3). Son emplacement central lui vaut une grande affluence (entrevue avec le propriétaire). Le café est fréquenté par une diversité de résidents du quartier, dont des hommes d'origine italienne, de même que par des artistes, des musiciens et des designers locaux (entrevue avec le propriétaire; DeWolf, 2004).

Figure 6.3.

Café Club Social



Source: Jessie Smith, 2016.

Ce petit commerce accueillant possède un tableau d'affichage qui fait la promotion de spectacles et d'événements locaux. Un des coins du café est consacré à des expositions d'art et de photos. À l'extérieur, un vaste patio accueille les clients. Les prix sont abordables, et nul n'a besoin de se presser. L'ambiance ouverte et amicale fait du café un lieu de rencontre idéal pour les musiciens, les artistes et d'autres créateurs (entrevues ; Cummins-Russell et Rantisi, 2012). Comme le fait remarquer le propriétaire, «le café est un endroit où [les designers et les artistes] peuvent mener toutes

leurs affaires » [traduction libre] (entrevue). Un graphiste explique qu'il conçoit du matériel publicitaire pour des groupes de musique rock indépendants du quartier. Le «club» est son lieu de rencontre préféré avec les clients (entrevue). Un autre, spécialisé dans l'impression de t-shirts, indique que le café sert de lieu d'exposition improvisé pour les œuvres d'artistes locaux. L'espace est offert gratuitement, et comme le café possède une clientèle fidèle, la publicité des événements se fait largement par le bouche-à-oreille. Watson *et al.* (2009) soulignent l'importance des lieux à vocation polyvalente qui servent à la fois d'espaces de prestation, d'exposition, de réseautage et de collaboration. Le Club Social remplit ce rôle.

Les cafés, les restaurants et les bars, de même que la rue, constituent autant d'espaces tertiaires, soit des espaces entre la maison et le travail qui sont dépourvus de règlements et de hiérarchie (Lloyd, 2006; Watson *et al.*, 2009; Lea *et al.*, 2009). Selon Watson *et al.* (2009), ces espaces permettent les rencontres fortuites entre créateurs, rencontres qui sont à la fois sociales et professionnelles. Il existe de nombreux parallèles avec les centres artistiques décrits par Markusen (2006). Ce dernier explique que les artistes préfèrent les lieux d'inspiration moins formels où ils peuvent créer selon leurs propres désirs ou échanger avec leur propre collectivité.

Le Mile End compte néanmoins des institutions du secteur des arts. La Galerie Simon Blais est reconnue pour ses expositions d'artistes locaux prometteurs. La Galerie Clark ouvre ses portes dans le quartier en 2001 après avoir été forcée de quitter le centre-ville en raison des loyers devenus trop élevés. Elle regroupe une galerie, de même que des studios de production et un programme de résidence pour artistes (Murphy, 2008).

Un certain nombre d'organismes locaux sont membres des Ruches d'Art (2016), un réseau qui relie de petits espaces d'art communautaire avec l'objectif de bâtir des solidarités et de créer des « maisons publiques » ouvertes et accueillantes. Le réseau des Ruches d'Art vise à créer des « tiers-espaces » qui offrent de multiples occasions de dialogue et de partage de savoir-faire entre gens de divers horizons. La Galerie Mile End et La Ruche d'Art de la Mission Mile End en font notamment partie. La première est une galerie d'art qui offre également un studio à coût abordable aux artistes professionnels. Elle propose en outre des ateliers qui permettent aux membres du public de créer des œuvres d'art et de participer à des expositions communautaires. La Ruche d'Art de la Mission Mile End offre gratuitement un espace de création aux membres de la collectivité. Différents établissements et organismes appuient les créateurs dans le Mile End, ce qui contribue à la richesse et à la diversité de l'écosystème.

3. De la renaissance créative à la commercialisation d'un quartier tendance: la transformation du Mile End par le secteur privé et par l'État

L'embourgeoisement compte parmi les grands défis que doit relever le Mile End à l'heure actuelle. Depuis la fin des années 1990, le coût des propriétés augmente, et de plus en plus de professionnels s'y installent. Bien que l'origine de cette tendance remonte aux années 1980, avec l'arrivée des « gentrificateurs marginaux » et du cachet culturel qu'ils ont instauré, certains des principaux facteurs qui ont mené à la situation actuelle ont fait leur apparition à la fin des années 1990.

Un de ces facteurs est la diminution de la quantité de logements abordables (Ackerman, 2007b). Même si un moratoire sur la conversion de logements locatifs en copropriétés divises est venu ralentir le rythme de l'embourgeoisement, les propriétaires fonciers trouvent, vers la fin des années 1990, une échappatoire qui leur permet de convertir leurs logements locatifs en copropriété indivise, laquelle se distingue de la copropriété divise par le fait que l'ensemble des installations, et non des parties définies, est partagé par les copropriétaires (Benessaieh, 2012). Ces nouvelles copropriétés indivises permettent aux «gentrificateurs marginaux» les mieux nantis d'améliorer leur situation immobilière tout en facilitant l'installation de nouveaux résidents dotés d'un capital économique. Selon une étude commandée par le parti municipal Projet Montréal, quelque 600 logements locatifs par année ont été convertis en copropriétés dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pendant la période allant de 2007 à 2011 seulement (Projet Montréal, 2012). Par ailleurs, presque toutes les nouvelles constructions depuis 2012 sont des habitations en copropriété (Laurin-Desjardins, 2013).

Le deuxième facteur consiste en la présence grandissante de grandes entreprises de création et de bureaux administratifs, notamment dans les secteurs bancaire et de l'assurance (Bula, 2013; Harrison-Julien, 2016). Pendant les années 2000, les annonces de location de bureaux de luxe (souvent des étages complets ou de vastes sections d'anciennes usines) pullulent. Les frais de location de tels bureaux sont souvent beaucoup plus élevés que ceux des locaux occupés par de petits fabricants ou des artistes indépendants. L'arrivée de professionnels bien rémunérés, comme visiteurs et souvent comme nouveaux résidents, dans un quartier qui compte quelque 13 000 habitants, a également des répercussions importantes sur l'offre de consommation dans le secteur. À compter du début des années 2000, de nouveaux restaurants et de nouveaux types de commerces de détail, comme des boutiques et des magasins de luxe, s'y installent et remplacent les commerces établis depuis longtemps (Cloutier, 2015).

L'embourgeoisement issu du secteur privé ne représente cependant qu'une partie de l'équation. Au milieu des années 2000, l'arrondissement commence à mettre sur pied ses propres initiatives pour exploiter le cachet créatif du Mile End, ce qui a pour effet d'accélérer le processus en cours en attirant les investissements privés. En 2008, il annonce un plan d'investissement de près de 9 millions de dollars pour revitaliser l'ancien secteur industriel du quartier, le secteur Saint-Viateur Est, formé de plusieurs mégastructures² et de terrains vacants (Anonyme, 2008; DeWolf, 2008). Cette initiative s'inscrit dans le plan de modernisation de la Ville, Réaliser Montréal 2025, une stratégie inspirée en partie de la thèse sur la classe créative, de Richard Florida, selon laquelle la créativité est essentielle au développement économique contemporain, et qui met l'accent sur l'importance de favoriser des quartiers ludiques et dynamiques pour attirer les créateurs et les entreprises de création (Florida, 2002). Suivant cette idée, le plan prévoit des travaux d'aménagement paysager, l'élargissement des trottoirs et l'aménagement de pistes cyclables et d'allées piétonnières. Il prévoit également l'ajout de places de stationnement et la construction d'un terminal de travaux publics qui entraîneraient la destruction de l'un des seuls espaces verts du secteur, le Champ des Possibles, une zone apparue organiquement et que les résidents du quartier se sont appropriée (Heffez, 2008; Klein, Tremblay et Rochman, 2015).

4. Un mouvement organisé contre l'embourgeoisement, piloté par l'État

Une des principales réactions au plan de l'arrondissement est la mobilisation de certains résidents contre l'approche descendante en matière de revitalisation du quartier. Au début de 2009, soit peu après l'annonce du plan, le Comité des citoyens du Mile End organise une série de rencontres publiques, appelées « cafés-rencontres » (car elles se tiennent souvent dans des cafés ou autres endroits publics), articulées autour de six thèmes: le transport, le logement, la culture, l'économie, le patrimoine et l'environnement (Heffez, 2009). De 50 à 100 personnes participent à chacune des rencontres, lesquelles sont souvent animées par des membres d'organismes alliés, comme la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) Plateau-Mont-Royal-Centre-Sud. Les membres de Mémoire du Mile End et Les Amis du boulevard Saint-Laurent organisent par ailleurs des visites guidées à pied du quartier³. Ces rencontres et

^{2.} Bâtiments dont la superficie est d'environ 46 000 mètres carrés.

^{3.} Les deux organismes fournissent également de l'information précieuse sur l'histoire du quartier sur leurs sites Web et pendant les visites guidées.

visites guidées servent de prélude à un forum citoyen qui se déroule le 26 avril 2009 et auquel environ 130 personnes participent. L'objectif est de dresser une liste de priorités et de définir une vision pour le quartier selon une approche ascendante et participative de la planification. Ces délibérations visent à trouver des mesures concrètes pour conserver l'atmosphère conviviale, créative et ouverte du Mile End (Comité des citoyens du Mile End, 2009)⁴.

Vers la fin de 2009, le Comité des citoyens reçoit un nouvel appui pour concrétiser sa vision (Klein *et al.*, 2015). Un des membres de son conseil d'administration, Richard Ryan – un organisateur communautaire qui a supervisé la tenue de bon nombre des rencontres publiques – démissionne du conseil pour se présenter au poste de conseiller d'arrondissement. Il est élu et, comme cela est expliqué ci-après, contribue à transférer dans les sphères décisionnelles les luttes qui se déroulaient autrefois à la terrasse des cafés et dans les centres communautaires.

5. Les lieux de création des artistes, au cœur de la lutte

Les artistes locaux sont au cœur des préoccupations de la collectivité. Ils participent régulièrement aux assemblées et autres activités, comme la fermeture des rues pour des journées sans auto, et de nombreux établissements du quartier, comme des cafés et des cabinets de dentistes, exposent leurs œuvres. Les liens étroits qui unissent les artistes et la collectivité sont bien visibles lors de la mobilisation citoyenne de 2009. Des manifestations artistiques accompagnent les cafés-rencontres, et un artiste local de renom siège au conseil d'administration du Comité des citoyens. Une autre artiste locale, Emily Rose Michaud, est l'initiatrice du combat pour la conservation du Champ des Possibles, et participe notamment à la création des Amis du Champ des Possibles, un groupe de défense des intérêts qui voit le jour à la suite du forum du Comité des citoyens de 2009 (Comité des citoyens du Mile End, 2009; Heffez, 2013; Klein *et al.*, 2015).

^{4.} Parmi les propositions figurent la création d'un marché public où des producteurs culturels locaux peuvent vendre leurs produits et se rassembler, l'aménagement d'espaces verts, l'ouverture d'un centre communautaire pour tenir des activités et des rencontres, la création d'espaces destinés aux artistes et l'offre de loyers abordables pour les résidents et les commerces (Heffez, 2009; Franke, 2009).

Comme les artistes s'investissent profondément dans la collectivité, une autre retombée directe du forum est la création d'une association d'artistes locataires, le regroupement Pied Carré, dont le mandat est de militer en faveur d'espaces de travail abordables dans le secteur Saint-Viateur Est. Le regroupement voit le jour pour réagir à la précarité grandissante de la présence des artistes dans le secteur, surtout après la vente d'une mégastructure importante, sise au 5545, avenue de Gaspé, où des artistes occupent le tiers de l'espace (Lalonde, 2011). Les artistes locaux et les petits artisans du secteur essuient alors d'importantes hausses de loyer et peinent à obtenir des baux à long terme (Murphy, 2008; iFact, 2011). La situation s'envenime encore davantage lorsque Allied Properties, qui a vendu l'immeuble du 5455, avenue de Gaspé pour 8 millions de dollars en 2008, le rachète pour près de 38 millions de dollars en 2011 (Woods, 2012). Comme Allied Properties possède déjà une mégastructure adjacente de superficie comparable qui abrite une importante communauté artistique (15% de l'espace est loué à des artistes), les plans du promoteur immobilier exacerbent les inquiétudes.

Tout en collaborant avec le Comité des citoyens, Pied Carré réagit à la crise en sollicitant l'appui d'élus progressistes, comme le conseiller Richard Ryan et le maire de l'arrondissement, Luc Ferrandez, de même que de Culture Montréal, un groupe de pression du domaine des arts. En 2011, les alliés tiennent une conférence de presse fortement médiatisée pour sensibiliser la population à la situation. Ils y affirment que «Montréal ne peut prétendre à être une ville créative tant qu'elle ne statuera pas sur les espaces de travail de ses citoyens créateurs et artistes» (Pied Carré, 2011). Une des principales stratégies du groupe consiste à rappeler aux élus que la Ville de Montréal, qui cherche à se positionner comme ville créative, ne doit pas oublier ceux qui rendent cette désignation possible.

Les actions collectives de Pied Carré finissent par porter leurs fruits en 2012. En mars, l'arrondissement impose un moratoire de un an sur tout développement dans le secteur, limitant ainsi la conversion de logements locatifs en copropriétés et limitant les développements commerciaux à 465 mètres carrés, empêchant ainsi la construction d'espaces de bureaux de luxe (Boisvert, 2012). L'objectif du moratoire est d'inciter le promoteur à s'asseoir avec les artistes pour discuter des moyens de maintenir leur présence. Parallèlement, l'arrondissement annonce qu'il conservera le Champ des Possibles et le désignera comme espace vert dans le plan de zonage du secteur (Heffez, 2013; Klein *et al.*, 2015).

Les pressions exercées par l'arrondissement sur le principal promoteur immobilier finissent par produire des résultats: en novembre 2012, Allied Properties et Pied Carré parviennent à une entente. Près de

19 000 mètres carrés d'espaces pour créateurs seront conservés à prix abordable pendant 30 ans, un gain qui représente une victoire sans précédent pour les artistes au Canada (Lalonde, 2012)⁵. De façon plus générale, l'entente montre que les initiatives stratégiques locales ont le pouvoir de contrer la marchandisation de l'espace, surtout dans un quartier qui se distingue par la force de son engagement communautaire.

Un autre événement d'importance se produit pendant cette même période: la création d'un autre collectif d'artistes du nom de Howl! Arts. Bien que ce groupe d'activistes compte des membres de partout à Montréal, sa marque sur la scène artistique du Mile End est indéniable, et les événements qu'il organise (prestations musicales, festivals d'art et tables rondes) se déroulent majoritairement dans des lieux cultes du quartier (comme le café Le Cagibi, la Casa Del Popolo, le café L'Artère, la salle de spectacle La Vitrola et le restaurant La Sala Rossa). En plus de dénoncer les injustices locales et internationales, le groupe remet en question haut et fort le rôle de l'art dans l'embourgeoisement et sa possible complicité dans la concrétisation du plan municipal de transformation destinée à la classe créative, qui risque d'instrumentaliser l'art (Christoff, 2011). Howl! Arts attire l'attention sur la longue tradition de la participation des artistes aux mouvements sociaux au Québec (et tente d'en tirer parti), de la Révolution tranquille au mouvement étudiant de 2012 (Mills, 2010; Christoff, 2013), ce qui ajoute de l'effervescence à un secteur en transition.

6. Le Mile End peut-il conserver son statut de carrefour?

Un même phénomène se produit dans de nombreux quartiers qui vivent une période de désindustrialisation suivie de l'arrivée d'artistes: ces derniers apportent un capital symbolique au secteur, et les promoteurs exploitent ce capital, ce qui pave la voie à l'installation de résidents de la classe professionnelle (et à l'arrivée de commerces pour répondre à leurs besoins), ce qui a pour effet de chasser les artistes. Cette tendance a ainsi été observée dans plusieurs quartiers du centre-ville (Ley, 2003). Le Mile End, au contraire, a été en mesure d'écrire une tout autre histoire. Le quartier n'a pas suivi le parcours classique de l'embourgeoisement issu de l'art, car beaucoup des caractéristiques qui le rendent unique – carrefour de rencontres entre

^{5.} En échange, l'arrondissement a levé le moratoire et autorisé les nouveaux projets de rénovation et de construction.

personnes aux horizons différents, espaces publics dynamiques, esprit communautaire et gouvernance ascendante – lui fournissent les ressources nécessaires pour résister aux pressions visant à chasser les artistes.

Un des principaux défis qui demeurent consiste à poursuivre la lutte qui a permis aux artistes d'obtenir des espaces de travail abordables afin d'assurer le maintien dans le quartier d'autres acteurs de longue date. Le processus d'embourgeoisement se poursuit rapidement, et les résidents à faible revenu font face à des coûts de logement de plus en plus élevés, ce qui les pousse à se déplacer vers les quartiers plus au nord pour trouver un logement abordable (Hendry, 2016). Parallèlement, les commerces indépendants, qui ne sont pas à l'abri des hausses de loyer, sont eux aussi contraints de déménager (Cloutier, 2015). Des quartiers comme le Mile-Ex au nord ou Saint-Henri dans la partie sud-ouest de la ville sont considérés comme les nouvelles plaques tournantes pour les producteurs culturels indépendants qui sont chassés du Mile End, faute de moyens financiers (Sprague, 2016; Bedford, 2015). Par conséquent, les fondements mêmes des réseaux sociaux tissés serré du quartier, ses facteurs de production culturelle dynamique, comme sa diversité socioéconomique et ses «tiersespaces» sont menacés.

Il est nécessaire de faire reconnaître le rôle de la diversité des résidents et des établissements indépendants dans la formation de l'identité créative du quartier. Pour y parvenir, il faudra redéfinir la créativité pour l'éloigner du concept étroit de produit du travail de création (des artistes). Il faudra également tirer parti de la mobilisation qui s'est manifestée lors des luttes passées dans le quartier. Pour que le Mile End conserve la diversité (sociale, économique et culturelle) qui est depuis longtemps à l'origine de son atmosphère conviviale, créative et ouverte, la présence des résidents à faible revenu et des commerces indépendants doit absolument être préservée.

Bibliographie

Ackerman, M. (2007a). «Here comes the neighbourhood», *Montreal Gazette*, 17 novembre, http://www.canada.com/montrealgazette/story.html?id=7385f0ff-19ee-4b6e-9aeb-b47051c89721&p=1, consulté le 9 novembre 2016.

Ackerman, M. (2007b). «Real estate's booming – after 100 years », *Montreal Gazette*, 18 novembre, http://www.canada.com/cityguides/montreal/story.html?id=1c7d32c5-46b3-49e5-bb24-2887432d9a66&p=1, consulté le 9 novembre 2016.

Agence métropolitaine de transport (AMT) (2005). Enquête Origine-Destination 2003. La mobilité des personnes dans la région de Montréal, https://www.amt.qc.ca/Media/Default/pdf/section8/Enquete-OD-2003-resultats-presentation.pdf, consulté le 19 janvier 2017.

Amin, A. (2000). «The Economic Base of Contemporary Cities», dans G. Bridge et S. Watson (dir.), *A Companion to the City*, Malden, Blackwell Publishing, p. 115-129.

- Amin, A. (2008). «Collective culture and urban public space», *City*, vol. 12, nº 1, p. 5-24.
- Anonyme (2008). «Spruce-up for Mile End», *Montreal Gazette*, 24 janvier, http://www2.canada.com/components/print.aspx?id=048e87f4-dab9-45fc-8626-9133fe942f2c, consulté le 3 mars 2013.
- Bain, A.L. (2003). «Constructing contemporary artistic identities in Toronto neighbourhoods», *The Canadian Geographer*, vol. 47, n° 3, p. 303-317.
- Bedford, W. (2015). «Montreal might eat its young, but it won't break us down: The co-production of place, space and independent music production in Mile End, 1995-2015», *Journal of Urban Cultural Studies*, vol. 2, no 3, p. 335-345.
- Benessaieh, K. (2012). «Condos: le moratoire contourné à grande échelle», *La Presse*, 15 mars, http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201203/15/01-4505936-condos-le-moratoire-contourne-a-grande-echelle.php, consulté le 19 janvier 2017.
- Boisvert, L. (2012). «Protection des artistes: moratoire dans le Mile End», *Radio-Canada*, 16 mai, http://ici.radio-canada.ca/sujet/Mile End>, consulté le 19 janvier 2017.
- Bula, F. (2013). «Midtown Montreal morphs into new office hub», The Globe and Mail, 15 octobre, http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/industry-news/property-report/midtown-montreal-morphs-into-new-office-hub/article14845786/, consulté le 19 janvier 2017.
- Christoff, S. (2011). «Art and inspiration meet on Montreal streets», *Art Threat*, http://artthreat.net/2011/12/montreal-art-inspiration/>, consulté le 19 janvier 2017.
- Christoff, S. (2013). *Le fond de l'air est rouge*, Montréal, Howl! Arts Collective.
- Cloutier, J.-S. (2015). «Ces commerçants chassés par l'embourgeoisement», *Radio Canada*, 7 juillet, http://ici.radio-canada.ca/regions/Montreal/2015/07/07/004-hausse-loyers-baux-commerciaux-gentrification.shtml, consulté le 19 janvier 2017.
- Coffen, N. (2015). «Sean Michaels: How to make it as a writer in Montreal», *The Main MTL*, 14 mai, http://www.themainmtl.com/2015/05/sean-michaels-how-to-make-it-as-a-writer-in-montreal/, consulté le 19 janvier 2017.
- Comité des citoyens du Mile End (2009). *Le Mile End en chantier*, rapport sur la démarche de participation citoyenne, juin, Montréal, Comité des citoyens du Mile End.
- Connell, J. et C. Gibson (2003). Sound Tracks: Popular Music Identity and Place, Londres, Routledge.
- Cummins-Russell, T. et N. Rantisi (2012). «Networks and place in Montreal's independent music industry», *The Canadian Geographer*, vol. 56, n° 1, p. 80-97.

DeWolf, C. (2004). «Mile End: Montreal's Hamlet beneath the hill», *Maisonneuve Magazine*, 18 juin, https://maisonneuve.org/article/2004/06/18/Mile End/, consulté le 19 janvier 2017.

- DeWolf, C. (2008). «New life for the Mile End garment district», *Urbanphoto*, 4 juillet, http://www.urbanphoto.net/blog/2008/07/04/new-life-for-agarment-district/, consulté le 19 janvier 2017.
- English, R. (2015). «Social change through queer art», *Daily Extra*, 5 novembre, http://www.dailyxtra.com/canada/arts-and-entertainment/social-change-queer-art-179885>, consulté le 19 janvier 2017.
- Fine, P. (2005). «Mile End threatened by gentrification», Forum, vol. 5, nº 1, http://www.iforum.umontreal.ca/forumexpress/2005-2006/200510/article13_eng.html, consulté le 19 janvier 2017.
- Florida, R. (2002). The Rise of the Creative Class, and How it is Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life, New York, Basic Books.
- Franke, M. (2009). «Some ideas, in beta», *Imagine (le) Mile End*, 11 avril, http://imaginemileend.com/search/Some+ideas%2C+in+beta+>, consulté le 19 janvier 2017.
- Germain, A. et M. Radice (2006). «Cosmopolitanism by default: Public sociability», dans J. Binnie, J. Holloway, S. Millington et C. Young (dir.), *Cosmopolitan Urbanism*, Londres, Routledge, p. 112-130.
- Germain, A. et D. Rose (2000). *Montreal: The Quest for a Metropolis*, New York, John Wiley & Sons.
- Grabher, G. (2001). «Ecologies of creativity: The Village, the Group, and the heterarchic organisation of the British advertising industry», *Environment and Planning A*, vol. 33, nº 2, p. 351-374.
- Harrison-Julien, P. (2016). «La Financière Sun Life fera-t-elle bon ménage avec les artistes dans le Mile End?», *Radio Canada*, 13 janvier, http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/economie/2016/01/13/004-sun-life-employes-Mile End-cohabitation-artistes.shtml, consulté le 19 janvier 2017.
- Heffez, A. (2008). «Roerich Garden highlights abandoned site's value in the face of St-Viateur expansion», *Spacing Montreal*, 22 novembre, http://spacing.ca/montreal/2008/11/22/roerich-garden-highlights-abandoned-sites-value-in-the-face-of-st-viateur-expansion/, consulté le 19 janvier 2017.
- Heffez, A. (2009). «Mile End citizens take participatory planning into their own hands», *Spacing Montreal*, 28 avril, http://spacingmontreal.ca/2009/04/28/Mile End-citizens-take-participatory-planning-into-their-own-hands/, consulté le 19 janvier 2017.
- Heffez, A. (2013). «Champ des Possibles to be protected and managed with citizen group», *Spacing Montreal*, 1er juin, http://spacing.ca/montreal/2013/06/01/champs-des-possibles-to-be-protected-and-managed-with-citizen-group/, consulté le 19 janvier 2017.
- Hendry, L. (2016). «Affordable housing hard to find in "hot neighbourhoods" like Montreal's Mile End », *CBC NEWS*, 5 mai, http://www.cbc.ca/news/canada/montreal/co-op-housing-Mile End-1.3566444, consulté le 19 janvier 2017.

Hill, K. (2010). *Mapping Artists and Cultural Workers in Canada's Large Cities*, Hamilton, Hill Strategies Research Inc, http://www1.toronto.ca/city_of_toronto/economic_development__cultural_services/cultural_affairs/initiatives/files/pdf/mapping-artists-and-cultural-workers.pdf, consulté le 19 janvier 2017.

- Hutton, T.A. (2008). The New Economy of the Inner City: Restructuring, Regeneration, and Dislocation in the Twenty-First-Century Metropolis, Londres, Routledge.
- iFact (2011). Recensement des artistes et des travailleurs culturels du secteur Saint-Viateur Est, Étude réalisée pour le CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal en étroite collaboration avec Le Plateau Mont-Royal Borough et Pied Carré, Montréal.
- Klein, J.-L., D.-G. Tremblay et D. Bussières (2010). «Community based intermediation and social innovation: A case study in Montreal's apparel sector», *International Journal of Technology Management*, vol. 51, nº 1, p. 121-138.
- Klein, J.-L., D.-G. Tremblay et J. Rochman (2015). «La durabilité urbaine revue à l'aide de la revitalisation d'un quartier à Montréal: le cas du Mile End», dans J. Forest et A. Hamdouch (dir.), *Quand l'innovation fait la ville durable*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 181-304.
- Lalonde, C. (2011). «Ateliers d'artistes: une initiative pour contrer l'éternel déménagement», *Le Devoir*, 8 août, http://www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/328904/ateliers-d-artistes-une-initiative-pour-contrer-leternel-demenagement, consulté le 19 janvier 2017.
- Lalonde, C. (2012). «Des ateliers d'artistes du Mile End sont sauvés», *Le Devoir*, 5 novembre, http://www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/363177/des-ateliers-d-artistes-du-Mile End-sont-sauves, consulté le 19 janvier 2017.
- Latham, A. et D.P. McCormack (2004). «Moving cities: Rethinking the materialities of urban geographies», *Progress in Human Geography*, vol. 28, nº 6, p. 701-724.
- Lau, R. (2016). «Montreal neighbourhoods take top spots as Canada's music creation capitals», *Global News*, 21 mars, http://globalnews.ca/news/2590505/montreal-neighbourhoods-take-top-spots-as-canadas-music-creation-capitals/, consulté le 19 janvier 2017.
- Laurin-Desjardins, C. (2013). «Le combat des locataires dans le Plateau», *Journal Métro*, 5 février, http://journalmetro.com/plus/immobilier/234160/le-combat-des-locataires-dans-le-plateau/, consulté le 19 janvier 2017.
- Lea, T., S. Luckman, C. Gibson, D. Fitzpatrick, C. Brennan-Horley, J. Willoughby-Smith et K. Hughes (2009). Creative Tropical City: Mapping Darwin's Creative Industries, Darwin, Charles Darwin University.
- Les Ruches d'Art (2016). *Qu'est-ce qu'une Ruche d'Art?* http://www.lesruchesdart.org/a-propos, consulté le 19 janvier 2017.
- Ley, D. (2003). «Artists, æstheticisation and the field of gentrification», *Urban Studies*, vol. 40, nº 12, p. 2527-2544.
- Lloyd, R. (2006). Neo-Bohemia: Art and Commerce in the Postindustrial City, New York, Routledge.
- Markus, T.A. (1994). *Buildings and Power: Freedom and Control in the Origin of Modern Building Types*, Londres, Routledge.

Markusen, A. (2006). "Building the creative economy for Minnesota's artists and communities", Cura Reporter, été, p. 16-25.

- Mills, S. (2010). The Empire Within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal, Montreal, McGill-Queen's University Press.
- Moreno Pina, D. (2015). Comparing Cosmopolitan Discourses Across Sexual Landscapes: Montreal's Gay Village and Mile End District, mémoire de maîtrise, Montréal, Université Concordia.
- Murphy, J. (2008). «Will gentrification threaten Mile End artists?», *The Metropolitan*, 29 mai, http://www.themetropolitain.ca/articles/view/345, consulté le 19 janvier 2017.
- Nevitt, C. (s. d.). «The Mile End's musical history: The evolution of a neighbour-hood's creative industry», *McGill Tribune*, http://mcgilltribune.com/the-MileEnd-music-history-montreal-artist/, consulté le 19 janvier 2017.
- Perreaux, L. (2015). «Montreal's battle of the bike paths in Plateau Mont-Royal», The Globe and Mail, 31 décembre, http://www.theglobeandmail.com/news/national/montreals-battle-of-the-bike-paths-in-plateau-mont-royal/article27980527/, consulté le 19 janvier 2017.
- Pied Carré (2011). «La communauté créative demande à la Ville de Montréal et au ministère de la Culture d'agir maintenant pour la mise en place de solutions visant à sécuriser les espaces de création», communiqué de presse, http://www.cdc-ccd.org/La-communaute-creative-demande-a?lang=en, consulté le 19 janvier 2017.
- Projet Montréal (2012). *La progression invisible des copropriétés indivises*, Analyse fondée sur une étude réalisée par Nour Eddine Ben Yarrou, Montréal, Ville de Montréal, Cabinet de la deuxième opposition.
- Rose, D. (1984). «Rethinking gentrification: Beyond the uneven development of Marxist urban theory», *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 2, no 1, p. 47-74.
- Rose, D. (2004). «Discourses and experiences of social mix in gentrifying neighbourhoods: A Montreal case study», *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 13, n° 2, p. 278-316.
- Rose, N. (1998). *Inventing Our Selves: Psychology, Power, and Personhood*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Rose, N. (2016). «Soft-serve, surgery and poutine smoothies with Tommy Kruise», *Vice Magazine*, 5 mai, https://munchies.vice.com/en/articles/kruise-control-confessions-of-a-reformed-junk-food-junkie, consulté le 19 janvier 2017.
- Sprague, M. (2016). *Made in "Mile-Ex": The Gentrification of Production in an Urban Montreal Manufacturing District*, thèse de doctorat, Montréal, Université Concordia.
- Sproull, L. (2016). «Richmond Lam's latest photos revel in '90s nostalgia», *Cult Montreal*, 15 avril, http://cultmontreal.com/2016/04/richmond-lams-latest-photos-bring-90s-nostalgia-to-never-apart, consulté le 19 janvier 2017.

Statistique Canada (2012). *Montréal, Québec (Code 462) et Québec (Code 24)* (tableau). *Profil du recensement*, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F, consulté le 19 janvier 2017.

- Stolarick, K. et R. Florida (2006). «Creativity, connections and innovation: A study of linkages in the Montréal region», *Environment and Planning A*, vol. 38, nº 10, p. 1799-1817.
- Viger, J. (1841). Rapports sur les chemins, rues, ruelles et ponts de la cité et paroisse de Montréal, Montréal, John Lovell.
- Ville de Montréal (1992). *Réussir Montréal: Le plan d'urbanisme 1987-1992*, Montréal, Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain.
- Watson, A., M. Hoyler et C. Mager (2009). «Networks of musical creativity in the city», *Geography Compass*, vol. 3, nº 2, p. 856-878.
- Woods, A. (2012). «Montreal's Mile End: Deal lets artists stay in their studios», *Toronto Star*, 16 novembre, https://www.thestar.com/entertainment/2012/11/16/montreals_mile_end_deal_lets_artists_stay_in_their_studios.html, consulté le 19 janvier 2017.
- Zukin, S. (1989). Loft Living: Culture and Capital in Urban Change, New Brunswick, Rutgers University Press.

Chapitre



Le Technopôle Angus à Rosemont Une trajectoire innovatrice de revitalisation ancrée dans la communauté

Juan-Luis Klein, Jean-Marc Fontan et Benoît Lévesque

'implantation du Technopôle Angus à Rosemont constitue une expérience de reconversion urbaine innovatrice à plusieurs égards et qui a eu des effets sur l'espace entourant le site du technopôle, sur l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et sur l'est de Montréal. De plus, cette expérience a été incubée dans un organisme communautaire, soit la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Rosemont–Petite-Patrie, ce qui constitue une innovation socioterritoriale. En effet, lorsque l'entreprise canadienne Canadian Pacific Railway Limited ou Canadien Pacifique (désormais CP) a cessé ses activités aux Ateliers Angus, en 1992, des acteurs locaux ont décidé de ne pas rester les bras croisés face aux conséquences de cette fermeture. Ils ont donc amorcé une initiative

qui allait revaloriser le site, transformer le quartier et façonner un modèle d'action de base communautaire axé sur le renforcement du milieu local, tout en créant plus de 2000 nouveaux emplois. L'expérience du Technopôle Angus donne à voir comment la réhabilitation d'un ancien quartier industriel par la communauté a pu aider ce dernier à se hisser au rang d'exemple à l'échelle internationale. En effet, en octobre 2016, le Technopôle Angus a été présenté au Groupe pilote international de l'économie sociale et solidaire dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU comme un exemple de développement urbain durable¹.

1. Le déclencheur: la fermeture des Ateliers Angus et la mobilisation communautaire

L'histoire des anciens Ateliers Angus à Rosemont prend racine dans le processus d'industrialisation de l'est de Montréal. Entre la fin du XIX^e siècle et la Première Guerre mondiale, l'économie canadienne connaît une phase d'expansion et de prospérité. À Montréal, de véritables districts industriels voient le jour le long des voies de communication, d'abord dans l'ouest de la ville, en bordure du canal de Lachine², et ensuite dans l'est, le long de la voie ferrée du CP. Dès le début des années 1880, un corridor industriel se met en place le long de la voie ferrée exploitée par le CP. Ce corridor, qui débute aux abords du port de Montréal et pénètre dans l'île, a constitué l'une des plus importantes concentrations de firmes manufacturières à Montréal.

1.1. La voie ferrée du Canadien Pacifique: facteur structurant du quartier Rosemont

En 1904, le CP implante le complexe industriel Ateliers Angus, plus connu sous le nom des Shops Angus, dans la municipalité rurale de La Petite-Côte, devenue en 1905 le village de Rosemont, puis, en 1910, le quartier Rosemont de la Ville de Montréal. La fonction de ce complexe est de construire, d'entretenir et de réparer les locomotives et les wagons du CP pour son réseau de voies ferrées. La voie de chemin de fer du CP, et les Ateliers Angus en particulier, vont être non seulement d'importants facteurs de développement industriel, mais aussi de formidables déclencheurs de l'urbanisation de territoires demeurés jusqu'alors à l'écart de la ville

^{1.} Société de développement Angus (2016a).

^{2.} Voir à ce sujet le chapitre de Claire Poitras sur la zone du canal de Lachine dans le présent ouvrage.

(Linteau, 1992). Des promoteurs immobiliers s'empressent de développer de nouveaux quartiers³. En fait, il s'agit déjà d'une première forme d'étalement urbain. Forte densité, mixité entre les fonctions industrielle, commerciale et résidentielle, manque d'espaces verts et d'équipements de loisir, trame urbaine étriquée et complexe, trafic lourd, voilà les caractéristiques d'une zone qui s'urbanise au rythme de la progression de l'industrie et s'incarne par le biais de quartiers homogènes sur le plan social, mais fort disparates sur le plan urbain.

1.2. L'essor et le déclin des Ateliers Angus

Lors de la Première Guerre mondiale, les Ateliers Angus participent à l'effort de guerre, délaissant une partie de leurs activités pour se consacrer à la fabrication d'armements. Une fois la guerre terminée, l'industrie ferroviaire reprend ses activités habituelles, mais connaît un déclin causé par le krach boursier de 1929. La Seconde Guerre mondiale va donner une nouvelle impulsion aux Ateliers, lesquels retrouvent leur prospérité grâce à la production de chars d'assaut, d'armement lourd, de moteurs de navires et de diverses pièces d'équipement militaire. Le CP augmente ainsi ses effectifs et ses revenus. En 1945, les Ateliers emploient plus de 12 000 personnes.

Après 1945, la production des Ateliers décline. Dans les années 1950, on n'y trouve plus que 7000 ouvriers. À partir de cette époque, l'industrie ferroviaire connaît une baisse d'activité progressive. Les changements technologiques des années 1960 transforment les modes de production et les modes de transport. Le transport ferroviaire est en déclin et ne constitue plus un facteur de localisation pour les industries montréalaises. Ces changements provoquent l'exode des établissements vers les banlieues, rendant précaires les entreprises dans les anciens quartiers industriels. En 1970, les Ateliers Angus cessent de produire des locomotives, et à partir de ce moment, jusqu'à leur fermeture définitive en 1992, leur fonction se limite à la réparation de matériel ferroviaire.

1.3. La fermeture des Ateliers Angus en deux étapes

Les Ateliers Angus constituent un complexe industriel moderne qui regroupe une quarantaine de bâtiments et qui s'étend sur quelque 10 000 000 de pieds carrés (soit 929 030 m²) (figure 7.1). En 1974, alors que les Ateliers n'emploient plus que 1000 travailleurs, le CP ferme la

^{3.} Sur le détail de l'histoire de l'implantation des Ateliers Angus et de l'urbanisation qui l'accompagne, voir Nadeau (2009).

Figure 7.1. Inscription dans la trame urbaine de la reconversion des Ateliers Angus (2013)



Source: Adaptation réalisée par Mourad Djaballah, GÉOLAB – Département de géographie, UQAM, 2017.

moitié du complexe, transférant le terrain de 5 millions de pieds carrés (464 515 m²) occupé par cette partie du complexe à sa filiale Marathon, spécialisée en gestion immobilière, avec l'objectif de développer un vaste projet immobilier et commercial. Les groupes de citoyens et les commerçants s'opposent vigoureusement à ce projet, réclamant plutôt des logements abordables pour les résidents et la préservation du dynamisme des artères commerciales.

Cette mobilisation locale va regrouper une diversité d'acteurs, notamment les curés de neufs paroisses catholiques, des parents réclamant des garderies populaires, des résidents à la recherche de coopératives d'habitation et de logements sociaux, des représentants des personnes âgées, des militants du mouvement urbain, des universitaires promouvant l'architecture durable, etc. De longues négociations s'engagent alors entre le promoteur immobilier, d'une part, et la coalition des acteurs opposés au projet, laquelle privilégie l'achat du terrain et la construction de coopératives d'habitation.

L'ampleur du mouvement interpelle les édiles municipaux, les députés et le gouvernement du Québec, si bien qu'en 1983, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec s'entendent sur l'achat du terrain. Des audiences publiques donnent lieu à une entente entre les acteurs en lice. Cette entente prévoit la construction de 1544 logements privés, dont 1006 en copropriété, 353 en location et 185 en propriété individuelle, et de 1052 logements sociaux, dont 552 en coopérative, 300 en HLM et 200 en OSBL (Germain, Rose et Twigge-Molecey, 2010). Le terrain est acquis par une société paramunicipale, la Société de développement des terrains des usines Angus (SOTAN). À la fin des années 1980, près de 2900 habitations sont construites sur le site (Mercier, 2004). Rosemont continue ainsi sa densification.

Cette première fermeture n'arrête pas le déclin de l'activité du complexe, laquelle se poursuit jusqu'à la fermeture en 1992 de la partie restée active, ce qui met fin à un chapitre de l'histoire urbaine de Montréal et signifie 1000 emplois syndiqués de moins pour Rosemont et pour Montréal. Le CP ne juge plus nécessaire de maintenir des activités industrielles sur le site et décide de le transformer en zone résidentielle dans le but d'implanter un parc d'habitations en copropriété et un centre commercial, ce qui déclenche une nouvelle fois l'opposition de la communauté, laquelle revendique cette fois la création d'emplois. La fermeture des Ateliers Angus constitue ainsi l'étincelle d'un nouveau mouvement qui mobilise les acteurs locaux de Rosemont.

2. La réaction communautaire face à la désindustrialisation

La fermeture des Ateliers Angus s'inscrit dans un processus plus vaste de reconversion des économies métropolitaines nord-américaines issues de l'industrialisation de la fin du XIXe siècle. Dans les années 1970 et 1980, le modèle de développement fordiste entre en crise. Les firmes industrielles délocalisent leur production dans les économies dites émergentes ou ferment leurs établissements. En même temps, de nouveaux secteurs économiques associés à la haute technologie émergent. La région métropolitaine de Montréal se reconvertit progressivement à l'économie dite du savoir. De nouvelles zones industrielles émergent, notamment dans les banlieues, telles Laval et Saint-Laurent. Celles-ci se spécialisent dans les secteurs à haute valeur ajoutée et de haute technologie (aéronautique, biopharmaceutique, télécommunications) (Klein, Tremblay et Fontan, 2003; Fontan, Klein et Tremblay, 2005). De leur côté, les quartiers industriels péricentraux voient croître leur taux de chômage et le nombre de personnes prestataires de l'aide sociale. C'est en réaction à ce phénomène que des intervenants communautaires et des acteurs socioéconomiques se mobilisent dans les quartiers industriels les plus affectés, ce qui mène à la création des corporations de développement économique communautaire (CDEC)⁴, dont celle de Rosemont-Petite-Patrie, créée en 1989. Cette CDEC va jouer un rôle important dans le déclenchement de la réaction communautaire⁵.

2.1. Le conflit entre le CP et la communauté provoqué par la fermeture des Ateliers Angus

À Rosemont, la fermeture des Ateliers vient aggraver, voire intensifier une désindustrialisation déjà bien entamée. Aux abords du chemin de fer, les équipements lourds sont démantelés ou deviennent inutiles, et la plupart

^{4.} Sur l'origine et la création des CDEC, voir Fontan (1991).

^{5.} Des CDEC sont créées dans divers quartiers de Montréal. Progressivement, elles vont s'imposer comme des acteurs majeurs dans le développement de leurs territoires. Reconnues par le gouvernement du Québec comme dépositaires de la fonction de centre local de développement, elles jouent un rôle d'appui à l'entrepreneuriat, à l'employabilité et à l'économie sociale. Plus largement, elles assument un rôle de médiation et d'intermédiation dans les arrondissements de la Ville de Montréal. Nonobstant l'importance de leurs fonctions, en 2015, la plupart d'entre elles, dont celle de Rosemont-Petite-Patrie, sont dissoutes à la suite d'une réforme du gouvernement du Québec dans le cadre de sa politique d'austérité, qui entraîne l'abolition de la plupart des instances de gouvernance du développement territorial au Québec ancrées dans la société civile et confie l'entièreté de cette fonction aux instances municipales. Sur cette réforme, voir Kaléidoscope (2015).

des usines délocalisent leurs activités. En même temps, les artères commerciales déclinent. C'est en réponse à cette dévitalisation que prend racine un projet de relance industrielle qui mobilise aussi bien la communauté locale qu'un vaste réseau d'acteurs montréalais, y compris des acteurs socioéconomiques et des personnalités politiques.

Deux projets de reconversion du site des Ateliers Angus s'affrontent. D'un côté, le CP demande à la Ville de Montréal de changer le zonage du site industriel afin d'y aménager un complexe commercial et résidentiel. De l'autre, le projet communautaire vise à créer de l'emploi local et à faire du terrain un levier en matière de développement socioéconomique.

C'est la CDEC de Rosemont–Petite-Patrie qui incube le projet communautaire. En septembre 1993, elle met sur pied le comité Angus, auquel se joignent diverses organisations socioéconomiques de Rosemont et de Montréal (Table locale de concertation des organismes en employabilité, centrales syndicales FTQ et CSN, Collège de Rosemont, UQAM, Commission scolaire de Montréal, Pro-Est et la Chambre de commerce de l'est de Montréal). Le comité sollicite également des expertises afin d'élaborer une stratégie de remise en valeur du site.

En 1994, deux études sont commandées. La première, réalisée par une équipe de recherche de l'UQAM (Lévesque, Fontan et Klein, 1996), dresse un portrait des actifs industriels présents dans le quartier et des options de reconversion locale possibles. La seconde, réalisée par une filiale de la firme internationale Price Waterhouse (1997), élabore une stratégie de mise en valeur et d'aménagement du site. Ces études soulignent l'importance de mobiliser une large combinaison de ressources sociales, culturelles et économiques afin de rentabiliser le capital socioterritorial du milieu. Une telle stratégie vise à favoriser l'emploi local et l'adaptation de la main-d'œuvre locale aux types d'emplois à créer sur le site. L'objectif est de créer 2000 emplois. La responsabilité de la mise en œuvre de ce plan est confiée à la Société de développement Angus (SDA), un organisme à but non lucratif créé par la CDEC.

En même temps, un comité désigné comme Comité de relance Angus (CRA), composé de représentants de la CDEC, du milieu des affaires, d'institutions financières, de syndicats, des gouvernements fédéral et provincial, de la Ville de Montréal et des milieux communautaires, est mis sur pied en partenariat avec les deux paliers de gouvernement dans le cadre de l'accord fédéral-provincial d'encouragement à l'adaptation de

la main-d'œuvre⁶. Son mandat consiste à élaborer, sur la base de travaux de recherche et de comités de travail, un plan stratégique de développement de la main-d'œuvre de Rosemont afin d'appuyer la reconversion de l'ancien site des Ateliers Angus. Les travaux de ce comité, qui s'échelonnent de 1995 à 1997, permettent à la SDA d'ancrer le projet de reconversion du site Angus dans une stratégie territoriale de revitalisation économique.

2.2. De la confrontation au compromis: le partage du site

Deux acteurs de forces inégales se retrouvent face à face: le CP, grande entreprise propriétaire du terrain, et la communauté locale représentée par la CDEC de Rosemont–Petite-Patrie et la SDA. D'un côté, le CP veut développer un vaste projet résidentiel pour des résidents à hauts revenus. De l'autre, la communauté locale met de l'avant un projet de relance où la mise en valeur du terrain passe par le développement de l'emploi. Le projet du CP, qui possède le terrain, requiert un changement de zonage. Or, selon les règlements municipaux de la Ville de Montréal, le changement de zonage doit être soumis à une consultation publique. Sans l'accord de la population, ce changement de zonage est impossible, d'autant plus que le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, adopté en 1992, favorise la consolidation de la vocation industrielle de la zone ainsi que son réaménagement afin de contrer la délocalisation industrielle et les pertes d'emplois. Cet élément réglementaire s'avère crucial dans la confrontation entre les deux projets⁷.

Dès septembre 1993, des négociations s'engagent entre la CDEC et le CP dans le but de permettre à la SDA d'acquérir le terrain. La CDEC mobilise les acteurs locaux et les résidents, puis organise une assemblée publique à laquelle participent près de 200 personnes. Elle présente alors son projet de reconversion, qui recueille l'appui des organismes locaux, des résidents du quartier, des milieux politiques, des gens d'affaires, des milieux syndicaux et de l'administration municipale. Les parties prenantes, notamment des milieux politiques et entrepreneuriaux, jouent un rôle crucial dans la négociation avec le CP.

Le CRA est présidé par Marcel Pepin, syndicaliste connu, ex-président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Jean-Marc Fontan, professeur à l'UQAM et coauteur de ce texte a été le secrétaire et le rédacteur du Rapport du Comité (CRA, 1997).

^{7.} Pour en savoir plus sur le conflit entre la SDA et le CP et sur la mise en place du Technopôle, voir Fontan, Klein et Tremblay (2005).

Au niveau municipal, le projet de la CDEC reçoit l'appui de l'équipe de l'arrondissement Rosemont et de l'administration de la Ville de Montréal. La Ville décide de maintenir le zonage industriel du site à moins d'une entente entre la CDEC et le CP, forçant la compagnie propriétaire du terrain à négocier. En mai 1994, une entente préliminaire est conclue entre les deux parties, entente qui se concrétise au mois de mars 1995 par la division du terrain en deux zones, dont l'une, celle située au sud, serait vendue à la SDA au prix de 13 millions de dollars. En échange, le CP obtient l'accord de la CDEC de ne pas s'opposer au changement de zonage de la partie nord, où elle pourrait développer un projet résidentiel. L'option d'achat est valide pour 10 ans. Selon l'entente, le paiement par la SDA se fera au rythme de la mise en valeur de la partie du terrain qui lui revient. Pour sa part, le CP s'engage à payer les taxes foncières, à décontaminer le site, à installer les infrastructures manquantes (aqueducs, égouts) et à prolonger une rue qui séparera les deux parties du terrain.

La mobilisation communautaire organisée par la CDEC entre 1992 et 1995 a contribué à générer un sentiment d'appartenance territoriale qui s'est traduit par une forte participation citoyenne aux consultations publiques menées par la SDA, sentiment qui subsiste encore aujourd'hui⁸.

3. Le Technopôle Angus et son imbrication dans le quartier Rosemont

Le projet communautaire incubé par la CDEC prend la forme d'un technopôle, ce qui est conforme aux stratégies les plus innovatrices dans le domaine du développement entrepreneurial dans les années 1990 (Lévesque, Fontan et Klein, 2014). Ces stratégies mobilisent, outre le concept de technopôle (et aussi de technopôle), celui de «milieu innovateur», de «système productif local», de *cluster*, tous des concepts qui misent sur la petite et moyenne entreprise, la proximité, la mise en réseau et l'ancrage local. On distingue trois phases dans l'évolution du Technopôle Angus et dans son imbrication dans la communauté: d'abord son implantation, ensuite sa consolidation grâce à la structuration d'un important pôle d'emplois, enfin la mise en œuvre de services pour l'ensemble de la communauté.

^{8.} Comme on a pu le constater lors du processus qui a mené à la réouverture et à la transformation du cinéma Beaubien, à partir de 2001, avec l'appui, entre autres, de la CDEC Rosemont–Petite-Patrie (Tremblay, Klein et Rochman, 2014).

3.1. L'implantation: une phase d'expérimentation

En 1998, les négociations entre la SDA et le CP se concluent par la signature d'une entente définitive qui engage la Ville de Montréal. La propriété du site est dès lors partagée en trois: une partie demeure la propriété du CP, que la compagnie pourra revendre à des promoteurs immobiliers en vue d'un développement résidentiel et commercial, une autre partie sera transformée en un parc industriel d'entreprises géré par la SDA et un petit lot, propriété de la Ville de Montréal, sera transformé en parc public (figure 7.2). Se mettent ainsi en place les bases du technopôle et d'un mode d'action partenarial qui mobilise plusieurs acteurs (tableau 7.1).

Figure 7.2.

Représentation spatiale de l'entente entre la CDEC-RPP, la Ville de Montréal et le CP sur l'utilisation du terrain laissé en friche par la fermeture des Ateliers Angus



Source: Réalisée par Mourad Djaballah, GÉOLAB - Département de géographie, UQAM, 2017.

Tableau 7.1.

Gestion du terrain des Ateliers Angus par secteurs responsables

Secteurs	Acteurs	Responsabilités		
Industriel	SDA	Développe le Technopôle Angus.		
Commercial	Loblaws	Exploite un commerce d'alimentation et loue un espace commercial à la SAQ-Angus.		
Résidentiel	CP et Ville de Montréal	S'occupent des infrastructures, des parcs, de la toponymie et de la réhabilitation des sols.		
	СР	S'occupe des appels d'offres, de la réalisation des travaux d'infrastructures et du raccordement aux services d'utilité publique.		
	Ville de Montréal	Prépare les plans et devis.		
	L.A. Hébert (sous-contracté par CP)	Réhabilite les sols (enlèvement des structures existantes, contrôle des eaux souterraines, contrôle des poussières, etc.).		
	Groupe Saint-Luc Habitation Ltée et Constructions Eugène Rodrigue (sous-contracté par CP)	Développent la partie résidentielle (maisons unifamiliales, duplex et copropriétés).		

Source: Adapté de Scalzo (2003).

La prise de possession progressive du terrain assure une crédibilité renouvelée à la SDA sur les plans aussi bien économique que social. Elle est reconnue par la municipalité et par les gouvernements provincial et fédéral comme le promoteur d'un projet important sur le plan de la reconversion économique, ce qui lui procure un capital social significatif. Cette reconnaissance provient en bonne partie du soin que la SDA a mis à conserver son lien avec la communauté de Rosemont. La revalorisation du site débute en 1998 avec les travaux de conversion du seul bâtiment qui n'avait pas été détruit, désigné comme le Locoshop⁹. C'est dans ce bâtiment que se trouvait la chaîne de montage et où avait lieu l'assemblage des locomotives. Dans la partie du bâtiment qui revient à la SDA, il a été prévu de construire un mail industriel. Les travaux de reconversion respectent

^{9.} Diminutif de la désignation anglaise locomotive shop.

la forme et préservent une bonne partie des matériaux d'origine de ce bâtiment centenaire. Le 21 juin 1999, plus de 500 personnes participent à l'assemblée publique d'inauguration du mail industriel¹⁰.

Lors de cette phase de démarrage, la SDA mise sur l'attrait des lieux, la création et le développement de petites et moyennes entreprises. En particulier, elle cible les entreprises exerçant leurs activités dans les nouvelles technologies environnementales, souhaitant le renforcement d'une stratégie de développement de l'industrie de l'environnement dans l'est de l'île de Montréal. Ce choix est conforme aux stratégies adoptées par les gouvernements du Canada et du Québec, qui se traduisent, entre autres, par la création de la Grappe de développement des industries de l'environnement.

Au départ, les entreprises sont réticentes à s'implanter dans un lieu situé dans un quartier qui a subi la perte de nombreux actifs industriels. Afin de contrer la perception négative des gens d'affaires, la SDA met en œuvre une stratégie de promotion axée sur le respect de l'environnement et sur l'ancrage local, ce qui donne de bons résultats. En mai 2000, la surface du mail industriel (10 000 m²) est intégralement louée. Le bâtiment accueille alors 11 entreprises qui correspondent à divers secteurs (environnement, design industriel, multimédia, informatique) et qui appartiennent à des entrepreneurs privés ou provenant de l'économie sociale, préfigurant ainsi ce qui deviendra l'une des caractéristiques du Technopôle, sa diversité.

3.2. La consolidation: la mise en place d'un pôle d'emplois diversifié

À partir des années 2000, avec l'arrivée de nouvelles entreprises et la mise à profit de programmes publics de soutien à l'entrepreneuriat, la SDA s'applique à la densification et à la consolidation du Technopôle Angus. Avec ses partenaires financiers, elle construit plusieurs bâtiments adaptés à la diversification du site et aux besoins des divers types d'entreprises désireuses de s'y établir. De plus, la SDA consolide ses appuis à l'implantation d'entreprises d'économie sociale. De 2001 à 2002, elle procède à l'achat d'une deuxième portion du terrain et amorce la construction de

^{10.} Cette pratique de consultation de la population est une des caractéristiques de la gouvernance mise en œuvre par la SDA et est active encore aujourd'hui (en 2016). Chaque grand projet exigeant de nouvelles options a été soumis à la population dans le cadre d'une assemblée publique, même si la participation n'est pas aussi massive qu'au début, la réussite du Technopôle ayant contribué à diminuer l'urgence de la mobilisation populaire.

cinq nouveaux bâtiments. En même temps, la SDA amorce la construction du Carrefour de l'économie sociale Angus, un bâtiment consacré exclusivement aux entreprises d'économie sociale. Le Carrefour de l'économie sociale ouvre ses portes en novembre 2004.

Durant cette phase de construction, la SDA consolide son option écologique. En 2005, le Technopôle Angus adopte une politique « Tout LEED » visant à acquérir la certification Leadership in Energy and Environmental Design pour tous les bâtiments du site. De même, les bâtiments du Technopôle sont certifiés Visez vert. Cette norme, gérée par SOMA Québec, vise à reconnaître la gestion environnementale des immobilisations.

Afin d'attirer de nouvelles entreprises au Technopôle, la SDA entreprend des démarches pour bénéficier de deux programmes gouvernementaux offrant des incitatifs financiers aux entreprises. En 2000, le Technopôle bénéficie, pour une durée de quatre ans, du programme Carrefour de l'innovation dédié aux entreprises de haute technologie (technologies de l'information et de la communication, technologies de la production, biotechnologies, technologies des matériaux et services de nature scientifique et technologique). Lors de leur implantation, les entreprises reçoivent un crédit d'impôt équivalant à 40 % de la valeur de chaque emploi créé durant cinq années consécutives. En même temps, une entente d'une durée de quatre ans elle aussi est conclue avec Emploi-Québec afin d'appuyer les efforts de la SDA en matière de recrutement, d'insertion et de formation de la main-d'œuvre locale pour répondre aux besoins des entreprises installées dans le Technopôle.

Ces programmes gouvernementaux et les investissements immobiliers permettent de consolider le Technopôle et de confirmer la validité d'une option de reconversion économique du site résolument à contrecourant et que, au départ, d'aucuns vouaient à l'échec. Ainsi, en 2006, le Technopôle Angus compte une quarantaine d'entreprises dans divers secteurs:

- technologie (multimédia, nanotechnologies, optique, informatique, logiciels, etc.);
- recherche en sciences de la vie (biotechnologies, pharmaceutique, études cliniques, etc.);
- manufacturier (assemblage, fabrication, design industriel, etc.);
- économie sociale et d'insertion (CPE, services de copie, restauration, etc.);
- production cinématographique et télévisuelle;

- environnement (ingénierie éolienne, bioremédiation des sols, etc.);
- commerces et distribution (lunetterie, SAQ, équipements de plein air, etc.);
- services (messagerie, services alimentaires, services financiers, spa, etc.).

Ces entreprises proviennent du secteur privé (24), de l'économie sociale (11) et du secteur public (5).

4. Le Technopôle Angus et la contribution de la Société de développement Angus à la qualité de vie de Rosemont

De nouvelles orientations sont adoptées et mises en œuvre. Ces orientations concernent la consolidation de l'approche du développement durable et la présence d'entreprises offrant des services de proximité, contribuant à une approche de développement centrée sur un milieu de vie et de travail, comme en témoigne la tenue d'un marché hebdomadaire en saison estivale (figure 7.3). À partir de 2008, le Technopôle voit le secteur des services prendre son envol, notamment en ce qui concerne les services de proximité aux résidents et travailleurs du quartier. On voit ainsi s'y installer un studio d'entraînement, un centre de réadaptation, un poste de police de la Ville de Montréal, une agence immobilière, une entreprise d'aménagement paysager, le Centre de santé et de services sociaux (CLSC) Rosemont, une clinique médicale et un CPE. On compte également d'autres organismes publics. Dans cette perspective, différents projets voient le jour. Un nouveau programme d'implantation d'entreprises de services (p. ex. cafés, restaurants, etc.), l'implantation de quatre écoles-ateliers¹¹ et, surtout, le projet d'aménagement de l'îlot central du terrain encore vacant. Ce dernier projet est basé sur un concept architectural novateur inspiré des notions de village urbain et d'écoquartier. Il vise à offrir 500 habitations en copropriété accessibles aux familles de la classe moyenne. Il comprend des bâtiments gérés de façon écologique, combine diverses fonctions (administrative, commerciale, résidentielle, récréative) et fait appel à divers moyens de transport (Société de développement Angus, 2016b). Les 55 entreprises, 13 bâtiments et 2300 emplois (Provencher-Roy, 2014) présents dans le Technopôle Angus en 2014 doivent être doublés dans le cadre

Soit le Centre des textiles contemporains de Montréal, l'École de joaillerie de Montréal, l'École d'ébénisterie d'art de Montréal et l'école-atelier Lutherieguitare Bruand.

de ce projet qui permettra de compléter l'aménagement de la partie du terrain encore en friche. À cette fin, la SDA prévoit la création d'un vaste écoquartier sur un terrain de 36 968 m². Selon le plan d'aménagement élaboré en 2014, cet écoquartier sera orienté vers la création d'emplois et devrait comprendre la construction d'une quinzaine de bâtiments où la création d'emplois se combinera à la fonction résidentielle et commerciale (Provencher-Roy, 2014). Cette nouvelle phase de développement du Technopôle a ainsi pour objectif d'offrir un milieu de vie et un cadre professionnel attractifs, en mettant de l'avant la mixité des usages du site, complétant le milieu de travail par un accès à des services de proximité et de loisirs et des interactions avec les espaces résidentiels.

Figure 7.3.

Marché hebdomadaire se tenant sur le site Angus, face au Locoshop



Source: Sébastien Roy, 2014.

5. La part de la SDA dans la gouvernance territoriale

Dès sa création, la SDA a développé une pratique de consultations publiques auprès de la population locale et de concertation avec les acteurs locaux présents sur le territoire. De plus, certains membres du conseil d'administration ou de la direction s'engagent au sein d'initiatives locales, notamment dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie. Constituant son territoire d'émergence, la SDA y promeut un sentiment d'appartenance

territorial par diverses initiatives visant à imbriquer le Technopôle Angus dans la vie communautaire et à offrir des services de proximité à la population locale.

Avec la consolidation économique du Technopôle en tant qu'acteur économique majeur de Rosemont, la SDA participe à plusieurs titres à la gouvernance dans l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie. Dès 2004, elle participe activement à l'élaboration du plan d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie, tout en collaborant avec l'arrondissement sur plusieurs projets. La SDA appuie la réalisation de différents projets locaux, tels le projet de Maison des citoyens porté par la CDEC de Rosemont; le projet Commuart, visant à doter les organisations culturelles d'un lieu commun; le projet porté par l'OSBL Habitations nouvelles avenues, visant une intervention auprès des personnes âgées de la communauté; et le projet de la Maison André-Gratton, mis de l'avant par l'organisme Le Phare, offrant des soins palliatifs à des enfants en fin de vie et un répit à leur famille.

Les retombées économiques, sociales et environnementales du Technopôle Angus, notamment la création d'emplois locaux, l'installation d'entreprises et l'amélioration du cadre de vie pour les résidents font partie du legs du projet Angus à la communauté. La définition de ce patrimoine tangible et intangible, sa préservation et les moyens d'en faire bénéficier la communauté constituent un enjeu majeur pour l'avenir du Technopôle et de la SDA, ainsi que pour la communauté. Or il s'agit d'une communauté qui se définit à plusieurs échelles et qui comprend les citoyens du quartier, de l'arrondissement, de l'est de Montréal, voire de Montréal dans son ensemble.

Conclusion

Le Technopôle Angus représente une expérience riche et fertile en ce qui concerne la revitalisation du quartier Rosemont. Issue du milieu communautaire, cette initiative locale démontre bien comment, à partir d'une stratégie de développement économique communautaire et d'une volonté d'inscrire le développement dans la durabilité, il a été possible de redonner une vie économique forte à une zone industrielle affectée par la désindustrialisation. Cette expérience incarne ainsi une philosophie du développement où l'économie est pensée pour être au service d'une communauté.

La trajectoire du Technopôle Angus présente un double intérêt. D'une part, cette trajectoire illustre la participation des mouvements sociaux dans le développement économique à l'échelle locale, puisque ce

projet résulte de la mobilisation communautaire et émerge des discussions qui ont eu lieu au sein de la CDEC de Rosemont–Petite-Patrie. D'autre part, le projet, qui s'est défini comme la mise en place d'un parc industriel sur un site bien défini et délimité, déborde ces limites et prend appui sur des actions menées à l'échelle du quartier Rosemont, voire de l'est de Montréal, et qui mobilise des ressources aussi bien endogènes qu'exogènes. Ces ressources endogènes relèvent d'un écosystème large qui englobe l'économie publique, l'économie sociale et le monde entrepreneurial. Ce projet illustre parfaitement la façon dont une initiative locale émanant de la société civile peut s'inscrire dans une démarche de développement territorial intégré¹².

Constituant une réussite sur les plans économique et urbain, le Technopôle réunit plus de 50 établissements de divers secteurs productifs et de services, lesquels emploient plus du double de personnes que ce que l'on comptait sur le site au moment de la fermeture du CP. De plus, le Technopôle a reçu plusieurs reconnaissances et plusieurs prix nationaux et internationaux pour son respect de l'environnement et du patrimoine. Ce succès est dû à plusieurs facteurs. Le premier facteur réside dans le leadership de la SDA, où siègent des représentants de plusieurs organismes, entreprises et institutions qui tiennent au projet. La SDA a dû faire des compromis, s'adapter afin de profiter de certaines occasions et renoncer à certains objectifs énoncés au départ, mais cela lui a permis de mobiliser plusieurs types de ressources provenant tantôt de l'économie sociale, tantôt de l'entreprise privée, tantôt des différents paliers de gouvernement, mais en conservant toujours son objectif de création d'emplois afin de revitaliser Rosemont. Le deuxième facteur concerne l'appui de la communauté locale, un appui très actif, surtout au début. Le maintien de cet appui représente d'ailleurs un défi pour une expérience qui, tout en restant locale, dépasse aujourd'hui, dans ses effets et son potentiel, le cadre local pour s'inscrire davantage dans la reconversion économique de Montréal en tant que métropole. Le troisième facteur est la mobilisation d'une petite équipe de professionnels compétents, appuyée par un conseil d'administration qui inclut des représentants d'une vaste gamme d'acteurs.

En bref, le succès du Technopôle Angus réside dans l'atteinte de plusieurs des objectifs qui avaient inspiré la mobilisation citoyenne en 1992. De l'emploi local a été créé. Un environnement de travail convivial a été pensé pour les travailleurs et les travailleuses. Une image de marque a contribué à redonner vie au symbole industriel qui a inspiré la naissance et le développement de la communauté de Rosemont. Les prémisses qui

^{12.} Sur le concept de développement territorial, voir Torre (2015). Concernant le développement territorial intégré, voir Moulaert et Nussbaumer (2008).

ont guidé l'action de la SDA sur le site Angus devraient pouvoir inspirer les acteurs locaux dans le développement d'autres quartiers de Montréal. Être à l'écoute du milieu, proposer des solutions novatrices pour aller au-devant des défis qui se présentent et les surmonter, travailler dans la mixité des genres et le métissage des approches, cela porte des fruits.

Émergeant du besoin de création d'emplois et d'aspirations à une économie contribuant au développement d'une communauté locale, le projet du Technopôle développé par la SDA a su élaborer une stratégie innovante reposant sur le soutien de la communauté locale, la reconnaissance des institutions publiques et la consolidation d'un réseau de partenaires publics, privés et sociaux offrant des possibilités de montage financier et de projets novateurs. L'adaptabilité de sa structure organisationnelle et de ses axes d'intervention a permis à la SDA d'attirer et de développer de nouvelles entreprises, de créer des emplois, de favoriser l'embauche locale grâce à ses collaborations avec les organisations d'employabilité locales et de rentabiliser ses différents services. Apprenant de ses différentes innovations et saisissant les occasions qui s'offraient à elle grâce au rayonnement de son expérience, la SDA a réussi le passage d'une approche de développement économique communautaire à une approche de développement urbain durable.

Bibliographie

- Comité de relance Angus (CRA) (1997). Rosemont–Petite-Patrie: s'organiser localement pour l'emploi. Plan stratégique d'adaptation de la main-d'œuvre, Montréal, Corporation de développement économique communautaire Rosemont–Petite-Patrie.
- Fontan, J.-M. (1991). Les corporations de développement économique communautaire montréalaises. Du développement économique communautaire au développement local de l'économie, thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.
- Fontan, J.-M., J.-L. Klein et D.-G. Tremblay (2005). *Innovation socioterritoriale et reconversion économique*. *Le cas de Montréal*, Paris, L'Harmattan, coll. «Géographies en liberté».
- Germain, A., D. Rose et A. Twigge-Molecey (2010). «Mixité sociale ou inclusion sociale? Bricolage montréalais pour un jeu à acteurs multiples», *Espaces et sociétés*, vol. 1, nº 140-141, p. 143-157.
- Kaléidoscope (2015). «L'austérité en région: entre résistance et résilience», *Kaléidoscope*, numéro du printemps, http://mediakaleidoscope.org/kaleidoscope-printemps-2015/, consulté le 19 janvier 2017.
- Klein, J.-L., D.-G. Tremblay et J.-M. Fontan (2003). «Systèmes productifs locaux et réseaux productifs dans la reconversion économique: le cas de Montréal», *Géographie, économie, société*, vol. 5, nº 1, p. 59-75.

- Lévesque, B., J.-M. Fontan et J.-L. Klein (1996). Les systèmes locaux de production: conditions de mise en place et stratégie d'implantation et de développement du projet Angus, vol. I et II, Montréal, Université du Québec à Montréal, Service aux collectivités.
- Lévesque, B., J.-M. Fontan et J.-L. Klein (dir.) (2014). L'innovation sociale: les marches d'une construction théorique et pratique, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Linteau, P.-A. (1992). Histoire de Montréal depuis la Confédération, Montréal, Boréal.
- Mercier, C. (2004). La revalorisation des friches industrielles: deux études de cas sur l'île de Montréal, mémoire de maîtrise, Montréal, École polytechnique de Montréal.
- Moulaert, F. et J. Nussbaumer (2008). *La logique sociale du développement territorial*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. «Géographie contemporaine».
- Nadeau, G. (2009). Angus: du grand capital à l'économie sociale, Montréal, Fides.
- Price Waterhouse (1997). Société de développement Angus. Étude portant sur le concept de complexe industriel multi-locatif sur le site Angus, Montréal, Price Waterhouse.
- Provencher-Roy (2014). *Plan d'aménagement du Technopôle Angus*, Montréal, Société de développement Angus.
- Scalzo, D. (2003). *Gouvernance locale et partenariat : la reconversion du terrain des usines Angus*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Société de développement Angus (SDA) (2016a). «La SDA présente le Technopôle Angus à l'ONU», *Newswire.ca*, http://www.newswire.ca/fr/news-releases/la-sda-presente-le-technopole-angus-a-lonu-594323471.html, consulté le 19 janvier 2017.
- Société de développement Angus (SDA) (2016b). «Technopôle Angus: phase II», http://www.technopoleangus.com/phase-2/, consulté le 19 janvier 2017.
- Torre, A. (2015). «Théorie du développement territorial», *Géographie, économie, société*, vol. 17, nº 3, p. 273-288.
- Tremblay, D.-G., J.-L. Klein et J. Rochman (2014). «Le développement économique communautaire et la cohésion sociale: le cas du cinéma Beaubien à Montréal», *Cahiers du CIRTES*, hors-série nº 4, p. 21-40.





« Midtown » florissant La Petite-Patrie aux abords du chemin de fer¹

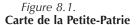
Nik Luka

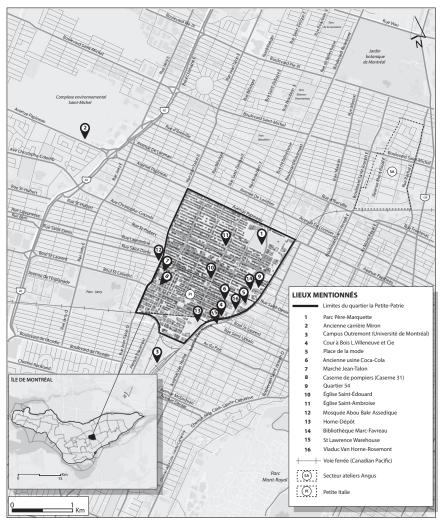
^{1.} Le travail présenté ici a été financé en partie par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour des projets entrepris en collaboration avec Lisa Bornstein, Hoi Kong et Daniel Weinstock. Les recherches préliminaires ont été complétées par des étudiants de l'Université McGill, dont plusieurs ont travaillé à titre d'assistants de recherche au cours des 10 dernières années: Michael Angrove, Douglas Candano, Simon Chauvette, Jaimie Cudmore, Julia Delrieu, Andrea Dumas, Mark Ramsay Elsworthy, Alanna Felt, Isabelle Feillou, Daniella Guerrero, Jeremy Keyzer, Nicole Laplante, Chelsea Medd, Alphie Primeau et Daniel Schwirtz. Nous tenons à remercier Martin Blanchard du Comité logement de la Petite-Patrie et Benoît Clairoux de la Société de transport de Montréal, qui ont fourni des ressources utiles, ainsi que Samuel Lepage pour son aide quant à la traduction des textes.

a Petite-Patrie de Montréal se trouve dans l'ouest de l'arrondissement qui porte son nom, jumelé avec celui de Rosemont. La zone que nous examinons ici correspond globalement au secteur officiellement appelé Saint-Edouard, bordé au sud et à l'ouest par le chemin de fer du Canadien Pacifique (CP), au nord par la rue Jean-Talon et à l'est par l'avenue Papineau. Bien que le quartier soit généralement désigné sous la Petite-Patrie, nous incluons ici la compacte et vibrante Petite-Italie et, plus à l'ouest, une zone répondant au nom de secteur Marconi-Alexandra ou de Mile-Ex (telle une continuation de facto du Mile End)². Topographiquement, cette zone fait partie d'un plateau de pierre calcaire duquel découle le nom officiel de l'arrondissement avoisinant. Son territoire est majoritairement construit ou bituminé, outre un large espace vert (le parc Père-Marquette), une poignée de petits parcs de quartier ainsi que les verdoyantes bordures des voies ferrées du CP sur sa périphérie (figure 8.1). Historiquement, les modèles de croissance et de développement ont été le résultat de deux types de formes urbaines:

- Un tissu résidentiel dense de logements en «plex» sur le modèle typique d'avant-guerre des lots résidentiels montréalais (d'environ 8 m sur 30 m), organisés dans de longs îlots urbains nord-sud issus des lots de la division seigneuriale du territoire agricole; ceux-ci sont traversés par plusieurs rues principales (Saint-Laurent, Saint-Denis, Saint-Hubert, Christophe-Colomb et Papineau sur l'axe nord-sud et Jean-Talon, Bélanger, Saint-Zotique, Beaubien, Bellechasse et Rosemont sur l'axe est-ouest) jouant un rôle particulier, avec commerces et services, officiellement classifiés pour desservir un niveau élevé de trafic véhiculaire à vitesse importante.
- Une zone d'une largeur de 200 à 500 m, jouxtant le chemin de fer avec un réseau irrégulier de rues ainsi qu'un mélange éclectique de bâtiments imposants un paysage postindustriel en marge où était historiquement logés la fabrication, l'entreposage et des activités d'entretien ainsi que l'extraction de pierre dans lequel un tissu urbain défini ne s'est pas développé et qui demeure dominé par les infrastructures de transport du réseau ferroviaire et des routes principales.

Ce nom contemporain est l'objet d'une discussion dans un reportage de Collette (2014).





Source: Réalisée par Mourad Djaballah, GÉOLAB - Département de géographie, UQAM, 2017.

On peut dire que le quart de la zone à l'étude correspond à la deuxième catégorie, soit un genre de paysage montréalais marqué, depuis des années, par des contestations et de l'incertitude quant au redéveloppement des sites industriels qui offraient autrefois des milliers d'emplois. Par contre, en ce qui concerne le tissu résidentiel établi, la stabilité coexiste avec un grand nombre de changements à petite échelle, tant au plan physique

(avec de nouveaux logements construits sur des lots vacants et de plus anciens bâtiments qui sont rénovés ou remplacés) que social, puisque la vague d'embourgeoisement ayant transformé le Plateau-Mont-Royal s'étend maintenant au nord et fait écho à la vague de suburbanisation qui, il y a 100 ans, a radicalement transformé un paisible paysage périurbain, lequel est devenu la dense et très urbaine Petite-Patrie que l'on connaît aujourd'hui.

1. La croissance et le développement

La zone étudiée dans ce chapitre a répondu à de nombreuses dénominations depuis l'arrivée des premiers colonisateurs européens. Dès le début du XIXe siècle, alors que les côtes agricoles sont tracées par les Sulpiciens, elle fait partie de la campagne périurbaine s'étendant le long de la Côtede-la-Visitation entre le village de La Petite-Côte à l'est et celui du Coteau-Saint-Louis au sud. À la fin du XIXe siècle, une paroisse catholique y est établie sous le nom de Saint-Édouard³. Dans l'ouest, son territoire fait partie du village de Saint-Louis-du-Mile End, formé en 1878, tandis que le reste est intégré au Village de Rosemont, qui s'étend vers l'est jusqu'à l'axe aujourd'hui nommé boulevard Pie-IX. Un certain nombre d'Italiens s'y installent au début du XXe siècle (se déplaçant vers le nord à partir du modeste quartier picollo Italia qui s'était développé à proximité du Vieux-Port), et la zone prend alors le nom de Petite-Italie. Le moment où se popularise cette appellation demeure toutefois incertain. C'est avec le roman, dont l'histoire se déroule dans la paroisse de Saint-Édouard (ainsi que la populaire série télévisée en ayant découlé), que publie Claude Jasmin en 1972 que le secteur en vient à être connu sous le nom de La Petite-Patrie. Sur son côté ouest se trouve une zone en pleine transformation, décrite récemment par le quotidien Montreal Gazette en des termes alimentant la confusion de nomenclature: «Is it Little Italy, Mile-Ex, Petite-Patrie or Mile End, or somewhere in between? » (Semenak, 2014; Collette, 2014). Cette incertitude s'étend jusqu'aux parcelles postindustrielles aux abords des voies ferrées de la zone à l'étude, où les projets urbains sont nombreux, bien que peu soient entièrement réalisés. L'incertitude qui touche cette portion de la ville n'est pas nouvelle. Comme plusieurs quartiers centraux de l'île, la Petite-Patrie est une zone de transition – une ceinture en marge – qui subit des changements complexes et inconsistants suivant les vagues de croissance suburbaine qui la balaient au cours des XIXe et XXe siècles. L'expansion vers le nord de Montréal dans des contextes périurbains se manifeste

^{3.} La paroisse est nommée en l'honneur du roi d'Angleterre de l'époque médiévale, dont la mort en 1066 – sans héritier – avait mené à la conquête normande de son pays plus tard la même année.

sous plusieurs formes sous l'influence des infrastructures et de l'industrie. Parmi les activités économiques qui engendrent la croissance de ce quartier mixte (résidentiel et industriel), trois éléments ont une importance centrale: les carrières, le chemin de fer et le transport collectif.

Le plateau calcaire de l'île de Montréal est idéal pour alimenter la construction en pierre, et deux carrières (Miron et Labelle) font partie de ce qui, au XIXe siècle, est nommé justement le chemin des Carrières. En 1919, un relevé des pierres disponibles pour la construction des routes à Montréal désigne la moitié est de la Petite-Patrie comme source idéale; toutefois, on y montre aussi que les routes ont été tracées avec de nouveaux bâtiments (Commission géologique du Canada, 1919). Cette tension se voit exacerbée au moment où les anciennes carrières sont transformées en décharge municipale équipée d'un incinérateur industriel, inauguré en 1931 et remplacé en 1970 par un autre incinérateur jugé plus «propre» pour répondre aux problèmes de santé des résidents locaux ainsi qu'aux décennies de controverse quant aux effets néfastes de son exploitation. On ferme définitivement l'incinérateur en 1991 alors que le bâtiment et ses cheminées iconiques restent en place et sont occupés par quelques fonctions municipales assez banales ainsi que par des activités artistiques et culturelles (Lajeunesse, 2001).

La voie ferrée, désormais une propriété du Canadien Pacifique (CP) qui en est également l'opérateur, agit depuis les années 1870 en tant qu'axe industriel. Son tracé résulte du lobbying des propriétaires terriens de ce qui va devenir le village de Saint-Louis-du-Mile End qui veulent faire passer la voie proposée plus près du Mont-Royal de façon à bénéficier directement de sa construction⁴. Initialement construite par le Quebec, Montreal, Ottawa and Occidental Railway (QMOO) en tant que ligne de colonisation vers le nord en direction de Saint-Jérôme (Pelletier et Brillant, 2002), la voie ferrée est inaugurée en 1876 dans un tracé en «S» qui répond favorablement aux requêtes des lobbyistes. Son tracé définit aujourd'hui la limite entre les arrondissements de Rosemont-La Petite-Patrie et du Plateau-Mont-Royal. Le chemin de fer du Canadien Pacifique fait l'acquisition du QMOO en 1882 et procède, cinq ans plus tard, à l'addition d'une voie vers Lachine (nommée la ligne West Point). Le CP fait construire, peu après, son immense shop Angus en bordure du noyau central du Village de Rosemont (voir le chapitre 7 de Juan-Luis Klein, Jean-Marc Fontan et Benoît Lévesque), renforçant l'importance de ce centre industriel naissant. Il en résulte un nœud ferroviaire en forme de triangle qui a tout récemment

^{4.} Il s'agit notamment de Louis Beaubien, député au gouvernement conservateur de Sir John A. Macdonald, qui a élaboré son argumentation lors d'un discours à la Chambre des communes en février 1875 (Pelletier et Brillant, 2002, p. 11).

été réaménagé afin d'accueillir le campus Outremont de l'Université de Montréal et un nouveau quartier résidentiel. L'effet d'axe diviseur du chemin de fer est aussi important que les emplois qu'il apporte dans le secteur. Cette croissance entraîne la construction, en 1903, de passages inférieurs au boulevard Saint-Laurent et à la rue Saint-Denis pour permettre la circulation ininterrompue des tramways sous la voie ferrée (Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, 2008). Ces derniers - auxquels s'ajoute, dans les années 1930, un troisième passage inférieur au niveau de la rue Saint-Hubert – continuent à ce jour de présenter des problèmes de sécurité importants pour les piétons et les cyclistes. En même temps, ces passages sous le chemin de fer symbolisent un troisième élément clé dans le développement de cette partie de la ville: la croissance du réseau de tramways de Montréal à l'époque victorienne. D'une certaine manière, il s'agit d'une histoire presque générique de croissance suburbaine rendue possible par l'extension de lignes de tramways d'un propriétaire privé vers des franges périurbaines. Plusieurs lignes de tramways croisent la Petite-Patrie, ce qui accélère l'expansion du tissu urbain le long de ses voies nord-sud et à l'est, suivant le boulevard Rosemont (Hanna, 1998; Marsan, 1974; Pharand 1997). La première ligne de tramway est inaugurée en 1895: elle va vers le nord en parcourant la rue Saint-Denis. Les infrastructures des multiples opérateurs de transport de la ville sont tout aussi importantes. Le secteur privé sert d'antécédents aux garages d'entretien de la Société de transport de Montréal (STM) toujours en opération près de l'intersection des rues Saint-Denis et Rosemont, ayant commencé leurs activités en 1893 avec la Montreal Park & Island Railway Company, qui offre alors ses services depuis la station Mile End, vers le nord sur l'actuelle rue Saint-Dominique, et poursuivant son réseau le long d'un droit de passage privé jusqu'à Sault-au-Récollet. En 1911, lorsque les multiples compagnies de tramway fusionnent pour former la Montreal Tramways Company, les dépôts de voitures ont déjà pris de l'expansion et sont regroupés dans un vaste ensemble comprenant des bureaux, des ateliers de réparation, une sous-station de production électrique et, du côté ouest de la rue Saint-Denis, un vaste stationnement à ciel ouvert pour le parc grandissant de véhicules. Ces activités ont été maintenues jusqu'à ce jour, alors que les autobus ont remplacé les tramways et les trolleybus. En 2011, la STM a annoncé qu'elle avait renoncé à un vieux projet de relocalisation de ses activités dans une autre partie de la ville, puisque la localisation centrale de ces dernières est vitale à la rentabilité de ses opérations. D'une certaine manière, cette décision s'inscrit dans la continuité de la mission historique dévolue à la portion sud du secteur qui, depuis le début du XIXe siècle, assure le rôle de «pourvoyeur» de services aux infrastructures de transport.

D'autres activités industrielles ont émergé, dont la brasserie Frontenac et la Philips Electrical Works (fabricant de filage électrique). La cour à bois L. Villeneuve & Compagnie, toujours en activité, est aménagée en 1910, alors que de l'autre côté du boulevard Saint-Laurent, un entrepôt iconique de sept étages surmonté d'un château d'eau est construit en 1924. Un autre fleuron industriel du quartier se trouve rue Bellechasse à l'angle de l'avenue Henri-Julien: l'usine de la compagnie Coca-Cola qui fonctionnera de sa construction en 1930 jusqu'en 1973, date à laquelle l'immeuble sera repris et occupé par la Ville de Montréal pour y loger des services publics, dont le Service de prévention des incendies. De plus petites manufactures voient également le jour dans les environs, entre autres pour la confection de vêtements, suivant l'expansion de cette industrie qui déborde alors des ateliers situés boulevard Saint-Laurent. La construction, au début des années 1970, de l'énorme bâtiment de la place de la Mode (situé au sudouest de l'intersection Rosemont et Saint-Denis) témoigne de l'importance de l'industrie du vêtement pour le secteur.

Le logement ouvrier apparaît graduellement et à petite échelle par l'entremise de développeurs privés, ce qui explique l'éclectisme des rues de la Petite-Patrie. La méthode de développement employée par la Saint-Denis Land Company constitue toutefois une exception, contrastant avec le développement général à petite échelle du quartier; cette entreprise procède à l'acquisition de la grande ferme Comte pour ensuite la subdiviser en petites parcelles pour le logement (Benoît et Gratton, 1991). Il s'agit d'une procédure atypique pour l'époque, puisque les terres suburbaines des villes canadiennes sont majoritairement développées de façon anarchique par des constructeurs individuels agissant, avant les années 1950, dans le cadre de ce qu'on pourrait appeler un «microcapitalisme» (Harris, 2004; Luka, 2006). Bon nombre d'immigrants nouvellement installés s'entremêlent à la population locale de foyers francophones, produisant une structure démographique encore observable à ce jour dans cette partie de la ville. Commerces, services publics et institutions émergent alors dans le voisinage. Le marché du Nord (aujourd'hui marché Jean-Talon) est sans doute le plus notable, avec des activités ininterrompues depuis son ouverture dans les années 1930. Ce dernier est construit sur le site du Shamrock Lacrosse Club, érigé en 1867, en tant que projet municipal devant soulager des effets de la crise économique des années 1930, tout comme l'a été le poste de pompiers et de police Shamrock (nommé en témoignage de l'ancien club ayant jadis occupé le site). Les artères principales du quartier, telles que Saint-Laurent, Beaubien et Saint-Denis (en partie), en viennent à être occupées par des commerces répondant aux besoins quotidiens de

la population locale. Simultanément, des services spécialisés émergent le long de Saint-Hubert, qui devient célèbre dans les années 1960 pour sa surabondance d'enseignes illuminées, aujourd'hui disparues.

Les infrastructures sont de nouveau importantes dans les années 1960 et 1970 avec la construction du métro et de l'impressionnant viaduc Van Horne-Rosemont. Ce dernier est construit au début des années 1970 sur des terrains majoritairement issus de l'expropriation cautionnée par les autorités municipales du transport. De nouveaux immeubles industriels accompagnent la construction du viaduc, dont un nouveau garage d'autobus à proximité des rues de Bellechasse et Saint-Denis en face de l'imposante place de la Mode. La croissance suburbaine de Montréal et l'augmentation importante du nombre de voitures des années 1950 et 1960 obligent le quartier à se doter d'infrastructures routières massives. Paradoxalement, l'effet combiné du déclin industriel de Montréal, de la montée du transport par camions ainsi que du déplacement des activités de production vers des sites suburbains plus abordables se traduit par une réduction des emplois locaux et une baisse de la valeur des terrains.

2. La continuité et les changements sociodémographiques

On pourrait croire que les gens vivant dans un endroit nommé Petite-Patrie font partie de lignées installées depuis longtemps et ayant développé un fort sentiment d'appartenance à leur milieu de vie; cela est souvent le cas, bien que des changements soient en cours. La population vieillissante des résidents de longue date aux revenus modestes voisine désormais une population jeune et plurilingue dont une portion grandissante se compose de résidents nés ailleurs qu'au Canada et de foyers issus de la classe moyenne avec de jeunes enfants. Assurément, la population de francophones dont l'historique familial au Québec remonte à plusieurs générations demeure prédominante dans la Petite-Patrie. Le quartier a toutefois été une zone d'accueil importante lors de l'arrivée de nouveaux immigrants, et ce, depuis ses premiers épisodes de suburbanisation dans les années 1890. Initialement, les immigrants étaient d'origine britannique, irlandaise et italienne, alors que les dernières décennies ont vu l'arrivée de gens provenant de pays hispanophones et arabophones. Parmi ces derniers, certains ne sont que de passage dans la Petite-Patrie, mais bon nombre y restent. Le recensement de 2011, malgré ses défauts de représentativité, révèle la présence d'une population locale jeune (avec un âge médian de 38 ans), moins bien nantie que celle de Montréal dans son ensemble, avec des

niveaux de scolarité de plus en plus élevés et en grande partie composée de résidents locataires. Ces généralisations masquent toutefois de forts contrastes qui semblent s'être accentués dans les dernières années⁵.

Parmi les caractéristiques démographiques propres au territoire de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie, on observe que les ménages y sont jeunes, que les familles monoparentales y sont abondantes et que le nombre d'aînés y est en diminution. En ce qui concerne la zone ciblée par la présente étude, le recensement de 2011 dénombre environ 34 500 résidents dans les districts administratifs de Saint-Édouard et du Père-Marquette, ce qui correspond à la zone étudiée ici. Près de la moitié de la population (46,3%) est âgée de 20 à 39 ans, les 40 à 59 ans représentent 24,6% de la population, alors qu'une tranche de seulement 14,8% de la population est âgée de 60 ans ou plus. On compte moins d'individus dans ce dernier groupe d'âge qu'il n'y a d'enfants et d'adolescents, lesquels représentent 17,6 % de la population totale du quartier. Le nombre de fovers s'est accru de 4,7 % entre 2006 et 2011 pour atteindre un total de 18 865, soit une moyenne de 1,9 personne par foyer (légèrement en decà de la moyenne de l'île de Montréal, qui est de 2,2 personnes par foyer). Cette moyenne est trompeuse puisque seuls 18,6% des foyers comptent 3 occupants ou plus; par ailleurs, la moitié des foyers ne compte qu'une seule personne - en grande partie des gens assez jeunes, étant donné qu'une diminution du nombre de personnes âgées habitant seules a été observée depuis 2006. De plus, bien que les unités familiales soient majoritairement composées de couples (80,2%), la plupart ne comptent pas d'enfant vivant au même lieu de résidence, et le nombre de familles monoparentales a significativement baissé entre 2006 et 2011 (baisse de 28%). Cette dernière catégorie est plus fortement concentrée dans les zones adjacentes au chemin de fer.

Sur le plan ethnoculturel, la partie la plus à l'ouest de la Petite-Patrie est majoritairement francophone. Alors que les deux tiers de sa population sont des Canadiens de troisième génération ou plus, 23 % de ses ménages ont à leur tête des immigrants, dont l'arrivée au Canada remonte, pour la plupart d'entre eux, à la période qui précède 2001⁶. Un résident local sur cinq s'identifie à une minorité visible (parmi les catégories représentées au recensement, on compte principalement celles des noirs, latinos, arabes, asiatiques du Sud-Est et chinois); ces individus sont en

Les données du recensement analysées ici sont issues de rapports gouvernementaux (Montréal en statistiques, 2011, 2014a, 2014b, 2014c) et des calculs de l'auteur.

^{6.} Parmi les Canadiens de la première génération dans la zone à l'étude, 23,1% sont arrivés avant 1991 alors que 26,1% ont émigré entre 2006 et 2011.

grande partie concentrés dans la partie du quartier située à l'est du boulevard Saint-Laurent, bien que l'on observe une représentation significative de ces derniers sur l'autre flanc de la Petite-Italie. En effet, les nouveaux Canadiens présents dans le quartier proviennent principalement de France, d'Italie et du Vietnam, avec un nombre croissant d'individus ayant immigré d'Algérie et du Maroc depuis 2006. Les deux tiers de la population parlent anglais et français de manière fluide, tandis que seul un très faible pourcentage de la population ne parle que l'anglais. Les trois quarts des ménages rapportent que le français est la langue la plus utilisée à la maison. Seuls 11,2% parlent une autre langue que le français ou l'anglais à la maison. Ces chiffres suggèrent que la population occupant la zone étudiée déploie une diversité mixte, sans pour autant indiquer de difficultés d'intégration pour les nouveaux Canadiens. Ils semblent aussi corroborer une tendance historique notable dans la Petite-Italie, où se sont installés plusieurs ménages italophones après avoir quitté d'autres parties de Montréal au cours du XXe siècle, avec une tendance depuis les années d'après-guerre pour les immigrants italiens de s'y installer directement en arrivant au Canada. En d'autres termes, il semble que la Petite-Patrie soit un endroit où les nouveaux Canadiens s'installent pour y rester. En ce qui concerne la religion, la moitié de la population s'identifie comme catholique, 36,1% comme agnostique, avec une très petite proportion pour les autres confessions (2,9% pour l'islam et 1,2% pour le bouddhisme).

Les individus résidant dans la zone étudiée semblent bénéficier d'un taux de chômage plus faible et d'une scolarité plus importante que la population générale de l'île de Montréal⁷. Presque la moitié d'entre eux possèdent un diplôme d'études postsecondaires, surtout parmi les résidents les plus jeunes, ce qui apparaît logique, compte tenu des particularités de l'histoire du Québec en matière de scolarisation. Les principaux champs professionnels occupés par les résidents locaux incluent la vente et le service (20,7%), le droit, les services sociaux, le secteur communautaire, le gouvernement et l'enseignement (17,3% contre 12,9% de la population pour l'ensemble de l'île de Montréal), les affaires, les finances et l'administration (16,5%). Il y subsiste néanmoins une certaine détresse financière puisque l'on y retrouve une surreprésentation des personnes à faibles revenus, surtout chez les aînés et les locataires. Plus du tiers de la population locale se situe sous le seuil de faible revenu, avec une plus forte concentration dans la moitié ouest de la zone étudiée (en ayant pour centre la portion de Saint-Laurent dans la Petite-Italie). Ce phénomène peut partiellement s'expliquer par le fait que bon nombre de ces foyers sont

^{7.} Le taux de chômage parmi les gens âgés de 15 ans et plus pour 2011 était de 7,1 % (contre 10,0 % pour l'île de Montréal).

composés de jeunes adultes célibataires, dont certains étudient à l'université. Plusieurs organismes communautaires (p. ex. le Comité logement de la Petite-Patrie) travaillent depuis des dizaines d'années à résoudre les problèmes de logement de cette partie de la ville; cela témoigne du fait que cette tendance démographique n'a rien de nouveau. Parallèlement à cela, l'incessante augmentation du prix des logements s'avère être un problème grandissant rendu manifeste par le fait que plus d'un tiers des ménages doivent désormais dépenser au-delà de 30 % de leur revenu pour se loger, un phénomène en hausse de 6,7% depuis 20068. Presque un ménage sur cinq (18%) dépense plus de 50% de son revenu régulier pour se loger. À quoi cette situation est-elle attribuable? D'abord, notons que le revenu total des ménages varie considérablement: pour les ménages ayant des revenus modestes, environ un ménage sur quatre gagne moins de 20 000 \$ annuellement, sept ménages sur dix ne comptant qu'une source de revenu; à l'autre extrémité des revenus, un ménage sur dix dispose d'un revenu annuel dépassant les 100 000 \$. Pour les couples avec enfants, la figure médiane est de 83 300 \$. Le coût total pour se loger est un autre facteur important expliquant la proportion élevée des revenus consacrés au logement: en 2011, la moyenne atteint 703 \$ pour les locataires et 1231 \$ pour les propriétaires occupants9. Cela s'explique probablement par le fait que la Petite-Patrie est un quartier très couru. Ces indicateurs montrent que l'embourgeoisement est observable dans le quartier. La Petite-Patrie se révèle ainsi un territoire avec des enjeux propres à un milieu urbain défavorisé. Ces enjeux semblent plus particulièrement toucher les locataires et les gens âgés de plus de 65 ans. Par exemple, un rapport de Centraide du Grand Montréal (2012) indique qu'en 2006, 29 % des aînés de la Petite-Patrie se trouvaient sous le seuil de faible revenu contre 17% pour l'île de Montréal.

Un dernier ensemble de considérations reste à aborder pour décrire la condition de l'habitation de la Petite-Patrie. Bien qu'assez âgé, le parc de logements résidentiels de la Petite-Patrie est moins vieux que celui des autres quartiers centraux de Montréal, dont la majorité des immeubles de logement datent souvent de l'époque victorienne. Dans la Petite-Patrie, près de la moitié des logements datent de la période d'avant-guerre, et les deux tiers du total datent d'avant 1961. Plusieurs unités d'habitation ont été ajoutées au cours des deux dernières décennies, spécialement le long

^{8.} Ce seuil de 30% est employé à travers le Canada pour révéler efficacement la pauvreté par rapport au coût du logement.

^{9.} Ces sommes sont supérieures aux chiffres représentant l'ensemble de l'arrondissement (688 \$ et 1182 \$ respectivement), alors qu'elles diffèrent minimalement par rapport aux moyennes enregistrées pour l'ensemble de l'île de Montréal (732 \$ et 1161 \$ respectivement).

de la limite sud, où de nouveaux complexes à logements multiples, tels que le Quartier 54, ont été construits, certains mis en location, mais majoritairement composés de copropriétés. Au total, 6,5 % du parc de logements résidentiels a été construit depuis 2001. La vaste majorité (81,9%) des 20 000 unités résidentielles (occupées et vacantes) sont des appartements se trouvant dans des immeubles de moins de cinq étages, alors que 12,2% se présentent sous la forme de duplex10. Les chiffres obtenus des impôts fonciers municipaux révèlent que 54 % des unités résidentielles de la zone étudiée sont de type «plex» (regroupant de deux à cinq unités). Ainsi, ce tissu résidentiel exemplifie la forme urbaine classique associée à Montréal. Des arbres, des escaliers, des porches d'entrée et des balcons de petite taille s'alignent dans les rues du quartier, ce qui produit un paysage urbain d'échelle humaine à deux ou trois étages. Ce secteur témoigne également qu'il est possible d'atteindre une densité urbaine très élevée – dans ce cas, plus de 11 000 personnes au kilomètre carré brut – sans devoir se tourner vers les typologies de tours résidentielles! Il est aussi à noter que près de la moitié des ménages (45,1%) n'ont pas déménagé depuis les cinq dernières années et que les deux tiers des ménages qui s'y sont installés sont en provenance d'autres zones de la région métropolitaine montréalaise.

On parle de Montréal comme d'une ville de locataires (Choko, 1998; Choko, Collin et Germain, 1986; Germain et Rose, 2000; Gilliland et Olson, 1998); la Petite-Patrie le confirme: la vaste majorité de ses résidents sont des locataires (78,9%). À travers l'ensemble de la zone étudiée, la proportion de locataires se trouve très élevée parmi les foyers de personnes célibataires (84,4%), alors que sa proportion est plus faible pour les couples avec enfants (qui, avec 62,5 %, demeure tout de même audelà de ce que l'on retrouve à l'échelle de l'arrondissement ou encore sur l'île de Montréal). Géographiquement, les locataires sont plus fortement concentrés entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Denis. Un déclin graduel de la proportion de locataires a été observé, toutefois, durant les dernières décennies, particulièrement à l'est de la rue Saint-Hubert, et l'on trouve effectivement la plus forte concentration de résidents propriétaires à l'ouest du boulevard Saint-Laurent (où les locataires représentent moins de 65 % des ménages). Certains pourraient être tentés de voir ce phénomène comme l'expression de la réussite des politiques et programmes gouvernementaux encourageant l'accès à la propriété, mais l'érosion du marché locatif continue d'être problématique à travers l'ensemble de Montréal. Le Comité logement de la Petite-Patrie, un groupe local de défense des

^{10.} À peine 3,5 % des logements sont dans des immeubles d'appartements dépassant 5 étages et seulement une poignée d'autres typologies (par exemple, 115 maisons en rangée et 35 maisons détachées).

droits des locataires, a récemment étudié ce phénomène dans la Petite-Patrie avec des chercheurs de l'Université Concordia (Ellis-Young et al., 2014). L'analyse détaillée des impôts fonciers de la Ville (16 686 logements analysés) pour la période allant de 1991 à 2013 indique que la proportion des unités résidentielles locatives a chuté de 96 % à 80 % de l'ensemble du parc résidentiel. Bien que les auteurs de l'étude n'aient pu déceler de tendance géographique évidente, il est certain que le taux de changement s'est accéléré au cours des cinq dernières années, ce qu'ils attribuent à la conversion des *plex* locatifs en copropriétés indivises¹¹. Notons, par contre, que les données recueillies lors du dernier recensement révèlent que le nombre de ménages locataires a légèrement augmenté, passant de 13 870 en 2006 à 13 985 en 2011 (une hausse de 0,8%). Même si cette dernière constatation n'est pas représentative de la réalité en raison des subtilités liées à l'échantillonnage, cette augmentation suggère toutefois que même si un certain nombre d'unités locatives sont perdues lors de conversions, une plus grande quantité de «nouvelles» unités locatives sont occupées¹². Il est également possible que cette observation découle d'un plus faible taux d'inoccupation des unités locatives, dans le secteur étudié, menant les propriétaires à bénéficier de l'engouement grandissant pour cette partie de Montréal.

Les préoccupations actuelles par rapport à l'embourgeoisement sont-elles justifiées dans la Petite-Patrie? Un total de 1323 logements sociaux et communautaires se trouve dans la zone étudiée, représentant 25 % du nombre total de ce type d'unités à l'échelle de l'arrondissement; ce chiffre concorde avec la proportion des résidents de Rosemont–La Petite-Patrie qui se retrouvent dans la zone étudiée (26 %). Lorsqu'on compare le nombre d'habitations de ce type avec le nombre total de logements présents dans la zone étudiée, on observe que ces 1323 logements ne représentent que 6,6 % des 20 000 unités, malgré la forte proportion de ménages locaux éprouvant des difficultés à se loger. Par ailleurs, la valeur marchande estimée des logements, qui est de 364 000 \$ en moyenne, est légèrement plus élevée que la moyenne pour l'arrondissement et pour la région métropolitaine de Montréal, mais en deçà de celle correspondant à l'île de

^{11.} Malgré un moratoire sur la conversion, sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (à moins que la moitié des unités dans un immeuble ne soient déjà occupées par leurs propriétaires), rien n'empêche la transformation des logements locatifs en copropriétés indivises. C'est tout aussi pernicieux en ce qui concerne l'érosion du parc de logements locatifs, sur ce territoire où les locataires sont plus vulnérables et moins en mesure de devenir propriétaires par rapport à la population générale sur l'île de Montréal.

^{12.} Le Recensement de 2011 ne supposait pas obligatoirement une collecte de données par le biais d'un formulaire détaillé. On manque particulièrement de données de bonne qualité sur les modes d'occupation.

Montréal (373 500 \$). Cela dit, n'oublions pas que le revenu moyen des ménages est plus faible dans cette partie de la Petite-Patrie que celui des ménages de la Ville de Montréal et de sa région métropolitaine.

Les concentrations de logements de valeur élevée (entre 375 000 \$ et 450 000 \$) se répartissent en trois localisations: la zone définie par les rues Saint-Laurent, Beaubien, Saint-Denis et Saint-Zotique, la bande étroite allant de Beaubien vers le sud jusqu'à la voie ferrée entre les rues Saint-Denis et Saint-Hubert, et enfin, le nord-est du secteur à l'étude, près de l'intersection des rues Saint-Hubert et Beaubien. De plus, Ellis-Young et al. (2014), se basant sur les données recueillies par Statistique Canada, affirment que la valeur moyenne estimée des logements dans la Petite-Patrie a augmenté beaucoup plus rapidement que ce qui a été constaté dans les autres quartiers¹³. Ces facteurs témoignent tous du processus d'embourgeoisement en cours, où une population constituée d'un grand nombre d'individus marginalisés et vulnérables ne trouve pas nécessairement son compte, ce qui place la municipalité dans une position parfois paradoxale.

3. La société civile et la gouvernance dans le secteur

L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie compte, en 2011, une population d'environ 134 000 habitants. Comme le laisse entendre son nom, l'arrondissement est le résultat de la fusion de deux entités municipales distinctes. En plus du secteur que nous étudions, trois autres secteurs font partie de l'arrondissement, situés dans sa partie est (Étienne-Desmarteau, Vieux-Rosemont et Marie-Victorin), chacun représenté par un élu municipal. Sur les quatre secteurs, trois sont représentés par des conseillers qui, comme le maire François Croteau, sont des membres de Projet Montréal. La Petite-Patrie a voté en faveur de politiciens appartenant à ce que l'on considère comme des partis progressistes ou social-démocrates, aux 3 niveaux de gouvernement, et ce, depuis presque 10 ans. À l'Assemblée nationale du Québec, il est généralement compris que la circonscription de Gouin correspond à la Petite-Patrie, s'étendant vers le nord-est jusqu'à

^{13.} Ellis-Young *et al.* (2014, p. 8) constatent: «Jusqu'en 2006, les valeurs des propriétés dans la Petite Patrie sont demeurées traditionnellement plus faibles que celles dans la ville de Montréal; par la suite, la valeur moyenne a augmenté d'environ 5% par rapport à celle de la région métropolitaine de recensement ou RMR (256 949 \$ et 244 417 \$, respectivement). La valeur moyenne d'un logement dans le quartier a continué d'augmenter en 2011, s'établissant à environ 11% au-dessus de celle de la RMR (364 244 \$ et 320 969 \$, respectivement). »

la 6e Avenue et la rue Bélanger. De 1970 à 2012, le Parti québécois a représenté cette circonscription sans interruption, à l'exception de trois années (1973-1976) durant lesquelles le siège fut occupé par les Libéraux. Toutefois, cette partie de Montréal a, depuis 2012, fortement appuyé la candidate Françoise David associée au parti de gauche de Québec solidaire en lui accordant 46 % des votes lors des élections générales de 2012 et 51 % lors de celles de 2014 – deux élections ayant eu un fort taux de participation, avec près des trois quarts des électeurs enregistrés qui se sont déplacés pour aller voter. Au fédéral, la zone est entièrement comprise à l'intérieur de la circonscription électorale de Rosemont-La Petite-Patrie, représentée, depuis 2011, par Alexandre Boulerice, du Nouveau Parti démocratique (NPD). À chacune des six élections générales tenues entre 1993 et 2008, le Bloc québécois a remporté autant de franches victoires en recueillant entre la moitié et les trois quarts des suffrages exprimés. Avant la formation du Bloc, la circonscription appuyait le Parti progressiste-conservateur (duquel a émergé le Bloc, à la suite de l'échec de l'Accord du Lac Meech en 1992), et ce, même si elle avait majoritairement voté pour les Libéraux avant les années 1980. En ce qui concerne les deux référendums tenus sur la souveraineté du Québec et sa séparation éventuelle du Canada, un mince NON l'emporte en 1980 (51,3 % contre 48,7 % des électeurs pour le OUI), alors que c'est le contraire qu'on observe en 1995 (avec 57,8 % pour le OUI contre 42,2% pour le NON).

On trouve un large éventail d'organismes communautaires et d'organismes non gouvernementaux dans la Petite-Patrie, qui témoignent de l'engagement de la population locale. La plupart de ces organismes sont membres du Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP), composé de 8 groupes de concertation (eux-mêmes provenant de plus de 75 organisations) et de 16 organismes membres dont les missions varient. À l'intérieur du territoire étudié seulement, environ six organismes s'occupent des questions suivantes:

- la défense des droits (notamment Au bas de l'échelle, la Fondation pour l'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés);
- la lutte contre la pauvreté (dont le Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite-Patrie, le Mouvement Action-Chômage);
- le service d'aide et de liaison pour immigrants (dont le Centre d'orientation paralégale et sociale pour immigrants, le Centre d'aide aux familles latino-américaines, La Maisonnée);
- les femmes (dont L'Écho des femmes de la Petite-Patrie, la Compagnie F, L'entreprenariat féminin);

 le soutien aux mères et aux familles (dont le Groupe d'entraide maternelle de la Petite-Patrie, Grossesse-secours, La Maisonnette des Parents);

• l'éducation populaire (dont le Centre d'alphabétisation Sainte-Anne, la Pastorale sociale de Petite-Patrie).

D'autres encore travaillent sur la sécurité alimentaire (p. ex. La tablée du quartier). Il faut aussi noter la présence de deux jardins communautaires (Père-Marquette, dans le parc du même nom, et La Mennais, à l'angle des rues Beaubien et Drolet). Un long historique d'organismes communautaires précède la création du RTCPP, qui parvient à maintenir des relations positives de collaboration entre la majorité de ses membres. Certains d'entre eux étaient initialement affiliés avec la douzaine de congrégations religieuses – principalement catholiques – se trouvant dans la zone étudiée, les églises Saint-Édouard et Saint-Ambroise étant les exemples les plus probants de la prééminence des églises paroissiales érigées par les communautés ouvrières des quartiers montréalais. Parallèlement à cela, une seule mosquée se trouve dans le secteur étudié (la mosquée Abou Bakr Asseddique, rue Jean-Talon).

Le marché Jean-Talon est considéré par certains comme le cœur symbolique des activités commerciales de la Petite-Patrie. Or il convient de reconnaître ce qui a été, depuis les dernières décennies, les trois principales artères commerçantes du quartier: le boulevard Saint-Laurent, la rue Saint-Hubert et la rue Jean-Talon. La rue Beaubien a vu son rôle d'artère principale de quartier se confirmer depuis les années 1990, si bien qu'elle arbore désormais un vaste éventail de cafés, de restaurants et de petites boutiques qui attirent la population plus jeune ou bobo (bourgeois bohème) qui ne cesse de s'accroître depuis que le Plateau s'embourgeoise. La demande pour la création d'espaces commerciaux ne se limite toutefois pas au contexte piéton. À la suite de la construction de l'énorme Home Depot sur la rue Beaubien, juste à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, l'arrondissement a adopté un règlement limitant la superficie des nouveaux espaces commerciaux, dans l'objectif de maintenir une offre commerciale de plus petite échelle.

4. Les défis et les enjeux

Ce quartier a vu 3 catégories de conflits gagner en importance au cours des 15 dernières années. La première, déjà mentionnée, touche les dynamiques entourant le logement, notamment le modèle généralisé de conversion résidentielle et la construction de nouveaux logements qui sont

majoritairement des copropriétés. Comme la Petite-Patrie est de plus en plus recherchée, la pression pour la conversion des logements locatifs existants en copropriétés va sûrement s'intensifier. Des questions de droit à la Ville sont soulevées en regard de l'embourgeoisement des quartiers centraux de Montréal et d'ailleurs, et de ses conséquences pour les populations aux revenus plus modestes qui se voient paradoxalement chassées vers les banlieues vieillissantes d'après-guerre. Tout n'y est heureusement pas si sombre, le projet de Quartier 54, construit récemment à côté de la station de métro Rosemont, en est un bon exemple. Le site a su combiner d'une façon équilibrée la construction de logements dont la valeur réponde aux pressions du marché avec d'autres logements abordables (de type coopérative ou OSBL d'habitation, par exemple) et a même permis la mise en place de nouveaux services locaux tels que la nouvelle bibliothèque Marc-Favreau. Celle-ci, qui a récemment ouvert ses portes au public, résulte d'un concours d'architecture tenu en 2009 et remporté par le cabinet local d'architecture de Dan Hanganu.

La deuxième catégorie de conflits touche à l'usage des friches industrielles. Ainsi, les intervenants locaux ne s'entendent pas toujours sur le rôle à donner aux sites postindustriels qui n'ont toujours pas de fonction définie. Le secteur Bellechasse est un exemple typique de ce cas de figure, ayant récemment fait l'objet d'un projet de planification urbaine, lequel a échoué. L'administration municipale a massivement investi pour le développement d'un plan stratégique appelé Programme particulier d'urbanisme (PPU) portant sur les sites postindustriels situés au sud de la rue de Bellechasse et à l'ouest de la rue Saint-Denis¹⁴. On y trouve 18 hectares dont la plupart appartiennent au public. Après cinq années de planification et de conception avec une participation publique importante (principalement menées par l'administration locale), la version préliminaire du PPU est présentée au public en novembre 2012. Y sont définis cinq objectifs (Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2012):

- la création d'un milieu de vie de haute densité et de haute qualité, diversifié et complet qui fait la promotion de l'utilisation active des transports collectifs, qui rencontre les demandes et le concept de développement durable;
- l'ouverture du site, qui est actuellement contraint par le chemin de fer et le viaduc Rosemont-Van Horne, par l'amélioration des connexions piétonnes et cyclistes vers la station de métro Rosemont, le Plateau-Mont-Royal et les quartiers avoisinants;

^{14.} Un PPU apporte normalement plus de précisions quant à la planification de certains secteurs qui suscitent une attention toute particulière de la part du conseil municipal.

 faire la promotion du développement de la nature résidentielle du site tout en consolidant et en diversifiant le secteur de l'emploi;

- répondre aux besoins du quartier en ce qui a trait au logement, à des espaces ouverts, des boutiques et des services à la communauté;
- construire en intégrant des mesures bioresponsables et des actions allant de pair avec le développement durable, puis maximiser la verdure et la biomasse sur le site.

Le projet a suscité un intérêt extraordinaire de la part du public. L'enthousiasmant taux de participation citoyenne dont il a fait l'objet entre 2008 et 2015 atteste de l'énergie, du soin et des préoccupations qu'ont les résidents pour leur quartier. La municipalité a toutefois traîné ses pieds dans l'application du PPU, en partie à cause de conflits liés à la manière de financer la reconstruction du centre de transport de la STM, mais aussi parce que le projet du PPU avait été lancé par un autre parti politique (Union Montréal, mené par André Lavallée, maire de l'arrondissement de 2005 à 2009), qui a été délogé du pouvoir par Vision Montréal, mené par François Croteau, lequel s'est par la suite joint au parti de Projet Montréal en 2011. En 2012, un frein est mis au déploiement du PPU. Un groupe de recherche de l'Université McGill profite de l'occasion pour prendre contact avec les intervenants locaux et discuter de la facon dont les transformations du site Bellechasse projetées par les responsables municipaux de la planification, pour les 10 à 50 prochaines années, répondent véritablement aux préoccupations du public (Farina el al., 2014; Kong et al., à paraître). La grande attention du public suscitée par cette recherche participative a forcé l'administration Croteau à admettre qu'elle avait bel et bien suspendu indéfiniment l'application du PPU, malgré l'énorme investissement de temps et de ressources engagé jusqu'alors (voir Houde-Roy, 2014). Pourtant, la Ville a annoncé en février 2017 la démolition du viaduc; un concours d'architecture et d'ingénierie sera organisé pour son remplacement et le réaménagement de ses abords « pour avoir un nouveau lien d'envergure, digne d'une métropole du 21e siècle » (Ville de Montréal, 2017)15.

Une dernière catégorie de conflits a trait aux problèmes liés à la croissance. Cette partie de Montréal exemplifie la façon dont les nouveaux idéaux de vie en ville sont mis en opposition avec des stéréotypes normatifs

^{15.} Avant 2017, aucun projet de modification du viaduc n'avait obtenu l'approbation officielle de la Ville de Montréal. Une étude de faisabilité menée en 2002, concernant la possibilité de remplacer le viaduc par un tunnel passant sous la voie de chemin de fer, avait cependant confirmé la possibilité de faire ces travaux pour environ 50 000 000 \$ et en moins de 24 mois (Géniplus, 2002).

d'après-guerre associés à la vie dans les banlieues nord-américaines. La Petite-Patrie constitue un environnement urbain très en demande aujourd'hui pour sa qualité de vie supérieure, ses accès directs aux transports publics, sa proximité des bassins d'emplois et la présence d'une variété de boutiques et de services facilement accessibles à pied caractérisant « des rues à l'échelle humaine » (streets for people selon Gehl, 2012). Cette popularité pousse à la densification et pose à la municipalité le défi d'assurer le maintien de cette offre de services et de cette qualité de vie très recherchée tout en garantissant une viabilité budgétaire pérenne. Par ailleurs, l'emplacement central de la Petite-Patrie dans l'ensemble montréalais est propice au maintien d'une tension entre la qualité de son milieu de vie et le rôle inévitable d'espace de transit qu'a historiquement porté cette partie de Montréal. Un volume important de trafic de transit (tant sur les axes estouest que nord-sud) ainsi que la présence de la STM et de ses installations d'entretien continueront à faire entrave à la convivialité du quartier au-delà des îlots où les ménages plus aisés se sont regroupés. Un autre modèle en émergence dans la Petite-Patrie est celui du super-îlot d'après-guerre, composé d'une trame sinueuse de rues résidentielles paisibles où l'on décourage la circulation de transit, laquelle est donc concentrée dans des artères majeures telles que Rosemont, Saint-Denis, Jean-Talon et Papineau. Ces dernières portent le poids d'une circulation importante que la pression citoyenne et la logique fonctionnaliste des politiques municipales ont repoussée des rues résidentielles du quartier16. Les artères principales que sont Saint-Hubert, Beaubien et Saint-Laurent – bien que cette dernière maintienne curieusement son caractère et sa vitalité à la hauteur de la Petite-Italie – v jouent un rôle d'intermédiaire. Une autre question à cet égard est de savoir si le boulevard Saint-Laurent finira par succomber à la complexité des forces qui l'ont mené à changer de vocation plus au sud, dans le Plateau, où des boutiques d'ameublement griffé et de chics restaurants ont remplacé la solide mixité de commerces et de services locaux et régionaux qui a défini la Main durant presque tout le XXe siècle. Pourtant, on trouve aussi les formes massives et éloquentes (même si elles sont controversées) du viaduc reliant l'avenue Van Horne au boulevard Rosemont qui, avec l'édifice de la St. Lawrence Warehouse et son iconique château d'eau, sont devenus de véritables points de repère dans le paysage urbain. L'installation artistique acclamée du collectif Dare-Dare et une

^{16.} La Ville de Montréal cherche à améliorer la convivialité des secteurs résidentiels, notamment par la mise en place de politiques portant sur les «quartiers verts» (voir son *Plan de transport*). L'accent est pourtant mis sur l'idée de repousser le trafic de transit vers de grands axes où sont souvent concentrés les commerces et les transports en commun et où justement la problématique de la sécurité des piétons est de plus en plus vaste (Morency *et al.*, 2013).

scène importante du film de Jean-Claude Lauzon, *Un zoo la nuit* (1987), mettent en scène le viaduc et témoignent de la fascination populaire dont il est l'objet ainsi que des espaces étranges résultant de plusieurs années de négligence.

Ces défis n'empêcheront toutefois pas le développement de la Petite-Patrie. En ce sens, de nouveaux efforts sont déployés pour contrôler et le volume et la vitesse du trafic traversant le quartier. En réponse aux préoccupations grandissantes pour la sécurité des piétons et des cyclistes, l'administration de Projet Montréal a implanté avec succès une stratégie de réduction du trafic automobile comprenant de nombreux changements réglementaires ainsi que de multiples interventions physiques. La STM n'a toutefois toujours pas satisfait l'augmentation de la demande locale pour ses services, si l'on pense à la ligne orange du métro qui fonctionne actuellement à pleine capacité et à sa flotte d'autobus dont un trop grand nombre reste hors service à cause du manque de main-d'œuvre pour en assurer l'entretien. Tant et aussi longtemps que la STM sera aux prises avec un financement insuffisant et un trop maigre budget de fonctionnement – largement dus à la réticence du gouvernement du Québec à assurer un financement approprié au transport collectif pour le territoire montréalais et à l'incapacité de l'administration municipale à combler le déficit –, les problèmes de trafic de transit et de sécurité pour les transports actifs perdureront.

Les défis liés à l'embourgeoisement, aux infrastructures massives et au manque d'équilibre entre l'offre et la demande résidentielle pour les ménages de tous niveaux de revenus demeureront des préoccupations majeures pour les années – et peut-être même les décennies – à venir. Si les gouvernements, les marchés et la société civile parviennent à améliorer leur collaboration et si l'État arrive à donner suite à la planification et aux projets élaborés, cette partie de Montréal pourrait s'avérer l'une des plus dynamiques, résilientes et conviviales de la région métropolitaine.

Bibliographie

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (2008). *Secteur Bellechasse: les grandes étapes d'urbanisation*, Montréal, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (2012). *Programme particulier d'urbanisme pour le secteur Bellechasse: version préliminaire,* Montréal, Service de l'aménagement urbain, Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Benoît, M. et R. Gratton (1991). *Pignon sur rue: les quartiers de Montréal*, Montréal, Guérin.

Centraide du Grand Montréal (2012). *Analyse territoriale: Rosemont et La Petite-Patrie,* Montréal, Centraide.

- Choko, M.H. (1998). «Ethnicity and home ownership in Montreal, 1921-51», *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 26, n° 2, p. 32-41.
- Choko, M.H., J.-P. Collin et A. Germain (1986). «Le logement et les enjeux de la transformation de l'espace urbain: Montréal, 1940-1960», *Urban History Review/ Revue d'histoire urbaine*, vol. 15, nº 2, p. 127-136.
- Collette, O. (2014). «Urban Villages: Mile-Ex's multiple personalities», *Montreal Gazette*, 1er novembre, http://www.montrealgazette.com/Urban+Villages+Mile+multiple+personalities/9372469/story.html, consulté le 19 janvier 2017.
- Commission géologique du Canada (1919). Stone Available for Road Construction in the City and District of Montreal, Quebec, Ottawa, Department of Mines, http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0003975474, consulté le 19 janvier 2017.
- Ellis-Young, M., A. Fried, L. Thompson-Amadei, A. Zver-Volel, T. Rutland et M. Blanchard (2014). L'érosion du parc de logements locatifs de la Petite-Patrie: la conversion en condos et la copropriété indivise dans le quartier de la Petite-Patrie, Montréal, Comité logement de la Petite-Patrie/Department of Geography, Planning, and Environment, Université Concordia.
- Farina, C., H. Kong, C. Blake, M. Newhart et N. Luka (2014). «Democratic deliberation in the wild: The McGill Online Design Studio and the regulation room project», *Fordham Urban Law Journal*, vol. 41, no 5, p. 1527-1580.
- Gehl, J. (2012). Pour des villes à échelle humaine, Montréal, Éditions Écosociété.
- Géniplus (2002). *Projet de réaménagement du lien Rosemont/Van Horne*, Montréal, Les Consultants Géniplus.
- Germain, A. et D. Rose (2000). *Montréal: The Quest for a Metropolis*, New York, Wiley.
- Gilliland, J. et S. Olson (1998). «Claims on housing space in nineteenth-century Montreal», *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 26, nº 2, p. 3-16.
- Hanna, D.B. (1998). «The importance of transportation infrastructure», dans I. Gournay et F. Vanlaethem (dir.), *Montreal Metropolis 1880-1930*, Montréal, Stoddart/Canadian Centre for Architecture, p. 44-57.
- Harris, R. (2004). Creeping Conformity: How Canada Became Suburban, 1900–1960, Toronto, University of Toronto Press.
- Houde-Roy, L. (2014). «La revitalisation du secteur Bellechasse tablettée», *Journal Métro*, 14 juillet, http://journalmetro.com/actualites/montreal/521291/la-revitalisation-du-secteur-bellechasse-tablette/, consulté le 19 janvier 2017.
- Jasmin, C. (1972). La Petite Patrie, Montréal, La Presse.
- Kong, H., N. Luka, J. Cudmore et A. Dumas (à paraître). «The McGill Online Design Studio as an experiment in deliberative democratic digital land-use development», dans C. Lindsedth, J.E.J. Prins et M. Guise Rosina (dir.), *Digital Democracy in a Globalised World*, Londres, Edward Elgar.

Lajeunesse, J.-P. (2001). L'incinérateur des Carrières et le quartier Rosemont, http://www.arrondissement.com/tout-document/s3-culture/u1394-incinerateur-carrieres-quartier-rosemont/, consulté le 19 janvier 2017.

- Lauzon, J.-C. (1987). *Un zoo la nuit* [film], Montréal, Max Films/Office national du film du Canada.
- Luka, N. (2006). «From summer cottage colony to metropolitan suburb: Toronto's Beach district, 1889-1929», *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 35, n° 1, p. 18-31.
- Marsan, J.-C. (1974). Montréal en évolution, Montréal, Fides.
- Montréal en statistiques (2011). *Profil de la population de 65 ans et plus : arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie*, Montréal, Direction du développement économique et urbain, Ville de Montréal.
- Montréal en statistiques (2014a). *Atlas sociodémographique: arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie*, Montréal, Direction du développement économique et urbain, Ville de Montréal.
- Montréal en statistiques (2014b). *Profil sociodémographique: arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie*, Montréal, Direction du développement économique et urbain, Ville de Montréal.
- Montréal en statistiques (2014c). *Profil des ménages et des logements : arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie*, Montréal, Direction de l'urbanisme, Service de la mise en valeur du territoire, Ville de Montréal.
- Morency, P., J. Archambault, M.-S. Cloutier, M. Tremblay, C. Plante et A.S. Dubé (2013). *Sécurité des piétons en milieu urbain: enquête sur les aménagements routiers aux intersections*, Montréal, Agence de la santé et des services sociaux, Direction de santé publique.
- Pelletier, L. et L. Brillant (2002). Évaluation patrimoniale pour certains bâtiments sur le site du CHUM, Montréal, Groupement SNC-Lavalin et partenaires.
- Pharand, J. (1997). À la belle époque des tramways: un voyage nostalgique dans le passé, Montréal, Les Éditions de l'Homme.
- Semenak, S. (2014). «South of Little Italy and north of Mile End: Neighbourhood making a name for itself», *Montreal Gazette*, 26 octobre, http://montrealgazette.com/life/food/south-of-little-italy-and-north-of-Mile End-neighbourhood-making-a-name-for-itself, consulté le 19 janvier 2017.
- Statistique Canada (2015). *Questionnaires du recensement*, http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/about-apropos/questions_guides-fra.cfm, consulté le 22 février 2017.
- Ville de Montréal (2017). La Ville annonce un concours d'architecture et d'ingénierie pour le remplacement du viaduc Van Horne-Rosemont et le réaménagement de ses abords. Communiqué de presse, 19 février, http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=28070>, consulté le 28 février 2017.



Les projets structurants et les nouveaux enjeux



Le Quartier des spectacles La mise en scène d'une centralité culturelle et festive

Sylvain Lefebvre

1. Un territoire riche en histoires et en symboles

Dans le contexte montréalais, le croisement de la rue Sainte-Catherine avec le boulevard Saint-Laurent a longtemps été perçu comme le point focal de l'évolution du cadre bâti du centre-ville. Le boulevard Saint-Laurent à lui seul, au-delà de sa fonction de démarcation entre l'est et l'ouest dans la grille des rues de la ville, s'est transformé et a évolué sous plusieurs formes, mais est longtemps resté la ligne de démarcation et l'axe repère de clivages économiques et socioculturels majeurs entre les communautés anglophone et francophone. La naissance d'une partie du site actuel du Quartier des spectacles (QDS) y prend forme au début des années 1800 avec la venue de plusieurs nouveaux bâtiments commerciaux et, graduellement, d'établissements liés au divertissement (Dumas et Subercaseaux, 2011). En 1865,

le théâtre du Gesù devient le premier édifice culturel dans cette portion du territoire. Le Monument national, quant à lui, première salle de théâtre francophone de taille importante, est inauguré en 1893. Plusieurs incendies et des transformations rapides dans les usages du cadre bâti vont profondément modifier cette partie de la ville dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Alors dénommé «Faubourg Saint-Laurent», ce territoire devient peu à peu une zone où se concentrent des cabarets, des salles de spectacle, des clubs et autres établissements qui profitent de la période de la prohibition aux États-Unis (1919-1933) et du caractère «ouvert» de la ville (Bélanger, 2005; Barrette, 2014). À la fin des années 1940, les établissements de jeu de cet ancien Red Light de Montréal rapportent 40 millions de dollars de plus que les revenus de taxation pour la mairie, et le quartier compte 15 grands clubs et plus de 25 bars-salons (Bélanger, 2005), ainsi que des établissements illégaux associés au crime organisé et à la prostitution. De 1920 à 1940, ce pôle d'activités de divertissement et de spectacles (vaudeville, burlesque, théâtre populaire, effeuilleuses, salles de jeu, etc.) se consolide peu à peu et sera desservi d'abord par le tramway, puis par le métro. Dès les années 1950, la construction du Théâtre du Nouveau Monde et l'aménagement de la Place des Arts en 1963 viennent renforcer la vocation «spectacle» de toute cette partie du centre-ville, et ce, dans la conjoncture de la Révolution tranquille des années 1960. Cette période modifie en profondeur le paysage et le cadre bâti du secteur avec l'établissement du siège social d'Hydro-Québec, la construction du Complexe Desjardins et le campus de l'Université du Québec à Montréal. Plusieurs décisions politiques et économiques sont prises afin de mieux inscrire spatialement la montée en puissance des élites politico-économiques francophones dans les zones centrales de la ville et de donner une nouvelle visibilité à cette affirmation croissante de la culture franco-québécoise. Encore plus à l'est, par exemple, la Place Dupuis, la tour de Radio-Canada, TVA, Télé-Ouébec et bon nombre d'établissements liés à la radio et à la télévision permettent de rééquilibrer le poids économique et culturel du centre-ville, toujours symboliquement scindé entre une partie ouest anglophone et une partie est, davantage francophone. Malgré la multitude de projets et le désir de renforcer le pôle culturel de la Place des Arts, les rues et les rares espaces publics de l'actuel périmètre du Quartier des spectacles souffrent de plusieurs lacunes. En effet, certains grands ensembles architecturaux sont fermés sur eux-mêmes, avec souvent des façades aveugles et sans aucune interaction avec la rue ou l'expérience piétonne (Complexe Desjardins, Place des Arts, Musée d'art contemporain).

Pendant plusieurs années aussi, au gré des spéculations foncières, de multiples espaces vacants hors rue sont réservés au stationnement commercial ou laissés en friche, impropres à toute forme de réappropriation, et le taux de vacance est particulièrement élevé dans l'infrastructure commerciale. Un sentiment d'insécurité est aussi constamment alimenté par l'intervention de certains acteurs qui deviendront ultérieurement les instigateurs du projet QDS, lesquels voient d'un mauvais œil certains «irritants» (prostitution, commerces érotiques, vagabondage, jeunes de la rue, commerce de drogues, etc.), incompatibles selon eux avec un centre-ville propre et attrayant pour les populations locales et les touristes. La fragmentation du tissu urbain et le délabrement du cadre bâti sont au centre des préoccupations urbanistiques (Liégeois, 2009). Une volonté économique et politique émerge alors, et deviendra de plus en plus forte, visant à retisser la trame urbaine, à revitaliser ce chaînon manquant dans l'artère Sainte-Catherine et à redonner une cohérence à l'ensemble du quartier.

2. L'invention d'une nouvelle identité territoriale sur les vestiges d'anciens quartiers

Le projet du Quartier des spectacles émane d'une proposition de l'ADISQ (Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo) présentée en 2002 lors du Sommet de Montréal. Cette proposition repose sur une vision inclusive de la valorisation culturelle d'une vaste zone du centre-ville de Montréal¹. Un an plus tard, la Ville de Montréal crée le Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS), un organisme sans but lucratif réunissant une vingtaine d'acteurs dont des représentants de l'administration municipale, du gouvernement du Québec, des milieux de la culture, de l'éducation, des affaires et de l'immobilier, ainsi que des résidents locaux. Sa mission est d'élaborer une vision consensuelle pour la mise en valeur d'un territoire d'une superficie approximative de un kilomètre carré². Il faut noter toutefois que le président de l'Équipe Spectra, Alain Simard, a dès 1990 qualifié la zone autour du pôle de la Place des Arts de «Quartier des

^{1.} Tenu les 4, 5 et 6 juin 2002, le Sommet de Montréal fut qualifié « d'acte de fondation » de la nouvelle ville et a réuni plus de 3000 personnes provenant d'entreprises, de groupes associatifs et de l'administration municipale qui ont travaillé ensemble dans le cadre de 27 sommets d'arrondissement et de 14 sommets sectoriels pour déterminer des priorités d'action pour le territoire.

^{2.} Le périmètre du Quartier des spectacles est localisé entre les rues Sherbrooke, Saint-Hubert, City Councillors et le boulevard René-Lévesque.

théâtres » pour avancer, dès 2000, que l'intersection des rues Sainte-Catherine et De Bleury a tout ce qu'il faut pour devenir le Times Square de Montréal, mais qu'il est nécessaire auparavant de se débarrasser des petits bâtiments délabrés et sans intérêt, des petits commerces peu valorisants et des espaces de stationnement hors rue (Cha et Diamanti, 2015; Lefebvre, 2002). Avant même la proposition de l'ADISQ, les grands promoteurs culturels et festivaliers affichent une ferme volonté de se réapproprier cette partie du centreville, mais dans une vision plus ou moins claire de sa vocation, qui passera d'une saveur très commerciale à base de divertissement dans la plus pure tradition de Broadway et d'un Times Square montréalais «dysnéifié» à une vision plus sensible et cohérente avec le pôle de la Place des Arts et la culture festivalière et conviviale des événements phares propres à Montréal durant la haute saison touristique.

Pourquoi une telle vision et à ce moment précis de l'évolution historique de toute cette portion de territoire? Malgré les efforts de rééquilibrage entre l'ouest et l'est du centre-ville et les nombreux investissements immobiliers et projets institutionnels qui se succèdent au fil des ans dans la zone à l'est du boulevard Saint-Laurent, toute la partie entre le pôle culturel de la Place des Arts et le Quartier latin (pôle UQAM) demeure une zone urbaine assez déstructurée, avec plusieurs espaces inoccupés, un cadre bâti en état de détérioration avancée, un taux de vacance commercial important et toute une série d'irritants pour les planificateurs bienpensants et les élites économiques et culturelles locales. Ces derniers voient clairement dans cette zone des possibilités de développement immobilier et d'assainissement urbain pour les années subséquentes.

En effet, la présence de la prostitution et de commerces liés au sexe, de jeunes de la rue, le trafic de drogues, les nombreux refuges pour itinérants, etc. empêchent ou ralentissent une réappropriation hygiéniste et moderne de ce chaînon manquant du centre-ville de Montréal. Malgré quelques salles de spectacle et bars emblématiques (Métropolis, Foufounes électriques, Spectrum, etc.), des tensions s'expriment entre les activités croissantes des festivals, des fêtes de rue, des événements festifs et culturels davantage concentrés en haute saison touristique et l'utilisation quotidienne et moins attractive d'un quartier inégal et morphologiquement atypique (architecture variée, logements sociaux de haute densité, espaces vacants, enclavement de certains quadrilatères, faible entretien de certains espaces).

Il n'en faut pas plus pour mobiliser les grands promoteurs des festivals et quelques grands joueurs économiques et institutionnels de la zone pour entamer un processus de réappropriation fonctionnelle et esthétique de ce territoire en mal de valorisation. En effet, le gouvernement du

Québec est à la recherche d'un emplacement pour construire la nouvelle salle de l'Orchestre symphonique de Montréal au moment même où Spectra, l'ADISQ et quelques autres grands acteurs de la scène culturelle et événementielle sont aussi à la recherche de nouveaux locaux. L'UQAM tient également à consolider son parc immobilier et à mieux sécuriser ses espaces semi-publics dans le secteur. Bref, plusieurs circonstances et besoins vont permettre à une poignée d'intervenants de se concerter et de s'allier pour déterminer la destinée d'une grande portion du centre-ville de Montréal. Travaillant main dans la main avec l'administration municipale, ces intervenants profitent des conditions qui sont ainsi réunies pour revitaliser et consolider le dernier territoire du centre-ville présentant un tel potentiel de développement immobilier.

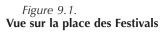
Ce découpage territorial, ce nouveau périmètre, ces nouvelles «frontières» d'un quartier inventé de toutes pièces constituent probablement l'une des meilleures opérations de marketing urbain et de branding territorial que Montréal a jamais connue au cours de son histoire. Beaucoup plus qu'un quartier thématique, le QDS est un périmètre territorial qui chevauche et réinvente des quartiers et des zones préexistants et qui avaient une forte personnalité (Pôle de la Place des Arts, Quartier latin, Faubourg Saint-Laurent, le pôle UQAM, le Red Light, etc.). Il va falloir attendre au moins cinq bonnes années pour faire accepter graduellement aux médias et à la population cette nouvelle entité territoriale, cette nouvelle vocation et signature «spectacle» censée rassembler et assurer un avenir radieux au territoire visé. À coup d'annonces répétées dans la presse écrite et les médias de plusieurs nouveaux projets ensuite modifiés et renouvelés devant se réaliser sous des moutures différentes chaque fois, avec des images et des représentations graphiques et des maquettes toutes aussi alléchantes les unes que les autres, la pertinence d'un Quartier des spectacles fait tout doucement son chemin dans l'opinion publique.

Une maquette géante de toute la zone touchée est construite et présentée en itinérance dans quelques immeubles. Elle permet de mettre en vitrine ce « nouveau » quartier. Le fait le plus marquant de cette longue stratégie d'inscription du QDS dans l'imaginaire collectif est la mise en place d'une signalisation cosmétique (affiches, panneaux, publicités, murales) qui s'intensifie sur tout le territoire, le tout bonifié par un Plan lumière (devenu Parcours lumière) visant à mettre en valeur plusieurs façades, points d'intérêt et attraits du nouveau district. Les points rouges lumineux qui parsèment le cadre bâti et le marquage au sol permettent ainsi de signaler les points d'entrée de plusieurs salles et sites d'intérêt (plus de 20 édifices et lieux stratégiques), mais deviennent surtout la

véritable signature territoriale et esthétique du Quartier des spectacles. Cette revalorisation et cette esthétisation de l'espace ont pour effet de débloquer plusieurs opérations urbanistiques dans les mois subséquents (Barrette, 2014).

Ce n'est qu'en 2007, lors du Rendez-vous 2007: Montréal métropole culturelle, que les trois paliers de gouvernement (Ville de Montréal, gouvernements provincial et fédéral) s'engagent à financer des projets d'envergure pour relancer le plan réalisé par le PQDS, un plan particulier d'urbanisme (PPU) qui sera conforme au Plan d'urbanisme de la municipalité. Cet outil de planification va permettre d'aménager des espaces vacants, des espaces de voirie et des espaces publics avec une signature architecturale et un mobilier urbain distinctifs. Des travaux sont entrepris dans la zone de la Place des Arts, de nouvelles places publiques sont aménagées (la place des Festivals, le Parterre, la promenade des Artistes) et la réalisation de divers projets immobiliers est amorcée (notamment, l'édifice 2-22 et la Maison symphonique de Montréal). C'est la firme privée de consultants Daoust Lestage qui est chargée de réaliser le pôle de la Place des Arts. Le plan d'ensemble est alors structuré de façon à accommoder autant la tenue des grands festivals et méga-événements que celle d'événements plus locaux. L'art public et les arts numériques sont intégrés aux espaces publics et à plusieurs bâtiments, et la polyvalence des aménagements viendra donner le ton aux interventions futures. En 2009 sont inaugurées la Maison du Festival de jazz dans l'ancien édifice Blumenthal, qui sera complètement rénové, ainsi que la désormais célèbre place des Festivals (figure 9.1), véritable épicentre du QDS. En 2011, on construit la Maison symphonique dans le quadrilatère de la Place des Arts, on érige l'immeuble du 2-22 au coin de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent, et on agrandit l'édifice de la Société des arts technologiques boulevard Saint-Laurent. Dans ce Quartier des spectacles d'une superficie approximative de un kilomètre carré, on dénombre aujourd'hui 80 lieux de diffusion, 450 entreprises culturelles, plus de 28 000 sièges, 8 places publiques animées, 40 festivals, 9 façades avec des projections vidéo artistiques et 7000 emplois liés à la culture (Dumas et Subercaseaux, 2011; QDS, 2016).

Aujourd'hui, le Quartier des spectacles rassemble plusieurs espaces et ensembles architecturaux ouverts sur la rue (figure 9.2). Les liens piétonniers ont été favorisés en symbiose avec des espaces publics et semi-publics dédiés à diverses formes d'expression et de diffusion culturelle, festive et commerciale. Le mobilier urbain est soigné et distinctif, et plusieurs éléments (mâts techniques de la place des Festivals, fontaines, kiosques) font référence à la scène et au spectacle. Deux



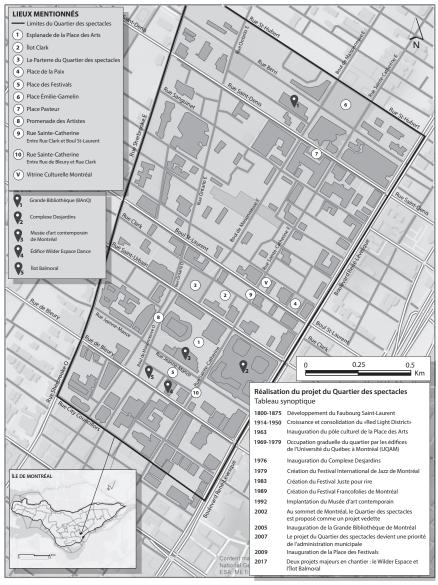


restaurants logés dans des «vitrines habitées» viennent habiller la façade aveugle du Musée d'art contemporain et offrir une expérience unique aux clients et aux passants.

3. Des acteurs et des tensions dans la ville: le Quartier des spectacles comme microcosme des enjeux de la centralité urbaine

La Ville de Montréal est l'acteur le plus déterminant dans l'aménagement du Quartier des spectacles (QDS). Porteuse de ce projet considéré comme stratégique et prioritaire, l'administration locale s'est associée au Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS), cet organisme sans but lucratif devenu le lieu de concertation de la société civile. Ce mode de gouvernance est considéré comme atypique à Montréal puisque, en règle générale, tous les grands projets urbains et les grandes opérations immobilières se réalisent sous la coordination d'acteurs privés (Viel *et al.*, 2012). On confie au PQDS le rôle de promotion du QDS et de gestion technique des installations et équipements publics sur le territoire (mobilier urbain, éclairage, affichage, etc.). De plus, la Ville de Montréal mandate la Société QIM pour la

Figure 9.2. Réalisation du projet du Quartier des spectacles



Source: Réalisée par Mourad Djaballah, GÉOLAB - Département de géographie, UQAM, 2017.

gestion d'une partie du projet³. Cette dernière, créée en 1999, a développé une expertise de gestion de projets et d'aménagement urbain avec le Quartier international de Montréal (QIM) et se positionne depuis dans plusieurs opérations urbanistiques d'envergure. C'est la Société QIM qui mandate la firme Daoust Lestage pour l'élaboration d'une vision d'aménagement.

En avril 2007, la Société QIM a déjà organisé un processus de concertation d'une durée de deux jours conjointement avec le PQDS et des représentants institutionnels, de la culture et du monde communautaire, ainsi que des professionnels en urbanisme et aménagement du territoire afin de faire émerger une vision consensuelle sur les objectifs et grands principes d'aménagement. La résultante de ce travail pose par ailleurs les bases du futur PPU. Certaines critiques s'expriment à l'encontre de cet exercice, puisque la représentativité des acteurs concernés par l'avenir de ce territoire n'est pas tout à fait au rendez-vous (Viel et al., 2012). Les quelque 45 personnes choisies sont toutes des personnes influentes dans leurs organisations respectives et ont la ferme volonté de contribuer au développement de ce quartier. Une telle association sélective des élites locales et des acteurs sociaux possédant un réel pouvoir économique ou politique pour influencer l'avenir de certains projets urbains est symptomatique des processus de planification urbaine des deux dernières décennies (Pinson, 2009). Dans l'analyse des grandes opérations urbaines, ces regroupements d'acteurs sont parfois qualifiés de «coalitions de croissance» (Subra, 2007).

^{3. «}À la suite d'études réalisées en 1997 et à l'initiative de la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Société QIM a été constituée en 1999 afin de doter Montréal d'un quartier prestigieux de classe mondiale: le Quartier international de Montréal (QIM), destiné à accueillir de grandes organisations internationales. La Ville a accepté que ce projet soit réalisé sur son domaine public par un tiers (la Société QIM, désignée comme donneur d'ouvrage délégué), pourvu que les normes municipales soient respectées. Cette initiative s'est traduite par une entente (Société QIM/Ville) et par la préparation d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU) élaboré conjointement (il s'agissait d'une première) avec la Ville de Montréal. La Société QIM s'est aussi vue confier la réalisation du Programme particulier d'urbanisme du secteur Placedes-Arts du Quartier des spectacles (30 hectares), livré en novembre 2007, ainsi que l'avant-projet du Quartier des spectacles, livré en mars 2009. La Ville de Montréal a également mandaté la Société QIM dans le cadre de la réalisation des phases 1B, 2, 3 et 4 du projet du Quartier des spectacles à titre de gestionnaire de projet et pour la préparation des plans et devis d'aménagement. Le projet est toujours en cours de réalisation » (Plaquette «La Société QIM: Organisation et culture d'entreprise», 17 novembre 2014).

En fait de processus participatif, le projet du Quartier des spectacles de Montréal est un exemple de *visioning* (faire émerger une vision) et de *partnering* (le faire dans le cadre d'une démarche collaborative), pour reprendre les termes de Viel *et al.* (2012). En d'autres mots, le QDS bénéficie d'un processus de concertation consensuelle dirigé par une coalition de croissance. Par ailleurs, l'absence d'une intervention de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), chargé de mener des consultations publiques sur certains grands projets urbains dans le contexte montréalais, renforce l'idée d'une ingérence du secteur privé et de certains groupes dominants dans les axes futurs de développement d'un territoire à fort potentiel foncier et de développement immobilier⁴.

À terme, les recommandations de l'OCPM n'ont pas à être respectées par les porteurs de projets, et ainsi, ce ne sont que des éléments représentatifs de l'opinion des participants aux consultations publiques qui peuvent parfois être partiellement intégrés aux versions finales. Son rôle a toutefois été déterminant dans le cas bien précis du projet du Quadrilatère Saint-Laurent porté par la Société de développement Angus (SDA), qui agissait comme promoteur. À l'intersection symbolique de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent, ce projet prévoyait la construction d'un bâtiment de 15 étages avec activités commerciales au rez-de-chaussée et espaces de bureaux pour les autres étages. Cette portion du quadrilatère, où se concentraient des vestiges de l'ancien Red Light montréalais (le Café Cléopâtre, bar d'effeuilleuses au rez-de-chaussée et spectacles burlesques à l'étage) devait donc être expropriée. Une mobilisation citoyenne se manifesta pour préserver ce «patrimoine intangible» et bloquer le processus d'expropriation (Le Bel, 2011). Plusieurs mouvements et pétitions à l'initiative du propriétaire du Café Cléopâtre eurent raison du projet de la SDA, qui recula et abandonna complètement son projet.

Dans un autre registre, il faut noter aussi que certains projets immobiliers d'importance dans le QDS qui semblent être intégrés à la vision d'aménagement et qui devraient être en symbiose avec ce plan n'ont pas été dans les faits cautionnés par plusieurs acteurs clés du PQDS et par la firme privée responsable du PPU. Il s'agit des projets du Complexe Spectrum, de L'Astral et du Quadrilatère Saint-Laurent dont il a été question

^{4.} À noter que l'OCPM est toutefois intervenu pour des opérations ponctuelles sur le territoire du QDS, notamment lors de la révision du plan d'urbanisme en 2004, sur les projets immobiliers Bleury-Mayor (2006), sur le Quadrilatère Saint-Laurent (2009), sur le 2-22 (2009), mais les trois derniers à l'initiative du secteur privé. Sur la vision d'ensemble et les nouvelles vocations privilégiées pour l'ensemble du QDS, la population et la société civile ont été mises devant le fait accompli, les décisions étant déjà bien arrêtées quant à la vocation, la vision et les grands principes d'aménagement.

précédemment. La diversité des acteurs en présence et les intentions cachées de certains propriétaires fonciers et immobiliers ont ainsi rendu difficile l'émergence d'une vision complètement consensuelle sur ce territoire. Et il ne faut pas s'en étonner, compte tenu de la portée hautement stratégique des défis et des potentiels de cette partie du centre-ville. Ces différences et ces tensions pourraient par ailleurs participer à une évolution plurielle et riche dans les formes que prendront les phases ultérieures du développement du QDS (Kenniff, 2015).

Si le Quartier des spectacles n'est pas le seul grand projet urbain montréalais où une coalition de croissance joua un rôle décisif, pour ne pas dire directif, dans la vision et les finalités de l'avenir de tout un quartier, il représente néanmoins l'exemple le plus abouti d'une longue et vaste opération de mise en marché d'un périmètre défini d'abord et avant tout pour son potentiel de développement immobilier et sa mise en valeur festive, ludique et culturelle, le tout dans la plus pure tradition des nouveaux districts culturels et cosmopolites qui caractérisent désormais plusieurs quartiers centraux des grandes villes mondiales.

Depuis la toute première trace de l'idée approximative d'un possible ODS à Montréal (dans un contexte de visions différentes entre 1990 et 2005), il existe aussi une tension entre deux conceptions de quartier ou de district culturel: une première, portée par les promoteurs du projet, axée davantage sur une vocation culturelle, commerciale et touristique, et une seconde, appuyée par le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, orientée sur la mise en valeur de la création d'un art actuel et contemporain et pas uniquement sur sa diffusion et sa mise en scène dans l'espace urbain. L'idée principale sous-tendant cette dernière vision est de mieux équilibrer le secteur festif et ses salles de spectacle avec l'activité artistique réelle menacée par le processus inévitable de gentrification et d'embourgeoisement de ce territoire (Jacob, 2005). Avec la montée en puissance des valeurs foncières et locatives, les ateliers et résidences pour artistes au loyer abordable se retrouveraient fragilisés, ce que les années subséquentes démontreront avec éclat, le tout exacerbé par la multiplication de tours d'habitation de luxe, de logements et propriétés destinés à des clientèles mieux nanties et par une mixité commerciale conséquente avec ces nouveaux résidents.

La mixité socioéconomique, ethnique ou encore fonctionnelle est souvent perçue comme un avantage et une richesse pour ces nouveaux quartiers transformés et revalorisés, mais elle n'est bien souvent qu'une étape dans ce long processus de gentrification (Auclair, 2006). S'il est vrai que cette diversité, ce foisonnement et cette exaltation générée par diverses formes de mixité sont attractifs et suscitent beaucoup d'intérêt dans les premières années de la transformation d'un quartier, ils ne résistent pas

pour autant à l'accroissement progressif des valeurs foncières et locatives. Cet intervalle «créatif et exaltant» n'est qu'une étape de transition, qu'une tranche intermédiaire du processus de gentrification et d'embourgeoisement puisque, en raison de cette diversité et de cette mixité, plusieurs seront amenés tôt ou tard à se relocaliser sous une pression économique croissante.

La perception qu'ont les artistes montréalais du quartier culturel qu'est devenu le QDS est par ailleurs très symptomatique de tendances qu'on remarque dans plusieurs autres quartiers comparables en Amérique du Nord (SOMA à San Francisco, Wicker Park à Chicago, Corktown à Detroit). En effet, le processus de gentrification fait vite fondre cette mixité socioéconomique, et les artistes sont amenés à rechercher de nouveaux environnements plus accessibles économiquement et surtout plus accommodants pour leurs activités:

Un doute subsiste chez les artistes rencontrés quant à la possibilité de concilier l'animation du Quartier des spectacles et les activités qui entourent l'acte de création. Un des artistes visuels l'indique très clairement: «Ça ne donne rien d'avoir un atelier dans le Quartier des spectacles parce que ce n'est pas notre réalité. Les deux démarches ne sont pas compatibles. Tu ne peux pas te promener avec des feuilles de plywood pendant le Festival de jazz» (Poirier, 2015, p. 85).

En participant à l'embellissement plus général du centre-ville de Montréal, en comblant les vides et les espaces vacants par des projets tous aussi audacieux et innovateurs les uns que les autres, en proposant un mobilier urbain et des modules artistiques distinctifs, le Quartier des spectacles participe à la valorisation économique, corporatiste et de plus en plus élitiste d'une certaine centralité culturelle. À l'échelle mondiale, on assiste depuis plusieurs années à la mise en place d'un réseau cosmopolite, exclusif et global de pôles festifs métropolitains qui se caractérisent tous par des espaces publics (et une mise en scène de ces espaces), par une animation culturelle à la fine pointe des technologies visuelles et scénographiques, par des plans-lumière et une réappropriation innovante de plusieurs espaces publics et semi-publics, puis par une mixité commerciale adaptée au tourisme international. Le QDS a déjà gagné sa place dans ce club très sélect qui mise sur les classes « créatives », la culture et la vocation festive des lieux centraux.

4. Un quartier en mouvement: de nouveaux défis d'expansion et de consolidation

Depuis les années 1990, plusieurs villes à l'échelle internationale misent sur la «disneyfication» de certains espaces urbains, sur une forme de thématisation et de mise en scène culturelle, festive ou ludique de lieux

centraux (Zukin, 1995). Cette tendance s'accompagne généralement d'une part croissante du secteur privé dans la planification de ces espaces et d'une marchandisation de l'espace public et de la culture, plus globalement. Les expériences urbaines ainsi proposées peuvent être qualifiées d'aseptisées et de contrôlées, ce qui est assurément le cas avec le Quartier des spectacles de Montréal (Poirier, 2012). Les aménagements proposés dans le QDS ont un rôle d'animation et misent essentiellement sur l'interactivité et «l'expérience» proposée aux passants et usagers du quartier. Il existe donc un fossé entre la réalité proposée et vécue dans le QDS et la mission du PQDS, qui se targue de créer un pôle dynamique de création et d'innovation et un lieu de célébration de l'art public. En effet, les artistes montréalais ne peuvent s'approprier de façon improvisée ou spontanée les espaces publics ou semi-publics dans le périmètre ordonné et régulé du QDS. Il n'y a pas lieu pour des artistes locaux de s'approprier cet espace central stratégique et «régimenté» par les élites locales dans une liberté artistique et citoyenne qui se voudrait totale et à échelle humaine (Poirier, 2012).

On comprendra aussi que l'initiative du QDS s'inscrit dans un courant aménagiste et de politique urbaine empruntant beaucoup aux travaux de Richard Florida (2002, 2005), pour qui la culture ou les pôles culturels participent au développement des villes créatives et des villes intelligentes. La culture vue comme un vecteur important du développement économique et de la vitalité d'une métropole devient ainsi un prétexte à la thématisation territoriale, à la fabrication de districts distinctifs et à celle de nouvelles signatures territoriales. Pour le QDS, cette conception de la culture comme un cadre de vie et moins comme un segment de l'activité économique permet une meilleure symbiose avec certaines forces dominantes dans les espaces urbains centraux (Lussier, 2015).

Certainement plus adapté à la foule qu'au(x) public(s), l'aménagement du Quartier des spectacles procède d'une double réappropriation de la centralité et du centre-ville de Montréal par un processus de labellisation territoriale et de conquête des espaces publics qu'une mobilisation événementielle, sensationnelle et récréative de la création artistique vient structurer (Ambrosino, 2012, p. 4).

Bénéficiant déjà d'une reconnaissance mondiale quant à la qualité de ses aménagements, au caractère polyvalent et interactif de ses espaces publics, à la qualité de son architecture et de son mobilier urbain, mais surtout à sa grande efficacité pour accueillir et dynamiser les grands festivals et autres événements culturels et ludiques dans plusieurs espaces publics et semi-publics, le Quartier des spectacles est véritablement devenu une vitrine et un objet de fierté pour plusieurs acteurs locaux et la population en général. Plusieurs autres projets verront le jour, et la réhabilitation

du quartier se poursuivra vraisemblablement dans les prochaines années. La première phase du pôle de la Place des Arts ayant atteint un stade avancé de son développement, la deuxième phase portera davantage sur le Quartier latin et le pôle UQAM. Elle aura pour défi de prolonger et de diversifier ce type de développement urbain vers la portion est du territoire.

Dès 2017, deux nouveaux chantiers urbains viendront consolider la partie ouest du QDS. Pour le premier projet, les Grands Ballets canadiens auront de nouveaux locaux dans un immeuble inoccupé de 11 étages situé rue Sainte-Catherine, qui deviendra le Wilder Espace Danse. On y retrouvera aussi l'Agora de la danse, l'École de danse contemporaine de Montréal et le laboratoire de danse Tangente, de même que des bureaux du ministère de la Culture et des Communications du Québec, du Conseil des arts et des lettres du Québec et de la Régie du cinéma. Le cabinet d'architectes Lapointe Magne sera responsable de l'intégration de ce bâtiment à la signature distinctive du QDS. Le deuxième projet, quant à lui, concerne l'Office national du film (ONF), qui sera logé en 2018 dans un nouvel édifice de 13 étages, l'Îlot Balmoral, un chantier de 11 millions de dollars de la Société d'habitation et de développement de Montréal (Barlow, 2016). Le cabinet d'architectes Provencher Roy sera responsable de ce deuxième chantier et, encore ici, le traitement architectural et le design d'ensemble permettront de respecter la dimension d'ouverture, de fluidité des déplacements piétonniers dans un contexte d'animation ludique et commerciale.

Malgré l'annonce de ces nouveaux projets, il subsiste des tensions et des discontinuités sociospatiales dans le périmètre du QDS. Les refuges et établissements qui offrent des services et du soutien aux itinérants et autres usagers marginalisés de la rue sont là pour rester. L'annonce de plusieurs projets de tours d'habitation de luxe viendra aussi renforcer une nouvelle population résidente plus fortunée. L'achalandage touristique s'est consolidé dans le pôle de la Place des Arts, et celui de la place Émilie-Gamelin sera vraisemblablement en croissance dans les prochaines années. Les principales artères commerciales s'adaptent rapidement aux nouvelles clientèles résidentielles et transitoires, et participent au caractère ambivalent du QDS dans ses contradictions, ses paradoxes et ses usages variés et concurrentiels de l'espace (Kenniff, 2015).

Le projet du Quartier des spectacles et son évolution, c'est d'abord la résultante d'un long processus de concertation, d'un long exercice de marketing urbain et de « mise en marché » d'un périmètre fabriqué de toutes pièces, malgré la profondeur historique de certaines portions de ce périmètre (le pôle culturel de la Place des Arts et l'ancien Red Light). C'est aussi une grande opération urbanistique qui témoigne parfaitement de l'évolution des modalités politico-administratives en matière de planification territoriale dans les quartiers centraux de la métropole. Faire de

l'urbanisme et des grands projets urbains à Montréal, c'est désormais accepter le poids important du secteur privé et des élites politiques dans des coalitions de croissance conçues pour faire la promotion des projets, améliorer leur acceptabilité sociale et en retirer les bénéfices fonciers et économiques conséquents, tant pour leurs propres intérêts que pour l'image de la ville. Cette culture d'une planification urbaine à la pièce, *ad hoc*, morcelée, encourage la multiplication de zones spéciales, districts et autres quartiers thématiques. Des microterritoires aux identités fortes en émergent parfois et viennent figer des symboles forts et des repères identitaires pour la ville centrale, et ce, pendant plusieurs années. Le Quartier des spectacles de Montréal s'inscrit résolument dans cette dernière catégorie.

Bibliographie

- Ambrosino, C. (2012). «Ces esthétiques qui fabriquent la ville», dans J.-J. Terrin (dir.), *La ville des créateurs*, Saint-Étienne, Parenthèses, p. 180-199.
- Auclair, E. (2006). «Comment les arts et la culture peuvent-ils participer à la lutte contre les phénomènes de ségrégation dans les quartiers en crise?», *Hérodote*, vol. 3, nº 122, p. 212-220.
- Barlow, J. (2016). «Les architectes s'amusent», L'Actualité, 15 mai, p. 58-59.
- Barrette, Y. (2014). «Le Quartier des spectacles de Montréal: la consolidation du spectaculaire», *Téoros*, vol. 33, nº 2, p. 1-14.
- Bélanger, A. (2005). «Montréal vernaculaire/Montréal spectaculaire: dialectique de l'imaginaire urbain», *Sociologie et sociétés*, vol. 37, nº 1, p. 13-34.
- Cha, J. et E. Diamanti (2015). «En marge du Quartier des spectacles: tensivité et trajectoires opposées du Spectrum et du Café Cléopâtre», dans S. Harel, L. Lussier et J. Thibert (dir.), Le Quartier des spectacles et le chantier de l'imaginaire montréalais, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 29-66.
- Dumas, Y. et M.I. Subercaseaux (2011). «Le Quartier des spectacles de Montréal, au cœur du développement culturel québécois», dans ICOMOS (dir.), *Le patrimoine, moteur de développement, Actes du symposium scientifique de la 17e Assemblée générale de l'ICOMOS*, Paris, ICOMOS France, p. 639-647.
- Florida, R. (2002). The Rise of the Creative Class. And How It's Transforming Work, Leisure and Everyday Life, New York, Basic Books.
- Florida, R. (2005). Cities and the Creative Class, New York, Routledge.
- Jacob, L. (2005). «Spectacles spécifiques: critique, assomption et régression du spectaculaire dans le système de l'art contemporain», Sociologie et sociétés, vol. 37, nº 1, p. 125-150.
- Kenniff, T.-B. (2015). «Éloge de l'ambivalence: réflexion sur l'espace dialogique du Quartier des spectacles», dans S. Harel, L. Lussier et J. Thibert (dir.), *Le Quartier des spectacles et le chantier de l'imaginaire montréalais*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 117-156.

Le Bel, P.-M. (2011). «Choc des mémoires collectives et espaces thématiques dans ce qui reste du Red Light montréalais», Globe: Revue internationale d'études québécoises, vol. 14, nº 1, p. 197-213.

- Lefebvre, S. (2002). «Faut-il un Broadway montréalais?», La Presse, 17 août, p. A13.
- Liégeois, L. (2009). «Espace labyrinthique et contrainte: quelles stratégies d'aménagement pour les espaces publics?», *Géographies et culture*, n° 70, p. 37-56.
- Lussier, M. (2015). «Le quartier comme production culturelle: du développement économique municipal au développement culturel des quartiers à Montréal», *Canadian Journal of Communication*, vol. 40, n° 2, p. 315-332.
- Pinson, G. (2009). Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Poirier, J. (2012). «L'expérience du Quartier des spectacles», *Inter: art actuel*, nº 111, p. 70-73.
- Poirier, J. (2015). «Tu ne peux pas te promener avec des feuilles de *plywood* pendant le Festival de jazz», dans S. Harel, L. Lussier et J. Thibert (dir.), *Le Quartier des spectacles et le chantier de l'imaginaire montréalais*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 77-93.
- Quartier des spectacles (QDS) (2016). Site Internet, <www.quartierdesspectacles. com>, consulté le 19 janvier 2017.
- Subra, P. (2007). Géopolitique de l'aménagement du territoire, Paris, Armand Colin.
- Viel, L., G. Lizarralde, F.A. Maherzi et I. Thomas-Maret (2012). «L'influence des parties prenantes dans les grands projets urbains. Les cas du Quartier des spectacles de Montréal et de Lyon Confluence», *Cybergeo: European Journal of Geography*, Document 206, http://cybergeo.revues.org/25310>, consulté le 19 janvier 2017.
- Zukin, S. (1995). The Cultures of Cities, New York, Blackwell.





Le QI de Montréal Quartier de l'innovation ou Quartier imaginaire?

Richard Shearmur

n 2013, l'École de technologie supérieure (ÉTS) et l'Université McGill lançaient officiellement un projet pour créer un quartier de l'innovation montréalais, à l'image de ceux qui existent déjà dans des villes comme Barcelone sous le nom de 22@Barcelona (Casellas et Pallares-Barbera, 2009) ou Boston (Innovation District), mais qui s'en distingue, car ce sont les universités, et non la Ville, qui en sont les instigatrices.

Le Quartier de l'innovation montréalais, qui a une présence virtuelle forte, est plus difficile à cerner sur le terrain, à l'instar, selon certains, de celui de Boston (Martin, 2016). Ses contours géographiques sont flous: centré sur Griffintown, une friche industrielle directement au sud du centreville qui, depuis une dizaine d'années, connaît un développement rapide

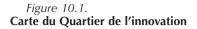
de copropriétés, il s'étend, selon les documents que l'on consulte, à l'est jusqu'à la Cité du multimédia (enjambant donc le chemin de fer et l'autoroute Bonaventure), et à l'ouest vers Petite-Bourgogne, voire Saint-Henri¹ (figure 10.1).

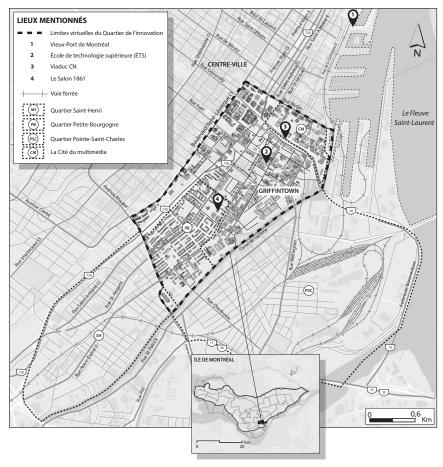
Dans ce chapitre, nous ferons d'abord un survol de l'histoire de Griffintown, car c'est dans cette portion du Quartier de l'innovation que se concentrent les principales possibilités de développement immobilier et urbain. Dans un deuxième temps, nous retracerons la montée en puissance de l'attractivité de ce site – qui se trouve aux abords du centre-ville et du canal de Lachine – à des fins de développement immobilier. Nous décrirons ensuite, pour cette même période, les projets de développement de l'ÉTS. Finalement, nous présenterons l'idée à l'origine du Quartier de l'innovation – d'abord l'idée générique, puis son application plus ou moins concrète dans et autour de Griffintown.

1. Griffintown: un bref historique

Griffintown – nom que l'on doit à Mary Griffin, qui fait l'acquisition vers 1800, dans des circonstances douteuses, du bail emphytéotique du Fief Nazareth (Barlow, 2009) – est une zone située en contrebas de l'actuel centre-ville de Montréal, à l'ouest du Vieux-Port et à l'embouchure du canal de Lachine. Au début du XIXe siècle, cette zone est une banlieue, aux abords de terres agricoles appartenant aux Sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Ces terres ont cependant du potentiel, car elles sont situées le long de l'axe envisagé pour l'aménagement du canal de Lachine: la construction de ce canal, projetée depuis plus d'un siècle, débute finalement en 1821 et est complétée en 1825.

^{1.} Les limites précises de Griffintown – le cœur du QI, même si ce dernier le dépasse – sont un peu floues. Cela dit, elles correspondent en gros à celles données par Frank Hanley, conseiller municipal et parlementaire pour le district de St. Ann, en 1961 (Barlow, 2009, p. 226). Selon lui, Griffintown est compris entre les rues de la Montagne, Windsor (l'autoroute Ville-Marie), McGill et le canal de Lachine. Pour certains, Griffintown irait jusqu'à Guy au niveau du canal de Lachine, et sa limite remonterait Guy, puis la rue Notre-Dame pour reprendre de la Montagne. Le Faubourg des Récollets fait donc partie du Griffintown historique, mais en a été scindé par le viaduc ferroviaire, puis par l'autoroute. Par ailleurs, le Griffintown du PPU de 2013 ne s'étend pas jusqu'à l'autoroute Ville-Marie, s'arrêtant plutôt à la rue Notre-Dame. Il est bordé par l'autoroute 10, le canal, et par le boulevard George-Vanier, bien plus au sud-ouest que ses limites historiques.





Source: Réalisée par Mourad Djaballah, GÉOLAB - Département de géographie, UQAM, 2017.

Dès ses débuts, le quartier Griffintown accueille des populations pauvres: les terres sont inondables et, du moins aux débuts, sont assujetties aux droits seigneuriaux, ce qui décourage l'établissement de populations aisées tout comme l'investissement de la part des locataires et promoteurs (Barlow, 2009). Jusqu'aux années 1840, et malgré l'ouverture du canal, Montréal est principalement une ville commerciale exportatrice de matières premières (Lewis, 1991). C'est entre 1840 et 1870 qu'a lieu son essor industriel, qui se décline le long du canal de Lachine, à Pointe-Saint-Charles, ainsi qu'à Griffintown. Ce dernier quartier demeure toutefois autant résidentiel qu'industriel, abritant plus de petites fabriques artisanales que de

grandes manufactures, à la différence de Pointe-Saint-Charles (et le long du canal), où sont localisées les plus grandes fabriques (Lewis, 1991, p. 176). Ainsi, les grandes entreprises s'installent aux abords du canal de Lachine, le long du fleuve Saint-Laurent vers l'est et, de plus en plus, le long du chemin de fer qui remonte l'axe du boulevard Saint-Laurent.

Ces quartiers ouvriers, bien qu'étant souvent dominés par des familles de même origine, sont tous assez mixtes. Lauzon (2014), décrivant l'histoire sociale et économique de Pointe-Saint-Charles (quartier limitrophe de Griffintown, au sud du canal de Lachine), montre comment celui-ci était composé d'une mosaïque de familles d'origine française, anglaise, irlandaise et, plus tard, de l'Europe de l'Est; l'idée que ce quartier serait uniquement peuplé d'habitants d'origine anglaise est erronée. De manière semblable, bien que les Irlandais catholiques dominent à Griffintown, surtout durant la seconde moitié du XIXe siècle, voire jusqu'aux années 1940, le quartier abrite aussi des familles catholiques francophones, des familles protestantes anglophones et, de plus en plus, de nouveaux immigrants (Trigger, 2002; Barlow, 2009; MacLeod, 2013). Par ailleurs, même si beaucoup de familles ouvrières modestes habitent le quartier, il s'y développe aussi une petite classe moyenne (Barlow, 2009).

Le quartier amorce son déclin entre les années 1920 et 1940, déclin qui s'accélérera entre 1940 et 1970. Plusieurs facteurs sont évoqués pour expliquer ce repli: l'écrasement, en 1944, au cœur du quartier, à l'angle des rues Shannon et Ottawa, d'un bombardier qui venait de décoller de Dorval (Barlow, 2009; Gasior, 2007); la construction du viaduc du CN (Canadien National), qui scinde le quartier en deux vers la fin des années 1920; l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent en 1959, qui sonne le glas non seulement de ce quartier, mais de l'ensemble du complexe industriel le long du canal de Lachine. Quoi qu'il en soit, la population de Griffintown décline rapidement après cette période, passant, selon Barlow (2009), de 4858 en 1950 à 2686 habitants en 1961, et à 840 en 1971. Par ailleurs, la population irlandaise y résidant semble diminuer encore plus rapidement: de plus de 6000 personnes en 1911, elle passe à 1400 en 1951 et à seulement 250 en 1971 (Barlow, 2009). De façon générale, ces événements précis s'inscrivent dans une tendance lourde où on remarque un déplacement général des emplois industriels vers les banlieues, conséquence – dès les années 1920 (Lewis, 2000) et surtout après la Seconde Guerre mondiale – du développement du camionnage, de la construction de routes et du déploiement du réseau hydro-électrique, et où se produit un exode des ouvriers, pour qui les logements disponibles à Griffintown – relativement mal construits et souvent peu desservis en services de base - ne sont plus, surtout après la guerre, adéquats.

Un élément important, survenu sur le tard, mais qui sonne le glas du quartier déjà en déclin, est son zonage, en 1963, comme quartier industriel léger. Cette décision prise par l'administration Drapeau a pour effet d'empêcher toute construction de nouveaux immeubles d'habitation et encourage, à la grande époque des rénovations urbaines (Drouin, 2012), le démantèlement de bâtiments jugés insalubres au profit de parcs de stationnement ou de bâtiments d'entreposage ou de l'industrie légère.

Entre 1970 et la fin des années 1990, le quartier devient donc essentiellement une friche industrielle. Certes, il y subsiste une petite population (on dénombre 360 résidents dans le secteur de recensement 0070.00 en 1996), quelques entreprises de stockage ou de services (p. ex. réparation automobile) et quelques personnes y habitent de longue date (Fleming, 2015; Gasior, 2007). On y trouve aussi une population marginalisée (des sans-abris), ainsi que quelques ateliers d'artistes ou de création (Fleming, 2015). Cependant, la qualité des bâtiments est bien moindre que celle des anciens hangars industriels à proximité du Vieux-Port, et la plupart des créateurs à la recherche de locaux abordables évitent Griffintown: au début du XXIe siècle, Bellavance et Latouche (2008, p. 252) relèvent une concentration de locaux d'artistes dans le Vieux-Port, mais très peu de l'autre côté de Bonaventure, dans Griffintown. Lorsque Benali (2012) théorise la reconversion de friches industrielles, Griffintown est cité en exemple; en 2016, quelle que soit la communauté vivant à Griffintown, ses racines ne remontent pas loin. Elle a pour l'essentiel disparu au début des années 1990, victime de grandes tendances économiques, de l'attraction de la banlieue, de décisions urbanistiques et du marasme économique que Montréal a vécu durant les années 1980 et 1990. Ce marasme permet à ce site assez exceptionnel, situé à 15 minutes à pied du cœur de la ville, de rester en friche.

Il est important de souligner que Griffintown, bien qu'au cœur du Quartier de l'innovation, n'en constitue pas l'entièreté: vers le sudouest, le quartier est limitrophe de la Petite-Bourgogne, quartier qui a sa propre histoire, distincte de celle de Griffintown. De même, au nord-ouest de Griffintown, au nord de la rue Notre-Dame, se situent des zones résidentielles issues d'une série de rénovations urbaines des années 1970, dont plusieurs habitations à loyers abordables. Ces quartiers, réputés comme faisant partie du Quartier de l'innovation (qui englobe un large territoire délimité par la rue Atwater [quartier Saint-Henri], le boulevard René-Lévesque [Ville-Marie], la rue McGill [Vieux-Port] et le canal de Lachine), ne forment pas un tout homogène. Comme nous allons le voir, c'est là une des faiblesses du Quartier de l'innovation: sa géographie ne correspond pas à celle de l'histoire de la ville ni à l'identité des personnes qui y vivent.

2. Griffintown: deux histoires de renaissance

Vers le milieu des années 1990, Griffintown amorce sa renaissance dans un contexte où Montréal, qui stagne économiquement depuis le début des années 1980, renoue enfin avec la croissance, ses transformations structurelles, aussi bien économiques que politiques, ayant été assimilées (Coffey et Polèse, 1999).

La première renaissance de Griffintown est une renaissance institutionnelle. En 1994, l'École de technologie supérieure (ÉTS), université axée sur la formation d'ingénieurs en proche synergie avec le milieu économique, acquiert l'ancienne usine d'embouteillage de la brasserie Dow, située au 1110, rue Notre-Dame, aux portes de Griffintown, à l'intersection de la rue Peel (Vallée, 2005). Son nouveau bâtiment est inauguré en 1997, et Griffintown, alors en friche, devient un quartier universitaire! L'ÉTS acquiert cette année-là d'autres terrains (le quadrilatère Peel, William, Shannon et Ottawa) et y construit des résidences pour 400 étudiants. En 2001, un terrain supplémentaire est acquis, au nord de la rue Notre-Dame, et un nouveau bâtiment abritant l'administration, la Coop, un restaurant, ainsi qu'un centre sportif est construit. Puis, en 2005, l'agrandissement du pavillon original est enclenché. L'ÉTS s'est constituée une réserve foncière comprenant le quadrilatère délimité par les rues Peel, Notre-Dame, William et de la Montagne, dans lequel viennent d'être achevés (en 2016) de nouvelles résidences étudiantes, un centre de services ainsi qu'un supermarché. Ce que l'on peut appeler le «complexe ÉTS» s'étend dorénavant le long de la rue Notre-Dame, à partir de Peel et vers le sud-ouest, participant à la revitalisation de la rue Notre-Dame comme artère commerciale de quartier desservant à la fois l'ÉTS, les zones résidentielles au nord-ouest de Notre-Dame et, de plus en plus, les résidents des nouvelles tours d'habitation en copropriété qui se déploient à quelques centaines de mètres au sud vers le canal. La rue Notre-Dame devient aussi, de plus en plus, une destination pour les Montréalais en quête de restaurants branchés, au point où le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest était sur le point, à la fin de 2016, d'adopter un règlement qui en limiterait l'installation dans ce secteur, dans le but de préserver, en partie du moins, la vocation commerciale locale de la rue².

La deuxième renaissance du quartier, qui a lieu quasiment au même moment que sa renaissance institutionnelle, est sa renaissance immobilière (figure 10.2). En effet, depuis la fin des années 1990, il devient

Le Projet de règlement – résolution CA16 22 0349, 28 sept. 2016, arrondissement Sud-Ouest – se trouve à l'adresse suivante: http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RESTOSND_2016_09_28_SOMMAIRE.PDF, consulté le 19 janvier 2017.

Figure 10.2.

Habitations Sainte-Anne*, rue de la Montagne, démolies pour faire place à des habitations en copropriété



* Parmi les rares résidences à Griffintown qui précèdent le foisonnement de nouvelles tours d'habitation vers la fin des années 2000 figuraient les Habitations Sainte-Anne, une coopérative résidentielle fondée dans les années 1970 dans un immeuble patrimonial. Menacées d'expropriation en 2008 (projet Devimco), mais finalement sauvées grâce à leur caractère historique, leur sursis aura été de courte durée. En avril 2016, lorsque des fondations profondes furent creusées pour une nouvelle tour d'habitation en bordure de la propriété, un affaissement de terrain a endommagé la coopérative, et le bâtiment a dû être rasé pour des raisons de sécurité.

évident pour certains promoteurs immobiliers que l'amélioration du contexte économique montréalais va entraîner une demande accrue de logements, surtout dans et autour du centre-ville. C'est un phénomène qui s'observe à l'échelle du continent: les centres-villes, délaissés au profit de la banlieue dans les années 1950 à 1980, sont de nouveau attrayants pour une certaine catégorie de personnes, souvent de jeunes professionnels relativement aisés (Gratz et Mintz, 1998; Birch, 2002). Griffintown, à quelques encâblures à peine du centre-ville, est particulièrement bien localisé, et son développement est d'autant plus logique que la Cité du multimédia, à quelques mètres sous les viaducs ferroviaire et autoroutier³, est en plein développement.

Le viaduc autoroutier a été démonté durant l'été 2016; le viaduc ferroviaire constitue encore une barrière imposante entre Griffintown et la Cité du multimédia.

Dans ce contexte, et avec l'avantage du recul, il est peut-être même surprenant que le premier projet d'envergure portant sur le redéveloppement de Griffintown n'ait pas été proposé avant 2007. C'est la société Devimco, qui, après avoir acquis des terrains au début des années 2000, propose un développement très important, un « mégaprojet résidentiel et commercial» combinant 3860 unités résidentielles, 90 000 m² de centre commercial, une salle de spectacle, 19 000 m² de bureaux ainsi que 5000 places de stationnement (Lévesque, 2007; Lessard, 2008). L'histoire de ce projet mérite un chapitre à elle seule: il semble assez clair que la Ville était au courant du projet – du moins dans ses grandes lignes – bien avant son annonce, une version ayant été présentée dès 2006 au Comité d'architecture et d'urbanisme (Lessard, 2008). Le projet de 2007, qui fit l'objet de consultations jugées bâclées (Lévesque, 2008; Friede, 2015), avait déjà été révisé avant sa présentation.

Malgré les décrets d'expropriation promulgués, le projet ne verra pas le jour dans tout son faste, en partie à cause des turbulences financières de 2008-2010, et en partie à cause de la levée de boucliers de la «communauté». C'est ici, d'ailleurs, que l'histoire devient floue, car il n'est pas évident d'identifier ladite communauté qui se serait opposée au projet. En effet, comme nous l'avons vu ci-dessus, le quartier était en friche, avec une très petite population. Il n'est pas plus facile de déterminer le patrimoine bâti qu'on aurait pu vouloir préserver, car à la suite des ravages des politiques urbaines des années 1960 et 1970 et en raison de la piètre qualité de beaucoup des constructions originales, très peu de bâtiments patrimoniaux existent alors dans le quartier de Griffintown; même les défenseurs du patrimoine ont du mal à définir ce qu'il est important de préserver à Griffintown, hormis la trame urbaine (Lessard, 2008).

Cependant, en marge du projet Devimco, et plus rapidement dès que celui-ci est définitivement abandonné en 2009 (Corriveau, 2009), une pléthore d'autres projets d'habitations en copropriété voit le jour. Ces habitations n'ont pas fait l'objet de planification globale, mais ont plutôt été construites à la pièce sur des terrains disparates. Le seul projet ayant réellement fait l'objet de planification est celui des Bassins du Havre, ancien site de la Société immobilière du Canada. Pendant cette période, c'est-à-dire depuis 2005 environ, les bâtiments industriels de Griffintown, tout comme les bâtiments commerciaux de la rue Notre-Dame, sont devenus attractifs pour les restaurants, bars et autres clubs à la mode.

Avant de porter notre attention sur le Quartier de l'innovation, il est intéressant de souligner qu'une des voix qui s'est fait entendre dans «le tintamarre de voix discordantes qui s'élèvent au sujet du mégaprojet de Griffintown» (Laroche, 2008) est celle de la communauté irlandaise. Cette communauté, qui depuis les années 1940 a délaissé le quartier, a commencé,

depuis les années 1990, à en faire un lieu de mémoire. Selon Barlow (2009), l'imaginaire irlandais redore le blason du quartier, et une certaine partie de la communauté y projette la nostalgie d'un monde révolu et d'une communauté qui aurait été en harmonie avec elle-même (Gasior, 2007; MacLeod, 2013). Ce quartier imaginaire (QI!) a façonné une partie du discours dédié à la conservation du patrimoine bâti de Griffintown, patrimoine bâti, nous l'avons dit, plutôt maigre lorsqu'on le confronte aux faits.

3. Et l'innovation dans tout cela?

3.1. Une innovation urbanistique?

Parmi les documents parcourus pour rédiger ce chapitre, la première mention d'innovation qui est faite en lien avec Griffintown se trouve dans un article de Flavie Halais (2008) paru dans le journal étudiant indépendant de Concordia, *The Link*. Elle y mentionne que le débat entourant le projet de Devimco a montré que « non seulement Griffintown mérite mieux, mais que cet espace énorme qui occupe une localisation stratégique sur la carte montréalaise serait l'opportunité rêvée d'entreprendre un projet urbain innovant ». Sans en faire mention directe, elle semble avoir lu la lettre ouverte parue dans *Le Devoir*, le 26 avril 2008, rédigée par Dominique Laroche et signée par plusieurs architectes et urbanistes, ainsi que par le Comité pour le sain développement de Griffintown. Cette lettre, qui déplore le projet pharaonique de Devimco, axé sur l'automobile et le commerce, souligne l'importance stratégique de Griffintown: «La relance de Griffintown est en réalité une occasion historique de positionner Montréal avantageusement dans le fort courant international du développement urbain durable. »

Prenant pour exemple certains nouveaux quartiers (comme le quartier Bo01 à Malmö, en Suède) axés sur l'humain, le développement durable, les transports actifs – bref, construits sur la base de principes urbanistiques et architecturaux innovants et durables –, ils appellent Montréal à prendre en main le développement du quartier. Le Plan particulier d'urbanisme (ou PPU) de Griffintown, paru en 2013 (Ville de Montréal, 2013), tente effectivement d'y imposer une logique urbanistique innovante et durable, mais les cinq années qui vont s'écouler entre l'appel de 2008 et le dépôt du PPU en 2013 voient pulluler les tours d'habitation en copropriété sans grande cohérence et sans souci de leur insertion dans le quartier ou dans l'agglomération plus large: «*Too little too late*⁴», selon les experts interrogés par *The Gazette* (Friede, 2015).

^{4. «}Trop peu, trop tard.»

3.2. Le Quartier de l'innovation

La création du Quartier de l'innovation (QI) – proposé en 2009 par l'ÉTS, à laquelle s'est jointe l'Université McGill en 2010⁵, et inauguré en 2013 – a rajouté un acteur aux dynamiques de gouvernance déjà complexes du quartier. Mais qu'est-ce que le QI? Selon Damien Silès, son directeur,

c'est une *Silicon Valley made in Montreal*, avec le savoir-faire universitaire de Montréal, première ville étudiante au niveau du Canada – 220 000 étudiants – et le savoir-faire sur quatre points très importants qui sont: l'industriel-économique, socioculturel, urbanisme ainsi que formation et recherche (Dieul, 2015).

Pour comprendre de quoi ce quartier relève, et à quoi fait référence M. Silès, il est utile de faire un détour par quelques aspects théoriques de la géographie économique et urbaine.

Lors de la crise économique du début des années 1980, crise qui voit disparaître des pans entiers de l'industrie manufacturière en Occident, et qui enclenche une crise structurelle durable à Montréal, plusieurs chercheurs remarquent que certains territoires ont su néanmoins tirer leur épingle économique du jeu (Benko et Lipietz, 1992). Ces territoires ont en commun la forte présence de petites entreprises, une culture locale de coopération, des institutions flexibles et une forte propension à innover, c'est-à-dire à s'adapter aux demandes du marché en modifiant produits, procédés ou manières de faire. Au même moment, les pays occidentaux, qui se retrouvent dépourvus face à la compétition accrue de la part des pays en voie de développement, mettent de plus en plus l'accent sur l'innovation comme stratégie industrielle: il ne s'agit plus alors de favoriser des innovations incrémentales pour s'adapter au marché, mais de soutenir des percées technologiques et de propriété intellectuelle permettant aux industries occidentales de rester compétitives dans des marchés de plus en plus mondialisés.

Durant les années 1990 et 2000, ces deux types d'innovation, et ces deux échelles, sont amalgamés dans un discours général – mais sans trop de substance – promouvant la nécessité d'innover. On admet de plus en plus que l'innovation est facilitée, voire produite par la proximité physique entre acteurs, sans vraiment opérer de distinction entre les types d'innovation qui seraient ainsi générés. Selon Porter (1998), Florida (2002) et Jane Jacobs (1970) – pour ne nommer que ceux-là –, la concentration spatiale d'acteurs économiques dans des lieux restreints encouragerait leur interaction, le foisonnement d'idées, et mènerait à la créativité et à l'innovation.

^{5.} Concordia s'est jointe au projet depuis son inauguration en 2013.

À partir d'exemples particuliers, comme ceux du milieu créatif de New York (Currid, 2007) ou de la Silicon Valley (Etzkowitz, 2013), on généralise l'idée que la proximité physique entre acteurs est importante pour l'innovation. On embrouille ainsi les mécanismes causaux: partant du constat que l'innovation semble émaner de concentrations d'acteurs innovants, on pense que le fait de concentrer spatialement des acteurs est susceptible d'entraîner l'innovation. Ce n'est évidemment pas la même chose: ce n'est pas parce que l'innovation émane parfois de concentrations d'acteurs que la concentration en est la cause, ni que toute concentration, quelle qu'en soient les dynamiques, mènera à l'innovation.

Il serait trop long, ici, de décortiquer ces idées. Il suffit de faire remarquer qu'un nombre croissant de chercheurs remettent en cause ces processus. Déjà, en 1997, Suarez-Villa et Walrod ont montré qu'à Los Angeles, les entreprises innovantes n'avaient pas de velléité particulière de se localiser dans des quartiers «innovants». Plus tôt, en 1992, la géographe Doreen Massey avait aussi constaté que les entreprises localisées dans des parcs technologiques (les quartiers d'innovation des années 1990) n'interagissaient pas avec les autres acteurs locaux (Massey, Quintas et Wield, 1992), constat réitéré par Huber en 2012. Shearmur (2012) fait le tour de ces arguments qui remettent en question l'idée qu'il y a un lien nécessaire ou privilégié entre proximité physique et innovation.

Nonobstant ces réserves, l'idée que la concentration spatiale d'acteurs favoriserait l'innovation a séduit beaucoup de décideurs locaux : la création de parcs technologiques (années 1990), de *clusters* et de systèmes locaux d'innovation (années 2000), et de quartiers d'innovation (années 2010) est une politique réalisable à l'échelle locale et permet de justifier des interventions urbaines, quelles qu'en soient les retombées réelles en fait d'innovation et de développement économique.

C'est dans ce contexte, donc, que les quartiers d'innovation prennent leur essor. Un rapport récent du Brookings Institute (Katz et Wagner, 2014) décrit de quoi il s'agit. Le rapport souligne ce qui distingue ces quartiers (en pleine ville) des parcs d'affaires high-tech (plutôt en banlieue), notamment leur plus grande diversité d'activités, à la fois économiques, résidentielles et de loisir. Le caractère urbain des quartiers d'innovation fait d'eux des zones plus diversifiées que les parcs d'affaires: un quartier d'innovation doit être à la fois un milieu d'affaires, un milieu de vie et un milieu culturel. De tels quartiers sont censés être attractifs pour les personnes créatives, elles-mêmes supposées être les principaux agents d'innovation et de création de richesse. Cependant, le principe économique sous-jacent aux parcs high-tech et aux quartiers d'innovation, soit l'importance accordée à la proximité entre acteurs, est le même.

En fait, le rapport Brookings fait état d'un *discours* sur le redéveloppement de quartiers urbains centraux. L'incidence, en matière d'innovation et de créativité de tels endroits, n'est pas démontrée, et les critiques de Massey *et al.* (1992), Suarez-Villa et Walrod (1997) et de Huber (2012) s'y appliquent d'autant plus que le réseautage et les interactions peuvent de plus en plus se faire par Internet (MacPherson, 2008; Shearmur et Doloreux, 2015) et par le biais de déplacements et de rencontres intermittentes (Bathelt et Turi, 2011). S'il est vrai que certains processus d'innovation requièrent effectivement la coprésence des acteurs concernés, il s'agit de processus particuliers qu'il faut comprendre et isoler (Shearmur et Doloreux, 2016): le simple fait de regrouper des acteurs économiques dans un quartier ne stimulera pas l'innovation.

D'ailleurs, l'analyse de 22@Barcelona effectuée par Casellas et Pallares-Barbera (2009) montre que même si ce quartier s'est effectivement développé depuis la fin des années 1990, il n'est pas devenu un quartier dynamique d'innovation, mais plutôt un quartier qui accueille de grandes multinationales. Un constat semblable peut aussi être fait au sujet de la Cité du multimédia: destiné, à la fin des années 1990, à devenir un quartier foisonnant dans lequel les interactions entre PME du multimédia mèneraient à de l'innovation dans ce secteur, ce quartier est aujourd'hui une extension du centre-ville, abritant des immeubles de bureaux accessibles aux grandes entreprises et aux ministères. C'est une réussite urbanistique (un quartier en friche a bel et bien été rénové et revitalisé), mais «là où le bât blesse, c'est dans la volonté de créer un espace technopolitain» (Tremblay et Rousseau, 2006, p. 158).

Le Quartier de l'innovation – notion avancée par l'ÉTS et McGill – repose donc sur l'idée que l'on pourra regrouper une diversité d'acteurs dans et autour de Griffintown, créer un milieu de vie, générer de la créativité et y attirer d'autres acteurs innovants. Certains moyens existent ou ont été mis en œuvre. La présence de l'ÉTS est, en soi, un facteur important: cette institution donne vie au quartier et représente aussi une forte concentration de savoir-faire en génie. Ainsi, le bâtiment INGO, situé sur la rue Peel en face de l'ÉTS, est présenté comme un carrefour d'innovation « visant à rassembler sous un même toit des promoteurs publics ou privés dont la mission est de réaliser des projets à haute teneur en technologie⁶». Outre une équipe de recherche de McGill dont les travaux portent sur les carburants biologiques, le bâtiment INGO abrite un FabLab (atelier mis à la disposition d'inventeurs ou d'entrepreneurs qui peuvent venir se servir d'outils perfectionnés pour y fabriquer des prototypes). Le Centre de

Page Carrefour d'innovation INGO du site de l'ÉTS: https://www.etsmtl.ca/
 Entreprises-diplomes/Carrefour-innovation-INGO>, consulté le 19 janvier 2017.

l'entrepreneurship technologique (CENTECH), également situé à proximité, est une pépinière d'entreprises, liée à l'ÉTS, mais qui fonctionne de façon quasi indépendante. Ces initiatives, qui ont du succès, opèrent de façon isolée sans générer de liens locaux importants.

Il en va de même pour les quelques initiatives culturelles, notamment le Salon 1861, qui est situé en plein quartier résidentiel dans la Petite-Bourgogne. Ce salon, établi dans une magnifique église rénovée par le promoteur Quo Vadis,

fut créé dans le but d'offrir un espace collectif et briser les îlots d'isolement entre les secteurs de notre société. Universités, entrepreneurs, citoyens locaux, organismes communautaires et entreprises privées travailleront côte-à-côte pour redéfinir comment nous travaillons, vivons et collaborons ensemble⁷.

Il est trop tôt pour savoir si les citoyens locaux – vivant pour la plupart dans des logements à loyer modéré – s'approprieront cet espace: mais, situé près de la rue Notre-Dame entre Griffintown et Atwater, le salon se trouve dans un quartier marginal et branché – attractif, donc, pour des créatifs en quête d'aventure.

D'autres initiatives, plutôt virtuelles ou événementielles, ponctuent aussi les activités du Quartier⁸. Mais cette agrégation d'activités et d'événements isolés constitue-t-elle véritablement un quartier, un milieu de vie, et, vu la création assez récente du QI, est-elle en mesure de générer un quartier foisonnant à partir duquel émaneront des innovations, de la créativité?

4. L'avenir du Quartier de l'innovation

Le Quartier de l'innovation est, à ce stade-ci de son développement, un quartier imaginaire: il est imaginaire parce qu'il n'existe que de façon virtuelle. Selon Andy Nulman (2013), président du festival Juste pour rire et un des ambassadeurs du quartier, le QI est une affaire de marketing ou de clichés. Pour lui, il est important de mieux vendre Montréal, de lui ôter son image faite de poutine, de bagels et de Céline Dion pour la remplacer par une image dynamique d'innovation et de créativité: le QI est un vecteur pour promouvoir ce nouveau récit, une question de *branding*.

^{7.} Page Le Salon 1861 du site QI Montréal: https://quartierinnovationmontreal.com/fr/projets/le-salon-1861, consulté le 22 février 2017.

Voir une liste disponible sur le site du QI Montréal: https://quartierinnovationmontreal.com/fr/nos-projets>, consulté le 19 janvier 2017.

Mais ce n'est pas uniquement son aspect branding qui le rend imaginaire. Le QI est imaginaire, car il repose sur une série d'images inventées ou réinventées. D'abord, l'idée même que la zone allant de la rue McGill à Atwater, et bordée de part et d'autre par le canal de Lachine et le boulevard René-Lévesque, puisse constituer un seul quartier ne tient pas la route. Non seulement des autoroutes importantes la traversent (Bonaventure vers l'est⁹, Ville-Marie vers le centre-ville), mais on y trouve au moins quatre quartiers historiquement distincts: Griffintown, Petite-Bourgogne, Saint-Henri et – si l'on admet que le quartier s'étend jusqu'à René-Lévesque - Ville-Marie. Ce regroupement n'est pas un quartier au sens historique, ni au sens géographique du terme. Il va de soi que les villes évoluent et que les quartiers ne sont pas figés, mais pour que cette grande zone deviennent un quartier, il faudrait soit qu'une impulsion vienne des résidents (car en dehors de Griffintown, il y a des résidents de longue date, ainsi que des résidents plus récents vivant dans les habitations construites dans les années 1970 et 1980), soit que la gentrification parvienne à modifier de façon fondamentale le profil socioéconomique de ces quartiers. Et même si cela se passait, il faudrait que ces nouveaux habitants adhèrent au récit du Ouartier de l'innovation.

Le Quartier est imaginaire aussi parce que, même réduit à Griffintown, il repose sur une histoire de racines qui ne correspond pas à nos connaissances historiques. Griffintown comme cœur de la communauté irlandaise de Montréal, duquel elle aurait été chassée par la construction de l'autoroute Bonaventure en 1967 et par la démolition de l'église Sainte-Anne en 1971, ne correspond pas au Griffintown multiethnique du début du siècle, quartier en déclin depuis les années 1920 et que les Irlandais ont fui (Barlow, 2009).

Un nouveau mythe s'est récemment ajouté à ce mythe fondateur, celui du Quartier de l'innovation. Selon le PPU de 2013, Griffintown a toujours été un quartier innovant, foyer de la révolution industrielle canadienne. D'autres font référence au rôle important que Griffintown aurait joué dans les processus innovants du XIXe siècle. Or cela est une exagération: Griffintown a joué un rôle industriel important, comme quartier résidentiel et comme quartier industriel abritant principalement, mais pas exclusivement, de petites entreprises et des artisans (Lewis, 1991, 2000). Cela n'est pas négligeable et mérite qu'on le souligne et qu'on le comprenne. Mais le simple fait d'avoir été un quartier industriel n'en fait pas un quartier qui a l'innovation dans les gènes (si toutefois il est possible

^{9.} Dont la démolition récente laisse intact le viaduc du chemin de fer, qui sépare encore Griffintown de la Cité du multimédia et du Vieux-Port.

pour un terrain, devenu friche, de transmettre quoi que ce soit). La trame urbaine orthogonale, qui serait originale pour son époque, constitue une bien mince fondation pour la fabrication du mythe de l'innovation.

Finalement, un mythe plus large plane sur ce quartier: celui qui voudrait que le regroupement de jeunes gens éduqués et branchés, d'institutions diverses et d'événements culturels puisse générer une dynamique d'innovation qui aurait des incidences sur l'économie de l'agglomération. Il va de soi qu'un quartier en demande, qui parvient à attirer la consommation, voire les choix résidentiels de jeunes personnes aisées, produira de la richesse pour les restaurants, boutiques et investisseurs immobiliers locaux. Mais ces dynamiques de consommation mènent-elles à de l'innovation économique? C'est-à-dire à des biens et services qui sont exportables et qui - souhaitons-le - augmentent de façon durable le bien-être de la société dans son ensemble? Ou alors un tel quartier ne fait-il qu'absorber les richesses produites dans l'ensemble de la ville, produites ni plus ni moins dans le Quartier de l'innovation qu'ailleurs dans la métropole, tout en proposant un milieu attrayant (mais pour combien de temps?) et un discours porteur qui contribueront, espérons-le, à l'image de marque de Montréal?

Nonobstant la difficulté, à ce stade-ci, de voir le Quartier de l'innovation comme autre chose qu'un discours servant à promouvoir une zone ainsi que certains projets qui s'y trouvent, il subsiste un type d'innovation qui pourrait véritablement éclore à Griffintown. En effet, malgré la multitude de constructions récentes, il reste encore, mais sans doute plus pour longtemps, beaucoup de terrains qui n'ont pas encore été développés, et beaucoup d'espaces publics à aménager. Par ailleurs, des promoteurs comme Quo Vadis ont des idées innovantes, non seulement sur le plan architectural mais aussi sur la manière d'intégrer diverses fonctions (écoles, personnes âgées, résidences) dans un même bâtiment, et sur la façon de financer ces initiatives.

L'exemple du Salon 1861, même si l'atteinte de ses objectifs à vocation communautaire n'est pas encore assurée, est très intéressant à cet égard: le montage financier qui a permis la restauration de ce bâtiment, son utilisation à des fins culturelles et, espérons-le, une marge de profit pour le promoteur est en soi une innovation qu'il est important de souligner. Si la Ville, ses urbanistes et les promoteurs visionnaires prennent ce quartier en charge sur le plan urbanistique, il est encore temps d'en faire un quartier innovant non seulement dans l'imaginaire collectif mais dans son vécu. Il ne s'agirait pas alors d'innovations économiques à connotation un peu vague et reposant sur des dynamiques spatiales douteuses, mais d'innovations en matière de services à la population, de transport, de

construction, d'aménagement d'espaces publics, de rendement énergétique des bâtiments, de milieu de vie et de financement qui pourront véritablement changer le quartier, même si celui-ci est géographiquement plus restreint que celui envisagé par le QI. Ce serait bel et bien un Quartier de l'innovation, mais le sens qu'il faudrait donner au mot «innovation» aurait évolué: il ne s'agirait ni d'innovations visant à créer le prochain gadget ou à vendre le prochain iPhone, ni de science fondamentale. Il s'agirait plutôt d'innovations dans la manière de construire et de gérer un quartier pour l'avenir. Peut-être qu'au fond, la trame urbaine en damier, une des seules traces de la longue histoire de Griffintown et un des rares éléments qui retiennent l'attention des architectes et urbanistes, sera la fondation d'un véritable QI.

Bibliographie

- Barlow, J. (2009). «The House of the Irish»: Irishness, History and Memory in Griffintown, Montréal, 1868-2009», thèse de doctorat, Montréal, Université Concordia.
- Bathelt, H. et P. Turi (2011). «Local, global and virtual buzz: The importance of face-to-face contact in economic interaction and possibilities to go beyond», *Geoforum*, vol. 42, n° 5, p. 520-529.
- Bellavance, G. et D. Latouche (2008). «Les ateliers d'artistes dans l'écosystème montréalais: une étude de localisation », *Recherches sociographiques*, vol. 49, nº 2, p. 231-260.
- Benko, G. et A. Lipietz (dir.) (1992). Les régions qui gagnent. Districts et réseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Paris, Presses universitaires de France.
- Benali, K. (2012). «La reconversion des friches industrielles en quartiers durables: aperçu théorique», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 56, nº 158, p. 297-312.
- Birch, E. (2002). «Having a longer view on downtown living», *Journal of the American Planning Association*, vol. 68, no 1, p. 5-21.
- Casellas, A. et M. Pallares-Barbera (2009). «Public-sector intervention in embodying the new economy in inner urban areas: The Barcelona experience», *Urban Studies*, vol. 46, nos 5-6, p. 1137-1155.
- Coffey, W. et M. Polèse (1999). «A Distinct Metropolis for a Distinct Society?: The Economic Restructuring of Montreal in the Canadian Context», *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 22, nºs 1-2, p. 23-40.
- Corriveau, J. (2009). « Un autre clou dans le cercueil du projet Devimco dans Griffintown: Montréal entend lever les décrets d'expropriation favorables au promoteur », *Le Devoir*, 18 février, http://www.ledevoir.com/politique/villes-et-regions/234492/un-autre-clou-dans-le-cercueil-du-projet-devimco-dans-griffintown, consulté le 19 janvier 2017.
- Currid, E. (2007). The Warhol Economy, Princeton, Princeton University Press.

Dieul, N. (2015). «Griffintown: au cœur du quartier de l'innovation», *Epoch Times*, 11 mai, http://www.epochtimes.fr/archive/front/15/5/11/n3511198p.html, consulté le 19 janvier 2017.

- Drouin, M. (2012). «De la démolition des taudis à la sauvegarde du patrimoine bâti (Montréal, 1954-1973)», *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 41, nº 1, p. 22-36.
- Etzkowitz, H. (2013). «Silicon Valley at risk? Sustainability of a global innovation icon: An introduction to the Special Issue», *Social Science Information*, vol. 52, nº 4, p. 514-538.
- Fleming, A. (2015). *David Marvin's Griffintown: An Archival Exploration of a Ghosted Neighbourhood*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université Concordia.
- Florida, R. (2002). The Rise of the Creative Class, New York, Basic Books.
- Friede, E. (2015). «Too little, too late? Urban plan for Griffintown came after the fact», *The Gazette*, 25 juillet, http://montrealgazette.com/business/too-little-too-late-urban-plan-for-griffintown-came-after-the-fact, consulté le 19 janvier 2017.
- Gasior, L. (2007). Sounding Griffintown: A Listening Guide of a Montreal Neighbourhood, mémoire de maîtrise, Montréal, Université Concordia.
- Gratz, R. et N. Mintz (1998). Cities Back from the Edge: New Life for Downtown, New York, John Wiley & Sons.
- Halais, F. (2008). «Griffintown, we barely knew ye... Residents reflect as Montreal prepares to destroy a historic neighbourhood», *The Link*, http://thelinknewspaper.ca/archive/view.php?aid=40625, consulté le 19 janvier 2017.
- Huber, F. (2012). «Do clusters really matter for innovation practices in information technology? Questioning the significance of technological knowledge spillovers», *Journal of Economic Geography*, vol. 12, no 1, p. 107-126.
- Jacobs, J. (1970). The Economy of Cities, New York, Vintage.
- Katz, B. et J. Wagner (2014). The Rise of Innovation Districts: A New Geography of Innovation in America, Washington, Brookings Institute.
- Laroche, D. (2008). «Un quartier urbain durable nommé Griffintown», *Le Devoir*, 26 avril, http://www.ledevoir.com/non-classe/187036/un-quartier-urbain-durable-nomme-griffintown, consulté le 19 janvier 2017.
- Lauzon, G. (2014). *Pointe-Saint-Charles: l'urbanisation d'un quartier ouvrier de Montréal,* 1840-1930, Québec, Septentrion.
- Lessard, M. (2008). «Les grands projets montréalais et le processus décisionnel: les facteurs en jeu dans la conservation de l'esprit du lieu», 16th ICOMOS General Assembly and International Symposium: Finding the Spirit of Place Between the Tangible and the Intangible, 29 septembre-4 octobre, Québec.
- Lévesque, K. (2007). «Village Griffintown est bienvenu Le mégacentre projeté près du centre-ville ne nuira pas aux commerçants de la rue Ste-Catherine, selon l'administration Tremblay», *Le Devoir*, 3 novembre, http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/163025/village-griffintown-est-bienvenu>, consulté le 19 janvier 2017.

Lévesque, K. (2008). «Développement du secteur de Griffintown – Le Sud-Ouest n'est pas à la solde de Devimco», *Le Devoir*, 6 février, http://www.ledevoir.com/politique/villes-et-regions/174941/developpement-du-secteur-de-griffintown-le-sud-ouest-n-est-pas-a-la-solde-de-devimco-dit-la-mairesse, consulté le 19 janvier 2017.

- Lewis, R. (1991). «The development of an early suburban industrial district: The Montreal ward of Saint-Ann, 1851–71», *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 19, nº 3, p. 166-180.
- Lewis, R. (2000). *Manufacturing Montreal: The Making of an Industrial Landscape,* 1850 to 1930, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.
- MacLeod, G.S. (2013). Dans l'Griff-In Griffintown: Three Personal French Canadian Narratives on their Homes, Public Spaces, and Buildings in the Former Industrial Neighbourhood of Griffintown, thèse de doctorat, Montréal, Université Concordia.
- MacPherson, A. (2008). «Producer service linkages and industrial innovation: Results of a twelve-year tracking study of New York State manufacturers», *Growth and Change*, vol. 39, no 1, p. 1-23.
- Martin, D. (2016). «Nobody calls it the "Innovation District" anymore Even the mayor», *BostInno Beat Newsletter*, 14 janvier, http://bostinno.streetwise.co/2016/01/14/boston-innovation-district-its-just-the-seaport-now/, consulté le 19 janvier 2017.
- Massey, D., P. Quintas et D. Wield (1992). High-Tech Fantasies, Londres, Routledge.
- Nulman, A. (2013). «Why city branding needs more cliches», *Huffington Post*, 10 février, http://www.huffingtonpost.ca/andy-nulman/montreal-quartier-de-linnovation_b_2279394.html, consulté le 19 janvier 2017.
- Porter, M. (1998). «Clusters and the new economics of competition», *Harvard Business Review*, https://hbr.org/1998/11/clusters-and-the-new-economics-of-competition, consulté le 19 janvier 2017.
- Shearmur, R. (2012). «Are cities the font of innovation? A critical review of the literature on cities and innovation», *Cities*, vol. 29, n° 2, p. S9-S18.
- Shearmur, R. et D. Doloreux (2015). «KIBS use and user innovation: High-order services, geographic hierarchies and Internet use in Quebec's Manufacturing Sector», *Regional Studies*, vol. 49, no 10, p. 1654-1671.
- Shearmur, R. et D. Doloreux (2016). «How open innovation processes vary between urban and remote environments: Slow innovators, market-sourced information and frequency of interaction», *Entrepreneurship and Regional Development*, vol. 28, nos 5-6, p. 337-357.
- Suarez-Villa, L. et W. Walrod (1997). «Operational strategy, R&D and intrametropolitan clustering in a polycentric structure: The advanced electronics industries of the Los Angeles basin», *Urban Studies*, vol. 34, n° 9, p. 1343-1380.
- Tremblay, D.-G. et S. Rousseau (2006). «Politique d'aménagement et multimédia à Montréal: la reconversion par une gouvernance mixte», dans D.-G. Tremblay et R. Tremblay (dir.), *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie: enjeux et défis*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 137-162.

Trigger, R. (2002). «Protestant restructuring in the Canadian city: Church and mission in the industrial working-class district of Griffintown», *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 31, nº 1, p. 5-18.

- Vallée, P. (2005). «L'ÉTS phase III Le campus s'agrandit», *Le Devoir*, 8 octobre, http://www.ledevoir.com/societe/education/92062/l-ets-phase-iii-le-campus-s-agrandit, consulté le 19 janvier 2017.
- Ville de Montréal (2013). Plan particulier d'urbanisme: secteur Griffintown, Montréal, Ville de Montréal.

Chapitre



La Cité du multimédia L'action publique pour développer le *branding* de la Cité¹

Diane-Gabrielle Tremblay

ers la fin des années 1990, la Cité du multimédia voit le jour dans le quartier du Faubourg des Récollets, avec des dizaines de nouvelles entreprises et un dynamisme neuf. Largement dévitalisé et isolé du reste de la ville depuis la fermeture du canal de Lachine et la construction de l'autoroute Bonaventure, le quartier tardait à reprendre vie. Ainsi, dans les années 1980, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal commencent à réfléchir à la manière de relancer ce quartier, et en 1996, le

Ce texte est une version revue et actualisée d'une section du chapitre 4 de Fontan, Klein et Tremblay (2005). Les informations proviennent aussi de Bordeleau (2003).

Groupe Vaugeois (groupe de consultants) propose de réorienter le secteur vers les nouvelles technologies. Il suggère de financer les salaires à hauteur de 25 000 \$ sur 5 ans². La proposition est retenue, et en 1997, le gouvernement du Québec lance un programme de financement de l'emploi dans le domaine des nouvelles technologies. En 1998, devant le succès de ce programme, la Cité du multimédia est créée, un autre programme majeur, immobilier cette fois, qui subventionne l'emploi dans les entreprises s'établissant dans le quartier. Par ce programme, la Cité tire avantage des racines historiques du Faubourg des Récollets, de son patrimoine bâti, de sa proximité du centre-ville, ainsi que de ses loyers initialement faibles, pour attirer des entreprises. Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal cherchent à imposer l'image d'une ville qui serait vue comme un important technopôle du multimédia à l'échelle nord-américaine, voire à l'échelle mondiale.

On peut affirmer rétrospectivement que l'effet de *branding* ou de marketing a été réussi, puisque Montréal se situe aujourd'hui parmi les principales villes mondiales dans le domaine du jeu électronique et que la ville continue d'attirer des entreprises du domaine. Paradoxalement, cette consécration de Montréal comme ville du jeu et du multimédia s'est faite parallèlement à l'abolition, en 2003, du programme de financement des salaires par le gouvernement libéral et par la vente, en 2004, de la Cité à des promoteurs immobiliers privés originaires de l'Ontario. Cela faisait suite à des critiques faisant valoir qu'on favorisait davantage l'immobilier que l'emploi, et que plusieurs entreprises majeures du jeu vidéo (principalement Ubisoft) s'étaient établies à l'extérieur de la Cité.

Après avoir présenté les cadres géographique et historique du Faubourg des Récollets, le présent texte mettra en lumière les modalités de gouvernance qui ont permis à la Cité de voir le jour et de se développer. Nous terminerons en abordant les enjeux que ce développement territorial a soulevés, et ce, à la lumière d'une étude récente que nous avons menée sur le terrain.

^{2.} L'idée d'intervenir pour appuyer l'implantation d'entreprises spécialisées dans le multimédia revient à Sylvain Vaugeois, un consultant qui réussit à convaincre le gouvernement du Québec d'investir dans un projet original de subventions d'emplois, le plan Mercure, dont l'originalité réside dans la proposition de subventionner les emplois plutôt que les employeurs ou les immeubles.

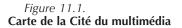
1. Une présentation géographique générale

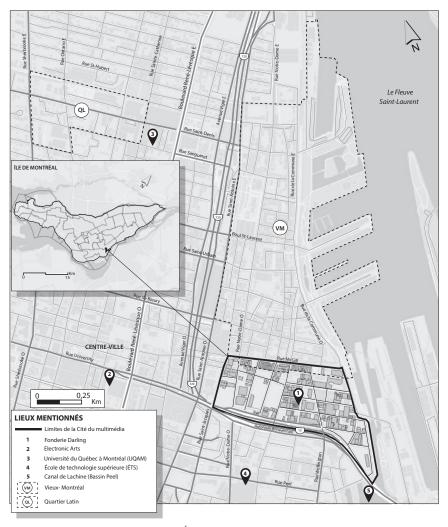
La situation géographique du quartier de la Cité du multimédia a été favorable à l'installation d'entreprises comme celles du multimédia et du jeu électronique. À l'environnement agréable que représentent le Vieux-Port et le Vieux-Montréal, adjacents au quartier (figure 11.1), il faut ajouter le réaménagement du canal de Lachine qui se poursuit depuis une quinzaine d'années et se traduit par la construction d'un grand nombre d'immeubles résidentiels de luxe, mais aussi d'établissements à vocation récréative (cafés, bars, ateliers d'artistes, etc.). Cela se combine avec la proximité du centreville, et donc des clients potentiels de ce type d'entreprises, ainsi qu'avec la proximité de grandes infrastructures autoroutières et aéroportuaires, les autoroutes Bonaventure et 15 étant à proximité. C'est à la fois pour utiliser ce terrain plus ou moins abandonné, ainsi que pour consolider le secteur du multimédia et pour accélérer son expansion que le gouvernement a voulu favoriser la proximité entre les entreprises sur ce territoire. Ces caractéristiques spatiales intéressantes semblent pouvoir attirer des entreprises, faciliter leur synergie et développer des collaborations et des échanges pouvant conduire à des innovations et à la constitution d'un pôle d'emplois de haute technologie (Tremblay, 1998).

Le Faubourg présente des caractéristiques spatiales intéressantes pour les entreprises du multimédia et du jeu électronique. Situé à l'entrée du canal de Lachine, là où a commencé l'industrialisation canadienne, son patrimoine architectural offre également un environnement qui convient bien au style et aux besoins des entreprises du multimédia. Sa morphologie présente une image corporative distinctive alliant l'ancien et le nouveau, les XIX^e et XXI^e siècles, la modernité et la postmodernité. De plus, les bâtiments permettent une grande souplesse dans l'aménagement des locaux grâce à la hauteur des plafonds et à l'ampleur des installations.

Ces caractéristiques géographiques et architecturales attirent des entreprises du secteur du multimédia telles Discreet Logic, Intellia, Saint-Rémy Multimédia, le Groupe Coscient, et ce, bien avant l'annonce publique du programme gouvernemental de création de la Cité en 1998.

Une autre caractéristique importante du territoire est primordiale dans la création de la Cité, et c'est la propriété du bâti s'y trouvant. La Société de développement de Montréal (SDM), une société paramunicipale, possède 80 % des terrains et bâtiments du périmètre délimité pour la création de la Cité. Il est donc facile de développer le projet de Cité du multimédia à cet endroit précis. De plus, les coûts d'installation sont moins élevés qu'au centre-ville et la spéculation sur la valeur de l'immobilier est limitée...





Source: Réalisée par Mourad Djaballah, GÉOLAB - Département de géographie, UQAM, 2017.

L'ensemble de ces caractéristiques dote le quartier d'avantages comparatifs indéniables. Ces avantages, relevés dans le cadre d'une étude réalisée par le Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers (CIRQ), sont, entre autres, la concentration d'entreprises du domaine, la présence d'externalités représentées par de nombreux services complémentaires (studio de montage son/image, graphisme, photo, tournage

vidéo et cinéma), l'accessibilité et la proximité du centre-ville. À ces facteurs s'ajoute l'action de divers types d'acteurs locaux qui se sont mobilisés pour orienter le quartier vers le développement des nouvelles technologies, notamment le CEIM (Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal), l'@FR (Agence du Faubourg des Récollets) et le Quartier Éphémère. Les éléments semblent converger pour qu'une transformation du quartier en un carrefour des arts et des technologies de grande envergure puisse se réaliser. La décision d'implanter la Cité du multimédia dans le Faubourg est ainsi le résultat non seulement d'une décision politique, mais aussi d'une démarche effectuée par les acteurs locaux et l'administration municipale.

2. L'évolution historique du quartier

Le quartier du Faubourg des Récollets remonte loin dans l'histoire du Québec et de Montréal, puisqu'il est associé à la première industrialisation de Montréal.

2.1. L'historique du quartier: un district industriel de la première industrialisation

Bien que son nom soit associé à l'ordre franciscain des Récollets, communauté religieuse qui s'est établie au Canada au début du XVIIe siècle, et que l'histoire de ce quartier remonte au premier débordement urbain hors des fortifications montréalaises, sa morphologie actuelle résulte du processus d'industrialisation induit par la construction et l'exploitation du canal de Lachine qui, dès la première moitié du XIXe siècle, permet aux navires européens de passer de l'Atlantique aux Grands Lacs. À l'expansion de la navigation et des activités portuaires s'ajoute le développement de l'industrie ferroviaire, qui relie le port de Montréal à l'intérieur du continent nord-américain.

Situé à l'entrée du canal de Lachine, le quartier attire alors plusieurs minoteries, fonderies, ateliers métallurgiques (pour les industries ferroviaire et maritime), mais aussi des usines de transformation du bois, du cuir, de la fourrure, des produits alimentaires, ainsi que des entrepôts et des fournisseurs d'énergie. Dans les premières décennies du XX^e siècle, le Faubourg connaît une importante activité industrielle et peut être considéré comme un véritable district industriel spécialisé surtout dans la métallurgie. Dans les années 1930, quelque 250 entreprises localisées dans le Faubourg emploient près de 25 000 travailleurs.

2.2. La mise en friche du quartier

Plusieurs événements conduisent au déclin de ce quartier industriel. Parmi ceux-ci, il faut souligner la crise des années 1930 ainsi que la fermeture, en 1968, du canal de Lachine. Celui-ci est tombé en désuétude en raison de l'ouverture, la décennie précédente, de la Voie maritime du Saint-Laurent, du développement autoroutier et des changements intervenus dans les modalités de transport, ainsi que de l'apparition de nouvelles infrastructures comme l'autoroute Bonaventure, dont la construction, entre 1965 et 1967, entraîne la démolition de 200 bâtiments. À la délocalisation des entreprises, il faut ajouter la démolition d'un grand nombre de bâtiments pour faire place à des parcs de stationnement. Le pourcentage du territoire réservé au stationnement atteint 37% dans les années 1980. Le Faubourg des Récollets devient ainsi une véritable friche urbaine. Dès les années 1980, quelques artisans louent ou squattent (empruntent) certains des anciens entrepôts, mais pour l'essentiel, le parc immobilier est à l'abandon. Les services aux citoyens sont inexistants et la population résidente est marginalisée. C'est pour revitaliser ce quartier et profiter des espaces qui appartiennent à la Ville de Montréal qu'est annoncé en 1998 le programme de la Cité du multimédia.

3. Le contexte du multimédia: un secteur en effervescence et en transformation

Avant d'examiner la gouvernance de la Cité du multimédia, il faut rappeler certaines caractéristiques de ce secteur. Le multimédia est un secteur économique aux limites floues, situé au croisement de l'industrie de l'informatique (ordinateurs, logiciels, interfaces), des communications (réseaux câblés, satellites ou autres) et de l'information (services d'information, produits visuels ou audiovisuels, etc.). Dans la chaîne de production typique du multimédia, de l'amont à l'aval, on trouve les créateurs, les fournisseurs de contenu (visuel, écrit, sonore), les développeurs d'applications et les concepteurs de logiciels, et, enfin, les intégrateurs, ceux qui intègrent l'ensemble des éléments.

Ce secteur est devenu un des principaux moteurs de la reconversion de l'économie montréalaise, notamment en ce qui concerne les quartiers proches du centre-ville. En 1998, au moment du lancement du projet de Cité du multimédia, on répertorie à Montréal 265 entreprises, employant 5700 personnes dans le domaine, dont la plupart sont localisées au centre-ville et dans sa périphérie immédiate: le Vieux-Montréal, le Faubourg des

Récollets, le boulevard René-Lévesque, le Quartier latin et le boulevard Saint-Laurent. Certaines entreprises profitent du programme de la Cité pour déménager. On finance ainsi des emplois déplacés et non créés de toutes pièces, ce qui vaut au programme de nombreuses critiques.

La présence d'un important réseau universitaire où l'on trouve des programmes de formation et des centres de recherche spécialisés dans le domaine du multimédia favorise le développement de la Cité. À titre d'exemple, mentionnons le Centre Écho (centre d'expérimentation et de développement des technologies multimédia de l'UQAM), ainsi que l'École de technologie supérieure (ÉTS), une constituante de l'Université du Québec, qui se trouve à proximité et qui possède dès les années 1990 un service de préincubation d'entreprises (Tremblay, Chevrier et Rousseau, 2004).

Ces facteurs conduisent à l'implantation, dès 1995, mais surtout après l'adoption du programme de la Cité en 1998, d'entreprises importantes telles Softimage, Ubisoft, Taarna, Famic, LGS, Discreet Logic, Cognicase, Kaydara, Behaviour Communications, Toonboom, Fly Graphique, etc.

Au fil des ans, nombre de PME du multimédia sont achetées par de plus grandes et certaines entreprises fusionnent. De très grandes entreprises viennent aussi s'établir à Montréal, mais pas toujours dans la Cité (Pilon et Tremblay, 2013), en raison notamment du coût des loyers, mais aussi parce que le quartier Mile End a été jugé plus attrayant pour les personnes travaillant dans le secteur du jeu vidéo. Le quartier du Mile End compte un nombre élevé d'ateliers d'artistes, de cafés, de bistrots et présente donc un milieu et un style de vie intéressant pour ces jeunes employés, de même que des possibilités de logement à moindre coût.

4. Le processus de gouvernance de la reconversion

À partir des années 1980, un processus de revitalisation s'amorce, si bien qu'en 1998, lors du lancement du programme de la Cité, on compte déjà quelque 200 occupants, parmi lesquels une trentaine d'artistes et environ 150 petites entreprises de secteurs divers, dont plusieurs spécialisées dans le multimédia et dans les services connexes. De plus, le quartier accueille des organisations de soutien au développement socioéconomique, dont le CEIM, un incubateur d'entreprises, le Quartier Éphémère, un organisme de regroupement culturel-artistique, et l'@FR, un organisme représentant la communauté et dont le logo (@) affiche l'identité que l'on veut donner au quartier.

4.1. Les acteurs

4.1.1. Les nouveaux entrepreneurs et l'intervention gouvernementale Plusieurs entreprises du secteur du multimédia se sont progressivement installées dans le Faubourg ou à proximité. Ainsi, en 1998, on en dénombre 42. Les unes, comme Behaviour Communications, Discreet Logic, Intellia, Saint-Rémy Multimédia, ont fait du Faubourg des Récollets le siège de leurs activités, alors que d'autres, ayant développé un service multimédia, comme Québecor ou encore le Groupe Coscient, se sont installées à proximité. Il est important de souligner que l'implantation de ces entreprises dans le quartier précède la création de la Cité.

La Cité du multimédia s'inscrit dans un contexte d'intervention gouvernementale en matière de développement économique, le Parti québécois utilisant alors l'image de «l'État catalyseur». Le programme fonctionne ainsi: après le repérage et la délimitation d'un territoire désigné, le gouvernement québécois contribue au financement des nouveaux emplois liés aux nouvelles technologies³. Ces territoires désignés prennent diverses formes (cités, centres de développement technologique, carrefours de la nouvelle économie⁴). La Cité du multimédia est la première et la plus retentissante expérience menée à terme dans le cadre de ce programme. La délimitation du périmètre de la Cité résulte de la collaboration de l'acteur civil et de l'acteur municipal, propriétaire de plusieurs terrains.

En 1997, le gouvernement adopte un programme qui crée les Centres de développement des technologies de l'information (CDTI) dans cinq villes québécoises, dont Montréal⁵. Le CDTI doit s'installer dans le Faubourg des Récollets, déjà l'un des principaux lieux de concentration du multimédia dans l'agglomération montréalaise. Un an plus tard, en 1998, le gouvernement adopte un nouveau programme qui crée la Cité du multimédia, dont le périmètre inclut le CDTI ainsi qu'une importante partie du territoire du Faubourg des Récollets. Ce périmètre est délimité par les rues McGill, Williams, de la Commune et Duke. La Cité du multimédia (ci-après la Cité) est ainsi construite à la jonction de quatre grands ensembles montréalais: le centre-ville, le Vieux-Montréal, le port de

^{3.} Sur la Cité du multimédia, nous avons produit les textes suivants, que nous reprenons ici sans y renvoyer de façon systématique: Tremblay *et al.* (2002); Klein, Fontan et Tremblay (2001); Tremblay, Klein et Fontan (2009).

^{4.} Ce programme, conçu par le Parti québécois alors au pouvoir, prend fin au mois de juin 2003 à la suite de l'accession du Parti libéral à la tête du gouvernement provincial. Celui-ci gouverne avec un programme qui comprend la «réingénierie de l'État» et qui écarte le gouvernement du développement économique.

^{5.} Les autres villes étant Québec, Hull, Laval et Sherbrooke.

Montréal et le Sud-Ouest. La mise en œuvre de ces deux programmes doit initialement se poursuivre jusqu'en 2010. Au terme de cette période, selon les prévisions gouvernementales, la Cité devrait avoir attiré plusieurs centaines d'entreprises et créé des milliers d'emplois. En 2003, lorsque le programme est aboli par le gouvernement libéral, 92 entreprises, dont 18 ayant leur siège social à l'extérieur du Canada, y sont implantées⁶.

Bien qu'essentiellement gouvernemental, ce projet se situe en continuité programmatique, mais en rupture sociale, avec un processus spontané qui a conduit les acteurs engagés dans la reconversion du quartier à donner la priorité à l'objectif de devenir un «carrefour des arts et des technologies». L'analyse de ce processus de continuité et de rupture permet de voir comment un programme gouvernemental de reconversion économique et urbaine peut se superposer à un processus d'orientation stratégique amorcé par la société civile pour finalement évincer celle-ci.

Voyons d'abord les organisations représentatives du milieu, puis les acteurs institutionnels et le rôle de la société civile.

4.1.2. Les organisations représentatives du milieu

Du côté associatif, nous retrouvons l'Agence du Faubourg des Récollets (@FR), fondée en 1997 pour participer à l'orientation et à la planification de la revitalisation du quartier. L'@FR est née à la suite d'une consultation amorcée dans les années 1990, au cours de laquelle la communauté a formulé une stratégie visant à mettre en valeur son patrimoine bâti. Officiellement créée le 14 mars 1997, l'@FR a pour mission principale de prendre tous les moyens nécessaires pour faire du Faubourg le quartier de la création et des échanges entre les arts et les nouvelles technologies selon les vœux des acteurs locaux.

Au début des années 2000, l'@FR est constituée de 58 membres répartis en 3 catégories: les membres «Amis», qui versent une cotisation annuelle de 500 \$; les membres corporatifs, qui versent une cotisation de 100 \$, et les membres individuels, dont la cotisation varie entre 20 et 50 \$ (Bordeleau, 2003). Le conseil d'administration comprend 10 personnes élues par l'assemblée générale des membres. Cette équipe est composée de professionnels, d'entrepreneurs, de représentants d'entreprises en multimédia, de résidents et de propriétaires immobiliers qui couvrent tous les

^{6.} En juin 2003, le gouvernement du Parti libéral annonce qu'il met fin au programme en raison des critiques qu'il a soulevées. Il honorera les engagements pris avec les entreprises déjà installées, mais il ne financera plus de nouveaux projets d'implantation d'entreprises dans la Cité.

secteurs d'activité de l'association: multimédia, arts, architecture, développement immobilier, restauration, services, etc. Dès l'annonce du projet de la Cité du multimédia, l'@FR essaie d'augmenter le nombre de ses membres et d'accroître l'accessibilité aux subventions associées au programme de la Cité.

Il faut aussi souligner la formation de Quartier Éphémère, une organisation de nature culturelle. Soutenue par l'@FR, cette organisation s'est donné le mandat d'appuyer la création, la production et la diffusion des créateurs en arts visuels. Pour atteindre ses objectifs, elle investit des bâtiments vacants qu'elle transforme temporairement, en échange de leur occupation gratuite, en centres d'artistes. En s'installant dans des bâtiments d'intérêt patrimonial, elle les préserve et les met en valeur.

Créé au mois d'octobre 1994, Quartier Éphémère s'inspire d'un concept français: les Usines Éphémères. Au départ, le ministère de la Culture et des Communications du Québec demande aux représentants des Usines Éphémères à Paris de faire une étude de faisabilité pour adapter le concept à Montréal. Par la suite, les promoteurs du Quartier Éphémère s'installent dans le Faubourg et signent un bail de cinq ans pour établir un centre offrant des ateliers à loyer modique. Subventionné par les ministères de la Culture du Québec et de la France, l'organisme conçoit un projet majeur de réhabilitation de la fonderie Darling. Datant des années 1880, cette fonderie symbolise l'histoire industrielle du Faubourg des Récollets et illustre l'importance que la métallurgie a eue dans ce quartier.

Le Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal (CEIM) est un autre organisme influent. Son directeur est d'ailleurs membre du conseil d'administration de l'@FR. Sa création remonte à 1986 alors que le YMCA lance son programme «Centre d'entreprises jeunesse de Montréal». Le CEIM repose sur un partenariat avec des représentants du milieu des affaires, du milieu universitaire et des trois paliers de gouvernement, qui siègent à son conseil d'administration. Le CEIM est un incubateur d'entreprises créé pour favoriser l'émergence de nouvelles entreprises novatrices, et il existe toujours en 2017. En plus de louer des espaces, le CEIM fournit divers services à ses entrepreneurs, tels que des séminaires spécialisés, des expertises en planification stratégique, du soutien technique, des services de réception et de bureau, des espaces collaboratifs, etc. En 1996, le CEIM ajoute à ses activités un secteur axé sur les nouvelles technologies, visant ainsi une clientèle principalement constituée de chercheurs et de jeunes entrepreneurs dans les secteurs de pointe (logiciels d'applications, TI, multimédia, design industriel, biotechnologies et services de santé). Le CEIM s'est installé dans le Faubourg en raison de sa proximité du

centre-ville, de son accessibilité routière, de l'espace disponible à prix raisonnable et, finalement, de la possibilité de participer à la renaissance d'un quartier stimulant pour la création d'entreprises. Depuis les années 1990, il a soutenu quelques centaines d'entreprises de haute technologie (http://www.ceim.org/clients/, consulté le 19 janvier 2017).

4.1.3. Les acteurs institutionnels

Du côté institutionnel, nous avons souligné la présence de la Ville de Montréal et de la Société de développement de Montréal (SDM), une organisation paramunicipale responsable de la revitalisation de divers quartiers. Par l'entremise de la SDM, la Ville possédait 80% du bâti du quartier. La SDM avait acheté ce parc immobilier à la fin des années 1980 pour 75 millions de dollars, un prix supérieur à sa valeur marchande. Le but de cette opération, inspirée d'autres projets comme celui de Canary Wharf (à Londres), était de permettre à la Ville de reconstruire complètement le quartier et de lui rendre sa fonction résidentielle. Cela provoqua d'ailleurs une levée de boucliers de la part des quelque 200 occupants du quartier et des groupes de pression pour la défense du patrimoine urbain. C'est à cause de l'échec à la fois social et financier de ce projet que la Ville fut contrainte de lancer une consultation qui conduisit à la création de l'@FR.

Ce processus de redynamisation du Faubourg des Récollets est passé par plusieurs phases où acteurs et stratégies se sont succédé pour aboutir à la création de la Cité du multimédia. Par contre, ce qui est paradoxal, c'est que les organisations représentatives du milieu local ont finalement été exclues du projet.

4.2. Du rôle de la société civile à l'action gouvernementale

Sur le plan administratif, au moment de l'implantation de la Cité, le Faubourg fait partie de l'arrondissement Ville-Marie, qui inclut le centre-ville et dont le plan d'aménagement et d'urbanisme a été adopté par la Ville au début des années 1990. Pour le Faubourg, le plan prévoit la réalisation d'un vaste projet résidentiel, le Quartier des Écluses, qui devait compter 2000 unités de logements haut de gamme ainsi que des tours de bureaux.

Le projet initial suppose la démolition de certains bâtiments à caractère patrimonial qui existent encore dans le quartier, ce qui explique l'acquisition par la Ville de Montréal d'une bonne partie des bâtiments et terrains disponibles. La Ville cherche ainsi à contrecarrer l'étalement urbain. Le projet va toutefois se révéler irréalisable, même révisé à la baisse, dans la mesure où l'offre d'unités de logement à Montréal dépasse alors la

demande et où la crise a considérablement ralenti le rythme des investissements immobiliers. De plus, pour contester ce projet municipal qui les menace d'expulsion, les occupants du quartier prennent possession des anciens entrepôts et usines et y établissent des bureaux d'architecture, des entreprises artisanales et des ateliers d'artistes, surtout dans le domaine des arts visuels.

4.2.1. La consultation des résidents du quartier et la concertation

En 1996, une vaste consultation entre la Société de développement de Montréal (SDM) et les occupants du quartier est lancée afin d'établir l'orientation stratégique du développement du Faubourg. La SDM a retenu les services d'une firme de consultants, le Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers (CIRQ), dont le mandat consiste à réunir les acteurs sociaux concernés par le quartier pour une concertation.

En 1996 et 1997, le CIRQ mène une étude sur les résidents du quartier. Celle-ci révèle que 200 personnes vivent sur le site, des artistes surtout, dont certains sont des squatters résidant près de leur atelier, dans des conditions précaires. Le faible nombre de résidents s'explique par l'absence de services. Par ailleurs, l'étude dénombre 134 entreprises, certaines travaillant dans des secteurs traditionnels (vêtement, imprimerie ou entreposage), et d'autres à l'interface des arts et de la haute technologie, y compris le multimédia.

Les acteurs en présence s'entendent sur la nécessité de repeupler le quartier et de remettre en valeur le patrimoine industriel, ainsi que sur l'urgence d'offrir une base minimale de services, un environnement sûr et des lieux de sociabilité. Cette consultation va donner lieu à une stratégie fondée sur deux principes: le respect de la mixité des fonctions (résidentielle, de services et industrielle) et la construction d'un espace constituant un carrefour entre les arts et les technologies. L'Agence du Faubourg des Récollets (@FR), née du Regroupement pour la revitalisation du Faubourg des Récollets, a établi le plan d'action pour atteindre cet objectif.

À la suite de la consultation, un événement public « Du *rave* à la ré@lité » se déroule du 23 au 25 novembre 1996. Une session de travail intensive réunit une trentaine de résidents du quartier, dont des professionnels et des artisans, ainsi que des représentants de divers services de la Ville. L'objectif consiste à définir des projets et des interventions propices à la reconversion du Faubourg. La présentation du diagnostic issu de la consultation a lieu dans les locaux de Quartier Éphémère et attire plus de 250 personnes du quartier et de l'extérieur.

En 1997, Quartier Éphémère organise un événement d'art contemporain, «Panique au Faubourg», soit un parcours jalonné d'œuvres mais aussi de lieux insolites disséminés dans le quartier. Une dizaine de bâtiments à caractère patrimonial (fonderies, forges, manufactures, entrepôts) ont été mis en valeur pour l'occasion.

Les participants concluent que le processus de revitalisation doit favoriser les échanges entre créateurs et industriels. Pour que le quartier devienne réellement un carrefour de la création et des échanges entre les arts et les nouvelles technologies, l'@FR, se basant sur le consensus entre les acteurs, prône la mixité des usages. Elle vise l'augmentation du nombre de résidents, la promotion du quartier, l'aménagement d'infrastructures, la mise en place de modalités de communication permettant de renforcer le sentiment d'appartenance, ainsi que la création d'un climat propice à la collaboration.

4.2.2. L'intervention des administrations provinciale et municipale

Ainsi, avant que le projet de la Cité ne voie le jour, l'administration municipale a prévu la construction d'un quartier essentiellement résidentiel. Par la suite, la concertation entre l'administration municipale et la communauté conduit à envisager le Faubourg comme un carrefour d'échanges et de création entre les arts et les nouvelles technologies. Finalement, c'est l'association de la Ville avec le gouvernement du Québec et le secteur privé qui va soutenir la création de la Cité. Le projet de la Cité puise toutefois sa légitimité dans les actions collectives précédentes menées par les acteurs de la société civile.

Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal s'associent dans la mise en place de la Cité du multimédia tout en se répartissant les rôles. Le gouvernement du Québec se réserve la responsabilité de choisir et de financer les entreprises participant au projet. De son côté, la Ville, en partenariat, se charge d'aménager le site et les installations.

4.2.3. Le rôle du gouvernement provincial

Dans un premier temps, le gouvernement met sur pied le Bureau des centres de développement des technologies de l'information (BCDTI), responsable de la promotion et de l'administration des CDTI et de l'application des mesures concernant la Cité du multimédia, ainsi qu'un Comitéconseil, qui recommande au ministre des Finances les entreprises et activités admissibles au soutien financier gouvernemental. En 1999, le BCDTI et le Comité sont remplacés par le Bureau des carrefours de la nouvelle économie. Pour Montréal, le gouvernement crée le Bureau de développement

de la nouvelle économie (BDNE) de Montréal. Cet organisme administre l'ensemble des mesures fiscales offertes pour les entreprises de la nouvelle économie, dont celles implantées dans la Cité⁷ (tableau 11.1).

Tableau 11.1. Mesures fiscales d'appui aux entreprises dans la Cité du multimédia

Mesures fiscales	Centres de développement des technologies de l'information	Cité du multimédia	
Niveau de l'aide fiscale	Crédit d'impôt de 60 % du salaire versé avant le 15 juin 1999 (max.: 25 000 \$)	Crédit d'impôt de 60 % du salaire se terminant le 15 juin 1999 (max.: 25 000 \$)	
	Crédit d'impôt de 40 % du salaire versé après le 15 juin 1999 mais avant le 1 ^{er} janvier 2011 (max.: 15 000 \$)	Crédit d'impôt de 40 % du salaire versé après le 9 mars 1999 mais avant le 1er janvier 2011 (max.: 15 000 \$)	
	Crédit d'impôt de 40 % du coût des équipements spécialisés pendant 3 ans		
	Congé fiscal de 5 ans		
	Impôt sur le revenu		
	Taxe sur le capital		
	Cotisation au FSS		
	Congé fiscal de 5 ans pour formateurs étrangers		
Secteurs visés	Nouvelles technologies de l'information et des communications (dont le multimédia)	Nouvelles technologies de l'information et des communications (dont le multimédia)	
Activités admissibles	Processus d'innovation (allant de la R-D à la production de biens et de services)	Processus d'innovation (allant de la R-D à la production de biens et de services)	
Critères particuliers	Projet novateur	Projet d'expansion et de création d'emplois	
Financement intérimaire	Ministère des Finances (BDNE)	Ministère des Finances (BDNE)	
Gestionnaire	Ministère des Finances (BDNE)	Ministère des Finances (BDNE)	

Source: Fontan, Klein et Tremblay (2005, p. 126).

^{7.} Les carrefours de la nouvelle économie visaient plusieurs autres secteurs de la nouvelle économie: outre les technologies de l'information et de la communication (TIC) (dont le multimédia), ils incluent les technologies de la production, les biotechnologies, les technologies des matériaux et les services de nature scientifique ou technologique. Les crédits d'impôt sont les mêmes que ceux accordés dans les CDTI pour les salaires.

4.2.4. La part de la Ville

Pour créer les conditions favorables à l'implantation des entreprises dans le Faubourg, la Ville s'appuie sur un consortium formé par la SDM (25%), qui fournit les terrains et les bâtiments, la SITQ Immobilier, société membre du groupe immobilier de la Caisse de dépôt et placement du Québec (37,5%) et la Société immobilière SOLIM du Fonds de solidarité (37,5%).

Ainsi, le BDNE de Montréal assure l'appui gouvernemental aux entreprises qui s'installent dans le Faubourg alors que l'administration municipale et le consortium s'occupent des aménagements nécessaires pour accueillir les entreprises. Quant à l'@FR, qui prône la vision d'un quartier où le social et le culturel devraient être pris en considération tout autant que l'implantation d'entreprises, elle est alors écartée du processus.

4.2.5. Le transfert au privé

Comme nous l'avons souligné, le Parti libéral, qui a remplacé le Parti québécois à la tête du gouvernement provincial en 2003, met fin à ce programme de financement des emplois de haute technologie, bien qu'il veille à honorer les engagements déjà pris avec les entreprises. Cela a un effet direct sur la croissance de la Cité du multimédia. Ainsi, au début de 2004, le consortium partenarial qui possède les édifices de la Cité vend ses propriétés à une entreprise immobilière privée originaire de l'Ontario. Cela met un terme à l'action publique directe, provinciale et locale, dans la Cité.

Pour conclure sur la gouvernance du projet de Cité du multimédia, il faut reconnaître que si ce projet s'est d'abord orienté vers la création d'emplois et l'établissement d'entreprises du multimédia, nombre d'immeubles résidentiels ont été construits au fil des ans. En 2016, on peut dire que le quartier a connu une certaine diversification, retournant en quelque sorte au projet initial d'immeubles résidentiels. Cette évolution est d'autant plus compréhensible que le quartier voisin de Griffintown a aussi attiré beaucoup d'immeubles résidentiels.

5. Les enjeux pour l'avenir: la nouvelle image du quartier

Le processus de consultation amorcé par la Ville en 1996 et, plus tard, la création de l'@FR ont consolidé une identité territoriale distinctive et un sentiment d'appartenance de la part des résidents, artistes et artisans présents dans le quartier. C'est la mobilisation des acteurs locaux qui a en quelque sorte créé l'effet milieu, là où il n'y avait que des entreprises et

des individus isolés. L'action gouvernementale s'est cependant substituée à l'action collective locale et l'a finalement réduite à néant. Le sentiment d'appartenance à la Cité est plus ou moins important selon les entreprises, les plus petites et celles en incubation y étant apparemment plus attachées. La proximité physique est assurée pour les entreprises qui s'établissent dans la Cité, mais il ne semble pas que cette proximité physique se soit muée en une proximité relationnelle permettant l'émergence de liens et d'échanges importants, favorisant des processus continus d'innovation et d'apprentissage.

L'@FR, qui voulait créer des ponts entre les secteurs culturel et du multimédia, aurait pu avoir un rôle important dans le développement d'une atmosphère industrielle dans ce quartier, ainsi que dans le développement de compétences collectives dans des domaines artistiques associés à la production multimédia. Un dynamisme issu de la communauté et généré par l'@FR aurait pu fournir à la Cité des éléments assurant sa pérennité. Mais ça n'a pas été le cas, puisque l'@FR a été écartée du processus de développement de la Cité. Outre les critiques concernant la transformation d'un projet de création d'emplois en projet immobilier, on a aussi entendu un certain nombre de critiques concernant la difficulté de susciter une collaboration véritable entre les entreprises. C'est d'autant plus le cas que toutes les entreprises ne sont pas concentrées dans la Cité, les plus grandes s'étant souvent établies ailleurs (Ubisoft, Electronic Arts, etc.) (Pilon et Tremblay, 2013).

Les entreprises, pour leur part, ont eu des réactions divergentes. Certaines d'entre elles ont expliqué leur installation dans la Cité du multimédia par la proximité du marché, la possibilité de former des partenariats, des réseaux d'échanges, mais également de bénéficier de subventions gouvernementales. Par contre, quelques-unes parmi les plus importantes ont refusé d'emménager dans la Cité, les subventions ne justifiant pas l'augmentation du coût du loyer dans un nouveau bâtiment, ni les frais de déplacement. Aussi, certaines comme Ubisoft ont jugé que le quartier du Mile End était plus attrayant pour leur main-d'œuvre de «jeunes branchés». Pour les plus petites, l'idée de s'installer tout près des concurrents ne les enthousiasmait pas, car elles craignaient de se faire voler de la main-d'œuvre. Il est surprenant de constater que certaines entreprises étaient favorables à la formation d'un réseau basé sur la proximité (Tremblay, 1998), alors que d'autres craignaient une concurrence trop proche. Cette divergence est en partie attribuable à la nature du produit. En effet, les entreprises qui offrent un produit n'exigeant aucune expertise particulière, ou relativement standard, ne veulent pas s'exposer à la compétition (Munger, 2011a, 2011b, 2011c).

L'analyse des entretiens que nous avons réalisés dans les dernières années (Pilon et Tremblay, 2013; Tremblay, 2015 et 2016) montre que le programme de Cité du multimédia a été très important pour développer l'image de marque (branding) de Montréal dans les domaines du multimédia et du jeu vidéo, ce qui a pu contribuer à l'innovation dans ce secteur. Les collaborations interentreprises induites par la proximité physique et relationnelle sont souvent importantes pour l'innovation. Pour plusieurs entreprises, la qualité et les compétences de la main-d'œuvre locale sont aussi importantes comme source d'innovation. L'organisation d'événements par des organismes comme Alliance numérique (association regroupant les acteurs du secteur du jeu vidéo) ou Technocompétences (comité sectoriel du secteur des TIC) permettent aussi de maximiser le réseautage entre entreprises et de recruter de la main-d'œuvre de talent. Nos recherches ont aussi montré à quel point le projet de Cité du multimédia et son financement ont été déterminants pour faire de Montréal une plaque tournante du jeu vidéo à l'échelle internationale (Pilon et Tremblay, 2013).

Nous avons pu voir que la recherche de financement est constante, que l'on soit une petite, moyenne ou une grande entreprise, et de ce point de vue, la Cité du multimédia et les aides de l'État pour la R-D, tout comme le soutien des organismes intermédiaires dont la mission est d'apporter une aide financière, ont été déterminants non seulement pour les entreprises, mais aussi pour le développement de la Cité du multimédia comme telle (Tremblay, 2015 et 2016). Par contre, une certaine «dépendance» des entreprises à l'endroit du crédit d'impôt à la masse salariale est le premier reproche que l'on fait à la Cité du multimédia et à la politique publique, notamment en raison d'une interprétation très large du concept de multimédia et de la souplesse du gouvernement concernant cette mesure fiscale. En effet, plusieurs entreprises ont tout fait pour que leurs travailleurs soient couverts par les subventions. Pour certains, le secteur du multimédia québécois donnait ainsi l'impression de développer une certaine dépendance aux subventions, celles-ci apparaissant parfois comme une condition de survie pour les plus petites entreprises.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, la concentration et la proximité des grands joueurs de l'industrie et des universités qui offrent des programmes spécialisés parmi les plus réputés au monde fournissent une valeur ajoutée pour le secteur (Pilon et Tremblay, 2013). Le bassin d'entreprises locales capables de concurrencer sur le marché international autant européen qu'américain, la reconnaissance internationale (*branding*) comme plateforme mondiale de jeu vidéo, la créativité, le milieu de vie, le crédit d'impôt et la main-d'œuvre sont autant de facteurs qui favorisent l'innovation dans les entreprises et la Cité du multimédia, tout cela étant largement imputable au programme même de la Cité du multimédia.

Bibliographie

Bordeleau, D. (2003). Gouvernance et construction territoriale: le cas du Faubourg des Récollets de Montréal: du Carrefour des arts et des technologies à la Cité du Multimédia, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal.

- Fontan, J.-M., J.-L. Klein et D.-G. Tremblay (2005). Innovation socioterritoriale et reconversion économique. Le cas de Montréal, Paris, L'Harmattan, coll. «Géographies en liberté».
- Klein, J.-L., J.-M. Fontan et D.-G. Tremblay (2001). «Les mouvements sociaux dans le développement local à Montréal: deux cas de reconversion industrielle », *Géographie, économie, société*, vol. 3, nº 2, p. 247-280.
- Munger, M. (2011a). «L'Eldorado immobilier du multimédia», TVA Nouvelles, 11 avril, http://argent.canoe.ca/nouvelles/affaires/leldorado-immobilier-du-multimedia-11042011, consulté le 19 janvier 2017.
- Munger, M. (2011b). «Multimédia: le verdict de Bernard Landry», *TVA Nouvelles*, 11 avril, http://argent.canoe.ca/nouvelles/affaires/multimedia-le-verdict-debernard-landry-11042011>, consulté le 19 janvier 2017.
- Munger, M. (2011c). «La controverse se poursuit avec la Cité du multimédia », *TVA Nouvelles*, 11 avril, http://www.tvanouvelles.ca/2011/04/11/la-controverse-se-poursuit-avec-la-cite-du-multimedia, consulté le 19 janvier 2017.
- Pilon, S. et D.-G. Tremblay (2013). "The geography of clusters: The case of the video games clusters in Montreal and in Los Angeles", Urban Studies Research, https://www.hindawi.com/journals/usr/2013/957630/, consulté le 19 janvier 2017.
- Tremblay, D.-G. (1998). «Districts industriels, systèmes industriels localisés et réseaux territorialisés: le rôle des imbrications locales dans le développement économique», dans M.-U. Proulx (dir.), *Territoires et développement local*, Paris, L'Harmattan, p. 179-212.
- Tremblay, D.-G. (2015). *Innovation in the IT-MM Sector: Intermediary Organizations as a Governance Strategy?*, document présenté à l'Academy of Management Conference, Critical Studies Network, Vancouver, 7-10 août.
- Tremblay, D.-G. (2016). «Innovation in the IT sector: Intermediary organizations as a knowledge sharing strategy?», *International Journal of Knowledge-Based Development*, vol. 7, no 4, p. 336-356.
- Tremblay, D.-G., C. Chevrier et S. Rousseau (2004). «The Montreal multimedia cluster: District, cluster or localized system of production?», dans D. Wolfe et M. Lucas (dir.), *Clusters in a Cold Climate: Innovation Dynamics in a Diverse Economy*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press and School of Policy Studies/Queen's University, p. 165-194.
- Tremblay, D.G., J.-M. Fontan, J.-L. Klein et D. Bordeleau (2002). «The development of the relational firm: The case of the multimedia city in Montréal», dans A. Holbrook et D. Wolfe (dir.), *Knowledge, Clusters and Regional Innovation: Economic Development in Canada*, Toronto-Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 161-185.
- Tremblay, D.-G., J.-L. Klein et J.-M. Fontan (2009). *Initiatives locales et développement socioterritorial*, Québec, Presses de l'Université du Québec.





Saint-Michel et la Cité des arts du cirque Un partenariat en évolution

Catherine Trudelle et Juan-Luis Klein

u fil des ans, Montréal a progressivement renforcé sa position en tant que ville créative. Cette caractéristique est due en partie à l'implantation de regroupements d'entreprises culturelles et créatives dans divers quartiers de la ville. Parmi ces regroupements, la Cité des arts du cirque, mieux connue sous le nom de Tohu¹, peut être caractérisée comme un district culturel inscrit dans un processus de revitalisation territoriale dans le quartier Saint-Michel (Tremblay et Pilati, 2007), un quartier de Montréal

Les deux noms renvoient à la même réalité et concernent le périmètre occupé par les nombreuses organisations qui forment la Cité des arts du cirque. Pour alléger le texte, nous utiliserons le nom TOHU.

caractérisé par une forte présence de la pauvreté et de l'exclusion. Or l'implantation de la TOHU dans le quartier Saint-Michel a provoqué un changement, une véritable transformation socioéconomique qui ouvre de nouvelles possibilités pour le quartier, mais dont l'importance et le potentiel ont une dimension métropolitaine. L'engagement d'un puissant acteur culturel a contribué à l'amélioration du capital social et humain d'un quartier caractérisé par la présence de communautés immigrantes marginalisées, ce qui ne s'est pas fait sans la contribution des organisations de la communauté locale, qui ont été des jalons importants dans ce processus.

Saint-Michel: trajectoire d'un quartier multiculturel et défavorisé

Pour comprendre les particularités du quartier Saint-Michel, il convient de présenter l'environnement dans lequel il s'insère. Saint-Michel est situé à l'est de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, arrondissement du centre-nord de l'île de Montréal qui s'étend sur 16,1 kilomètres carrés (figure 12.1). Avec une population de 142 222 habitants, cet arrondissement est le deuxième plus peuplé de l'île de Montréal et sa densité de 9 000 h/km² est bien supérieure à la moyenne de la ville, qui est de 3 600 h/km². Saint-Michel est le plus important quartier de son arrondissement, tant sur le plan de sa superficie que de sa population. En 2011, il comptait 62 526 habitants, soit 44% de la population de l'arrondissement.

Saint-Michel est bien intégré au tissu urbain de la ville, même si sa localisation est plutôt périphérique. Le quartier est traversé par plusieurs grands axes de circulation, dont l'autoroute Métropolitaine dans le sens est-ouest et les boulevards Pie-IX et Saint-Michel dans le sens nord-sud. Cependant, à l'extrémité nord du quartier, la voie du Canadien National (CN) crée une barrière avec les quartiers voisins. Par ailleurs, le manque de planification de l'aménagement du territoire est la cause de la cohabitation des résidences et des industries dans plusieurs zones, héritage avec lequel les résidents doivent composer aujourd'hui. Bien que la fonction résidentielle y soit prédominante, le quartier compte un nombre important d'industries, dont plusieurs sont localisées à proximité des anciennes carrières qui ont marqué son évolution et son histoire.

En effet, le développement de ce quartier est intimement lié à la présence de deux anciennes carrières qui occupaient un peu plus de 40 % de son territoire, les carrières Francon et Miron. En outre, le développement de Saint-Michel est en lien direct avec l'évolution industrielle de Montréal entre la fin du XIX^e siècle et la Première Guerre mondiale. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, Saint-Michel (appelé au départ Côte Saint-Michel)

Boulevard Ps-17.

Boulevard Saint-Michel

Limites du quartier Saint-Michel

Tohu, la Cité des arts du cirque

Complexe environnemental Saint-Michel

Wois ferrée du Canadien National (CN)

Figure 12.1.

Carte du quartier Saint-Michel

Source: Réalisée par Mourad Djaballah, GÉOLAB – Département de géographie, UQAM, 2017.

demeure un territoire agricole autonome, indépendant de Montréal. L'industrialisation, puissante dans d'autres zones de l'île, n'a pas encore d'effets sur Saint-Michel (Fontaine, 2008). Par contre, les nombreux chantiers de la ville occasionnent une forte demande en pierres, entre autres. Ces pierres proviennent des carrières micheloises et, à partir du XIXe siècle, il s'y entame une production d'envergure. Entre 1820 et 1860, la production des carrières culmine. Mais, outre ces carrières, le paysage n'est encore constitué que de vergers et de terres cultivées (Fontaine, 2008). C'est à la fin du XIXe siècle que le petit hameau devient un véritable noyau villageois. En 1912, on lui confère officiellement un statut de village. On y retrouve une concentration d'habitations et de services. Trois années plus tard, le gouvernement du Québec lui octroie le statut de ville. Le territoire est dès lors désigné comme Ville Saint-Michel.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les mutations du quartier s'accélèrent. Le dynamisme des carrières engendré par la demande grandissante de Montréal en matériaux de construction et l'essor de l'industrie manufacturière transforment Ville Saint-Michel en un lieu industriel. Il s'ensuit une phase d'explosion démographique et d'expansion urbaine. Les années 1950 verront la population passer de 6 000 habitants en 1946 à 68 000 en 1964 (CSSS de Saint-Léonard et de Saint-Michel, 2008). Ce boom démographique est dû à trois facteurs principaux. Premièrement, le dynamisme du quartier attire l'immigration. Des immigrants provenant de l'Italie et, dans une moindre mesure, du Portugal et de l'Irlande s'installent à Saint-Michel (CSSS de Saint-Léonard et de Saint-Michel, 2008). Deuxièmement, le programme War Time Housing appliqué par le gouvernement fédéral permet la construction de centaines de maisons pour loger les vétérans. Enfin, Saint-Michel connaît un phénomène de périurbanisation qui désigne un processus d'expansion spatial qui transforme les espaces ruraux en banlieue de la ville-centre. Ce phénomène donne lieu à une urbanisation accrue et à des migrations pendulaires importantes (Bauer et Roux, 1976).

Le noyau villageois, qui datait du XVIIIe siècle et où s'étaient concentrés des commerces et des services, est détruit par la construction du boulevard Métropolitain en 1960 et d'un nouveau centre administratif (Dion-Goudreau, 2005). La vitesse à laquelle Saint-Michel s'urbanise au début de la seconde partie du XXe siècle témoigne du dynamisme de son économie, mais aussi de l'ensemble de la ville de Montréal. Cependant, cette urbanisation est mal planifiée, sans plan d'urbanisme (Boquin, 2013). En outre, l'ouverture du boulevard Métropolitain divise le quartier en deux. L'urbanisation anarchique pose vite des problèmes de pollution, de sécurité et d'exclusion.

En 1968, la ville est mise sous tutelle par le gouvernement du Québec. Cette même année, conjointement avec d'autres territoires, Ville Saint-Michel est annexée à la Ville de Montréal (Linteau, 2000). À la même période, l'activité des carrières amorce une forte diminution. La crise économique des années 1980 accentue ce déclin, ce qui provoque de nouveaux problèmes sociaux liés à la pauvreté et à l'exclusion.

À la fin du XXe siècle, Saint-Michel s'affiche comme un quartier résidentiel multiethnique. C'est un quartier d'immigration qui continue d'accueillir de nouvelles populations. Les personnes nées hors Canada, et notamment les minorités visibles, sont en augmentation et constituent près de la moitié de la population totale du quartier (tableau 12.1). Mentionnons que 90 % des Michelois avaient le français comme langue maternelle à l'époque de la Seconde Guerre mondiale, alors qu'ils ne représentent plus que 38,8 % en 2011 (Statistique Canada, 2011).

Tableau 12.1. Indicateurs socioéconomiques des résidents du quartier Saint-Michel

	Années		
Indicateurs socioéconomiques	2001	2006	2011
Population	62 382	62 232	62 526
Français: langue maternelle	44,9%	39,4%	38,8%
Langue maternelle autre que le français ou l'anglais	47,5%	51,9%	52,6%
Nés hors Canada	41,0%	45,0%	49,0%
Familles monoparentales	29,0%	28,8%	29,2%
Taux de chômage	12,4%	12,1%	15,5%
Familles sous le seuil du faible revenu	40,5 %	30,9%	36,6%
Locataires	67,4%	68,5 %	71,5 %

Source: Ces données ont été colligées à partir des recensements de Statistique Canada de 2001, 2006 et 2011. Les limites du quartier, qui sont délimitées par les aires de dénombrement de Statistique Canada, correspondent à celles dressées dans le portrait du quartier Saint-Michel par le groupe de travail sur les portraits des quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension.

Ainsi, Saint-Michel est devenu l'un des quartiers les plus cosmopolites de Montréal. Sa population est relativement jeune. Les familles monoparentales sont relativement nombreuses dans le quartier. En ce qui concerne les familles dont le français est la langue maternelle, leur nombre est en diminution, contrairement aux familles ne parlant ni français ni anglais. Le taux de chômage reste élevé. Les revenus médians de la population de 15 ans et plus ont connu une légère hausse, ce qui est aussi le cas des revenus moyens. Le nombre de familles vivant sous le seuil du faible revenu avant impôts avait connu une baisse entre 2001 et 2006, mais depuis, il augmente, ce qui est la même chose pour les résidents locataires.

Le quartier devient ainsi un territoire d'accueil privilégié des immigrés récents à cause du faible coût du logement, alors qu'une partie importante des Michelois de longue date émigrent vers des banlieues ou vers d'autres quartiers (Boquin, 2013). Les résidents immigrants de la première génération, essentiellement italiens, irlandais ou portugais, tendent à être remplacés par de nouvelles populations, essentiellement haïtiennes, caribéennes et asiatiques, qui se retrouvent alors isolées. Le lien social et la solidarité qui étaient essentiellement l'œuvre de la religion catholique s'effritent. Les organismes communautaires, surtout chrétiens, ne reflètent plus le profil démographique du quartier et ont donc moins d'influence

sur la communauté micheloise (Boquin, 2013). Saint-Michel apparaît donc comme un quartier à la population jeune, familiale et multiethnique, relativement défavorisée.

2. Des carrières, sources de conflit et de cohésion sociale!

2.1. La lutte contre les carrières

Les carrières Francon et Miron, les deux principales carrières du quartier, occupaient 42 % du territoire de Ville Saint-Michel au milieu des années 1960. Leur dynamisme a été la clé du développement rapide du quartier, dont elles ont pendant longtemps été le premier employeur. Cependant, le mécontentement des habitants de Saint-Michel face aux nuisances telles que le bruit, le dynamitage, l'éjection de pierres produites par les carrières s'accroît avec les années. Ainsi, en 1963, déjà, une pétition de 400 noms est envoyée aux autorités municipales. Et tout au long des années 1960, les plaintes continuent d'affluer. Pendant les années 1970, la lutte va s'intensifier et c'est à cette période qu'il y a un premier rapprochement des organismes communautaires du quartier, avec la création de l'Association de défense des droits des Michelois en 1979. Les années 1980 deviennent des années charnières pour Saint-Michel, car Montréal acquiert les sites Francon et Miron respectivement en 1981 et 1984. La municipalité va mettre progressivement un terme aux activités d'extraction des carrières, mais la carrière Miron est consacrée à l'enfouissement des déchets, une activité qui va se poursuivre jusqu'en 2000. Le début des années 1980 est marqué par la controverse, puisqu'il se forme un nouvel organisme dénonçant la pollution, le Comité de sauvegarde de Saint-Michel.

En 1986, la Ville de Montréal élit un nouveau maire, Jean Doré, sous la bannière du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), qui promet de faire cesser les activités d'enfouissement ainsi que la création d'un fonds de 30 millions de dollars pour le développement du site et la revitalisation du quartier. En 1989, la mairie lance le processus de consultation publique sur l'aménagement du site. Le rapport déposé à la Ville insiste sur la date de fermeture et sur l'importance d'un plan pour revitaliser le quartier. Néanmoins, cette année-là, la Ville annonce qu'elle lancera un projet de compostage sur le site de l'ancienne carrière Miron. Les organismes communautaires s'opposent à ce projet, mais la municipalité l'impose.

Ce n'est qu'en 1990 que la Ville de Montréal dépose son rapport issu de la consultation publique de 1989. La revitalisation du quartier y figure au premier plan. La municipalité va mettre un terme aux activités d'extraction des carrières mais, comme nous l'avons mentionné précédemment, la carrière Miron sera utilisée pour l'enfouissement des déchets jusqu'en 2000. Le site Francon sera quant à lui transformé en dépôt à neige, non sans protestations de la part des résidents (Boquin, 2013).

2.2. La lutte contre la pauvreté

En 1991, plus de 200 citoyens et représentants d'organismes communautaires se retrouvent dans un forum considéré par plusieurs comme le «rendez-vous de la dernière chance» (VSMS, 1996). Le but est de réunir toutes les forces du quartier pour trouver des moyens de sortir les citoyens de Saint-Michel de la pauvreté et de l'exclusion. C'est dans ce contexte qu'est née la table de concertation Vivre Saint-Michel en santé (VSMS), un organisme de concertation multisectoriel et multiréseaux qui devient un acteur très important pour la gouvernance du quartier.

Après s'être insérée dans le réseau pancanadien de revitalisation urbaine intégrée Villes et villages en santé, ce qui permet d'adopter une grande démarche de revitalisation dans le quartier Saint-Michel, la table VSMS établit ses priorités d'action. Elle convoque à une grande assemblée (200 personnes s'y présenteront) la plupart des représentants de différentes organisations, comptant également un petit nombre de «simples» citoyens. «Nous avons changé de stratégie et nous avons fait des rendez-vous dans plusieurs endroits du quartier et ça a marché. Les citoyens ont été nombreux à participer» (Entrevue, dirigeante de VSMS, 2016)².

Pendant les années 1990, la contestation ne cesse de croître à Saint-Michel. Des manifestations populaires sont organisées contre divers projets de traitement et de transformation des déchets, considérés par les citoyens comme néfastes pour la santé et stigmatisants sur le plan social. Or cette action collective conflictuelle contre des adversaires communs solidifie les rapports entre les organismes de la société civile. Ce mouvement social réussit à infléchir les orientations que les instances publiques voulaient appliquer dans le quartier, ce qui se concrétise par la cristallisation d'une nouvelle identité au tournant du XXIe siècle.

^{2.} Entrevue réalisée dans le cadre du mémoire de maîtrise de Christophe Boquin (2013).

3. Après le conflit, le Soleil brille à Saint-Michel

C'est en 1994 que la décision d'implanter le Cirque du Soleil à Saint-Michel est prise. Le Cirque s'installe sur un terrain de l'ancienne carrière Miron. Il s'agit d'un cirque nouveau genre, qui se sert de la tradition des amuseurs publics pour créer un spectacle moderne et humain, sans animaux (Babinski, 2004), considérant les artistes comme des stars (Harvie et Hurley, 1999). Le Cirque du Soleil a créé une forme d'art postmoderne combinant le cirque avec des éléments de danse, de théâtre, de musique et de télévision (Leslie et Rantisi, 2011). Cette activité, pourtant exogène, finit par se creuser des racines profondes dans le quartier, au point qu'elle est devenue un facteur de sa transformation.

3.1. Un Cirque et une Cité des arts du cirque pour Montréal

Le milieu du cirque émerge au Québec au milieu des années 1980 et se développe très rapidement, devenant un des fleurons de l'économie québécoise au début du XXIe siècle. Le Cirque du Soleil a été formellement créé en 1984 quand la troupe de rue alors dirigée par Guy Laliberté et Daniel Gauthier a reçu un contrat du ministère des Affaires culturelles pour participer aux célébrations commémorant le 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada (Leslie et Rantisi, 2011). Laliberté veut réussir « à créer un cirque authentiquement québécois et relever le statut des amuseurs publics, donner à des artistes un chapiteau, une famille: le cirque » (Beaunoyer, 2004). De fait, le Cirque a été un bénéficiaire majeur des politiques gouvernementales orientées vers l'industrie culturelle, la majeure partie du soutien financier dont il a bénéficié provenant du ministère de la Culture (Leslie et Rantisi, 2011). Même si, au fil des ans, les subventions ont diminué, elles ont continué longtemps après que le Cirque fut devenu une entreprise rentable (Leslie et Rantisi, 2011). En effet, l'histoire du Cirque du Soleil et des autres acteurs dans le domaine du cirque à Montréal démontre à quel point le soutien gouvernemental a été important pour l'établissement d'une stratégie de développement de l'industrie culturelle (Leslie et Rantisi, 2011, p. 1771-1772).

Trois facteurs ont été déterminants pour la croissance du Cirque du Soleil: la tradition de la culture de rue et des festivals au Québec, le manque de conventions établies autour du cirque dans la province et la force des secteurs culturels liés au cirque tels la danse, le théâtre, la musique et la télévision. Le résultat de ces facteurs a été la réunion en un seul lieu des forces vives des arts du cirque, créant ainsi la Cité des arts du cirque afin de répondre aux besoins d'infrastructures de création et de diffusion

d'un milieu artistique en plein essor au Québec. Il en a résulté aussi la création d'autres troupes de cirque importantes telles que les 7 doigts de la main, le cirque Éloize ou Zazouski.

3.2. Le choix de Saint-Michel

La Cité des arts du cirque, ou Tohu³, a été conçue par trois organismes: le Cirque du Soleil, l'École nationale de cirque (ENC) et l'association En Piste. Son objectif a été de rassembler en un lieu une masse critique d'infrastructures afin de permettre au milieu du cirque de se développer. La Cité des arts du cirque a été créée officiellement en 2004 sous la forme d'un organisme sans but lucratif. Or si, dès le départ, le choix de localisation de cette Cité des arts du cirque a été Montréal, elle n'avait pas été pensée originalement pour être implantée précisément à Saint-Michel.

La Tohu est née d'un grand rêve; d'une volonté commune des intervenants du milieu du cirque – le Cirque du Soleil, l'École nationale de cirque, En Piste – d'affirmer le leadership de Montréal comme capitale internationale des arts du cirque et de constituer l'un des plus grands carrefours de diffusion, formation, création et production en arts du cirque au monde. Mais en choisissant de prendre racine ici [quartier Saint-Michel], la Tohu a choisi d'embrasser un défi bien plus grand : celui du développement durable par la culture (Lavoie, 2012).

Au début des années 1990, le Cirque du Soleil cherchait un lieu pour concentrer toutes ses activités et son siège social. Il s'est vu proposer de nombreuses offres très alléchantes par différents arrondissements de Montréal et des villes de banlieue. Pourtant, le choix de localisation a été porté sur Saint-Michel, sur un terrain voisin d'un site d'enfouissement sanitaire de déchets en activité, dans l'un des quartiers les plus pauvres au Canada. Certes, la Ville de Montréal a offert des conditions financières avantageuses pour le choix de ce site. Cependant, le choix de Saint-Michel a été audacieux, car le dépotoir était encore actif.

L'implantation dans le quartier Saint-Michel a été coûteux pour le Cirque du Soleil, car un système de sécurité servant à capter les fuites de biogaz et de lixiviat émanant des déchets enfouis dans le sol a dû être

^{3.} Tohu provient du terme hébraïque tohu-bohu signifiant chaos, désordre, grande confusion. Dans un sens plus contemporain, cela signifie les bruits de la ville. La Tohu est une agglomération géographique qui inclut plusieurs compagnies telles que le Cirque du Soleil, En Piste, l'École nationale de cirque, la Tohu et une résidence pour artistes.

installé, ce qui a généré des coûts supplémentaires (Boquin, 2013, p. 71). Cependant, les sols étaient d'excellente qualité puisqu'il y avait un ancien dépôt de gravier sur lequel furent bâties les infrastructures.

L'implantation du Cirque du Soleil à Saint-Michel n'avait donc pas été prévue au départ. Si, depuis 1995, les investissements en infrastructures s'élèvent à 120 millions de dollars, de source majoritairement privée⁴, au départ, le projet a connu différentes formes de résistance provenant d'abord du milieu du cirque, puis de la Ville de Montréal et du quartier Saint-Michel. Plusieurs acteurs ont dû intervenir pour concrétiser ce choix, dont le Chantier d'économie sociale, un organisme représentatif de l'ensemble des entreprises et organisations qui œuvrent en économique sociale. Une vingtaine de comités ont été créés afin de concerter l'ensemble des acteurs qui pouvaient ou qui voulaient être parties prenantes du projet. Ces différents comités ont permis d'enrichir le projet de base et d'accroître son potentiel de financement. Ils ont également permis de résoudre un conflit opposant la Tohu à certains services de la Ville de Montréal. C'est ainsi que la Tohu a été intégrée dans un plan d'ensemble de reconversion du quartier et qu'elle est devenue un jalon du développement d'un processus de revitalisation. «[Elle] a contribué à renforcer le sentiment d'appartenance, d'identité, d'intégration et la compréhension des différentes communautés qui habitent dans le territoire et surtout elle a aidé à bâtir une représentation sociale plus positive des Michelois» (Angulo Baudin, 2015, p. 57). « Nous voulons contribuer à la revitalisation du quartier. La cohésion sociale passe par la revitalisation. La cohésion sociale est omniprésente dans nos pensées », affirme un responsable (Entrevue, responsable du Cirque du Soleil, 2016).

4. La Tohu: facteur de cohésion sociale à Saint-Michel?

Après des décennies de lutte contre les industries polluantes, les citoyens de Saint-Michel ont vu s'implanter le Cirque du Soleil et la Tohu dans leur quartier (figure 12.2). Cependant, pour parvenir à un effet cohésif, la création et les activités créatives doivent se greffer à une vision d'ensemble de gouvernance locale (Lareau, 2016) et, plus important encore, il faut s'assurer de la participation active individuelle et collective de tous les groupes de citoyens (Stoker, 1998; Borja, 2003; Colin et Gauthier, 2008). Voilà un défi de taille, surtout dans des quartiers où règne la diversité culturelle.

C'est l'un des plus gros développements de Montréal après le Quartier des spectacles.

Figure 12.2. La Cité des arts du cirque



Source: Wilfredo Angulo, 2016.

4.1. La créativité culturelle et la revitalisation des quartiers

Certains auteurs voient un lien entre créativité et cohésion sociale (Klein et Tremblay, 2016). Comment la création et l'innovation peuvent-elles être combinées pour faire des villes plus cohésives tout en contribuant au développement de la ville entière et pas seulement à celui des services et des activités culturelles destinées exclusivement à une certaine partie de la population, les créatifs? Si la question de la création et de la classe créative tout comme celle de leurs effets sur la ville et sur le développement économique a été posée par plusieurs auteurs (Hall, 2000; Florida, 2002; Markusen et King, 2003; Scott, 2006; Gertler, 2004; Musterd et Murie, 2010), celle des actions collectives de création socialement orientées qui prennent place dans la société civile et qui visent à améliorer la qualité de vie des résidents à l'échelle du quartier a été beaucoup moins documentée. Stöhr (2003) avance néanmoins que ce type d'actions créatives devrait être encouragé de façon à construire une ville plus cohésive à partir de la base et indique que cela appelle une stratégie participative et inclusive.

Dans le cas de Montréal, cette question s'inscrit dans un choix stratégique. Il est clair que les acteurs montréalais ont fait le choix stratégique de la culture. L'énoncé «Montréal, métropole culturelle» suscite l'adhésion et a donné lieu à une politique adoptée par la Ville de Montréal. Sauf que cette politique a été dirigée principalement vers des équipements centralisés, notamment le Quartier des spectacles. Si la pertinence de ces

équipements n'est pas remise en question, plusieurs acteurs réclament une action culturelle décentralisée. Ainsi, en 2007, les organismes Culture Montréal, représentant le milieu des créateurs, le Chantier de l'économie sociale, représentant le milieu de l'économie sociale, et les Corporations de développement économique communautaire ont mis de l'avant une nouvelle option, nommée « Pôles culturels », qui a été désignée par la suite comme «Quartiers culturels ». Cette option a été soumise à une consultation et a suscité un vaste consensus à l'échelle des quartiers. L'ensemble des acteurs locaux s'y rallient (Tables de quartier, tables de concertation, organisations d'artistes, CDEC, etc.), en même temps qu'ils prônent une culture de proximité qui défend l'importance des activités locales dans les secteurs culturels et créatifs et demandent leur reconnaissance. Le cas de l'implantation et du développement de la Cité des arts du cirque (la Tohu) à Saint-Michel s'inscrit dans cette perspective.

4.2. La mise en place d'un *cluster* créatif et la restructuration du lien social à Saint-Michel

En 1997, lorsque le Cirque s'établit à Saint-Michel, personne ne sait encore qu'il transformera un des quartiers les plus pauvres de Montréal, voire du Canada, en un district hautement créatif n'ayant rien à envier à d'autres quartiers similaires déjà établis dans d'autres métropoles (Ley, 2003). La décision de s'installer à Montréal dans le quartier Saint-Michel est allée de pair avec la mise en œuvre d'un programme de développement urbain destiné à réhabiliter le quartier au complet basé sur la création d'un complexe innovant et créatif, le Centre environnemental Saint-Michel.

En ralliant des acteurs diversifiés, tels la ville-centre, l'arrondissement et les organismes communautaires, tout en faisant participer les différentes communautés culturelles aux activités de la Tohu, en plus d'avoir des effets positifs sur les plans social, politique et économique (Angulo Baudin, 2015), la Cité des arts du cirque a pour objectif d'avoir un effet cohésif.

C'est important pour la Tohu dans le sens que plus il y a une cohésion, plus les gens vont fréquenter des lieux culturels. Nous voulons contribuer à la revitalisation du quartier. La cohésion sociale passe par la revitalisation. La cohésion sociale est omniprésente dans nos pensées (Entrevue, dirigeant de la Tohu, 2016).

S'assurer que la création dans ses diverses formes devient une action collective, et même un déclencheur pour améliorer la qualité de vie des citoyens, c'est faire la promotion de projets inclusifs aussi bien que s'assurer de l'accessibilité aux processus créatifs, et ce, dans tous les domaines et pour tous les citoyens (Klein et Tremblay, 2016). D'une certaine façon, nous pouvons avancer que la Tohu joue un rôle important en ce sens, ne serait-ce qu'à travers la Falla⁵, par exemple.

Nous avons créé un comité de quartier à l'intérieur de la Tohu de façon à répondre aux nombreuses demandes et prendre contact avec les organismes et institutions du quartier. Un comité qui s'occupe de l'employabilité, de la médiation culturelle et de la programmation gratuite pour les résidents du quartier et avec cette façon d'agir, cela nous assure d'être partout dans le quartier (Entrevue, dirigeant de la Tohu, 2016).

Cohendet, Grandadam et Simon (2010) et Hartley (2005) indiquent que les districts et les *clusters* créatifs forgent le milieu créatif ou encore l'écologie de la ville. Afin de comprendre la force qui mène le processus créatif local, Cohendet *et al.* (2010) introduisent une anatomie des villes créatives, qui seraient composées de trois couches successives faites de la couche supérieure (*upperground*, le niveau des firmes et des institutions), de la couche intermédiaire (*middleground*, le niveau des communautés) ainsi que de la couche inférieure (*underground*, le niveau des individus). Le point focal de cette approche est le rôle crucial de la couche intermédiaire. C'est cette couche qui permet d'explorer les idées créatives, le bouche-à-oreille et les tendances de la couche inférieure pour sélectionner et rendre viables les meilleures idées, pratiques et habiletés de façon à nourrir la couche supérieure (Chantebt, Peres et Virol, 2011).

Currid (2007) note que la ville créative doit rassembler un ou plusieurs *clusters* créatifs faits de firmes et d'institutions qui appartiennent aux industries créatives et un ou plusieurs districts créatifs où les gens créatifs interagissent, générant et adoptant des idées, tendances, styles, etc. Ces deux agglomérations stimulent la production créative qui constitue le milieu créatif de la ville, son écologie créative formée d'une myriade de microproducteurs d'idées (Currid, 2007). En conséquence, la ville créative doit stimuler les interactions entre les *clusters* et les districts créatifs, de façon à faire transiter des idées brutes du monde informel en idées exploitables sur le marché qui peuvent être utilisées par les industries créatives (Chantebt *et al.*, 2011). Cette anatomie à trois couches explique la transition des idées du niveau micro au niveau macro. Cohendet *et al.* (2010) notent que le *cluster* de la culture à Montréal donne des exemples parlants de la relation existant entre ces trois couches. D'un côté, la couche inférieure se matérialise dans les réponses aux possibilités données par

^{5.} La Falla est une fête annuelle organisée par la Tohu et qui vise à créer une structure éphémère qui est brûlée à la fin du processus. La destruction est symbolique. Cette création d'une œuvre gigantesque par des jeunes du quartier Saint-Michel attire des milliers de visiteurs à la fin de chaque été.

les espaces créatifs. D'un autre côté, la couche supérieure fertilise et nourrit la couche inférieure à travers l'émergence et le renforcement de communautés et l'organisation d'événements locaux et de compétitions. La couche intermédiaire, quant à elle, joue un rôle crucial d'intermédiation et de balance entre l'exploration et l'exploitation globale potentielle (Chantebt *et al.*, 2011).

De fait, la couche intermédiaire joue le rôle le plus grand dans la création de l'écosystème de la ville. Ainsi, la Tohu permet l'expression de nouvelles formes d'arts du cirque, agissant littéralement comme une source d'inspiration pour des approches plus institutionnalisées tout en faisant rejaillir des idées, du savoir et des pratiques nouvelles sur la couche inférieure. Mélangeant les activités des communautés épistémiques et des communautés de pratique, la couche intermédiaire est essentielle pour balancer et intermédiatiser l'exploration des couches inférieure et supérieure. Le développement d'une couche intermédiaire riche n'est pas réductible à des investissements locaux tels que la création d'écoles, de cinémas ou de théâtres. Néanmoins, si de tels investissements ne sont pas toujours suffisants pour enrichir à eux seuls la couche intermédiaire, ils sont nécessaires car ils rejaillissent sur la couche inférieure et viennent la nourrir (figure 12.3).

Pour Cohendet et al. (2010), il ne fait aucun doute que le Cirque du Soleil a fait plus qu'installer ses quartiers principaux à Montréal. Il a donné à la ville une compétence distinctive dans le champ du cirque moderne, attirant par le fait même une population grandissante de communautés artistiques appartenant à la couche intermédiaire dans le quartier Saint-Michel, qui abrite maintenant la Tohu, plusieurs associations (regroupant des professionnels, des firmes et des institutions vouées aux arts du cirque) ainsi que l'ENC. Si ces différentes entités profitent de la présence du Cirque, elles fournissent également un bassin de ressources qui contribuent indubitablement à enrichir le potentiel créatif présent dans le quartier Saint-Michel (Cohendet et al., 2010). La Tohu joue un rôle essentiel en réunissant les couches supérieure et inférieure et incarne par le fait même la couche intermédiaire. Cette organisation a offert un environnement idéal pour de nouveaux cirques émergents aussi bien que pour de jeunes artistes diplômés de l'ENC, pour préparer, développer et présenter leurs créations. Ainsi, la Tohu a attiré plusieurs artistes provenant de la couche inférieure, incarnée par les associations culturelles du quartier, vers les communautés formant la couche intermédiaire et a grandement nourri la couche supérieure incarnée par le Cirque du Soleil (Cohendet et al., 2010).

Conche inférieure

Proposition de la conche inférieure

Conche nationale de cirque

Tohu

Festival international du cirque

Associations culturelles de Saint-Michel

Figure 12.3. Cluster créatif du Cirque du Soleil

Source: Adaptation française de Cohendet et al. (2010, p. 106).

5. Les enjeux et les défis pour l'avenir

Les *clusters* culturels sont constitués de divers types de créateurs culturels concentrés dans des infrastructures et des espaces qui favorisent des échanges et des relations de proximité (au sens physique et organisé du terme), mais ils ne doivent pas être isolés. Ils doivent s'inscrire dans l'ensemble d'actions qui visent la mise en œuvre d'une collectivité locale à l'économie diversifiée et durable, susceptible de favoriser l'animation sociale dans les quartiers et d'avoir un effet sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux.

À cet égard, les prochaines années seront cruciales pour l'adoption de l'activité culturelle et créative comme option stratégique pour le développement du quartier Saint-Michel. Il faudra favoriser l'appropriation de

l'expérience de la Tohu par l'ensemble des citoyens et voir à ce qu'elle s'inscrive dans l'ensemble des stratégies et plans de développement du quartier. Il faut favoriser l'empowerment local en créant «un comité de programme citoyen », nous dit un responsable de la Tohu (Entrevue, 2016). Cette appropriation était favorisée par des organismes intermédiaires qui ont joué un rôle important dans le processus d'imbrication de la Tohu dans le tissu social du quartier, notamment la Corporation de développement économique communautaire (CDEC). Mais les réformes à la gouvernance des territoires appliquées par le gouvernement du Québec en 2015, réformes inspirées des principes de l'austérité, ont aboli plusieurs de ces organismes intermédiaires, dont les CDEC. Cette abolition peut affaiblir la reconversion du quartier, même si par ailleurs d'autres organismes comme Vivre Saint-Michel en santé demeurent des acteurs importants dans la gouvernance locale. Mais le rôle d'intermédiation assurant la concertation des acteurs était surtout assuré par la CDEC (Entrevue, ex-responsable de la CDEC, 2016). Une adaptation à la nouvelle situation sera donc nécessaire. Le défi d'assurer la reconversion du quartier demeure entier, comme le démontrent toujours les indicateurs socioéconomiques. Quant à la cohésion sociale, elle est aussi à reconstruire continuellement à cause des différences ethnoculturelles et des fractures socioéconomiques qui s'intensifient.

Enfin, un nouveau défi auquel doit faire face le quartier est le fait que des fonds d'investissements étrangers détiennent maintenant une participation majoritaire dans le Cirque du Soleil. Étant donné le rayonnement du Cirque du Soleil, cette main-mise de fonds étrangers n'engage d'ailleurs pas que le quartier Saint-Michel, mais aussi tout le Québec, même si, selon son fondateur, le siège social et les infrastructures de l'entreprise sont supposés demeurer à Montréal, dans le quartier Saint-Michel.

Bibliographie

- Angulo Baudin, W. (2015). «L'insertion sociale des jeunes à l'emploi: le cas de la Tohu à Montréal», *Cahiers du CRISES*, nº ES1502, Montréal, Centre de recherche sur les innovations sociales.
- Babinski, T. (2004). Cirque du Soleil: 20 ans sous le soleil, l'histoire authentique, Montréal, HMH.
- Bauer, G. et J.-M. Roux (1976). *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Paris, Éditions du Seuil.
- Baunoyer, J. (2004). Dans les coulisses du Cirque du Soleil, Montréal, Québec Amérique.
- Boquin, C. (2013). Action collective conflictuelle et cohésion sociale: le cas du quartier Saint-Michel à Montréal, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.

- Borja, J. (2003). La ciudad conquistada, Madrid, Alianza Editorial.
- Chantebt, S., S. Peres et S. Virol (2011). From Talent to Creative City: Towards a Conceptual Framework, document de conférence, 51º Congrès de l'European Regional Science Association, 30 août-3 septembre, Barcelone.
- Cohendet, P., D. Grandadam et L. Simon (2010). «The anatomy of the creative city», *Industry and Innovation*, vol. 17, no 1, p. 91-111.
- Colin, B. et A. Gauthier (2008). *Pour une autre économie de l'art et de la culture*, Paris, Érès.
- CSSS de Saint-Léonard et de Saint-Michel (2008). *Portrait sociodémographique de la population*, Montréal, CSSS de Saint-Léonard et de Saint-Michel.
- Currid, E. (2007). *The Warhol Economy: How Fashion, Art, and Music Drive New York City*, Princeton, Princeton University Press.
- Dion-Goudreau, E. (2005). Analyse d'un fait urbain: l'évolution typo-morphologique du noyau villageois de Côte Saint-Michel en regard de l'urbanisation de Cité Saint-Michel, Montréal, École d'architecture, Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal.
- Florida, R. (2002). The Rise of the Creative Class and How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life, New York, Basic Books.
- Fontaine, J. (2008). *La petite histoire de Saint-Michel de la campagne à la ville 1699-1968*, Montréal, Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.
- Gertler, M.S. (2004). *Creative Cities: What Are They For, How Do They Work, and How Do We Build Them?*, document de travail, no F.48, Ottawa, CPRN.
- Hall, P. (2000). «Creative cities and economic development», *Urban Studies*, vol. 37, nº 4, p. 639-649.
- Hartley, J. (dir.) (2005). Creative Industries, Oxford, Blackwell Publishing.
- Harvie, J. et E. Hurley (1999). «States of play: Locating Quebec in the performance of Robert Lepage, Ex Machina and the Cirque du Soleil», *Theatre Journal*, vol. 51, nº 3, p. 299-315.
- Klein, J.-L. et D.-G. Tremblay (2016). «Cultural creation and social innovation as the basis for building a cohesive city», dans R. Shearmur, C. Carrincazeaux et D. Doloreux (dir.), *Handbook of the Geographies of Innovation*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing.
- Lareau, C. (2016). L'apport de la culture à la revitalisation urbaine intégrée: le cas du quartier Sainte-Marie à Montréal, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Lavoie, S. (2012). «Rendez-vous 2012. Intervention», *Montréalmétropoleculturelle.org*, http://montrealmetropoleculturelle.org/portal/page?_pageid=5017,101287696&_dad=portal&_schema=PORTAL, consulté le 19 janvier 2017.
- Leslie, D. et N.M. Rantisi (2011). «Creativity and place in the evolution of a cultural industry: The case of Cirque du Soleil», *Urban Studies*, vol. 48, nº 9, p. 1771-1787.
- Ley, D. (2003). «Artists, æstheticisation and the field of gentrification», *Urban Studies*, vol. 40, nº 12, p. 2527-2544.

Linteau, P.-A. (2000). Histoire de Montréal depuis la Confédération, 2e éd., Montréal, Boréal.

- Markusen, A. et D. King (2006). *The Artistic Dividend: The Art's Hidden Contributions to Regional Development*, Minneapolis, Humphrey Institute of Public Affairs.
- Musterd, S. et A. Murie (2010). Making Competitive Cities, Londres, Wiley Blackwell.
- Scott, A.J. (2006). «Creative cities: Conceptual issues and policy questions», *Journal of Urban Affairs*, vol. 28, nº 1, p. 1-17.
- Statistique Canada (2011). Recensement de la population de 2011, Statistique Canada.
- Stöhr, W. (2003). «Development from below: Vingt ans plus tard», dans J.-M. Fontan, J.-L. Klein et B. Lévesque (dir.), *Reconversion économique et développement territorial*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 119-143.
- Stoker, G. (1998). «Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance», Revue internationale des sciences sociales, nº 155, p. 19-30.
- Tavano Blessi, G., D.-G. Tremblay, M. Sandri et T. Pilati (2012). «New trajectories in urban regeneration processes: Cultural capital as source of human and social capital accumulation Evidence from the case of Tohu in Montreal», *Cities*, vol. 29, nº 6, p. 397-407.
- Tremblay, D.-G. et T. Pilati (2007). «Tohu and artist-run centres in Montreal: Contributions to the creative city?», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XXX, nº 2, p. 337-356.
- Vivre Saint-Michel en santé (VSMS) (1996). *Coup d'œil sur Saint-Michel*, Montréal, Vivre Saint-Michel en santé.

Épilogue

La ville comme système dans un système de villes

Richard Shearmur et Juan-Luis Klein

n 2017, Montréal se lit à plusieurs échelles. C'est une métropole de quatre millions d'habitants incluant un vaste territoire allant de Saint-Jean-sur-Richelieu au sud vers Saint-Jérôme au nord, et de Le Gardeur à l'est jusqu'aux portes de Salaberry à l'ouest. C'est aussi une agglomération qui se rattache à la notion, arbitraire du point de vue économique et social, mais d'une certaine élégance géographique, «Une île, une ville¹». Montréal

^{1.} Rappelons que l'idée de «une île, une ville» a été une aspiration des élites politiques montréalaises depuis le maire Jean Drapeau et qu'une loi de regroupement municipal adoptée par le gouvernement du Québec en 2000 a permis de la concrétiser temporairement par la fusion de la ville centrale et de ses

266 Montréal

est aussi une municipalité dont les racines remontent à la fondation de Ville-Marie en 1642, qui s'est lentement étendue en intégrant, parfois de façon volontaire, parfois de façon imposée, les municipalités autonomes qui n'ont cessé de se développer autour d'elle. C'est enfin un ensemble d'arrondissements dans lesquels cohabitent des quartiers regroupés d'une façon qui n'est pas toujours cohérente.

Les quartiers présentés dans ce livre sont compris dans la municipalité de Montréal et s'inscrivent dans ses arrondissements, ce qui place leurs acteurs dans des contextes de gouvernance multiples (mairies d'arrondissement, mairie de Montréal, gouvernements provincial et fédéral). Leur analyse met en lumière aussi bien leur affirmation que leurs imbrications. La Ville apparaît comme un système de cités instituées ou en émergence, et en même temps comme un tout dans un système de villes avec lesquelles elle converge, tout en établissant des rapports de concurrence. Cette vision est cohérente avec une conception proposée par le géographe angloétatsunien Brian Berry (1964), lequel voyait les villes comme des ensembles de parties interdépendantes. Certes, pour cet auteur, ces parties étaient réductibles à des entités mesurables et modélisables (individus, quartiers, établissements...), une approche quelque peu désuète aujourd'hui dans le monde universitaire, bien que les partisans du *Big Data* semblent en passe de la ressusciter (Boyd et Crawford, 2012).

Mais si l'on fait abstraction de son approche positiviste, Berry met de l'avant un argument qui a une portée significative pour bien comprendre la lecture que nous avons proposée de la Ville de Montréal comme une cité de cités. En effet, la ville ne serait ni une entité unifiée, observable et aisément appréhendable, ni un simple amalgame de parties dont la nature serait cernée en additionnant les activités de chacun et en en prenant le pouls moyen. Entre ces deux extrêmes existe la notion de système, notion reconceptualisée par la théorie de la complexité (Prigogine et Stengers, 1986).

Selon cette approche, un système est un ensemble d'éléments qui interagissent de façon probabiliste, mais suivant en général des règles relativement simples. La particularité de beaucoup de systèmes est qu'ils possèdent ce qu'on appelle des « propriétés émergentes », lesquelles sont des propriétés collectives que les individus pris individuellement ne possèdent pas et qui ne correspondent pas simplement à la somme de leurs

banlieues sur l'ensemble de l'île. Cependant, en 2004, 15 des villes fusionnées à la Ville de Montréal ont opté pour la défusion. Leur autonomie est cependant partielle puisqu'elles ont dû demeurer associées à la grande ville de Montréal dans le cadre d'un conseil d'agglomération (à l'échelle de l'île).

Épilogue 267

décisions ou de leurs caractéristiques. Un bon exemple de cela est une ruche d'abeilles. La production de miel est une caractéristique assez stable de ce système, mais une caractéristique qui ne peut émerger que de l'interaction entre les abeilles. Mille abeilles prises individuellement ne pourraient en aucune circonstance reproduire ce que ces mêmes abeilles peuvent faire lorsqu'elles interagissent. Chaque abeille effectue une tâche simple et répétitive, mais le système de la ruche est, lui, fort complexe. Par ailleurs, les systèmes ne sont pas toujours stables: il est très difficile de comprendre, et surtout de prévoir le processus qui déclenche la migration des abeilles, ou encore celui qui les mène à attaquer collectivement l'apiculteur. Conséquemment, il n'y a pas de relation simple entre cause et effet dans un système complexe, et les déséquilibres peuvent être irréversibles: une fois l'attaque déclenchée, peut-être par le battement d'aile d'un papillon, on ne peut pas arrêter l'attaque en demandant au papillon de battre ses ailes à reculons (Ormerod, 2000).

Brian Berry, sans s'inscrire dans la perspective de la complexité (au contraire, il tend plutôt vers l'idée que le comportement des systèmes est prévisible et modélisable), avance l'idée que la ville doit non seulement être appréhendée comme un système, mais que ce système est imbriqué dans d'autres systèmes à une échelle plus large: la ville serait un système formé d'individus, d'administrations, d'objets qui interagissent, tout en faisant partie du système plus grand qu'est celui du pays (l'État-nation) formé d'individus, de villes, de régions, qui interagissent à leur tour dans des contextes institutionnels et organisationnels qui les encadrent et qui les distinguent.

Cette vision nous mène à la notion de «fractale» (Mandelbrot, 1982). Une fractale est un objet dont la structure est invariante quelle que soit l'échelle. Berry propose que l'on ne réfléchisse qu'à deux échelles: celle de la ville (qui a une structure systémique) qui fait elle-même partie du système urbain national. Lorsque l'on passe de l'échelle de la ville à l'échelle de la nation, la structure est semblable; c'est un début de fractale. Mais il faut ajouter que les villes font aussi partie d'un système global. Bien entendu, l'homologie entre les échelles des systèmes constitués par les villes, les nations et le monde n'est pas absolue: même si elles s'inscrivent dans des cadres communs hiérarchisés, les institutions internationales diffèrent des institutions nationales, lesquelles ne sont pas les mêmes que celles qui agissent à l'échelle des villes. Les cultures, le cadre physique, l'histoire... diffèrent selon les lieux, mais aussi selon l'échelle à laquelle on les aborde. Cela dit, la conceptualisation de Berry, augmentée des approches des systèmes complexes et des fractales, nous permet de mieux comprendre la réalité complexe qui se dégage des chapitres regroupés dans ce livre.

268 Montréal

Deux perspectives convergentes se dégagent des analyses présentées. En premier lieu, les quartiers constituent des systèmes dans un système: autrement dit, chaque chapitre a montré une cité, c'est-à-dire un quartier distinct des autres quartiers, même si à la lecture on saisit les facteurs communs qui les ont générés. C'est une façon d'aborder Montréal qui ne se centre pas sur l'agglomération en tant que telle, ni sur sa dimension métropolitaine, mais qui se concentre sur certaines de ses composantes: en fait, Montréal (ses institutions, sa culture et son histoire) peut être comprise comme une propriété émergeant des interactions entre les quartiers décrits dans ce livre et, il va sans dire, de ceux qui n'y sont pas décrits. Chaque quartier de Montréal est un système au sein de Montréal, qui est lui-même un système et qui s'inscrit dans un système québécois et canadien, et, progressivement, dans un système international renforcé par la mondialisation. En deuxième lieu, appréhender les quartiers, et Montréal, comme des systèmes avec des propriétés émergentes est une façon de remettre en question toute idée que le développement de la ville et de ses quartiers dépend uniquement d'une classe sociale ou d'un secteur économique. Pour reprendre l'exemple des abeilles, le miel émerge du système créé par TOUTES les abeilles. Même si la reine des abeilles semble jouer un rôle plus important que les autres, toute seule cette reine est aussi incapable de produire du miel que la plus humble des abeilles ouvrières.

Cette prise de position est lourde de conséquences. C'est que, dans un système, chaque élément dépend des autres éléments, et ce qui émerge du système émerge bien du système, et non pas des éléments qui le constituent pris séparément. Au niveau de la ville, cette conception pose la question de la façon dont est générée la richesse et dont elle est distribuée et redistribuée. La vision néolibérale de la ville, celle qui la conçoit comme uniquement constituée d'individus, voire de composantes productives et sociales en compétition les unes avec les autres, les plus «capables» accaparant la majorité des richesses et des moyens urbains (Piketty, 2013; Hamnett, 2003), opérant dans un système de villes aussi en compétition les unes avec les autres, est en contradiction complète avec la logique décrite dans ce livre. La conséquence de la logique systémique, même si elle peut paraître formelle et non normative, est que la distribution du produit, que ce soit du miel ou des richesses, devrait se faire selon une logique qui reconnaisse l'interdépendance fondamentale entre les participants à la ville, aussi bien les individus que les quartiers, et donc leur équité.

Épilogue 269

Bibliographie

Berry, B. (1964). «Cities as systems within systems of cities», *Papers in Regional Science*, vol. 13, no 1, p. 147-163.

Boyd, D. et K. Crawford (2012). «Critical questions for Big Data: Provocations for a cultural, technological and scholarly phenomenon», *Information Communication and Society*, vol. 15, no 5, p. 662-679.

Hamnett, C. (2003). Unequal City: London in the Global Arena, Londres, Routledge.

Mandelbrot, B. (1982). The Fractal Geometry of Nature, New York, W.H. Freeman and Co.

Ormerod, P. (2000). Butterfly Economics, New York, Basic Books.

Piketty, T. (2013). Le Capital au XXIe siècle, Paris, Seuil.

Prigogine, I. et I. Stengers (1986). *La nouvelle alliance*, Paris, Gallimard, coll. «Folio Essais».



Les auteurs

Kenza Benali est professeure agrégée au Département de géographie de l'Université d'Ottawa. Spécialisée en études urbaines, elle s'intéresse, de manière générale, aux représentations, débats et conflits sociaux que soulèvent les changements de la ville, particulièrement ceux qui sont induits par les projets d'aménagement. Après avoir mené plusieurs recherches sur les villes de Québec et Montréal, elle se consacre depuis quelques années aux mutations récentes de la capitale canadienne. <kbe/>kbenali@uottawa.ca>

Jonathan Cha est chargé de cours à la Faculté de l'aménagement – Urbanisme et Architecture de paysage de l'Université de Montréal et à l'École de design de l'Université du Québec à Montréal. Il se spécialise dans l'étude de la ville et particulièrement dans la lecture et l'analyse des formes et des sens des projets urbains. <jonathan.cha@hotmail.com>

Jean-Marc Fontan est professeur au Département de sociologie de l'UQAM, chercheur au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et directeur de la Chaire de recherche UQAM sur la méthodologie et l'épistémologie de la recherche partenariale. Il étudie le transfert des connaissances, la sociologie économique et le domaine de la philanthropie.

<fontan.jean-marc@uqam.ca>

272 Montréal

Colin Giraud est sociologue et maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Ses recherches portent sur la sociologie urbaine, les rapports entre ville et sociétés et les transformations des métropoles occidentales (France, Europe, Amérique du Nord) d'une part, et sur la sociologie des homosexualités d'autre part. Spécialiste de la gentrification, des quartiers gais et des dynamiques urbaines minoritaires, il a publié *Quartiers gays* aux Presses universitaires de France en 2014. <colin.giraud@u-paris10.fr>

Juan-Luis Klein est titulaire d'un doctorat en géographie de l'Université Laval, professeur titulaire au Département de géographie de l'UQAM et, depuis 2009, directeur du CRISES. Ses enseignements portent sur la globalisation, la géographie socioéconomique et le développement local. <klein.juan-luis@uqam.ca>

Sylvain Lefebvre est titulaire d'un doctorat en études urbaines de l'UQAM et professeur au Département de géographie de l'UQAM. Il assure des recherches autour des problématiques de la mondialisation économique et politique, des enjeux urbains en matière de développement international, de la recomposition des espaces industriels et économiques métropolitains, du développement régional et des effets des activités festives dans le processus de développement économique. <lefebvre.sylvain@uqam.ca>

Deborah Leslie est professeure au Département de géographie et d'urbanisme de l'Université de Toronto. La plupart de ses recherches portent sur le rôle des industries culturelles dans le développement économique urbain. Plus récemment, elle s'est engagée dans un projet collaboratif avec Norma M. Rantisi pour enquêter sur les dépendances qu'ont les lieux et les parcours, affectant le développement du cirque à Montréal. <leslie@geog.utoronto.ca>

Benoît Lévesque est professeur émérite au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal et professeur associé à l'École nationale d'administration publique (ENAP). Il est membre du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et récipiendaire du prix Marie-Andrée-Bertrand 2015.

<levesque.benoit@uqam.ca>

Nik Luka est professeur agrégé aux écoles d'architecture et d'urbanisme et associé à l'École de l'environnement de l'Université McGill. Il s'intéresse à l'étude des paysages urbains, et ses travaux examinent les processus de formation et de transformation des établissements humains en lien avec la façon dont le design peut agir comme charnière entre les processus naturels et la culture humaine.

<nik.luka@mcgill.ca>

Les auteurs 273

Caroline Patsias est professeure au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal et membre du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société. Elle est spécialisée dans les questions de la citoyenneté, du militantisme et des transformations de la démocratie canadienne.

<patsias.caroline@uqam.ca>

Claire Poitras est titulaire d'un doctorat en aménagement et professeure titulaire au centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique dont elle assume la direction. Depuis 2010, elle dirige le réseau de recherche et de connaissances sur la ville et l'urbain Villes Régions Monde auquel participent une soixantaine de chercheurs. <claire.poitras@ucs.inrs.ca>

Norma M. Rantisi est professeure au Département de géographie, de la planification et de l'environnement de l'Université Concordia à Montréal. Ses recherches portent sur l'organisation sociospatiale des industries culturelles. Plus récemment, elle a collaboré avec Deborah Leslie pour examiner l'évolution du cirque à Montréal et mener des recherches sur les coopératives artisanales en Palestine.

<norma.rantisi@concordia.ca>

Richard Shearmur est professeur à l'École de planification urbaine de l'Université McGill. Ses recherches portent sur le déploiement des activités économiques dans l'espace, et notamment sur le lien entre l'accessibilité et le développement des quartiers et des régions. Plus récemment, il s'est intéressé à la relation entre l'accessibilité aux marchés et aux infrastructures de transport mondiales et l'innovation au sein des entreprises. <richard.shearmur@mcgill.ca>

Diane-Gabrielle Tremblay est directrice de l'Alliance de recherche universités-communautés sur la gestion des âges et des temps sociaux (ARUC-GATS) et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir. Elle est aussi professeure à la Télé-université de l'Université du Québec, responsable du comité Gender Work and Family de la Society for the Advancement of Socio-Economics et codirectrice du Comité sur les temps sociaux de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Elle est également membre du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). <diane-gabrielle.tremblay@teluq.ca>

Catherine Trudelle est professeure au Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les conflits socioterritoriaux et la gouvernance locale, puis chercheuse au Centre de recherche sur les innovations sociales. <trudelle.catherine@uqam.ca>

L'innovation locale à l'épreuve du global

Un défi pour les acteurs

Juan-Luis Klein, Bernard Pecqueur, Kirsten Koop et Sid Ahmed Soussi 2016, ISBN 978-2-7605-4442-0, 232 pages

Le monde dans tous ses États -3º édition

Une approche géographique Sous la direction de Juan-Luis Klein et Frédéric Lasserre 2016, ISBN 978-2-7605-4490-1, 736 pages

La géographie en action Une collaboration entre la science et le politique

Édith Mukakayumba et Jules Lamarre 2015, ISBN 978-2-7605-4250-1, 266 pages

Vers une nouvelle géographie économique

Sous la direction de Juan-Luis Klein et Régis Guillaume 2014, ISBN 978-2-7605-3934-1, 224 pages

Les nouvelles territorialités du sport dans la ville

Sous la direction de Sylvain Lefebvre, Romain Roult et Jean-Pierre Augustin 2013, ISBN 978-2-7605-3670-8, 236 pages

La gestion intégrée des ressources en eau en Afrique subsaharienne

Paradigme occidental, pratiques africaines Sous la direction de Frédéric Julien 2012, ISBN 978-2-7605-3449-0, 306 pages

Mondialisation et résilience des territoires

Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences

Sous la direction de Abdelillah Hamdouch, Marc-Hubert Depret et Corinne Tanguy 2012, ISBN 978-2-7605-3287-8, 318 pages

L'imaginaire géographique Perspectives, pratiques et devenirs

Sous la direction de Mario Bédard, Jean-Pierre Augustin et Richard Desnoilles 2012, ISBN 978-2-7605-3245-8, 396 pages

Gestion de l'eau

Approche territoriale et institutionnelle Sous la direction de Alexandre Brun

et Frédéric Lasserre 2012, ISBN 978-2-7605-3313-4, 228 pages

Zones côtières et changement climatique

Le défi de la gestion intégrée

Sous la direction de Omer Chouinard. Juan Baztan et Jean-Paul Vanderlinden 2011, ISBN 978-2-7605-3188-8, 268 pages

Géopolitique d'une périphérisation du bassin caribéen

Romain Cruse 2011, ISBN 978-2-7605-3107-9, 170 pages

Eaux et territoires – 3^e édition

Tension, coopérations et géopolitique de l'eau

Frédéric Lasserre et Luc Descroix 2011, ISBN 2-7605-2602-0, 520 pages

Penser les territoires

En hommage à Georges Benko

Sous la direction de Paul Cary et André Joyal 2010, ISBN 978-2-7605-2591-7, 384 pages

Passages et mers arctiques

Géopolitique d'une région en mutation Sous la direction de Frédéric Lasserre

2010, ISBN 978-2-7605-2561-0, 516 pages

La classe créative selon Richard Florida Un paradigme urbain plausible?

Sous la direction de Rémy Tremblay et Diane-Gabrielle Tremblay 2010, ISBN 978-2-7605-2509-2, 258 pages

Géographie de l'Amérique latine Une culture de l'incertitude

Nathalie Gravel 2009, ISBN 978-2-7605-2409-5, 372 pages

Une seule terre à cultiver

Les défis agricoles et alimentaires mondiaux Sous la direction de Jean-François Rousseau et Olivier Durand 2009, ISBN 978-2-7605-2434-7, 166 pages

Le paysage Un projet politique

Mario Bédard

2009, ISBN 978-2-7605-2361-6, 372 pages

La logique sociale du développement territorial

Frank Moulaert et Jacques Nussbaumer 2008, ISBN 978-2-7605-1373-0, 174 pages

Politiques de l'eau

Grands principes et réalités locales

Sous la direction de Alexandre Brun et Frédéric Lasserre 2006, ISBN 2-7605-1457-9, 436 pages

Les poids du monde

Évolution des hégémonies planétaires Rodolphe De Koninck et Jean-François Rousseau 2006, ISBN 2-7605-1436-6, 240 pages

Des flux et des territoires

Vers un monde sans États? Sous la direction de Bernard Jouve et Yann Roche 2006, ISBN 2-7605-1410-2, 402 pages

Transferts massifs d'eau Outils de développement ou instruments de pouvoir? Sous la direction de Frédéric Lasserre 2005, ISBN 2-7605-1379-3, 610 pages

La ville autrement

Sous la direction de Pierre Delorme 2005, ISBN 2-7605-1342-4, 300 pages

Mouvements sociaux et changements institutionnels L'action collective à l'ère de la mondialisation Sous la direction de Louis Guay, Pierre Hamel et Jean-Guy Vaillancourt 2005, ISBN 2-7605-1341-6, 438 pages

Démocraties métropolitaines Transformations de l'État et politiques urbaines au Canada, en France et en Grande-Bretagne Sous la direction de Bernard Jouve et Philip Booth 2004, ISBN 2-7605-1236-3, 356 pages

Reconversion économique et développement territorial

Sous la direction de Jean-Marc Fontan, Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque 2003, ISBN 2-7605-1244-4, 360 pages

Le territoire pensé

Géographie des représentations territoriales

Sous la direction de Frédéric Lasserre et Aline Lechaume 2003, ISBN 2-7605-1224-X, 346 pages

Sports et villes

Enjeux économiques et socioculturels Sous la direction de Sylvain Lefebvre 2003, ISBN 2-7605-1210-X, 254 pages

Grands projets urbains et requalification

Sous la direction de Gilles Sénécal, Jacques Malézieux et Claude Manzagol 2002, ISBN 2-7605-1184-7, 280 pages

Géographie et société Vers une géographie citoyenne

Sous la direction de Suzanne Laurin, Juan-Luis Klein et Carole Tardif 2001, ISBN 2-7605-1090-5, 334 pages

L'espace économique mondial Les économies avancées et la mondialisation Jean-Paul Rodrigue 2000, ISBN 2-7605-1037-9, 534 pages

Les espaces dégradés Contraintes et conquêtes Sous la direction de Gilles Sénécal et Diane Saint-Laurent 2000, ISBN 2-7605-1071-9, 292 pages

Le Québec en changement Entre l'exclusion et l'espérance Sous la direction de Pierre Bruneau 2000, ISBN 2-7605-1058-1, 242 pages

L'éducation géographique – 2º édition Formation du citoyen et conscience territoriale Sous la direction de

Juan-Luis Klein et Suzanne Laurin 1999, ISBN 2-7605-1052-2, 270 pages

le présent ouvrage montre la diversité qui caractérise Montréal, diversité qui à travers les années s'est transposée dans la morphologie même des quartiers, si bien que certaines collectivités y ont développé une identité distincte, assumée par leurs résidents et reconnue socialement et institutionnellement. Des formes spécifiques de leadership et de gouvernance y chapeautent aujourd'hui des agencements générés par l'attachement au lieu.

Le Quartier chinois, la Cité du multimédia, la Cité des arts du cirque et le Village gai bénéficient d'une personnalité affirmée et reconnue institutionnellement. Le Mile End et le Plateau-Mont-Royal sont devenus des icônes révélateurs de collectivités à la recherche d'un mode de vie spécifique. Rosemont, à travers le Technopôle Angus, et le Sud-Ouest, à travers le Canal de Lachine, témoignent des trajectoires de la reconversion d'anciens espaces industriels qui ont vécu une profonde crise dans les années 1980. Le Quartier des spectacles et le Quartier de l'innovation donnent à voir des stratégies de branding international traversées par des enjeux économiques et sociaux. La Petite-Patrie et le quartier Parc-Extension rendent visibles les défis de gouvernance que représente la mise en place de relais adéquats entre population et classe politique.

L'existence de ces quartiers et leur affichage public montrent les marques d'une ville hétérogène qui prend la forme d'une collection urbaine bigarrée, sans être pour autant chaotique. Cette spécificité identitaire des quartiers constitue une des richesses de Montréal que ce livre cherche à décrire et à analyser.

JUAN-LUIS KLEIN est professeur titulaire au Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et, depuis 2009, directeur du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Ses enseignements portent sur la globalisation, la géographie socioéconomique et le développement local.

RICHARD SHEARMUR est professeur à l'école de planification urbaine de l'Université McGill. Ses recherches portent sur le déploiement des activités économiques dans l'espace, et notamment sur le lien entre l'accessibilité et le développement des quartiers et des régions.

ONT COLLABORÉ À CET OUVRAGE

Kenza Benali • Jonathan Cha • Jean-Marc Fontan • Colin Giraud • Juan-Luis Klein Sylvain Lefebvre • Deborah Leslie • Benoît Lévesque • Nik Luka • Caroline Patsias Claire Poitras • Norma M. Rantisi • Richard Shearmur • Diane-Gabrielle Tremblay Catherine Trudelle